

COLLECTION D'ÉTUDES, DE DOCUMENTS ET DE TÉMOIGNAGES
POUR SERVIR A
L'HISTOIRE DE NOTRE TEMPS

LOUIS LÉPINE
EX-PRÉFET DE POLICE, MEMBRE DE L'INSTITUT

MES SOUVENIRS

Avec 19 gravures hors texte



PAYOT, PARIS

MES SOUVENIRS

T. 120 D 46

LOUIS LÉPINE

EX-PRÉFET DE POLICE, MEMBRE DE L'INSTITUT



MES
SOUVENIRS

Avec 19 illustrations hors texte



PAYOT, PARIS

106, BOULEVARD S^t-GERMAIN

1929

Tous droits réservés

I

MES GRANDS PARENTS

C'est le privilège des grandes familles de conserver sur parchemin les annales de leur race. Quand on sort du peuple, autant dire qu'on n'a pas d'ancêtres puisqu'on ne les connaît pas.

Et pourtant tous, tant que nous sommes, nous avons le souci de notre postérité, de nos enfants et petits enfants ; Comment se désintéresser de ses ascendants, de ceux dont nous somme issus ? qui nous ont légué, à défaut de rang ou de fortune, leurs instincts, leurs penchants, les traits saillants de leur caractère, ce que l'hérédité nous en a transmis, et qui nous a faits ce que nous sommes.

J'ai voulu m'enquérir de mes grands parents. Leur souvenir était bien effacé. Voici du moins ce que j'ai appris de la tradition orale. Ma mère l'avait conservée, et c'est d'elle que je l'ai recueillie. On constatera que ses souvenirs étaient pleins de lacunes.

A la veille de la Révolution le sire Bernard de Lavis était gouverneur d'Annecy dont la garnison était sarde.

Sur une hauteur, au bord du Lac, sa résidence dominait la ville. C'est ce château, encore debout, dont la silhouette est plus massive qu'élégante. De Lavis avait deux jeunes enfants dont l'éducation absorbait tous les soins de leur

*Premier tirage mai 1929
Deuxième tirage juin 1929*

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

Copyright 1929, by Payot, Paris.

mère. La famille vivait heureuse, quand survint la tourmente révolutionnaire et qu'elle en reçut le contre-coup. Les recherches que j'ai faites sur place ne m'ont pas appris quel fut le sort des parents ; quant aux enfants ils furent congédiés brutalement par les nouveaux occupants du château.

L'un avait douze ans, c'était le garçon ; l'autre, une fille, en avait dix. Nous les retrouvons sur les grands chemins du Bugey et de la Bresse, couchant au fenil, vivant au hasard des rencontres, de la compassion qu'ils inspiraient ; parfois recueillis par des braves gens, plus souvent éconduits comme vagabonds. Cet exode finit à Châlon-sur-Saône, où ils s'arrêtèrent, las de cette vie errante : d'autant que les routes n'étaient pas sûres en ce temps-là. Le garçon s'embaucha chez un ébéniste, la fille chez une tailleuse. Travailleurs tous deux ils mirent de côté en quelques années le pécule avec lequel l'un monta un petit magasin de meubles, et l'autre se fit une modeste dot qui lui permit de se marier. Celle-ci, qui fut notre grand'mère, épousa un jeune homme de la ville, léger d'argent mais plein d'entrain et tous deux allèrent chercher fortune en Espagne.

La Corogne, capitale de la Galice, était une place forte sur cette côte farouche et splendide qui la sépare de Vigo, c'était aussi une ville industrielle dans un pays qui en comptait peu, et un grand port sur l'Atlantique. C'est là qu'avait appareillé l'*invincible Armada*. Le jeune ménage, après des commencements difficiles, prospéra, car les deux époux s'entendaient aux affaires. Ils avaient créé, je ne sais avec quelles ressources, une manufacture de chaussures qui avait pris de l'importance. Mais en 1809 les Anglais, alliés de l'Espagne, débarquèrent à la Corogne,

et trouvant là, entre des mains françaises, une usine capable de rivaliser avec les leurs, ils firent d'une pierre deux coups en la saccageant, en la ruinant de fond en comble. C'était un nouveau désastre. La jeune femme fut pour la seconde fois chassée de son foyer. Le chef de la maison, fait prisonnier de guerre, fut relégué sur un ponton. Il s'y vit plongé dans une cohue de gens de toute espèce, paysans insurgés contre les exactions anglaises, moines compromis dans ces échauffourées, des suspects, des gens sans aveu et même de grands personnages, des prisonniers d'État. De ce nombre était Don Raphaël, Grand d'Espagne, évêque de Léon et même, honoris causâ, grand Inquisiteur de la Foi. C'était un abbé gentilhomme d'une haute culture et d'un ardent libéralisme qui par la plume et la parole avait dénoncé et flétri l'absolutisme imbécile du Prince de la Paix et les scandales d'une cour dégradée. A ces causes il s'était vu dépouillé de ses biens qui étaient considérables, de ses titres, et dignités et à la fin livré au bras séculier, c'est-à-dire aux Anglais, qui le soumettaient au même traitement que ses compagnons d'infortune. Le ponton, amarré au fond de la rade était en réalité un cachot nauséabond. Privés d'air et de jour, entassés dans une promiscuité complète, nourris d'aliments grossiers en quantité insuffisante, ces pauvres gens, manquant de tout, enduraient mille maux. Ma grand'mère tremblait pour la santé de son mari. Aussi par tous les temps, mais de préférence quand la nuit était noire, elle frêtait à prix d'or une barque de pêcheur et allait porter au ponton victuailles ou vêtements. Par un hublot elle échangeait quelques mots avec le prisonnier, puis avec mille précautions, car il y allait de sa vie, elle rentrait dans la mansarde où elle se tenait cachée.

Le Français partageait avec l'Hidalgo son aubaine, car

une commune détresse avait rapproché les deux prisonniers et ce fut l'origine d'une intimité dont on verra les suites plus loin.

La guerre finie, les Anglais rentrés chez eux, les prisons rouvrirent leurs portes et les deux époux purent se rejoindre. Le mari installa sa jeune femme à Valladolid, capitale de la vieille Castille et se mit à courir le pays à la recherche d'une nouvelle situation.

De son côté, l'évêque de Léon avait recouvré ses domaines à la faveur d'un changement de gouvernement. On lui avait rendu crosse et grands cordons ; mais c'était un trop galant homme pour que sa nouvelle fortune lui fit oublier ces deux étrangers à qui il devait peut-être la vie. A peine réinstallé, il leur fit une première visite à Valladolid, qu'il renouvela depuis.

Les années passèrent. Mon grand-père, que son humeur instable et son esprit aventureux entraînaient toujours loin de son foyer, n'y faisait que de courtes apparitions. La dernière précéda de quelques mois seulement sa mort, survenue par accident. Ma grand'mère en reçut la nouvelle pendant ses relevailles, car ma mère venait de naître¹ et cette enfant qui allait absorber toute sa tendresse l'aida à se consoler de ce malheur imprévu. Loin de se laisser abattre, la jeune veuve, qui était énergique et fière, trouva le moyen, sans demander d'aide à personne, de faire face à tous ses besoins. Elle rassembla sans trop de peine les débris de sa fortune : quelques créances recueillies comme des épaves dans le naufrage de son avoir. Le commerce espagnol était honnête.

1. Elle fut inscrite sur le registre paroissial le 28 juillet 1814, sous le nom de Vegerano (mes grands-parents avaient traduit ainsi leur nom français qui leur aurait causé des ennuis à ce moment) avec les prénoms de Manuelita, Anna, Joachim.

Je n'ai pas connu ma grand'mère, mais j'en ai beaucoup entendu parler. Au physique c'était paraît-il mon portrait. Mon visage d'enfant la rappelait à ma mère d'une manière frappante. C'était peut-être une illusion de sa tendresse. Je la vois mieux au moral : la femme forte selon l'Écriture. Elle était pieuse mais d'une piété qui ne s'embarrassait pas des dogmes. Non que son séjour, à Châlon, dans un milieu voltairien eût fait impression sur ses idées. Sa religion était celle du *Vicaire savoyard*. Elle en avait fait son bréviaire. Dure pour elle-même elle était bonne aux autres, d'un sang-froid dans le danger dont on m'a cité bien des traits, étonnants chez une femme. Elle alliait un esprit positif aux élans d'un caractère chevaleresque, mais comme épouse je ne crois pas qu'elle eût pour son mari l'affection aveugle dont elle a couvé sa fille. C'étaient chez lui d'autres allures, d'autres habitudes de vie. Il n'avait pas ses traditions de famille. Elle était une femme d'intérieur, et moins par nécessité que par instinct d'économie, bonne ménagère. En fait d'instruction, elle en avait bien reçu à Annecy quelques bribes. Depuis, elle s'était bien meublé l'esprit, au hasard de ses lectures ; mais elle n'était pas comme ces autodidactes qui ne sentent pas leurs lacunes. En tout cas, ses connaissances étaient mal ordonnées, et quand il s'agit de donner à une enfant bien douée, dont elle était fière, une éducation conforme aux visées de son ambition maternelle, elle se remit à l'étude et comprit alors que ce qui lui manquait le plus c'était une direction rationnelle. C'est ainsi qu'elle songea à Don Raphaël, qui saisit cette occasion de lui rendre service. Il lui choisit ses livres et lui donna une méthode de travail. Ce fut le début entre eux d'une correspondance suivie, pleine de confiance d'un côté, de sollicitude de l'autre. L'enfant grandissait. Bientôt ce furent deux

élèves au lieu d'une dont le Grand Inquisiteur allait devenir le régent. Mais il était loin. C'est ce qui décida ma grand'mère à chercher plus près d'elle des maîtres pour l'instruction de sa fille.

Valladolid, capitale détrônée, ville morte étalée dans la morne plaine de Castille était dépourvue de toutes ressources intellectuelles. Poussièreuse, desséchée par un ciel brûlant, c'était d'ailleurs un séjour maussade. Ma grand'mère alla s'établir à Salamanque.

J'ai connu les universités allemandes où les étudiants, maîtres du pavé, ne se gênent pas pour brimer le bourgeois et se passer toutes les fantaisies de leur âge. L'étudiant espagnol a des allures moins débridées. Ils étaient 6 à 7.000 à Salamanque.

L'Université, monument vénérable, portait sur sa façade découpée comme un vieil ivoire, enluminée comme un missel, les armoiries de Ferdinand et Isabelle. On montrait aux étrangers Las Conchas, la maison des coquilles, des villas de marbre, d'élégants portiques, de fines colonnades mauresques, d'antiques fontaines d'une grâce incomparable ; on y trouvait musées, bibliothèques. C'était une belle cité, tranquille et recueillie dans un berceau de verdure, habitée par une bourgeoisie polie, libérale, éclairée. C'est l'impression que m'a laissée une conversation que j'eus un jour avec un aimable vieillard, un M. de la Luna, notable de la ville qui avait été camarade de jeux de ma mère. Il abondait en anecdotes sur la vie de société que l'on menait à Salamanque il y a un siècle, mais ce que j'ai surtout retenu ce sont les souvenirs qu'il avait gardés de ces deux Françaises dont il parlait comme s'il avait été un membre de leur famille. Ma grand'mère partageait son temps entre son ménage qui ne lui en prenait pas beaucoup

et les soins qu'elle donnait à sa fille. La journée y passait ; le soir, quand l'enfant dormait, quelques amis, quelques connaissances faites dans la ville se réunissaient, sans cérémonie, chez la jeune veuve, et l'on causait sous la lampe. De loin en loin la visite de Don Raphaël apportait une diversion à cette existence qui aurait été monotone si elle n'avait pas été si bien ordonnée.

A peine descendu de sa berline le voyageur s'emparait de l'enfant, dont les grâces et la mine éveillée l'avaient conquis, et c'était pour lui raconter de belles histoires, ou pour lui lire, en y ajoutant les commentaires appropriés, les *Aventures du Chevalier à la triste figure, l'illustre Don Quichotte de la Manche*. Plus tard, quand ma mère sut le rudiment, ce fut le tour de Plutarque dont on lui mit la traduction latine entre les mains. J'ai gardé l'exemplaire à titre de relique.

J'allais oublier de dire qu'après s'être longtemps fait prier, ma grand'mère, pour éviter au vieillard des déplacements fatigants, car sa santé s'était altérée, avait consenti à venir faire des séjours à Léon. Le voyage d'abord, l'arrivée dans le palais épiscopal où tous les serviteurs lui faisaient fête, avaient été pour l'enfant un ravissement. Elle m'a souvent raconté sa joie à galoper sur un poney qu'un palefrenier tenait à la longe, à courir les monts et les vaux dans un panier fait à sa taille. Les leçons se donnaient dans la grande bibliothèque et pendant les pauses l'écolière escaladait l'échelle mobile pour inspecter les rayons ; acrobatie que l'évêque jugeait périlleuse et qui lui donnait des distractions dans ses lectures. L'après-midi c'était la vie au grand air, les excursions, les jeux avec des camarades du même âge. Heureux ébats, d'une insouciance jeunesse, dont le terme était pourtant marqué. Voici venir les épreuves.

Ma grand'mère était trop bonne française pour oublier son pays. Elle y avait laissé un frère qui donnait rarement de ses nouvelles, mais pour lequel elle avait gardé une vive affection. D'autre part depuis quelque temps déjà elle se sentait atteinte d'un mal redoutable, pour lequel la médecine de ce temps-là n'avait pas de remède. Elle voulait avant sa mort pourvoir à l'avenir de sa fille et la marier en France. Malgré tout ce que put faire Don Raphaël pour la retenir, elle persista dans sa décision. Les adieux furent pénibles, le vieillard versa quelques larmes en se séparant de sa chère Manuelila. A titre de souvenir il lui donna son insigne de Grand Inquisiteur ; c'est le seul joyau ¹ que ma mère ait jamais porté.

Alors commença le long voyage. Je passe sur les épisodes : une attaque de la diligence dans les gorges du Guipuscoa, qui n'eut pas de suites fâcheuses, le passage de la Bidassoa par un gros temps et une mer démontée. On était en décembre. Le tablier du pont de bateaux dansait comme les vagues qui le portaient. Les mules se cabraient et menaçaient de s'emporter. A Lyon, par ce terrible hiver de 1829, le Rhône était pris, et comme le pont de la Guillotière, le seul qui reliât les faubourgs à la ville était en réparations, la diligence dut passer sur la glace. Enfin les voyageuses atteignirent Châlon où les attendait une cruelle déception.

Ce frère qu'on venait chercher de si loin on le retrouvait bien déchu. Il était sous la dépendance humiliante d'une femme de la rue, une mégère devant laquelle il abdiquait toute dignité. Que s'était-il passé ? Le pauvre homme, excellent du reste, manquait absolument de caractère. Son

1. C'est un grand camée ovale dont le relief représente une croix au centre, un glaive à droite, un olivier à gauche.

commerce qui avait prospéré lui avait donné les moyens de mener la vie facile qui était celle de la jeunesse châlonnaise. Il y avait connu une femme plus âgée que lui, dont il était devenu la proie et qui réussit à se faire épouser. Son ménage était un enfer ; les querelles y étaient incessantes. La femme criait, tempêtait, je crois même qu'elle battait son mari. « Le père Lavis », c'est comme cela qu'on l'appelait, était la fable du quartier.

Voilà l'intérieur étrange dans lequel entraient les deux voyageuses. Le coup était trop inattendu, trop rude. La santé de ma grand'mère déjà éprouvée par le voyage n'y résista pas. Le mal fit des progrès effrayants. Un jour elle se mit au lit, sans vouloir d'autre assistance que celle de sa fille, qui pendant un mois d'agonie passa à son chevet ses jours et ses nuits ; puis elle mourut, désespérée de laisser son enfant, sans appui, seule au monde, à 15 ans !

Au cimetière de Saint-Jean-des-Vignes une pierre tombale, ombragée de deux sapins, porte cette inscription :

Aqui duerme para sempre la mejor madre.
(ici dort pour toujours la meilleure des mères)

Comme le sommeil, la mort abolit la souffrance. Ce fut la seule consolation de ma mère pour son immense douleur.

Rentrée chez son oncle après l'enterrement, l'orpheline ne voulut pas accepter plus longtemps une hospitalité qui lui était odieuse et elle chercha le moyen de s'y soustraire.

Son premier mouvement avait été de retourner à Léon. Un scrupule exagéré l'arrêta. En faisant part de son deuil à Don Raphaël elle ne lui laissa même pas soupçonner sa détresse. Elle fit bien. Sa lettre ne fut pas reçue. Dans l'intervalle une saute de vent dans les sphères de la cour avait eu pour résultat la séquestration de l'évêque, sa

déportation dans un couvent sur les confins de l'Estrémadure, au fond de ces gorges sauvages qui portent le nom de Peña di Francia. C'est là qu'au bout de plusieurs années il expira en recevant sa grâce. La joie le tua.

Il y avait à Châlon un pensionnat de jeunes filles, dirigé par une demoiselle Bresson, qui avait bonne réputation dans la ville. Pour ma mère c'était un asile décent. Elle y entra comme élève libre, partageant son temps entre ses études et les occupations d'une monitrice bénévole. C'est là qu'au bout de trois ans elle eut l'occasion de connaître mon père et que, sollicitée par lui, elle l'épousa.

Cela m'amène à parler brièvement de mon ascendance paternelle.

Sans remonter à des temps plus lointains, ce fut une génération vigoureuse que celle de ces hommes qui firent la Révolution et promènèrent notre drapeau aux quatre coins de l'Europe. Et je n'ai pas seulement en vue l'élite de la nation. C'est du haut en bas de l'échelle sociale que l'on retrouve la même sève. Il a fallu ces longues guerres pour tarir un sang généreux. Ma grand'mère paternelle était de son temps.

Pauvre ouvrière, sans famille, sans instruction, veuve à vingt-six ans d'un compagnon maçon qui tomba d'un échafaudage et la laissa sans ressources, grosse de six mois, elle se tira pourtant d'affaire. Son battoir de blanchisseuse suffit à pourvoir à sa subsistance et à celle de son enfant. Je l'ai connue déjà âgée, mais douée encore d'une énergie peu commune. Robuste dans sa petite taille, vive comme la poudre, elle est morte debout, à 93 ans, sans avoir été jamais malade. Elle était tendre pour ses petits-enfants, mais il fallait subir ses fougueuses impatiences, quand par mégarde on contrecarrait ses idées. Elle en avait d'origi-

nales sur bien des sujets, entre autres sur l'éducation des enfants. Pour les garder des dissipations de la rue, des grossiers propos, du niais bavardage des voisines elle ne reculait pas devant la séquestration. Ainsi, étant obligée par son métier d'aller laver toute la journée au bord de la Saône, elle mettait sous clef son petit garçon, avec des images et un grand pot de soupe au pain qui était toute son alimentation, et le soir en rentrant, elle lui faisait rendre compte de sa journée solitaire. A 8 ans, mon père était enfant de chœur dans sa paroisse, pour gagner quelques sous. Le curé de Saint-Pierre, le meilleur des hommes, le prit en affection et voyant sa précocité le fit entrer à ses frais, au collège ; mais à la fin de sa quatrième, au moment d'aborder ses humanités, l'enfant, qui avait pris goût à l'étude, mais voyait le dur labeur de sa mère, voulut la soulager. Il alla remercier son protecteur, quitta la classe et alla gagner son pain chez un meunier ; il balayait et faisait les commissions. Malheureusement, au moulin, l'inhalation prolongée de la fleur de la farine lui causa une irritation des bronches, dont il souffrit d'ailleurs toute sa vie. Il dut chercher une autre place et devint employé de magasin ; et petit à petit il put se faire chez des marchands une position sortable. C'est ainsi que, tout seul, il apprit la profession de teneur de livres : ingrat métier quand on reste attaché à une seule maison de commerce et qui ne devient rémunérateur que si l'on obtient de plusieurs en même temps qu'elles vous confient le secret de leur comptabilité, c'est-à-dire de leurs affaires. C'est un privilège qui n'avait pas encore eu d'exemple dans la « Fabrique » lyonnaise, la corporation des soyeux qui est la plus fermée de toutes, la plus jalouse de son crédit sur la place. C'est pourtant ce que mon père, qui était venu se fixer à Lyon finit

par obtenir. Il y devint non seulement le comptable, mais l'homme de confiance, le conseiller de la maison la mieux assise de la place. Sa réputation s'était établie, on mettait à sa disposition, chez lui, les livres de commerce. Les chefs d'industrie se sentaient suffisamment garantis par sa probité contre les indiscretions.

Je serais bien en peine de raconter cette vie si simple, si ordonnée, si dénuée d'imprévu. Levé à 6 heures, couché à minuit, mon père ne faisait qu'un repas par jour avec deux soupes, l'une du grand matin, l'autre à 10 heures du soir, habitude qu'il avait gardée de son enfance. Le reste du temps il travaillait de son métier, d'arrache-pied, sans souffler, sans se laisser en rien distraire d'une besogne fastidieuse qui aurait promptement excédé les forces de tout-autre. Il soutenait sa mère, élevait sept enfants et les faisait instruire comme s'il avait été riche, et pour faire face à ces charges il déploya la même énergie jusqu'à 87 ans. Le 1^{er} janvier 1894, il s'arrêta, s'alita au bout de trois jours ; le dixième, il était mort. C'est le seul repos que je lui aie jamais vu prendre.

Pour lui éviter toute préoccupation d'esprit, ma mère conduisait seule les affaires du ménage, prenant à son compte les ennuis et les embarras. L'ordre et l'économie étaient chez elle une tradition maternelle. Mais elle avait de l'ambition pour ses fils, qu'elle voulait pousser plus loin que leur père ne l'aurait fait, par prudence. Pour notre instruction aucune dépense ne lui coûtait. Les services à rendre, autour d'elle, ne lui coûtaient pas davantage ; que de gens n'attelle pas obligés dans sa vie, même des inconnus ! Quelles corvées, combien de démarches n'a-t-elle pas assumées ! Que d'argent même a coulé de ses mains pour tirer de peine des rescapés ! Et pourtant son budget était modeste et

elle le savait péniblement alimenté. Quand mon père constatait des fuites il aurait pu se fâcher. Mais il ne voyait que par les yeux de sa femme et comme dans notre cercle d'amis tous admiraient cette personne de bien, il en était trop fier pour la taquiner sur ses « prodigalités insensées ». Dépouillée de sa dot par la cupidité des Lavis, elle avait apporté en héritage l'élévation des sentiments et la noblesse du cœur. Mes parents ont fait le silence sur leur vie, et je ne pourrais leur faire ici la place qu'ils ont gardée dans mon cœur qu'en les tirant de la pénombre dont leur modestie s'accommodait si bien.

J'ai encore une sœur, veuve d'un magistrat à la Cour de Cassation, femme cultivée qui elle aussi se souvient de nos parents.

Quant à mon frère aîné¹, il s'est fait un nom dans la science et il est mort dans un âge avancé, après une vie de bénédictin, en corrigeant les épreuves du livre qui a mis le sceau à sa réputation : *Le Diabète*. C'était un sage. Pour moi ce sera toujours mon grand frère.

1. Après avoir passé à Paris les concours des hôpitaux et de l'agrégation de médecine Raphaël Lépine se vit offrir une chaire de clinique à l'Université récemment créée à Lyon. Il accepta pour se rapprocher de nos parents qui avaient perdu leurs autres enfants. En physiologie et en médecine générale il acquit une notoriété qui s'étendit à toute l'Europe savante. Il était de l'Institut et de l'Académie de médecine.

II

ANNÉES DE JEUNESSE

Commencées à Lyon, terminées à Louis-le-Grand, mes classes m'avaient conduit jusqu'à l'âge de vingt ans. Le moment était venu de faire choix d'une carrière. Il me fallait des conseils. J'allai les demander à un homme avec lequel mes parents s'étaient liés pendant un séjour qu'il avait fait à Lyon dans la société d'Arlès-Dufour et autres Saint-Simoniens notoires. Ils m'en avaient parlé dans des termes qui avaient éveillé ma curiosité.

Weinheim est un village badois traversé par la Bergstrasse et qui doit son nom au beau vignoble qui s'étend d'Heidelberg à Mannheim.

C'est là que depuis des années le Dr Dürre vivait en ermite.

Enrôlé à 16 ans dans les volontaires de Lützow, puis membre actif de la *Tugenbund*, cette élite d'une ardente jeunesse qui confondait dans un même culte la patrie blessée et la liberté baillonnée, il aurait pu, en raison de sa culture, accéder aux plus hautes situations, mais son humeur frondeuse l'avait amené à rompre en visière avec les hiérarchies officielles de son pays qui étaient inféodées à la Sainte Alliance. Il s'était écarté des chemins battus. Autre Pestalozzi il avait fait son domaine d'une science peu

cultivée jusque-là, la pédagogie, ce qui l'avait mis en relations avec tous ceux qui s'étaient voués comme lui à l'éducation de la jeunesse ; or ce genre d'apostolat, il le faisait rayonner du fond de sa retraite sur l'Europe entière. Le personnage, on le voit, sortait de l'ordinaire.

Il est encore devant mes yeux à soixante ans de distance. Sa taille athlétique, ses cheveux blancs en broussaille sur un large front, son œil perçant, rendaient son abord saisissant. On ne pouvait l'approcher sans en recevoir l'empreinte. J'ai rencontré depuis des hommes de grand talent, des personnages haut placés, des favoris de la fortune qui ne m'ont pas laissé la même impression.

Nous eûmes de longs entretiens dont la conclusion, prévue d'ailleurs, fut qu'il me restait beaucoup à apprendre ; il me conseilla d'aller travailler dans les universités allemandes.

LES UNIVERSITÉS ALLEMANDES

Il y a soixante ans, Heidelberg était une gracieuse cité assise sur les deux bords du Neckar, quand il débouche de la Forêt Noire dans la plaine. C'était un plaisir de côtoyer ces flots bleus, écumeux, sous de grands arbres dont les rameaux se rejoignaient par-dessus les eaux, comme un berceau. Sous les rayons tamisés du soleil, un sentier conduisait jusqu'au premier coude de la rivière à Neckargemünde. Chaque dimanche de beau temps, dans ce site agreste, l'Université tenait ses « Commers ». Le broc de Gambrinus circulait autour de la table, à bout de bras, et chacun s'y abreuvait au passage. Le soir, à la lueur des torches les filles des bûcherons, nymphes de la forêt, venaient valser entre nos bras.

On rentrait par la Königsstühle, pic abrupt qui domine

es bois et surplombe la ville. Incurvé à son sommet il figure assez bien le trône d'un roi de légende. Un peu plus bas était le Schloss, ruine imposante aux rayons de la lune. Une muraille de lierre le tapissait du haut jusqu'en bas. La tour majestueuse du roi Othon, coupée dans toute sa hauteur par les boulets de Louvois, gît encore par le milieu dans les fossés du château. C'est probablement le dernier témoin de la guerre du Palatinat.

La soirée s'achevait, Zum Ritter, au Chevalier, l'antique résidence du seigneur féodal, devenue de chute en chute une simple taverne, mais la plus bruyante et la plus célèbre du Grand-Duché de Bade.

Je n'ai pas gardé de Berlin, où je me rendis ensuite, une impression aussi plaisante.

En 1867 c'était une bourgade de 600.000 âmes, où l'ennui était contagieux. L'Unter den Linden, aujourd'hui si animé, s'étendait déjà de Pariserplatz au Palais royal ; c'est une longue promenade bordée de deux chaussées latérales, sous un quinconce de tilleuls ; mais les façades de stuc polychrome, les lourds édifices, les monuments sans style et sans caractère, rien ne donnait l'idée d'une capitale. Toute l'agglomération était terne et parfaitement banale.

La Sprée, au cours endormi, fangeuse et nauséabonde, avait moins l'aspect d'un fleuve que d'un égoût à ciel ouvert. Tout autour de la ville, des faubourgs populeux s'enlisaient dans le sable du Brandebourg.

Refoulée le jour dans les ruelles obscures, la plus basse prostitution, dès la tombée de la nuit, s'étalait partout sans vergogne, comme si les vertueuses prescriptions de la reine Louise étaient tombées dans l'oubli. L'après-midi les officiers en uniforme raide et correct déambulaient sous les Linden en lorgnant les promeneuses. Parfois on croisait sur

l'asphalte le ministre de Roon ou la silhouette décharnée du vainqueur de Sadowa, ce de Moltke qui allait bientôt se rendre célèbre à nos dépens. Bismarck passait sur les allées au galop de ses chevaux.

J'ai vu Potsdam morne et désert où semblait figée la mémoire du grand Frédéric. Quant à Babelsberg, la résidence du vieux Guillaume, c'était une villa très simple, perdue dans les arbres, mais le cicérone montrait avec un attendrissement de commande l'étroit lit de fer sans sommier où le monarque guerrier dormait sur la dure, pour s'entraîner aux fatigues des camps.

Il y avait une colonie française, des cuisiniers, des modistes, des coiffeurs, pour le surplus, des tapeurs, comme ce bohème, vieux débris de Sébastopol, prisonnier évadé au péril de sa vie, qui débarquait à l'en croire en droite ligne de Sibérie. Sa pantomime était impayable.

Je me mêlai peu aux étudiants, dont l'humeur était déplaisante. Je fréquentais les cours en vue du diplôme et les bibliothèques pour mon instruction. L'année finie, je pris le premier train pour Lyon, mais je m'arrêtai à Eisenach pour saluer le berceau de la Réforme.

A la rentrée de 1869 j'étais encore étudiant, mais à la faculté de droit de Paris. J'y ai fait ce qu'on y faisait alors, assez peu de chose, consacrant mes loisirs à l'Économie politique et à des essais littéraires.

C'est ainsi que pour moi, passa l'année. En juillet 1870 la guerre était déclarée.

Un jour d'août j'étais à ma table de travail, quand j'entendis sous ma fenêtre le bruit sourd d'une foule en marche. Immédiatement je descendis et me mêlai aux manifestants. On se rappelle qu'au début de la guerre de 1870 l'opinion publique, si nerveuse, était périodiquement secouée par des

nouvelles habilement propagées par nos ennemis, nouvelles de victoires imaginaires bientôt démenties par l'annonce de revers trop réels ; ce jour-là le télégraphe annonçait une défaite des Prussiens, une déroute, une hécatombe. On avait vu défiler les cercueils richement décorés de plusieurs généraux, du prince Frédéric Charles, à moins que ce ne fût le Kronprinz lui-même. Tout Paris était debout ; en un instant, les fenêtres des boulevards avaient été pavoisées et la foule dévalait place Vendôme, venant de tous les quartiers aux nouvelles.

Emile Ollivier que l'on réclamait à grands cris parut au balcon du Ministère. Il n'avait pas ce maintien solennel, cette allure inspirée que je lui avais vus souvent à la tribune du Corps législatif. En quelques phrases sonores mais embarrassées, il déclara qu'il ne savait rien. Ce fut une stupeur, puis des cris de rage. On retourna aux boulevards, on monta dans les maisons à tous les étages pour arracher les drapeaux. La foule décontenancée se retira morne et triste.

Le soir même, sous cette impression pénible, je partis pour Lyon. Deux jours après j'étais engagé dans la mobile du Rhône.

LE SIÈGE DE BELFORT

Ce n'était pas une fameuse troupe que la mobile à ce moment-là.

Nos officiers étaient, certes, des jeunes gens bien élevés, sélectionnés par la Préfecture dans l'aristocratie de la soie, mais ils n'avaient aucune instruction militaire et n'exerçaient aucun ascendant sur leurs hommes. La troupe recrutée surtout dans les faubourgs de Lyon, (ma compagnie en particulier sortait des bas-fonds de la Guillotière),

n'avait ni esprit de corps ni cohésion. C'étaient même des antimilitaristes pour la plupart. La chose existait déjà, sinon le mot. Equipés à la diable, à peine vêtus, nous manœuvrions avec des piques de bois, en attendant de recevoir des fusils, et nos chefs avaient bien de la peine à nous retenir au camp, Sathonay n'étant qu'à 5 kilomètres de la Croix Rousse. Il arriva ce à quoi il fallait s'attendre. Le 5 septembre, au matin, nous étions alignés sur le front de bandière quand la nouvelle des événements de Paris se répand comme une traînée de poudre. A l'instant, les képis volent en l'air, la révolte éclate ; on crie, on bafoue les officiers et on se donne congé jusqu'au lendemain. C'était une gaminerie stupide qui faisait écho aux rodomontades tragi-comiques de la commune de Lyon. Je rappelle à ceux qui l'ont oublié que la seconde ville de France se débattait alors dans un gâchis invraisemblable. Il y avait deux autorités en face l'une de l'autre : D'une part le comité de Salut Public qui se livrait à toutes les excentricités, même celle de verser le sang, à l'occasion. C'est lui qui tenait la ville. Il siégeait à l'hôtel de ville et gardait à vue dans un entresol obscur du Palais le préfet, Challemel-Lacour. D'autre part, ce préfet, décoré par Gambetta de l'épithète de « vigoureux républicain », et du titre de commissaire extraordinaire de la République, auquel on avait, par grâce, laissé autorité sur le département du Rhône, mais qu'on tolérait simplement comme délégué du Gouvernement de Paris auprès du Gouvernement de Lyon.

Dans ces circonstances, inquiet de l'attitude de mes camarades, il me vint une idée, mais tellement osée, que je ne voulus la communiquer à personne : C'était d'aller trouver Challemel. Je savais qu'il fallait pour cela franchir un poste de francs-tireurs qui n'étaient pas là pour rendre

les honneurs, mais pour intercepter tout contact entre le préfet et les bourgeois lyonnais. Heureusement, ma vareuse de simple moblot et ma mine juvénile n'éveillèrent pas la méfiance. La porte s'ouvrit et je me trouvai en face du Commissaire extraordinaire dans son réduit. Quelques mots pour lui exposer les faits, pour répondre aux récriminations par lesquelles il m'avait accueilli et je conclus à peu près ainsi : « Ce sont des fous dont vous ne tirerez rien ici. Ils sont intoxiqués par l'atmosphère environnante, il faut les changer d'air. A votre place je les enverrais à la frontière. » Le préfet hochait la tête sans répondre, mais quand il me congédia ce fut avec une bonne poignée de mains. Deux jours après le camp de Sathonay était en fête. On avait reçu l'ordre de s'embarquer pour Belfort, et l'on partait en chantant.

Challemel savait aussi bien que moi que le Français est né soldat. C'est un phénomène ethnique. C'est dans le sang¹. Je l'ai souvent vérifié. Voilà Mettray, que je connais bien, c'est une colonie de réforme pour de jeunes dévoyés, qui pour la plupart ont eu à faire avec la justice. On vous y montrera une longue liste de croix d'honneur et de médailles militaires gagnées sur le front. J'ai été commissaire aux effectifs et j'ai connu toutes les ruses, toute l'ingéniosité qu'il fallait déployer pour dépister les embusqués ; mais quand ils se voyaient pris, que les ponts étaient coupés, ils partaient crânement et plus d'un de ces lâches, gagnés par la furie française, trouvait le moyen de mourir en beauté. A chaque séance du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur passent sous nos yeux les dossiers de

1. Duclos disait que notre pays est le seul où les mœurs peuvent se dépraver sans que le courage s'altère.

légionnaires qui ont gravement failli à l'honneur. Mais si en regard de ces défaillances nous consultons leurs états de services, nous trouvons souvent des traits d'héroïsme qui forcent l'admiration.

De ces contrastes je donnerai encore un exemple. C'est le cas d'un étudiant studieux, de vie presque austère, qui avait collectionné tous les diplômes, licences és-lettres, és-sciences et en droit ; internat des hôpitaux de Paris, etc. Il avait même trouvé le temps d'apprendre un métier manuel ; il reliait lui-même sa bibliothèque. Il serait peut-être devenu un savant, mais sûrement il n'avait pas la vocation des armes. J'hésite à le dire, car c'était mon fils, mon seul fils. En 1914, à la mobilisation, il endosse la vareuse des « diables bleus » et l'uniforme en fait un autre homme. De ce jour, il fit l'admiration de ses camarades pour son insouciance du danger, son assurance devant les balles. Ses chefs m'ont raconté de lui plus d'un trait de folle intrépidité. Fait trois fois prisonnier, il s'était échappé deux fois ; à la troisième, il aurait encore pu éviter la mort, mais le devoir parlait, il se sacrifia. C'était un Français. Qui n'a dit après Verdun : « Le troupier français est le premier du monde. »

Pour en revenir à Belfort, le charme ne tarda pas à opérer sur cette troupe indocile. Il y eut dans le début quelques actes d'indiscipline. Des balles furent tirées au travers de la tente du colonel, mais Denfert eut tôt fait de couper court à ces incartades.

C'est en effet au colonel Denfert-Rochereau, chef du génie de la place, qu'en raison de son ancienneté avait été dévolu le commandement supérieur de la défense. Ce n'était pas un militaire à panache mais un homme de sens rassis aussi tenace, aussi avisé, que ferme et courageux. On se

rappelle sa fière réponse à un ultimatum insolent du général Treskow, qui lui promettait, s'il hésitait à capituler sur-le-champ, de l'écraser sous ses obus :

« Général, je ne me fais aucune illusion sur la sanction que vous saurez donner à vos menaces, mais je connais l'étendue de mes devoirs envers la France et je vous attends ».

Le commandant supérieur,
DENFERT.

Au mois d'octobre l'investissement n'était pas complet ; tout au plus des partis de fourrageurs ennemis apparaissaient de temps en temps autour de la place. Denfert profita de ce répit pour se faire notre instructeur, nous aguerrir graduellement par un entraînement méthodique, nous soumettre à l'apprentissage des fatigues et du danger. Ainsi il donnait un aliment à notre exubérance, et il imposait une diversion aux idées subversives. Pour contrarier les mouvements de l'ennemi on nous lâchait par détachements dans la campagne ; par des marches et contre-marches, nous prenions contact avec les Allemands. A ce régime l'esprit militaire s'éveillait, le moral des hommes s'affermissait. L'objet d'une instruction bien conçue, est de développer chez le soldat l'esprit d'abnégation et de sacrifice. C'est affaire de temps et l'affaire du chef ; à la rigueur un bon chef peut faire doubler l'étape. C'est ce qu'on a vu à Belfort ; c'est la leçon qu'on peut retenir à l'honneur du commandant de la défense.

Denfert avait 8.000 hommes sous ses ordres : 5.000 hommes d'origine diverse, précipitamment jetés dans la place et 3.000 mobiles lyonnais, en face de 40.000 Prussiens pourvus d'artillerie lourde.

Nos fortifications dataient de Vauban, sans forts déta-

chés. Mais je ne fais pas l'historique du siège. Je suis comme Fabrice à Waterloo, je n'ai vu qu'un coin de la bataille. Je ne veux parler que de ce que j'ai vu. Dès notre arrivée on nous fit coucher sous la tente. Ma compagnie était chargée de mettre en état de défense la position des hautes Perches, en avant de la citadelle dénommée le Château. Là, nous remuâmes pas mal de terre mais j'ajoute avec orgueil que notre ouvrage était important et qu'il tint jusqu'au bout, jusqu'à quelques heures avant la notification de l'armistice. Les autres forts, improvisés comme celui-ci, sombrèrent plus rapidement. Lors de l'investissement on nous confia des grand'gardes dans les bois et dans la plaine, et je me rappelle la sensation nouvelle pour un bleu comme moi, d'être isolé, perdu dans la neige, de craindre à tous instants de se laisser surprendre, de passer les nuits à scruter les ténèbres, l'oreille tendue aux bruissements des branches, à tous les échos de la solitude.

Le 4 décembre le bombardement commença. On s'y attendait. On n'en fut pas moins surpris, militaires et civils. Ceux-ci s'entassèrent dans les caves de l'église où régna pendant deux mois et demi une promiscuité des sexes, une saleté, une puanteur que l'on se figure. A l'exception des artilleurs qui ne pouvaient quitter leurs pièces, le reste de la garnison s'abrita comme elle put, dans les casemates ou dans les casernes. Denfert, indifférent au renom de foudre de guerre, mais qui craignait l'aventure de son camarade de Neuf-Brisach (la mort de ce malheureux qui s'était trop exposé avait été immédiatement suivie de la capitulation), Denfert s'était ménagé un réduit dans l'épaisseur de la porte d'Huningue. La seule diversion à cette réclusion sans charmes était, pour les insoucians ou ceux qui s'étaient blasés sur le danger, d'aller voir voler les éclats de tuile et

la descente des toits dans la rue. Au début, le feu de l'ennemi fit peu de victimes. C'était les vitres qui pâtissaient, et le spectacle en valait la peine. Mais on se lasse de tout et j'avais soif de grand air : aussi quand ma compagnie fut désignée pour aller occuper un village voisin, il me sembla que je recouvrais la liberté. Là, crainte de marmitage, car il nous arrivait à tout moment de ces gros obus dits « enfants de troupe » (heureusement ils se faisaient précéder par le ronflement de leur sillage dans les airs), nous ne restions pas en place. Poussant des pointes à droite et à gauche, un jour au petit Salberg où nous surprîmes une grand'garde ennemie enfouie dans la neige, une autre fois à Cravanches où nous tombâmes malheureusement sur un nid de mitrailleuses, ailleurs encore.

Un jour vint où les batteries prussiennes resserrèrent l'encerclement. Denfert voulut tenter de le percer. A cet effet il fit annoncer la formation d'un petit corps de volontaires à prendre dans toutes les unités de la garnison ; 150 hommes environ se présentèrent et comme il n'y avait pas dans cette formation d'emploi de sergent-major disponible je dus rendre mes galons, comptant les reprendre un jour. L'objectif de l'attaque était le village de Bavillers à 4 kilomètres sur la route de Montbéliard, derrière lequel étaient terrées les puissantes batteries d'Essert dont la place avait le plus à souffrir.

Le 13 décembre au matin, par un froid de 15° au-dessous de zéro, nous partons à travers un brouillard épais qui favorisait notre marche. Il y avait pour atteindre Bavillers à traverser d'abord un bois puis une longue prairie. Nous aurions dû arriver sans encombre jusqu'au pied du village, grâce à la brume, si notre capitaine, dont la bravoure était aveugle et la tactique peu clairvoyante n'avait commis

l'imprudence de donner l'éveil à l'ennemi par des exhortations à pleine voix dont nous ne sentions nul besoin. Naturellement les balles arrivèrent à la volée, mais nous étions en tirailleurs au pas de course et elles ne nous firent pas grand mal. Au bas de la colline un épaulement en pierres sèches nous arrête ; nous nous couchons dans le fossé pour reprendre haleine, d'autant que les projectiles labouraient la crête du mur. Au bout d'un instant, l'un de nous, surnommé Tête en bois, qui avait bu probablement, saute par-dessus le mur, par inconscience du danger, et se mit à gravir la pente ; je le vis perdu ; et sans bien réfléchir je me précipitai à son secours en criant : « En avant ! » Mes camarades suivirent. Ce fut une mêlée furieuse mais courte : les Prussiens se débandèrent et regagnèrent le sommet de la côte, comme des lapins. Les détails du combat m'échappent. Ce que je me rappelle c'est un grand diable qui venait à moi, sa baïonnette en avant, mais qui au moment de m'embrocher, s'effondra comme une masse ; une balle partie derrière moi lui était entrée entre les deux yeux.

Le tout avait bien duré dix minutes et nous étions maîtres de Bavillers. Alors avec l'insouciance de la jeunesse on s'éparpille, on s'égaille ; les uns fouillent les maisons pour cueillir des prisonniers, d'autres plus simplement s'attablent dans les cabarets. Le capitaine dans un coin ne s'occupait de rien. Les autres officiers n'étaient pas venus. Je pensais qu'en ma qualité d'ex-sergent-major je devais les remplacer et j'allais de droite et de gauche voir ce qui se passait. Au détour d'une rue je me trouve nez à nez avec un uhlan monté sur une bête superbe. En un tour de main, il l'enlève, tourne bride et pique des deux. Je l'avais bien en joue mais mon chassepot était vide, et avant que

je le recharge l'autre avait disparu. La présence inopinée d'un éclaireur en ce lieu et à cette heure me parut significative. Evidemment l'ennemi avait fui mais pas bien loin. Qui sait s'il n'allait pas revenir. Il fallait reconnaître les environs. J'allais donc assez inquiet, sur la route qui contourne le village du côté d'Essert, quand en contre-passant un chemin rural qui débouchait là je fus tout surpris d'apercevoir à quarante pas dans la brume un gros de Prussiens marchant baissés, sur leurs mollets, pour n'être pas aperçus par-dessus le petit mur du chemin. La même idée leur vint à eux et à moi en même temps. Une salve de leur part, un coup de feu de la mienne ; nous récidivons deux fois, trois fois, sans dommage pour moi. C'eût été un de ces duels où les balles sont échangées sans résultat, si moi, du moins, je n'avais tapé dans le tas. Je criais comme un possédé, pour leur faire croire que j'avais ma compagnie derrière moi. Ils n'insistèrent pas, firent demi-tour, et disparurent dans le brouillard. Je ne songeai pas un instant à les poursuivre.

L'alerte passée, c'était le cas où jamais de continuer mon chemin. Plus loin la route était bordée d'une haie épaisse, je la longeais quand j'entends un bruissement dans les feuilles. Je mets en joue dans la direction et j'avais le doigt sur la gâchette quand une balle m'arrive en sens inverse tout le long de mon fusil, jusqu'au nœud de ma cravate qu'elle transperce ; heureusement elle dévie sur la clavicule et ressort derrière l'épaule. Mon bras droit était paralysé ; avec l'autre je replace mon fusil sur la nuque, puis je fais demi-tour et repars au pas d'exercice, car il s'agissait de ne pas laisser soupçonner à mon agresseur que j'étais sans défense. Soit que les branches lui aient dérobé ma vue, soit pour tout autre motif, il ne me rejoignit pas et garda l'incognito.

De retour au village, je rendis compte de mes constatations au capitaine, en lui suggérant de demander de prompts renforts, et en attendant de se tenir sur ses gardes. Puis j'allai trouver l'aide-major qui m'envoya à l'hôpital.

J'ai appris le lendemain que mon avertissement avait été négligé. Le soir les Prussiens étaient revenus en forces, et n'avaient pas eu de peine à écraser notre petite troupe dont les débris rentrèrent en désordre dans la place.

Bavillers fut perdu et le haut commandement renonça à le reprendre. Cette première tentative pour éteindre le feu d'Essert fut aussi la dernière.

Le quartier de l'Espérance siège de l'intendance et des magasins était un quadrilatère adossé au rempart avec une grande cour au milieu. On avait hâtivement aménagé un des bâtiments à destination d'hôpital, on l'avait blindé à l'épreuve de la bombe. J'occupais un lit d'angle dans une salle obscure, mais je ne souffrais pas beaucoup, et j'avais des visites pour me distraire. L'affaire de Bavillers, la première sérieuse, avait fait du bruit dans Landerneau, ce qui devait me valoir par la suite un nom de rue dans un faubourg de Belfort ; les récits de mes camarades m'avaient fait une sorte de notoriété. Les officiers m'apportaient cigares et friandises. C'est ainsi que je fis la connaissance du préfet. Grosjean était un ancien camarade de M. de Freycinet, qui avait organisé la télégraphie militaire pendant la campagne d'Italie. Rentré dans le civil il avait monté une usine à Guebwillers, son pays. Gambetta l'avait appelé à la préfecture du Haut-Rhin et l'invasion l'avait refoulé sur Belfort. C'était un homme de valeur, très sympathique, avec lequel j'ai été très lié par la suite. Cette entrevue à mon chevet m'avait laissé un agréable souvenir. Pour la Noël nous eûmes sur nos lits un petit gala, mais après, la fièvre

me prit, intense. Le carabin de première année qui avait fait mon premier pansement n'y entendait probablement pas grand chose. Un gros dépôt s'était formé dans mon épaule et l'on dut débrider l'abcès. Par manière de plaisanterie le médecin principal qui me soignait trouvait la plaie fort « élégante ». Ce qui me le fit prendre en grippe, d'autant que je le jugeai bien imprudent en lui voyant panser les plaies vives (il y avait dans la salle des gens sains comme moi, mais il y avait aussi des sangs viciés et des contagieux) avec le même bol de vin aromatique et la même éponge. Mes camarades de salle mouraient comme des mouches, car la petite vérole noire qui décimait les Prussiens faisait aussi chez nous des victimes. Or je me tenais pas à mourir de la pourriture d'hôpital plus sûrement que de ma blessure.

Je demandai délibérément mon exeat, ce qui mit le susdit major en colère, mais ce qu'il n'osa pas me refuser. et je me réfugiai au Dépôt des convalescents, c'est-à-dire presque en plein air, puisqu'un jour un obus entra par la fenêtre et, sans éclater, nous couvrit de gravats ; au bout d'un mois je finis par guérir. Dès que je pus tenir un fusil j'allai retrouver mon ancienne compagnie à laquelle on avait assigné un poste en dehors des remparts, sous le canon de notre fort de Bellevue. C'est ce qu'on appelait et qu'on appelle encore la ferme Sibre, car elle a été reconstruite. Elle était alors en poussière, ayant reçu déjà plus de 90 obus. On avait dû creuser au devant, des tranchées. En face de nous, celle des Prussiens était établie à 25 mètres dans le cimetière des juifs. On tirait toute la journée, mais, la nuit venue, on voisinait ; on échangeait, suivant les besoins et les ressources, tabac et victuailles ; car il n'y avait à Belfort ni pain ni viande, mais du lard et du riz à profusion,

le vin à discrétion. Cette situation traîna en longueur jusqu'au 12 février 1871. Ce jour-là, par malheur, le fort des hautes Perches fut pris. J'ai dit que ç'avait été notre ouvrage. Dès lors la situation de Belfort devenait intenable car cette position dominait la place et le bombardement plongeant allait prendre une nouvelle efficacité. Le haut commandement décida une sortie. Nous étions alertés pour le lendemain matin, quand, dans la nuit, un télégramme du Gouvernement fut transmis par les Prussiens. L'armistice qui était en vigueur pour toute la France sauf l'armée de l'Est, oubliée par Jules Favre, était enfin étendu à Belfort. On juge que ce fut une allégresse générale à laquelle les civils prirent une large part. On les voyait sortir de leurs tanières, hâves, verdîs comme des spectres, les vêtements souillés, mais ragailardis, et se livrant à une joie bruyante.

D'après la convention passée entre M. Thiers et l'État-Major allemand, nous devions remettre provisoirement la place à l'ennemi, mais nous obtenions les honneurs de la guerre et en effet le jour même nous défilions par la porte de France entre une double haie de Prussiens qui présentaient les armes, drapeau au vent, clairons en tête. Qu'on se reporte à la toile d'Ed. Detaille, *La sortie d'Huningue*. Costumes à part, c'en était l'exacte reproduction.

Si l'on trouve que je me suis étendu un peu longuement sur cet épisode de ma jeunesse, c'est d'abord parce que le souvenir m'en est resté plus présent que d'autres. C'est aussi parce que le siège de Belfort a fait figure dans la guerre de 1870, où nos succès militaires se comptent. Denfert nous a conservé un lambeau de l'Alsace. Grâce à lui au travers de la fameuse trouée les Allemands se sont heurtés en 1914 à une citadelle qui aurait été longue à prendre. Sait-on comment il en fut récompensé ? Ce chef victorieux, à qui

Rome eût décerné le triomphe, se vit offrir, à la paix, un poste de chef du génie en Corse. Il partit en retraite sans un mot de plainte. Si l'on peut comparer les petites choses aux grandes... je fus plus favorisé. Je rapportais de la campagne la médaille militaire, la seule décoration qui ait compté pour moi.

Nous, Lyonnais, nous n'avions plus qu'une idée : revoir nos parents ; mais Lyon était de nouveau en pleine effervescence. Le Comité central avait repris du poil de la bête et nos chefs ne voulaient pas nous jeter dans les barricades. Alors commença pour nous une longue randonnée, à pied, par étapes, à travers la Franche-Comté et le Bugey. Les postes prussiens nous rendaient les honneurs, mais nous assistions parfois à des scènes de réquisition qui nous mettaient la mort dans l'âme. Impossible de prendre la défense de ces malheureux paysans. Nous nous arrêtâmes pour cantonner dans le Graisivaudan, cette belle vallée que les premiers bourgeons du printemps mettaient en fête. Il faut dire que nous avions la joie dans le cœur. C'est là qu'au bout de trois semaines nous apprîmes que l'insurrection lyonnaise mollissait ; pour hâter le dénouement autant que pour satisfaire notre impatience, nos chefs consentirent alors à nous lâcher.

Un beau dimanche déboucha au son des fanfares, du pont de la Guillotière où le sang venait de couler, la colonne des mobiles du Rhône qui pour la circonstance avait pris l'allure la plus martiale que je lui ai jamais vue, et la foule lyonnaise, où l'on ne distinguait plus bourgeois ou insurgés, amis ou adversaires, se jetait frénétiquement dans nos bras. Ce fut une belle journée de concorde civique. Le soir, la batterie de canons qui gardait l'hôtel de ville, patrouilles et barricades, tout avait disparu.

LE BARREAU LYONNAIS

Je finis mon droit et j'entrai au barreau de Lyon : je passe ces années de stage, car je serais fort en peine d'y glaner rien de notable ; je ne me sentais pas de vocation prononcée pour la carrière que mes parents m'avaient donnée. Il fallut le déchaînement des passions politiques pour éveiller mon intérêt. Je parle de la période électorale consécutive au 16 mai. Gambetta avait lancé de Lille le fameux : « Se soumettre ou se démettre », qui avait mis le feu aux poudres. Le Comité des Jurisconsultes lyonnais dans lequel j'entrai s'était donné pour tâche de signaler à l'indignation publique tous les abus de pouvoirs, toutes les fantaisies extra-légales que se permettaient les préfets. Nous avons pris le rôle de redresseurs de torts. Nous enquêtions sur toutes les plaintes qui nous parvenaient, en grand nombre ; à bureau ouvert nous donnions des consultations juridiques, et quand Fourton commit l'imprudence de lancer contre la Chambre dissoute des appréciations dépourvues d'aménité les 363 trouvèrent piquant de l'assigner en dommages-intérêts devant la justice. Ce fut le Comité qui procura les avocats.

Mais puisque je tire de l'oubli où il est tombé ce comité éphémère, disons quels en furent les chefs et les animateurs. C'était d'abord Le Royer, un avocat genevois qui était venu prendre la première place au barreau de Lyon. Depuis la République il avait été procureur général à la Cour de Lyon, puis député à l'assemblée nationale. Au point de vue de l'âge il était déjà sur le retour mais quel charmant vieillard malicieux et fin, d'une gaieté de bonne compagnie. Il fut plus tard Président du Sénat et le serait resté jusqu'à

sa mort si des chagrins intimes ne l'avaient décidé à la retraite.

Il y avait encore Millaud, Varambon, autres magistrats du 4 septembre, également avocats, tous deux, 363. Ils sont devenus mes amis plus ou moins intimes, mais celui vers lequel je me sentais le plus attiré c'était Andrieux. Toujours maître de sa parole élégante, il avait un talent original. C'était aussi un brillant causeur qui avait fait des ravages dans la haute société féminine, si rigide, de réputation. Tête expressive, encadrée d'une chevelure au vent, et d'une barbe dont les pointes blanchissaient malgré sa jeunesse. Il avait la démarche balancée, onduleuse ; on l'appelait au barreau « l'anguille en voyage ». Ce qui m'avait séduit chez lui c'était sa bravoure. Procureur de la République à Lyon au 4 septembre il avait tenu l'émeute en respect, en risquant dix fois sa vie, comme ce jour où il avait été jeté dans une cave de la mairie de la Croix-Rousse, pendant qu'on rassemblait le peloton d'exécution. Mais il échappait toujours. Il bravait le comité central, d'autorité mettant en liberté préfets, généraux et magistrats de l'Empire, malgré des clameurs furibondes. Cela m'avait déterminé à lui offrir mes services comme secrétaire lorsque en 1876 il avait constitué son cabinet d'avocat.

J'eus occasion à ce titre d'organiser la réception qu'Andrieux offrait à Gambetta alors en tournée oratoire.

A cette réunion assez nombreuse, Gambetta qui était en verve faisait résonner tous les échos de la salle ; les convives étaient sous le charme et le banquet des plus animés. On vidait encore des coupes de champagne à 6 heures du matin.

Quelques heures plus tard, j'attendais mon patron dans son cabinet, car je voulais lui rappeler que la Cour d'Assises

ouvrait ses portes à 9 h. 1/2 et qu'il y avait à plaider un procès de presse. Il part en coup de vent, arrive et plaide avec sa verve et son succès ordinaires. Il n'avait pas ouvert son dossier. Il n'avait connu l'inculpation et l'article poursuivi que par les extraits que l'avocat général en avait lus. Il se faisait un jeu d'improviser. C'était sa coquetterie. Il en avait d'autres. Andrieux a connu plus d'un avatar. Magistrat, préfet de police, ambassadeur, gambettiste, antigambettiste, que n'a-t-il été ? Il ne lui a manqué, et de peu, que d'être dictateur. Je songe à la nuit historique de 1837.

Il nous a conté tout cela dans ses *Mémoires*, pleins d'humour. Je lui reste fidèle, malgré tout, plus constant qu'il ne l'a été envers un ami puissant, car il n'a jamais été docile.

Je n'ai pas à craindre de m'en repentir. Il a fêté ses 86 ans. Comme moi il est au port, à l'abri des sautes de vent.

Au 20 décembre 1877, le 16 mai avait vécu. Les sous-préfets et les préfets de Fourton mordaient la poussière. Une hécatombe ! et une grande promotion se préparait au ministère de l'Intérieur. L'instabilité des fonctions publiques a toujours été un mal chronique. Cela me suggéra l'idée d'une fugue : endosser l'habit brodé, ceindre l'épée incrustée d'argent, l'espace de quelques semaines. Je promis un prompt retour à mes parents et je pris pour Paris le train du soir. Le lendemain, on pouvait me voir en posture de candidat dans l'antichambre ministérielle. J'attendais mon tour, quand je vois entrer Denfert, alors député qui vient droit à moi et s'informe obligeamment de ce que je fais là. Il franchit ensuite le seuil ministériel en me disant qu'il se chargeait de mon affaire, et quelques instants après il me glissait à l'oreille que c'était chose faite. Je fus surpris de sa démarche, car j'étais persuadé que l'ancien gouverneur

de Belfort me gardait rancune. Je ne lui avais parlé qu'une fois, c'était avant Bavillers, et son accueil avait été plus que froid. Voici pourquoi :

Un jour le préfet Grosjean avait été prévenu que sa vieille mère ne se tenant plus d'inquiétude à son sujet allait tenter de se faufiler dans les lignes d'investissement et attendait tout près, dans le village de Sevenans, qu'elle en trouvât le moyen. Grosjean voyant dans cette folle entreprise un danger réel pour une femme déjà âgée et en tout cas un échec certain, chercha hâtivement dans la garnison un homme de bonne volonté pour porter un message à sa mère ; je me procurai un déguisement, un accoutrement de marchand forain et j'allai à la place demander une permission de huit jours. J'ignorais alors que Denfert était en mauvais termes avec le préfet. Il me manifesta une vive humeur, et me prévint que si je sortais des lignes, ce serait à mes risques et périls et qu'en attendant il allait me faire porter déserteur. Bien entendu j'en restai là de mon dessein, mais j'ai conclu de cette démarche au ministère que s'il m'avait brutalement détourné de mon projet c'était uniquement par intérêt pour moi. C'était un père de famille pour ses soldats.

III

LE TOUR DE FRANCE

Dès que l'*Officiel* eut parlé, le 30 décembre 1877, je pris le train pour Moulins, car j'étais désigné pour la sous-préfecture de Lapalisse. A l'arrivée, 3 heures du matin, les rues étaient ouatées de neige, les vieux ormeaux du boulevard Lavieuville ployaient sous le verglas. Je finis la nuit n'importe où et le lendemain je me présentai au préfet. Je mentirais si je n'avouais que j'étais fort intimidé. Heureusement le comte Olivier d'Ormesson, gentilhomme républicain, me mit bientôt à mon aise, car il revêtait d'une allure cordiale ses grandes manières. Vif, primesautier, il avait d'autant plus de mérite à déployer une activité, même de surface, qu'il était de santé délicate, comme il arrive parfois dans les vieilles familles. Il avait épousé une nièce du vicomte de la Guéronnière, ce familier des Tuileries, homme de main de l'Empereur, le confident de la grande pensée du règne, le publiciste élégant qui dans des brochures célèbres révélait au gros public tout ce qu'il en devait savoir. Comment avec ces ancêtres qui dataient de Louis XIV et ces alliances, d'Ormesson faisait-il figure de bon républicain ? C'était le secret de son éclectisme. Il y avait chez lui du dilettante.

Je n'ai jamais eu qu'à me louer de l'exquise urbanité des d'Ormesson et de leur cordialité à mon égard. Nos rela-

tions se sont continuées pendant toute la carrière qu'ils firent dans la diplomatie, où il a occupé des postes importants. Je rencontre encore avec plaisir l'un de ses fils, publiciste de talent, sur lequel ces pérégrinations à travers l'Europe ont laissé trace. Il est doté d'un prénom moscovite.

Le sous-préfet de Montluçon était un type à part. D'une famille de savants, neveu d'un grand homme, il avait l'instinct bohème, mais sa bonne éducation le retenait sur la pente. Apprenti architecte, de son stage à l'École des Beaux-Arts il avait surtout retenu des charges d'atelier d'une fantaisie désopilante. Il fallait l'entendre dans nos soirées à la Préfecture, quand il tenait le piano. C'étaient les intonations de Baron. Il était impayable. Au demeurant excellent camarade.

Ce qui l'intéressait dans son arrondissement c'était la fréquentation assidue d'une haute et honnête dame, qui de fondation servait d'Egérie à tous les sous-préfets qui se succédaient à Montluçon. Ce brave garçon souffrait d'une impécuniosité chronique. Que de fois, quand je faisais les cent pas dans la grande allée du vieux parc, pendant la saison de Vichy, l'ai-je vu sortir tout échauffé de la salle de jeu et m'aborder toujours de même : « Je suis ratissé, mon vieux ; dis, prête-moi cent sous. » Paix à sa cendre ! Il nous a bien fait rire.

Le chef de cabinet, c'était Grosclaude. Celui-là non plus, n'engendrait pas la mélancolie. L'aimable homme ! Tout Paris connaît cet esprit original, qui rappelle Rochefort, sauf que l'égratignure ne fait qu'effleurer la peau. Il est encore le boute-en-train, avec Forain, Barthou, etc., d'un de ces déjeuners d'amis comme il n'en reste plus guère. Dans ce temps-là il avait la fougue de la vingtième année.

Je ne parle pas de mon collègue de Gannat, en qui nous

ne voyions pas l'un des nôtres. C'était un méridional encombrant qui avait dû à des camaraderies de café de forcer la porte de l'administration préfectorale où il était dépaycé. Quelques-uns de nos collègues dans cette grande promotion de 200 sous-préfets dont j'ai fait partie avaient bénéficié de la hâte avec laquelle le ministre avait dû improviser son mouvement. Ils furent promptement éliminés. Ce qui en surnagea assura pendant des années le recrutement du personnel des postes élevés. Quelques-uns atteignirent les sommets de la hiérarchie. Voici ceux avec lesquels je me suis le plus lié :

La brillante carrière de Bourgeois est connue de tous. Son caractère l'est moins. Je l'avais connu sous l'Empire dans les rédactions de ces petits journaux éphémères dont le sort dépendait de tous les caprices du régime. C'était alors un bon camarade. Puis le vent souffla dans ses voiles et c'est une épreuve pour les mieux trempés. Quand nous nous sommes rencontrés depuis, son accueil n'a pas toujours été aussi chaud. Le baromètre de son humeur oscillait avec les circonstances. D'autres que moi ont pu constater ces intermittences. Mais je m'empresse d'ajouter qu'il n'avait pas seulement l'abord sympathique. Il ne possédait pas seulement le charme le plus séduisant. Il avait la bonne et large poignée de mains. Comment croire que tant de cordialité pût être éphémère ? Jamais homme n'eut plus d'amis sincères et dévoués sans distinction de sexe ou d'âge. Il avait peuplé de ses créatures les postes les plus divers en France et à l'étranger. J'en ai retrouvé dans mes voyages, depuis la Finlande jusqu'en Afrique.

Ce qui, par exemple, pourra étonner ceux qui ne savent pas ce qu'on gagne à un travail persévérant, c'est que Bourgeois n'a pas toujours été le merveilleux orateur que nous

avons admiré. Ses débuts au Conseil municipal comme secrétaire général de la Seine et ensuite comme préfet de police n'ont pas laissé de souvenir. C'est progressivement qu'il a acquis sa maîtrise, mais dans un genre où Jules Simon à excellé, il l'a certainement égalé en onction, en force persuasive. J'ai applaudi à son attitude hautement louable pendant la guerre. Il a secoué une torpeur qui affligeait ses amis pour prendre une part active à l'organisation de la défense. Ce fut un bon mouvement dont il faut lui tenir compte.

J'ai beaucoup à dire de Levaillant, mais j'en trouverai l'occasion plus loin.

Quant à Bailly, mon contemporain, c'est un de mes amis les plus chers, tant j'ai d'estime pour son caractère. Il n'a jamais recherché le succès ; il a suivi la route droite ; on l'appréciait au Conseil d'État. Les tracasseries, les déboires que lui infligea le « régime abject » lui firent prendre une retraite prématurée. Je l'ai regretté pour lui et pour le Conseil.

Alapetite est de la même trempe. Après avoir marqué sa place dans l'administration préfectorale, il fut promu à la résidence de Tunis où même après Paul Cambon il restait beaucoup à faire. La Tunisie a prospéré sous son proconsulat. La tranquillité n'y a été troublée ni par les indigènes ni par les remuantes nationalités qui y menacent notre influence. Il fut heureux, notamment en cela que le Gouvernement n'a pas entravé ses initiatives.

La carrière d'Hendlé et de Cohn se résume d'un mot. Ce furent de grands préfets. Le premier est resté 15 ans dans la Seine-Inférieure. Ce département était sa chose. Il y était incrusté. L'autre aussi avait des dons remarquables, et notamment cette particularité d'une ressemblance phy-

sique étonnante avec Jules Simon. Il n'en a pas fallu davantage à des esprits superficiels pour y voir une filiation d'autant plus invraisemblable qu'elle eût été naturelle.

Je serais bien ingrat si dans cette élite de ma promotion je ne faisais une place à l'homme qui fut pendant vingt ans mon collaborateur le plus proche, l'ami le plus fidèle et le plus dévoué, M. Laurent. Je l'avais trouvé installé déjà au secrétariat général de la Préfecture de police quand j'y suis arrivé. Je l'y ai laissé quand j'en suis parti et pendant tout ce temps, avec une activité inlassable, il a dirigé la police administrative dans son allure générale comme dans les plus minces détails. Il s'était fait un fief de la police de banlieue. Il assistait à toutes les séances du Conseil municipal et m'y suppléait à l'occasion. Mais ce dont je lui savais le plus gré c'est de son impartialité rigoureuse dans les questions de personnel, de son respect des traditions et des droits acquis, de sa conscience professionnelle, qualités rares reconnues de tous mes subordonnés qui se sont toujours inclinés devant ses décisions.

Chez moi le personnel ne demandait pas de statut, car, grâce à Laurent, le favoritisme n'y avait pas pénétré. Les parlementaires étaient consignés à sa porte comme à la mienne, et quand un jour un petit groupe de gardiens de la paix eut des velléités d'indépendance, il me suffit de prononcer sur l'heure 37 révocations, irrévocables bien entendu, pour que tout rentrât dans l'ordre.

Laurent remplissait modestement sa tâche depuis 23 ans quand un jour dans des circonstances tragiques on dut appeler fail à son dévouement. La préfecture était vacante. Mon successeur s'était déclaré malade ; or les Allemands étaient à nos portes. Tout le gouvernement prenait en hâte

le train pour Bordeaux. Le ministre de l'Intérieur remit à Laurent le sort de Paris par la portière du wagon.

Mais je m'aperçois que je tarde beaucoup à faire au lecteur les honneurs de ma sous-préfecture.

LA PALISSE

J'y arrivai sans m'annoncer. Ce n'était pas un eldorado : à 4 kilomètres de la gare 1.500 âmes agglomérées sur les bords d'un ruisseau, la Bèbre : une relai de poste qui a survécu aux diligences. Au centre du pays un hôtel ou mieux une auberge. J'y entrai prendre mon premier repas sur une table écartée. Puis je gravis la colline en contournant les soubassements du vieux château de La Palisse, une imposante façade récemment restaurée.

La sous-préfecture occupait avec l'église un des côtés du champ de foire. Cela avait dû être une grange ; et bien qu'aménagée ce n'était pas encore une habitation confortable, mais c'était propre et il y avait par derrière le classique jardin du curé.

Qu'avais-je à faire dans ce port de mer ? d'abord me documenter ; j'entrai donc dans le bureau du secrétaire, un septuagénaire voûté, un profil en casse-noisette, qui mériterait un croquis, et je le fis longuement causer. A la suite d'une agitation locale, c'était en 1858, dans le remous de l'attentat d'Orsini, la commission mixte de l'Allier avait décimé le parti républicain. Par fournées on avait expédié les condamnés à Lambessa. Mais ils en étaient revenus la rage au cœur. Le 16 mai avait rafraîchi ces souvenirs parce que mon prédécesseur avait eu la main rude. Comment endormir ces rancunes ? heureusement le député était homme à m'y aider plutôt. Le professeur Cornil était un

savant distingué dont un traité sur la tuberculose avait fait la réputation. C'était un collègue et un ami de mon frère.

Ce n'était pourtant pas à ces titres scientifiques qu'il devait son siège ; mais de Saint-Sébastien où suivant la légende il se reposait sous les orangers, Gambetta avait adressé à son ami Cornil cette lettre ouverte « à un Conseiller général » qui avait eu du retentissement et dont Cornil avait bénéficié.

A La Palisse même le conseil municipal était aux mains des royalistes. Mais je pensais trouver la campagne plus malléable, et je me mis à courir les communes, à conseiller les maires sur les affaires, ce qui était le meilleur moyen de les apprendre. Ils me rendirent mes visites et la glace fut rompue. Le vendredi, jour du marché, je faisais mettre au feu une gigantesque daube, des montagnes de carottes, sans parler d'autres victuailles, et dès 8 heures du matin, tout le jour, je tenais table ouverte où qui se présentait trouvait place. En quittant le forail, les maires entraient chez moi les sabots à la main, venaient me dire un petit bonjour et allaient s'asseoir à côté des autres. Je faisais concurrence à l'hôtel Sainte-Catherine et sauf l'hôtel tout le monde était enchanté. C'est un procédé bien simple, il est de ceux qui réussissent toujours. Je passe sur beaucoup d'incidents pour en venir à une épreuve sérieuse à laquelle je fus soumis.

La Chambre, comme en 1830, s'était mis en tête de faire le procès des ministres. Une commission nommée par elle allait parcourir la France et dresser le dossier du 16 mai.

Or dans mon arrondissement en particulier, pour les raisons que j'ai dites, les républicains se frottaient les mains et savouraient la vengeance prochaine. Moi aussi je me

préparai à recevoir la commission, mais avec moins d'enthousiasme. Heureusement au lieu du scandale que je craignais tout se passa en douceur.

Les commissaires étaient de bons vivants qui avaient eu surtout en vue un voyage triomphal et gratuit à travers la France ; pour qui la principale affaire était de bien déjeuner, et ensuite de bien dîner. Je m'ingéniai à les satisfaire et en même temps à leur faire entendre raison, et quand les plaintes et les dénonciations affluèrent, on les enregistra scrupuleusement, on les classa, et c'est tout ce qu'il en advint. Les impatients jetèrent les hauts cris, mais à la fin tout se calma. Il y a partout des gens de bon sens. Ceux-là me surent gré de n'avoir pas dramatisé la mise en scène. Le mauvais pas était franchi.

Il ne restait de fermentation qu'au Donjon, le canton où la répression de 1858 avait été la plus rigoureuse ; mais là pour seconder mon œuvre de pacification j'avais des amis, le conseiller général, le maire que je m'étais attachés par de petites attentions. Le premier, républicain de l'avant-veille, revenait d'exil, mais c'était la crème des hommes ; il répugnait aux basses vengeances, et comme le généreux usage qu'il faisait de sa fortune lui conférait l'affection de tout le canton, personne n'osa rompre en visière avec lui. Il me traitait comme un neveu à la mode de Bretagne, ce bon père Gallay.

Le maire, plus riche encore, s'était fait à Guernesey le famulus de Victor Hugo : comme sa femme, une jolie femme, il s'ingéniait à combler d'attentions et de soins le Titan sur son rocher, car elle était souvent morose la tristesse d'Olympio. Rentrés dans leur maison de famille ils ne songèrent qu'à la restaurer, à l'embellir et comme Candide, à cultiver leur jardin. Eux aussi étaient repus d'agitations.

Cette physionomie de La Palisse que je viens d'esquisser m'amène à dire ce que je pense de la question des sous-préfets. Faut-il les supprimer ? faut-il les maintenir ? La solution est moins simple que cela. Il faut une étude distincte pour chaque arrondissement. Il en est où la présence d'un représentant du Gouvernement peut être utile. C'était le cas du mien, à l'époque dont je parle. Pour mettre le pied sur un tison qui flambe, il faut être sur place, et agir rapidement. Ce n'est pas de loin qu'on règle les différends. Voilà, me direz-vous, un cas spécial. Il y en a d'autres encore. Il y a des campagnes arriérées dont il faut secouer la torpeur. Il faut, si l'on peut, s'attacher les maires en leur rendant de petits services, ne fût-ce que d'établir leur budget, ce qui se ne fait pas à distance.

On répète que les moyens de communication, les relations rapides entre l'arrondissement et la préfecture se sont beaucoup multipliés depuis un siècle. N'exagérons rien ; il y a encore des cantons perdus dans la montagne, dont les liens avec le chef-lieu seraient rompus si le sous-préfet n'était pas là. Enfin il y a les ports de guerre où le préfet maritime est toujours tenté d'empiéter sur l'autorité civile ; au risque de soulever des conflits. Le sous-préfet est le tampon. Dans tous ces cas supprimer le sous-préfet réalise une économie bien médiocre, plus que compensée par l'entrave apportée à l'action du pouvoir central, qui affaiblira son autorité.

Mais pour tous les autres cas, pour tous les autres arrondissements en bien plus grand nombre, n'hésitez pas : supprimez le sous-préfet et ses bureaux ; mais si vous imaginez par là, comme ces régionalistes naïfs, que vous allez accomplir une réforme d'importance, faire l'économie, dans la hiérarchie administrative, du rouage intermédiaire

entre le département et la commune, en un mot supprimer l'arrondissement, je crie gare, vous enfoncez une porte ouverte. L'arrondissement n'est qu'un mot vide de sens. L'arrondissement n'existe pas.

J'entends comme entité administrative ; comme subdivision territoriale. Sauf au point de vue électoral, ce n'est pas une circonscription. L'arrondissement n'a pas de budget, ne perçoit pas d'impôts, ne reçoit pas de centimes additionnels ce qui caractérise l'unité administrative. Qu'est-ce donc ? une résidence. C'est la ville où résident le Sous-Préfet si on le maintient, des magistrats, des agents des régies financières, des Ponts et Chaussées, un inspecteur primaire, un lieutenant de gendarmerie etc.

Allez-vous supprimer ces fonctionnaires ?

Ils résident là, et ils continueront à y résider parce qu'il faut bien habiter quelque part, à moitié chemin de préférence entre leurs supérieurs hiérarchiques et les justiciables, assujettis, administrés. Quand vous voyez ces Messieurs se promener sur le mail vous les considérez comme un corps constitué. Illusion ! Ils n'ont entre eux qu'un lien protocolaire, les préséances. C'est bien tenu. Le Sous-Préfet n'est pas leur chef. Il n'a aucune autorité sur eux. Le Sous-Préfet n'est pas un préfet au petit pied comme l'étymologie semble l'indiquer. Il représente le gouvernement, quand il y a utilité, il est indispensable dans certains cas ; bien inutile dans les autres. S'il n'a rien à faire, supprimez-le : personne ne s'en apercevra. Il ne manquera à personne, sauf au conseil d'arrondissement qui ne saura plus où aller déjeuner et aux mères de famille qui ont des filles à marier. C'est la thèse que le gouvernement vient implicitement de faire sienne par

de récents décrets qui ne réalisent pas la réforme administrative, il convenait de procéder par étapes, mais qui l'amorcent, ce qu'on n'avait pas osé faire depuis 130 ans.

C'est celle que je développai devant la Chambre en 1913 et qui était sur le point de triompher quand un étourdi, pour faire pièce au gouvernement s'avisait de demander la suppression en bloc de tous les sous-préfets. La Chambre s'y est refusée, et elle a sagement agi. Au cours de cette discussion un interrupteur facétieux crut beaucoup m'embarrasser en me demandant, si je sacrifiais le Sous-Préfet de Montbrison. C'était l'arrondissement que je représentais à la Chambre. Je répondis que je m'en remettais à la sagesse du gouvernement. Or mon opinion sur l'utilité incontestable de la mesure était faite depuis longtemps ; par la raison que c'est à Montbrison que j'avais été envoyé en quittant Lapalisse.

MONTBRISON.

Cette petite ville avait été préfecture jusque en 1856. A ce moment la prospérité croissante de Saint-Etienne avait fait pencher la balance en faveur de la cité industrielle.

Il lui restait de cette grandeur passée un vaste bâtiment où j'étais à l'aise quoiqu'il fût vétuste et délabré, un beau jardin avec fontaines jaillissantes et la vue d'un côté sur un panorama de montagnes coiffées de brume, et de l'autre sur la belle plaine du Forez.

Mais on ne peut s'absorber dans la contemplation d'un paysage, si beau soit-il, et je n'avais rien à faire ;

j'en profite pour ne rien dire de ce bienheureux pays. Il y avait pourtant là de droite et de gauche quelques hommes distingués, marquants qui sont devenus mes amis. De Montgolfier d'abord, l'éminent directeur des aciéries de la Marine, à Saint-Chamond ; à Rive-de-Gier, Arbel le grand métallurgiste, l'inventeur de la roue Arbel qui roule sur les grands réseaux, Richarme le verrier, très lancé dans la haute vie parisienne, Audiffred le député de Roanne. Ce n'était pas un orateur mais un républicain de la bonne école qui avait cette originalité de travailler les questions avant de les porter à la tribune.

A Montbrison même je connus intimement Raymond, ancien entrepreneur de travaux Publics et directeur de l'Ecole centrale ; par sa compétence technique il jouait un rôle utile au Parlement. Il refusa pourtant ce ministère que lui offrit Méline craignant d'être inférieur à sa tâche. Cela ne se fait plus depuis longtemps.

Deux de ses fils ont épousé deux de mes filles. L'un d'eux après avoir créé à vingt-deux ans une usine métallurgique dans l'Oural en dirigeait une autre dans le Donetz lorsqu'il fut assassiné au cours d'une grève. Il n'était marié que depuis cinq ans.

L'autre, commandant de fusiliers marins, faillit périr à Dixmude. Il avait reçu une balle à la tête ; un troisième frère enfin, chirurgien distingué, s'était fait une place au Sénat où il avait remplacé son père, quand, au début de la guerre, il trouva la mort dans les lignes ennemies en y tombant avec son avion, au cours d'une reconnaissance.

Un monument lui fut érigé à Montbrison par souscription publique. C'est en allant l'inaugurer que Descharnel tomba en pyjama du wagon présidentiel ; on se rappelle l'incident.

Mais puisque j'en suis au chapitre des relations de famille je ne peux passer sous silence ce qui m'a le plus occupé et j'ajoute m'a le plus attaché à ma sous-préfecture. Par des relations communes j'avais été introduit dans une famille bien posée dans le pays où je trouvais l'accueil le plus agréable. Il y avait à ce foyer cinq filles dont deux récemment mariées, les trois autres, sœurs ou cousines doublement germaines, avaient été élevées en commun, car leurs parents habitaient sous le même toit, selon la tradition patriarcale. Entre les trois jeunes filles toutes aimables, j'aurais pu hésiter mais je me rapprochai de celle qui avait paru prendre le plus de plaisir à mes visites assidues ; notre entente devint plus étroite. Bref nos fiançailles tenues en suspens par ma mutation pour Langres prirent fin par le mariage dès que je fus installé dans mes nouvelles fonctions.

Ce n'est pas ici le lieu de dire ce que fut ma vie conjugale avec cette femme de grand sens, ordonnée et courageuse. Mes enfants le savent. Mais elle m'a laissé seul au milieu de ma carrière, moi qui ai passé des heures où j'aurais trouvé tant de douceur à un tendre réconfort. Je l'ai perdue il y a vingt-cinq ans. Pour moi, pour mes enfants c'était trop tôt !

LANGRES

Me voilà à Langres. C'est une place fortifiée sur un plateau aride, balayé par tous les vents. Au pied coule la Marne, un ruisseau, dans une vallée sinueuse, où les bouquets d'arbres alternent avec les prairies. Sur le flanc de la colline, Blanche Fontaine, une grande promenade

avec d'épais ombrages en été, bien plus belle en hiver quand la neige la revêt d'un manteau d'hermine.

Rien de remarquable dans la ville sauf ma sous-préfecture, un petit bijou d'art gothique.

C'était l'ancien presbytère, avec jardin à la française. Mais Lenotre n'avait pas passé là. L'espace eût manqué à l'artiste pour développer ses parterres.

Je m'ennuyais copieusement. Ma fiancée était loin : mon entourage peu accueillant. Rien à faire, je n'allais guère à Chaumont que pour solliciter des congés. Le Préfet, ancien croque-notes avait sans doute mangé de la vache enragée, ce qui lui avait détérioré l'estomac et rendait son humeur bourrue. C'était l'amitié d'un grand homme, Antonin Proust, ministre des Beaux-Arts du « grand ministère » qui l'avait improvisé administrateur et il s'en tirait comme il pouvait ; il ne quittait son cabinet de travail que pour aller retrouver son violon, car il avait un beau coup d'archet.

Enfin le jour attendu arriva et je pus ramener triomphalement ma femme à Langres, dans un coupé de louage, magnifiquement attelé de deux chevaux gris pommelés. Je n'étais pas fait pour la solitude. Les premiers temps de cette vie à deux m'ont laissé un souvenir ineffaçable. Tant pis pour Larochevoucauld auquel je dénie la compétence en la matière : il y a des mariages délicieux.

Un bal à Chaumont, quelques visites de mon préfet qui venait faire de la musique de chambre avec les amies que ma femme réunissait, voilà pour les relations mondaines, une escapade de deux jours à Bourbonne-les-Bains, voilà pour les plaisirs champêtres. Quant aux relations administratives ne demandez pas les longues tournées à un marié de l'année. Ce laps de temps n'était pas

révolu que l'on nous expédiait à Fontainebleau. Cette fois j'avais une résidence de choix. Après La Palisse, Montbrison et Langres j'ose dire que je l'avais gagnée.

FONTAINEBLEAU.

On connaît cette élégante villa, pierre blanche et brique rouge au seuil de la forêt, dans les arbres. C'est là que pendant quatre années je goûtai le calme du bonheur domestique et les loisirs plus ou moins studieux d'un sous-préfet qui n'était pas surmené.

J'avais une grande volière que le braconnier attiré de la sous-préfecture peuplait des hôtes de la forêt ; la chasse, comme l'entendent les Parisiens, la battue, n'est pas dans mes goûts, j'aime à voir courir le gibier, mais pas à le massacrer. Dans mon parc, entre les arbustes je voyais poindre l'oreille d'un lièvre ou disparaître la queue blanche d'un lapin. Le salon Louis XV ouvrait par trois portes-fenêtres sur une terrasse ; au premier étage les chambres d'habitation. L'une d'elles, celle de notre enfant, nous rappelait une anecdote tragi-comique. Le feu avait pris dans ce coin du bâtiment. La nourrice avait aussitôt emporté l'enfant : mais l'alarme donnée, au premier rang des sauveteurs était accouru Zaddock Kahn, le grand rabbin de Paris en villégiature à Fontainebleau, qui était allé droit au berceau. Le trouvant vide il n'en avait pas moins prodigué ses secours. Depuis ce temps il avait de bonne foi fini par croire qu'il avait fait un sauvetage étonnant. Et moi, comme le personnage de Topffer, « honnête témoin et bon ami » je n'osais pas le démentir. On verra plus loin que cette cordialité ne survécut pas à l'affaire Dreyfus.

Je m'excuse auprès du lecteur de ces digressions fréquentes ; mais, je n'écris pas des Mémoires. Je ne travaille pas pour l'histoire. Je ne suis pas esclave de la chronologie. J'accueille un peu au hasard les souvenirs qui me viennent, comme ils me viennent et je poursuis.

La tournée de visites que l'usage impose au sous-préfet lors de son installation demandait à Fontainebleau quelque prudence. C'était alors un lieu d'élection pour les faux-ménages, si bien camouflés sous une apparence décente que c'était marcher sur des œufs que d'introduire une jeune femme dans certains de ces intérieurs. Ce qui ne l'empêcha pas plus tard, lorsque fut passé le temps pendant lequel elle pouvait invoquer un alibi indéniable, d'entrer en relations avec la bonne société, de la grouper même, car j'avais besoin de son concours en vue d'une œuvre de charité que j'avais mise en train.

Tout le monde connaît, au Palais, la salle Henri II, ses belles proportions, son aspect grandiose. C'est sur elle que j'avais jeté mon dévolu pour un bal de bienfaisance. Elle s'y prêtait merveilleusement.

Les apprêts n'en furent pas coûteux et une publicité discrète nous amena des flots de Parisiens. Le succès fut complet et la recette abondante. Un moment pourtant tout avait paru compromis. En nettoyant certains recoins, les tapissiers avaient jeté l'alarme dans un nid de chauves-souris qui devait dater des derniers Valois. Bêtes énormes, hideuses, qui tourbillonnaient en bandes sous les lambris dorés. Si le bruit de l'aventure n'avait été étouffé ma fête était à l'eau.

Il y a une catégorie de réunions mondaines dont je ne puis parler de visu. Le parti républicain avec les tendances ombrageuses qu'on lui connaît ne m'aurait su

aucun gré de m'y faire admettre, je veux parler des chasses à courre organisées en forêt. Trois fois la semaine, en saison, on voyait débarquer à la gare ou arriver en mail coach au son des trompettes, de gros messieurs costumés en rouge, en bleu, en vert, de belles dames en chasseresses, qui rejoignaient à la Pyramide le dessus du panier de l'aristocratie locale. Les officiers de l'Ecole d'Application suivaient la chasse. Je n'en sais pas davantage.

J'ai parlé d'un alibi, le voilà : le premier janvier 1882 nous fûmes réveillés de bonne heure ma femme et moi, l'un par l'aubade des pompiers, l'autre par les prodromes de l'arrivée d'un enfant ; c'était le premier, cette fille dont la mère était si fière un peu à cause de cela, je pense. Elle vit aujourd'hui seule avec moi, ses fils sont élevés : elle a perdu prématurément son mari, je l'ai dit. Elle consacre une activité peu commune à des œuvres de bienfaisance et ses loisirs à bercer mes vieux ans.

Ce que je trouvais agréable à Fontainebleau c'est qu'à part les rares circonstances où je devais revêtir l'uniforme, j'étais libre, le public ne s'occupait pas de moi. J'aime à passer inaperçu ; j'aime recevoir chez moi qui bon me semble. L'été les Parisiens ne songent qu'à respirer l'air de la campagne. Tous les dimanches je faisais signe à quelques amis, auxquels se joignaient Alphonse Courtois, l'économiste, Leroyer alors président du Sénat, André Lebon son chef de cabinet qui plus tard ministre des Colonies a maintenu contre vents et marées Galliéni à Madagascar, malgré ses collègues, malgré la presse et par là nous a conservé la grande Ile. On partait en forêt en se levant de table. Au retour on dînait gaiment et l'on se donnait rendez-vous pour le dimanche suivant.

Ces années de début, et je puis dire de vie facile, allaient

finir. Un jour que je passais place Beauvau pour je ne sais quelle affaire, j'y apprenais que j'étais nommé préfet de l'Indre.

CHATEAURoux

De l'administration j'avais presque tout à apprendre. J'avais à diriger des bureaux ce que je n'avais jamais fait. Il fallait suffire à beaucoup d'audiences qui me prenaient le meilleur de mon temps. Le maire berrichon aime à voir son préfet, il est apathique et timide ; il n'ose rien prendre sur lui ; et puis il a toujours quelque chose à demander au gouvernement.

Le département de l'Indre est une plaine fertile traversée en diagonale par la petite rivière qui lui prête son nom. Le pays n'est pas pittoresque. J'en excepte la Brenne, un canton peuplé d'étangs et de marécages. C'est la brousse, avec quelques bouquets d'arbres élancés comme des palmiers. En été, au soleil couchant, il s'élève de cette terre détremnée une vapeur ambrée diaphane, il y a là des effets de mirage qui font rêver de l'Orient. Autre oasis, la *Vallée noire*, complaisamment décrite par George Sand, avec ses bois sombres, et ses falaises colorées d'ocre où les ruines de Crozon se reflètent dans la Creuse. Le chef-lieu de cet arrondissement eut son heure de célébrité, dans les environs de 1848. Il y avait là un cénacle de républicains notoires dont les noms et le souvenir sont restés vivants dans le pays : Michel de Bourges, Brisson le père, Fleury, Périgois etc. La dame de Nohant les comptait tous parmi ses amis. On appelait ce petit groupe « la *République de Lachâtre*. » De mon temps il n'y en avait

plus qu'un survivant. Le sous-préfet, presque aveugle, était maintenu à son poste par respect pour la tradition.

A Châteauroux la préfecture était une bâtisse quelconque qui ne me laisserait aucun souvenir si ma seconde fille n'y était née. Mais il y avait un vaste parc ; un soir d'hiver que je m'y promenais avec le poète Manuel nous y avons fait la rencontre d'un loup. La seule curiosité du lieu était le Château-Raoul fièrement campé sur les remparts, en bordure de l'Indre. C'étaient mes bureaux qui l'occupaient.

La société nous était en majorité hostile. C'était la bourgeoisie la plus rogue que j'aie rencontrée.

A Vatan, d'après la légende, Ferdinand de Lesseps naguère chevauchait au galop à travers les landes, suivi d'un goupil caracolant d'enfants et de petits enfants. Et cette jeunesse traitait en pays conquis un canton réputé pour ses moutons ; à Valencey errait encore, sous les voûtes du château, l'ombre narquoise du Prince de Bénévent.

Je n'ai trouvé de difficultés qu'au Blanc où l'opposition était arrogante... je ne dis pas cela pour les bons religieux de l'abbaye de Fontgombaud qui ne se laissaient pas distraire par la politique de la double mission qu'ils s'étaient donnée : confesser les femmes et veiller à la repopulation, à vrai dire les deux choses n'en faisaient qu'une. Le Prieur donnait l'exemple à ses moines. Il était vénéré comme un père à plusieurs lieues à la ronde.

Un jour j'étais dans mon lit, assez souffrant, quand ma femme m'apporta un télégramme de l'Intérieur qu'elle avait déchiffré et qui était ainsi conçu : « Voulez-vous accepter le secrétariat général de la Préfecture de police ? »

Quel était au juste ce poste ? je n'en avais aucune

idée. Il m'inspirait plutôt une vague défiance. Mais ma femme n'avait pas beaucoup d'agrément à Châteauroux, je me laissai persuader, et, à peine remis, je fis mes paquets pour Paris.

On dit quelquefois que la fortune vient en dormant.

JV

LE STAGE

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

J'allais commencer dans de bonnes conditions mon véritable apprentissage. De tout temps le secrétaire général avait eu deux attributions distinctes : l'impulsion à donner aux bureaux de l'administration centrale, et la direction de la force publique dans le département de la Seine. C'était déjà un vaste domaine, mais j'ambitionnais quelque chose de plus : l'entrée au Conseil municipal que le préfet se réservait par tradition ; c'est à dire le droit d'y prendre séance, et sauf pour les débats politiques, d'y occuper la tribune. Les circonstances m'étaient favorables. Gragnon mon chef, un fonctionnaire de province, s'était fort lancé dans la vie parisienne. Homme du monde, de tous les mondes, en dehors de la grande vie et des couloirs de la Chambre peu de choses l'intéressaient. Et comme depuis 1882 les ponts étaient coupés entre le préfet et l'hôtel de ville, et que les ministres qui se succédaient à l'Intérieur voyaient de bon œil cette situation paradoxale, parce qu'elle maintenait le préfet plus étroitement sous leur dépendance, Gragnon se tenait à l'écart et ne fit pas d'objections à me laisser pénétrer

seul dans l'ancre de l'Autonomie. Après tout c'était à mes risques et périls et il s'en lavait les mains. Avant de dire comment j'usai de cette tolérance, je dois relater une mission spéciale dont je fus chargé.

Le Dépôt de mendicité de Saint-Denis menaçait ruine. Le terrain en était convoité par la ville, pour loger un excès de population, et, pour entrer dans ses vues, le Département avait consenti au transfert de cet établissement et avait fait construire entre Nanterre et Bezons une énorme bâtisse qui lui avait coûté 13 millions. Quand j'arrivai à la Préfecture, les gros travaux étaient terminés ; il ne s'agissait plus que d'aménager les locaux, c'est à dire de les meubler, de les garnir de tout le matériel, literie, vestiaire, engins et ustensiles nécessaires à la vie de cette petite cité. En pareil cas on a le choix entre trois modes d'acquisition, l'adjudication publique dont je me défiais parce qu'elle permet la collusion entre vendeurs, le marché de gré à gré, mais je n'avais pas confiance dans ma compétence commerciale, enfin l'adjudication restreinte, c'est à dire réservée à un petit nombre de vendeurs, qui m'a donné de bons résultats.

Pour chaque article, je convoquais à mon cabinet les représentants des maisons les plus sérieuses ; je les mettais en compétition. C'était l'enchère au rabais ; le fournisseur qui consentait le plus bas prix enlevait le marché : il n'y avait plus qu'à surveiller la livraison.

Quand tout fut installé, le 1^{er} juin 1887 j'allai à Saint-Denis et par un procédé renouvelé de l'ancienne chaîne des forçats mais moins barbare je ramenai à la maison départementale de Nanterre (c'était le nom que j'avais donné à l'établissement) la longue théorie des mendiants libérés. Ils étaient bien deux ou trois cents ; or le nom-

bre prévu par l'architecte pour les futurs hospitalisés montait à 1400. Cela me donna à réfléchir. Pour 1400, le lit de mendiant serait revenu à 9297 francs. D'autre part avec quelques aménagements très simples l'emplacement disponible pouvait abriter non pas 1400 mais 4 à 5.000 sans abri et le lit tombait à 2.600 francs. Il n'était pas difficile de les trouver sur le pavé de Paris et dans la banlieue.

Il y a les infirmes, les incurables, les vieillards sans famille et sans ressources que l'âge a fait renvoyer des ateliers ; il y a les chômeurs involontaires qu'un abri temporaire peut sauver de la déchéance définitive ; il y a les filles mères, les femmes privées de leur soutien et dont les enfants crient la faim, que d'autres encore qui réclament l'aide sociale et ont quelque droit à la recevoir. Bien entendu ces différentes catégories ne devaient pas être mélangées ; car pour chacune convenaient logement, régime et traitement différents, plus sévère pour les mendiants libérés, les chômeurs, qu'il fallait inciter à reprendre le travail, plus doux pour les femmes, les enfants et les vieillards ; pour les uns il fallait une crèche, pour les autres un asile. Sans insister je dirai que le rapporteur du Conseil Général qui avait confiance en moi et avec lequel je marchais d'accord reconnut bien vite que Nanterre allait rendre à la misère et à la maladie des services pour lesquels ni l'assistance publique ni les œuvres privées, moins développées à cette date n'auraient pu suffire ; que c'était un dépôt, un workhouse, un refuge temporaire, un asile, un hospice, une infirmerie, une clinique obstétricale, un hôpital de médecine et de chirurgie, avec des laboratoires, enfin un sanatorium et que grâce à une stricte économie le prix

de journée qui dans les asiles publics oscillait entre trois et quatre francs par jour ne dépassait pas, à Nanterre 1 fr. 04, tous frais généraux compris. Je parle de sanatorium, parce que j'avais été amené à créer une section spéciale pour tuberculeux chroniques ; non pas que ces malheureux ne soient temporairement admis dans les hôpitaux de Paris, mais parce qu'ils sont vite congédiés comme poids mort, pour faire de la place aux maladies aiguës, plus intéressantes au point de vue scientifique.

Revenons au Conseil municipal. Celui d'aujourd'hui avec son allure paisible et sa courtoisie pour les deux préfets ne peut donner aucune idée de l'assemblée tumultueuse que j'ai connue. La préfecture de la Seine (que l'on appelait la Ville), à condition d'être docile, jouissait de réels ménagements ; mais il fallait voir comme on traitait la préfecture de police. Nous étions le bouc émissaire ; pas de mauvais procédés, de duretés, qu'on épargnât à des parias comme nous. Nous n'avions à attendre aucune justice. Eussions-nous vingt fois raison, c'était généralement l'ordre du jour de blâme qui clôturait les discussions. On nous renvoyait les dossiers, j'entends les demandes les plus intéressantes, sans examen. Le prétexte c'est que nos crédits étaient obligatoires, par conséquent soustraits à l'approbation des édiles ; car notre budget qui n'était jamais voté était inscrit d'office par le gouvernement ; c'était donc un défi au dogme de l'autonomie. Le leit-motiv c'était la brutalité des gardiens de la paix soi-disant dressés à molester la population parisienne. On voit qu'il s'agissait de remonter un fort courant. Je commençai par prendre langue, à rendre de petits services, puis quand l'occasion me fut offerte de monter à la tribune j'évitai les sujets irritants. Les attri-

butions si variées de la préfecture de police me permettaient de faire un choix. En principe Paris a deux maires. A l'un, tous les services généraux, finances, édilité, enseignement, assistance, eaux, éclairage, etc. C'est le domaine du préfet de la Seine ; à l'autre le préfet de police, tout le reste c'est à dire l'approvisionnement (halles et marchés), l'hygiène, la navigation (Seine et canaux), la circulation, les secours publics (accidents et incendie), les théâtres, tous les petits métiers, toutes les professions de la rue, et la rédaction des ordonnances sur tous ces sujets. Je ne cite là que les attributions du secrétariat général. C'était précisément celles que j'avais à défendre, et ce fut mon lot pendant quatre ans d'aller discuter ces questions trois fois par semaine à l'hôtel de ville.

LE BOULANGISME

Dès mon arrivée à Paris j'avais pu constater des signes avant-coureurs de l'agitation boulangiste et sans calculer les répercussions qu'elle pouvait avoir sur la sécurité du régime, je pressentais un danger. Comment y parer ? Gragnon, qui dirigeait volontiers les fils de la police politique, ne connaissait pas la rue et comme depuis longtemps elle était tranquille il ne s'était pas mis en peine d'en apprendre la stratégie. La police municipale était mal recrutée mal commandée. Tout cela n'était pas rassurant. Je demandai à mon chef la permission de m'initier à l'organisation et au fonctionnement de la force publique. Il ne fit point de difficulté à accéder à mon désir qu'il devait considérer comme une fantaisie et me renvoya à m'entendre avec le Directeur de la police

municipale, d'autant plus qu'il pensait bien que je me rebuiterais bientôt.

En effet le père Caubet fort de l'omnipotence qu'on lui avait laissé prendre n'était pas d'humeur à laisser un intrus empiéter sur son domaine. Ce fut toute une conquête à faire, lente et pénible. Heureusement pour moi, le brave homme, ancien politicien, disciple fervent d'Auguste Comte ne connaissait pas son métier. Quoi qu'il advînt, il ne quittait pas son cabinet, il laissait ses officiers de paix se débattre comme ils l'entendaient avec les manifestants, il n'allait jamais y voir. Il savait qu'il ne risquait pas d'y rencontrer le préfet. Ce qu'il appelait ses dispositions stratégiques, qui jusque-là n'avaient pas été mises en défaut, les événements qui se préparaient allaient en démontrer la carence, mais je n'avais pas voix au chapitre. C'est sans l'assentiment de Caubet et probablement à son insu que je faisais naître les occasions de manœuvrer les brigades. Petit à petit les officiers de paix trouvèrent commode de s'abriter derrière les responsabilités que je prenais avec empressement.

Ces explications que le lecteur a pu trouver longues étaient pourtant nécessaires. Sans elles on ne comprendrait pas que le boulangisme ait mis par trois fois la République en péril, ce qu'on peine à concevoir aujourd'hui.

Qu'était-ce donc que ce « brave Général » ? Un officier de carrière dont le passé militaire était assez brillant, mais dont les camarades disaient qu'il poussait jusqu'à la manie le besoin d'attirer l'attention et de se mettre en avant.

Commandant les troupes d'occupation de Tunisie il avait trouvé le moyen de se mettre mal avec notre émi-

ment résident Paul Cambon. Il ne s'était pas fait scrupule d'encourager en sous-main les incartades des colonies italienne et maltaise, ce qui n'était assurément pas dans son rôle. En France l'affaire avait fait du bruit, ce qui était son but et la presse bien stylée avait hautement pris parti pour lui... Ce qui explique qu'en constituant son ministère, Freycinet le rappela de Tunisie mais pour lui offrir le ministère de la Guerre c'est à dire un tremplin qui dépassait ses espérances. De ce jour il ne laisse échapper aucune occasion de se poser en général patriote, en hardi réformateur. Tantôt il proposait la réduction du service militaire, tantôt il peignait aux trois couleurs les guérites des factionnaires. Tantôt il frappait de déplacement les régiments suspects de tiédeur pour la République, tantôt comme à Decazeville il faisait honneur aux troupiers chargés du maintien de l'ordre de partager leurs gamelles avec les grévistes. Bien mieux ; dans l'affaire Schnœbelé, ce guet-apens préparé par Bismarck, pendant que le président Grévy s'ingéniait à apaiser le conflit avec l'Allemagne, Boulanger faisait blanc de son épée, et s'il n'avait été retenu par ses collègues il allait signer l'ordre de mobilisation. La foule au lieu de s'en effrayer saluait son cheval noir de ses cris enthousiastes. Tous les moyens étaient bons pour chauffer cette popularité grandissante, journaux, brochures, portraits expédiés par millions en province, chansons, prospectus, articles de Paris portant son effigie !

Qui payait la dépense ? le Comte Dillon, trésorier du parti. Avec quel argent ? celui des Princes et de leurs amis. Je pourrais citer une grande dame qui a commencé par un subside de 25.000 francs ; et qui prise dans l'engrenage est allée jusqu'à trois millions. Ce qui n'empê-

chait pas les républicains avancés, Rochefort, Georges Laquerre, Laisant, Alfred Naquet, et tant d'autres, de faire cortège au Général bluffeur et de se porter ses garants.

Le Ministère ne pouvait fermer les yeux sur cette popularité de mauvais aloi. Il se décida à remplacer le ministre Boulanger par le général Ferron. Ce fut le signal pour les boulangistes de découvrir leurs batteries. De l'emballément bon enfant la foule passa à la colère et le jour où le Ministère, acculé, envoya le « brave Général » commander le 13^e corps en province fut la veille d'une fournée.

Le 8 juillet 1887, sortant vers 6 heures de l'hôtel de ville, je me dirigeai vers la gare de Lyon où Boulanger devait prendre le train pour Clermont. Une foule immense m'avait précédé et couvrait la place Diderot et ses abords. Me faufile à travers les groupes, je pénètre jusqu'aux quais par un passage secret. Ils étaient vides, quand soudain, au même instant, toutes les portes sont enfoncées avec la complicité évidente des employés, et une foule hurlante envahit le hall. J'avais trouvé là quarante gardiens de la paix. Que faire avec cette poignée d'hommes ? Impossible de faire partir le train, dont l'heure était déjà passée. On commençait à mettre à mal les wagons, les plus fanatiques se couchaient sur les voies pour s'opposer au départ. C'était un tumulte, une cohue indescriptible et le train restait toujours en souffrance.

On entourait le Général, on l'embrassait, on le serrait à l'étouffer, on criait. Cela dura deux heures. Enfin avec l'aide d'un officier de paix débrouillard, Honnorat, je profitai d'une courte accalmie pour entraîner le général ému, moulu, décontenancé jusqu'à une locomotive qui sta-

tionnait sur une autre voie. On le hissa à bout de bras et on lança la machine haut le pied jusqu'à Charenton où l'on trouva un autre train.

Maintenant comment évacuer la foule déçue et qui poussait des cris furieux ? je n'y songeai pas, et je courus à la Bastille pour l'attendre. Déjà elle commençait à déboucher de la rue de Lyon. La tête marchait en rangs serrés, des officiers en uniforme, le képi à la main la guidaient. On criait tout d'une voix « A l'Elysée ! » 200 gardiens stationnaient au pied du Génie de la Bastille. Avec eux je fonçai sur cette masse, la coupant, la bousculant, cherchant à la disloquer et à la désagréger. Ce fut l'emploi de toute ma soirée ; il ne s'échappa, passant à travers les mailles, que quelques groupes trop maltraités et trop faibles pour tenter rien de sérieux. A minuit et demie il n'y avait plus de résistance qu'à la Brasserie Grüber, rue Beausire, dont les factieux avaient fait une forteresse et dont on nous jetait le mobilier sur la tête.

Grévy qui jusqu'à cette heure était resté sur le quivive put enfin aller se coucher.

Mais l'ère des troubles était ouverte. Elle devait se prolonger deux ans, avec des intermittences. Pendant l'éloignement du Général ses partisans de droite et de gauche s'étaient donné beaucoup de mouvement surtout à la Chambre. Les motions succédaient aux motions. Mais ils ne soulevaient pas les masses. Le ministère crut le moment venu de se débarrasser de Boulanger en le mettant en non activité par retrait d'emploi, avec un rapport constatant « qu'il s'absentait fréquemment de son poste sous un déguisement, affublé de lunettes bleues, en affectant de boiter. » Les absences étaient réelles, ainsi que le travestissement mais on l'accusait à tort de venir faire

de la politique à Paris. Ce qui l'y attirait c'était tout simplement une intrigue sentimentale.

En tout cas, le mettre à la porte de l'armée c'était lui donner pleine liberté d'action. Il se hâta de mettre à profit cette faute. Les meetings recommencent, au Cirque d'hiver et ailleurs. A l'opéra, au cercle militaire, au Café Riche les manifestations se succèdent.

Il serait oiseux d'en dresser la liste je me borne à signaler les épisodes marquants de cette période d'agitation. Carnot, pour inaugurer sa présidence avait entrepris un voyage dans le Nord-Est. Boulanger y répondit par une tournée triomphale dans le Sud-Ouest, qui se termina par son élection dans la Dordogne. A la Chambre il vient réclamer la révision de la Constitution. On lui applique la censure, il démissionne. Alors il va se faire réélire dans le Nord, la Somme et la Charente-Inférieure. Ce fut l'occasion d'une manifestation grandiose.

Les journaux avaient annoncé que tel jour, à telle heure, le général irait reprendre possession de son siège à la Chambre. A l'heure dite, quittant l'hôtel du Louvre le Général et sa suite en trois landaus découverts débouchèrent sur la place de la Concorde. Elle peut contenir normalement 25 à 30.000 personnes. Elle était noire d'une foule compacte. Le général se fait faire place et pour chauffer l'enthousiasme fait le grand tour de l'obélisque. J'étais à la tête du pont avec 200 gardiens et un escadron massé derrière moi. J'avais conscience que l'instant était critique. Si, arrivé là, Boulanger s'était dressé dans sa voiture et eut, du chapeau, invité la foule à le suivre, j'étais balayé, la Chambre envahie, avec toutes les conséquences que cet événement pouvait impliquer. Les landaus passèrent seuls devant moi

sans incidents, et le barrage fut rétabli derrière eux.

Pour douter du danger couru, il faut n'avoir jamais constaté l'énergie dynamique qui se dégage d'une grande foule. En voici un exemple typique.

Lors de la réception de l'amiral Avelane à l'hôtel de ville, à l'aube de l'alliance russe, la foule était grande mais n'était mue que par la curiosité. J'avais disposé deux escadrons de la garde en demi-cercle devant le perron pour contenir les badauds. En un instant, sous mes yeux ces cent cinquante chevaux, pressés, bousculés, furent portés comme par enchantement jusque sur les marches de l'hôtel de ville, comme si de puissants leviers les avaient pris par dessous le ventre ; j'en conclus que le jour dont je parle le Général a laissé passer la fortune. Il ne lui fallait qu'un geste. Le cœur lui a manqué pour le faire. Jules Ferry l'avait appelé un César de café-concert. L'autre, le vrai avait passé le Rubicon.

Une troisième occasion, la dernière, s'offrit à Boulanger de marcher sur l'Élysée. C'est la plus connue. Comme il en fut de même que pour les autres je n'en dirai qu'un mot. Le 27 janvier 1889 une élection avait lieu à Paris ; Boulanger est élu à une majorité écrasante. A dix heures du soir une foule immense avait envahi la rue Royale de la Madeleine à la Concorde, débordant sur la rue et le faubourg Saint-Honoré, car le Comité de Boulanger dînait chez Durand, et l'on venait acclamer le général. Notez que la préfecture de police, n'avait pris aucune mesure de précaution, et de protection ; pas un gardien de la paix sur les lieux ou en réserve. Je n'explique pas, je constate. Je circulais à travers le groupe, désarmé, confus de mon impuissance à rien empêcher et la multitude de crier sur tous les tons : « A l'Élysée. » C'était à

deux pas. Le Comité délibérait, si l'on peut dire, car il était unanime. Boulanger, seul de son avis, ne voulait rien entendre, les supplications étaient inutiles. Vers minuit Georges Thiébaud s'écria : « L'Etoile pâlit. » Il disait vrai car de ce jour le déclin commença. Le gouvernement qui avait tremblé reprit assurance. La haute cour de Justice fut convoquée pour connaître d'un attentat contre la sûreté de l'Etat. Boulanger, Dillon, Rochefort furent renvoyés devant elle. Dès lors il suffit à Constans de faire passer en sous main au principal accusé un faux ordre d'arrestation, pour le déterminer à la fuite. Boulanger alla retrouver à Bruxelles l'amie à laquelle il avait voué une fidélité intermittente mais passionnée. En présence de ce coup de théâtre les yeux furent dessillés, le pays fut désillusionné. L'aventure boulangiste avait vécu. Georges Laguerre disait qu'elle était entrée dans l'histoire.

C'est que le personnage n'était pas de taille à mener de front les affaires et les plaisirs. Ainsi, la politique du parti, son orientation, ses finances il abandonna tout cela à ses mentors, les Laguerre, les Naquet, les Dillon. Il se réserva les satisfactions du cœur, il en connut aussi les épreuves. Quel fut son premier flirt ? on a parlé de sémillantes pensionnaires de la Comédie-Française, de femmes du monde. On lui a prêté cette prude Egerie, enfant gâtée d'Emile de Girardin, qui présidait à un cénacle où la politique voisinait avec la littérature. Baroche le fils allait l'épouser quand il trouva la mort au combat du Bourget. Plus tard, quand ses charmes déclinerent, Becque le cruel disait à un critique célèbre : « Mon pauvre ami tu travailles dans les démolitions. »

Entre temps Boulanger fut le roi de ce salon qui donnait sur un boudoir. Quant à sa dernière passion ce fut

une idylle tragique. Elle le mena au cimetière d'Ixelles où le sentimental Pyrame se perça de son épée sur la tombe à peine refroidie de l'infortunée Thisbé. Paris l'avait cru né pour l'épopée. C'était un héros de romance.

En résumé, comment expliquer que Paris se soit fait une idole du Général Boulanger. Les gens rassis n'en revenaient pas. Ils le comprennent aujourd'hui où les défaillances du principe d'autorité, l'instinct populaire qui demande un chef ont déchaîné le fascisme en Italie et fait surgir la dictature en Espagne. Le brave général n'avait pas l'étoffe d'un dictateur, mais il venait à son heure, il parlait à l'imagination des foules, et soulevait l'enthousiasme de la rue. Cet emballement endémique, c'est pour nous la rançon de tant de qualités brillantes, l'explication de tant de fautes chèrement payées. Nous sommes un peuple léger, docile aux entraînements inconsidérés.

La foule n'était pas d'ailleurs sans excuse. Pouvait-elle rester sourde à toutes les excitations, à toutes les voix de la Presse. Par une trêve tacite les partis les plus opposés conspiraient en faveur du même champion. Les monarchistes voyaient dans sa main l'épée d'un Monk. Les plébiscitaires comptaient sur lui pour la révision de la Constitution, les républicains les plus avancés pour réaliser leurs chimères. Clemenceau lui-même s'y laissa prendre au début. Louise Michel complotait avec une grande dame du noble faubourg. Mais, je le répète la vraie cause c'est que le malade qui se retourne dans son lit sans trouver la bonne place accepte tous les remèdes dont il espère la guérison.

La France était ce malade.

La République radicale avait ruiné les espérances des

uns ; celles qu'elle avait fait naître chez les autres, elle les avait déçues. Ce naufrage des illusions explique, sans la justifier, l'explosion boulangiste. Nous sommes aujourd'hui plus sages, parce que nous sommes plus résignés.

L'AFFAIRE WILSON

Pour ne pas faire chevaucher l'un sur l'autre deux épisodes qui n'ont entre eux point de lien j'ai dû passer sous silence une aventure célèbre dont le scandale rejaillit sur l'Élysée et dont l'issue fut un drame, je veux parler de l'affaire Wilson.

J'avais connu le personnage à la table du président Grévy dans l'un de ces déjeuners de famille, sans formalités protocolaires, sans appareil. Les convives, c'étaient de vieux amis tels qu'Etienne Arago, des généraux comme Négrier, des fonctionnaires. On ne parlait jamais politique. Mais Grévy égrenait des anecdotes sur les faits du jour, sur l'entrée en scène de la noblesse républicaine. Il contait avec une gravité narquoise, émuissant la satire par la bonne grâce glissant le trait dans un sourire. Wilson absorbé, comme absent, ne se mettait pas en frais. La mère et la fille étaient muettes. C'était un type que ce Yankee transplanté à l'Élysée, mais si elle s'en rapporte à la légende la postérité risque de se tromper sur son compte. Il avait de l'ambition, mais justifiée par le talent et les connaissances acquises. Il avait de l'ordre et de la méthode, une application au travail peu ordinaire ; ses mœurs étaient simples, sa vie privée inattaquable.

Comment se fait-il qu'il ait donné son nom à la con-

cussion érigée en système ? J'avoue qu'il se faisait une idée impérialiste des prérogatives du chef de l'Etat et de son entourage, et qu'avec une certaine dose d'infatuation, ordinaire à ceux dont la fortune fut rapide il se croyait tout permis.

Grévy avait vieilli à l'époque dont je parle, sa volonté avait molli, et en exploitant la faiblesse du père de famille Wilson était parvenu à secouer sa tutelle.

Pour ses lettres personnelles, le gendre (on chantait sur le boulevard : Ah quel malheur d'avoir un gendre) remplaçait le timbre-poste par le cachet de l'Élysée. Sous secrétaire d'Etat aux finances il faisait pression sur les trésoriers-payeurs pour qu'ils réservassent à l'imprimerie de la *Petite France*, son journal, leurs fournitures de bureaux. Tout cela n'était pas bien grave mais soulevait de sourdes rumeurs qui auraient dû le mettre en garde. Loin de là, entraîné par le besoin d'étendre sa clientèle politique déjà considérable, et même teintée d'éléments suspects, il eut l'imprudence de promettre un peu au hasard des faveurs, des rubans, dans des lettres qu'on se montrait. On dit alors qu'il les vendait. C'était peu vraisemblable, car il était riche et n'avait pas de besoins mais le bruit calomnieux trouvait partout créance.

Dans ces circonstances, entrant un jour dans le cabinet de mon préfet, je vis sur son bureau un monceau de papiers en désordre qui couvraient la table : c'est ce que la police avait trouvé dans une descente chez la femme Limousin, une correspondante de Wilson inculpée de trafic de décorations. Cette perquisition avait été ordonnée par la justice, mais à l'instigation de Wilson qui voulait rentrer en possession d'une lettre qui pouvait être mal interprétée.

Or, cette lettre, le préfet, Gragnon, la tenait dans ses mains, et tout à la joie d'avoir réussi l'opération désirée par l'Elysée il courait l'y porter, toute affaire cessante ; il y aurait mis moins de hâte s'il eût pu prévoir que cette dangereuse manœuvre allait coûter au Président sa présidence et à lui, Gragnon, sa préfecture.

A l'audience correctionnelle où la Limousin fut traduite, son avocat, Marcel Habert, jusque-là peu connu, mais qui allait bientôt jouer un rôle dans les campagnes nationalistes, fit un coup de théâtre. La « lettre Wilson » cotée au dossier, il avait bien fallu la remplacer ; or Wilson, qui l'avait brûlée, en avait rédigé une autre, conçue en termes plus prudents et l'avait restituée à la procédure, grâce à une complicité de Palais. Il n'avait omis qu'une précaution : la vraie lettre datait de 1886, le papier de la fausse portait le filigrane de 87. Habert dénonça bruyamment le faux ; on peut juger du scandale. La vénalité de Wilson ne fit plus doute pour personne, toute l'opposition mena une campagne furieuse dont Gragnon fut la première victime, mais qui visait l'Elysée ; on sait quelles furent les péripéties de cette dernière épreuve et comment ce pauvre vieillard, partagé entre le souci de sa dignité et sa tendresse paternelle ne put trouver d'autre issue pour les accorder que de renoncer au pouvoir.

Malheureux Président ! Il méritait de mieux finir. Il avait eu une belle page dans l'histoire de l'assemblée nationale. Proposé par M. Thiers en raison du respect dont il était entouré et de la dignité de sa vie, il avait comme président d'une Chambre souveraine réussi à déjouer toutes les manœuvres de la majorité monarchique, par son habileté, par le prestige dont il jouissait, et cela pendant trois ans jusqu'au 24 mai 1874. A l'Elysée, je

ne dis pas qu'il eut seul l'ambition, je dis que de tous ceux qui ont occupé après lui ces hautes fonctions il fut le seul à avoir la volonté, l'énergie de maintenir à la Présidence de la République les droits, l'autorité que la Constitution lui réservait. Après lui, le prestige de la magistrature suprême s'est évanoui. Ses prérogatives sont tombées en quenouille. Les autres présidents ont donné des audiences, inauguré, voyagé, palabré comme si c'était leur principale attribution. Mais servir de contrepoids et de frein à la toute puissance parlementaire personne ne s'en est avisé. Ils ont vu, sans en être émus, grandir sous leurs yeux une institution nouvelle, la Présidence du Conseil des Ministres qui s'est emparée graduellement de leur rôle sauf à rivaliser de docilité à l'égard du parlement avec le Chef de l'Etat.

Grévy ne considérait pas que la correction constitutionnelle lui imposât de se désintéresser de la marche du Gouvernement. Il n'aurait pas fallu que son ministre des affaires étrangères lui cachât une dépêche, que son ministre des finances lui tint secrètes les dispositions de son budget, comme cela s'est vu depuis ; on l'aurait bien étonné si on lui avait dit que c'était un autre que lui qui choisirait les ministres, qui mettrait sur pied le ministère. Les ministres étaient ses ministres. Il s'imposait à eux par son autorité personnelle, au besoin il se passait d'eux comme il arriva dans une circonstance critique et mémorable à laquelle j'ai déjà fait allusion, le guet-apens Schnœbelé.

Un commissaire prussien, le sir Gautsch avait mandé auprès de lui son collègue français de Pagny-sur-Moselle, Schnœbelé, sous un simple prétexte. A peine celui-ci eut-il franchi la frontière que des gens apostés l'entourent,

le garrottent et le jettent en prison : C'était une violation de territoire, au dire de la presse allemande alertée. Et Bismarck d'un ton comminatoire demandait des satisfactions. On juge de l'émotion soulevée. Grévy ne perdit pas la tête : en vieux procédurier il n'accepta d'autre base de discussion que le terrain juridique. Bismarck qui croyait bien nous tenir à sa discrétion dut battre en retraite, le conflit fut apaisé, l'odeur de poudre dissipée et ainsi que le constata le *Journal Officiel* « l'incident fut clos par des excuses réciproques et simultanées. »

Ainsi la seconde Présidence de Grévy avait sombré dans une tempête, la houle de l'opinion publique ; mais le Président avait le droit de former un nouveau ministère, et il le tenta. Les parlementaires firent grève. Au cours de la « nuit historique », 29 novembre 1887, Clemenceau refusa en disant : « Je vois bien Augereau, mais après... » (Bou langer était présent.) Andrieux appelé à la rescousse fit échouer la combinaison en refusant de prendre le Général dans son cabinet. Il se défiait des sauveurs. Ce fut le dernier soubresaut.

Il fallut donc procéder à une nouvelle élection et le délai était de quarante-huit heures. Grand désarroi. Pour qui voter ? On voyait sur les rangs, Ferry, Freycinet, Saussier, Brisson et un outsider Carnot. Ferry aurait eu toutes les chances, car il avait pour lui le Sénat et la majorité de la Chambre. Mais la candidature du Tonkinois soulevait la colère des révolutionnaires. Joffrin et Vaillant, les deux têtes du parti socialiste avaient couvert les murs d'affiches sang de bœuf où le peuple menaçait la bourgeoisie de déchaîner la guerre de rues ; il n'en fallait pas plus pour intimider sénateurs et députés.

De ce fait la journée du 1^{er} décembre prit une allure

d'émeute. Les faubourgs étaient descendus. Les boulevards et la place de la Concorde étaient noirs de monde. On criait, on culbutait les voitures, mêmes les voitures officielles. A trois heures Camelinat marchait sur l'hôtel de ville, par la rue de Rivoli, à la tête de six mille acolytes de mauvaise mine et quand j'essayai de les arrêter, n'étant pas en forces, je fus bousculé. Heureusement plus loin à l'angle de la place de l'hôtel de ville je pus établir à la hâte un fort barrage avec des gardes à cheval que j'avais ramassés sur mon chemin et cette fois j'eus le dessus. Derrière moi sur les balcons de l'hôtel de ville Eudes, le général de la commune, et son état-major, renforcé d'un gros de conseillers municipaux et de leurs amis acclamaient Camelinat, lui tendaient les bras et l'invitaient à foncer. Mais il se débattait sans succès avec mes hommes et la jonction n'eut pas lieu.

Le soir le tumulte reprit. Ce fut même la première fois que j'arrêtai Déroulède qui, à la fin, devint mon ami.

Le lendemain, jour de l'élection, il fallut mettre la gare de Saint-Lazare en état de défense, comme une forteresse. Les députés passaient par là pour se rendre à Versailles. La foule hurlait sur leur passage. Les quolibets, les injures alternaient avec les menaces. Quand on reconnaissait un modéré notoire c'étaient des vociférations. La manœuvre concertée entre les éléments avancés du parti avait ainsi un plein succès.

A la réunion plénière des groupes républicains les suffrages se partagèrent entre les candidats. Mais au second tour Ferry se sentant battu se désista, et Clemenceau prenant la parole posa la candidature de Sadi-Carnot. Qu'était ce nouveau venu ? Un ingénieur des Ponts et Chaussées, devenu député comme tant d'autres et qui

n'avait pas fait grand bruit à la Chambre. Mais c'était le petit-fils de Lazare Carnot, l'homme aux quatorze armées, c'était le fils d'Hippolyte, le ministre de 1848 et puis, sans s'en douter, il venait d'accomplir un acte d'héroïsme, car, ministre des finances incorruptible comme ses ancêtres il avait refusé à Wilson qui le réclamait pour un de ses protégés un dégrèvement de droits d'enregistrement. Tout le monde sait que Clemenceau a de la verve ; le sujet y prêtait. Il enleva le vote. En séance Carnot passa haut la main par 616 voix contre 188 au Général Saussier.

Ce que fut cette Présidence, on peut l'induire de ce que j'ai dit plus haut : modeste, correct de maintien comme de conduite, d'ailleurs distingué d'esprit et de manières Carnot étendait sa bienveillance sur tous ceux qui l'approchaient. Il recevait tout le monde avec courtoisie ; présidait avec dignité toutes les cérémonies, inaugurait inlassablement, statues, monuments et expositions. J'ai dit qu'il ne se refusait pas à voyager. Mais il bornait à cette figuration son rôle constitutionnel et laissait toute initiative à ses ministres c'est-à-dire aux Chambres. Il s'était fait une règle de se renfermer dans une réserve prudente. Nous savons maintenant qu'il a fait école.

Le précédent était créé, enregistré par la Chambre qui depuis sa victoire sur Grévy se sentait toute puissante. Qui voulut s'affranchir de sa tutelle le fit à ses risques et périls, c'est ce que Clemenceau exprimait sous une forme humoristique un jour qu'après une grave opération qu'il avait subie je m'informais de sa santé : « Mon ami, nous avons deux organes inutiles, la prostate et la Présidence de la République. »

Mais on n'échappe pas à sa destinée. Par une cruelle ironie du sort Carnot a trouvé la mort, précisément dans

l'exercice de ses pacifiques fonctions. C'est au cours d'une Exposition qu'il inaugurerait en province qu'il fut frappé par le poignard d'un assassin.

Le hasard me fit assister à ses derniers moments. C'était à Lyon le soir de l'ouverture de l'Exposition industrielle. Comme Lyonnais j'étais l'hôte de la Chambre de Commerce ; déjà on s'était levé de table quand nous vîmes passer sous nos fenêtres le landau présidentiel qui se rendait au grand-théâtre. Le Président, le maire, le gouverneur militaire, le Préfet, allongés sur les coussins, semblaient jouir de cet instant de bien-être qui suit les festins ; un homme fend la foule, escalade le marche-pied — la voiture était découverte — et plonge de haut en bas un long couteau catalan dans les entrailles du Président. Ce fut un cri, une ruée, une stupeur. L'homme est saisi, la voiture, au galop des chevaux emporte le blessé à la préfecture et j'eus là un spectacle que j'aurai peine à oublier.

Le salon où le Président gisait sur un sofa était dans un désordre inexprimable, dix à douze personnes debout, gesticulant, hors d'elles-mêmes interpellaient les chirurgiens interdits. Il y avait là les sommités de l'Ecole Lyonnaise. Aucun d'eux n'osait prendre la responsabilité de l'opération. Enfin le plus hardi, sinon le plus qualifié retousse ses manches et s'empare du patient. Ce que l'on vit alors, je le passe ; on avait peine à retenir ses larmes. Au bout de deux heures d'angoisses le pauvre Président rendait l'âme dans un faible gémissement.

Revenons un peu en arrière. A la fin de 1887 Bourgeois avait remplacé Gagnon et malgré nos relations antérieures je n'avais pas gagné au change. Bourgeois avait été un sous-préfet remarquable à Reims, un excellent

préfet à Toulouse, il s'était distingué dans d'autres postes administratifs : il ne possédait pas les qualités maîtresses d'un préfet de police. Je l'avais trouvé faible, hésitant lors des troubles de l'élection présidentielle. Soit affinité politique, soit pour tout autre cause il avait négocié, tergiversé avec les factieux de l'hôtel de ville. Evidemment dans ce rôle nouveau pour lui, malgré son habileté et sa finesse il était au dessous de lui-même et puis la vocation lui manquait. Il tomba gravement malade, et quand il se rétablit au bout de deux mois il profita d'une élection dans la Marne pour s'évader dans la politique. J'eus alors pour nouveau chef mon prédécesseur au secrétariat général. Lozé était un caractère droit, bien intentionné, sans artifices, et très galant homme. Avec lui j'eus mes coudées franches.

Carnot connut des débuts laborieux. 1889 fut une année d'inaugurations et de pompeuses cérémonies. Translation au Panthéon des cendres de la Tour d'Auvergne, de Marceau, de Baudin. Erection au pont de Grenelle de la statue de *la Liberté éclairant le monde*, une réduction de celle de New-York ; visites du Shah de Perse, de Dinah Salifou, du Bey de Tunis, enfin l'Exposition universelle. Celle de 1867 avait eu ses souverains étrangers. La jeune République voulut avoir les siens. Quoique de moins haut parage ils furent très bien reçus.

L'homme se peint dans son œuvre. Songez à l'Exposition de 1900, à ses proportions magistrales, sa belle ordonnance, aux dispositions bien étudiées de tout l'ensemble. C'est un esprit précis, ordonné, méthodique qui avait dû concevoir, organiser, mettre en œuvre cette manifestation grandiose. Ce fut en effet Alfred Picard. En regard voyez celle de 1889, combien plus vivante. Alphan-

y avait mis son cachet. C'était la même ordonnance dans l'ensemble, mais avec un grain de fantaisie, et de la couleur. Les palais étaient moins imposants, mais l'architecture en était moins froide ; moins de façades rectilignes, plus d'imprévu, plus de grâce. Partout l'œil était sollicité par les jolis détails de l'ornementation : rappelez-vous le dôme du Palais des Beaux-Arts et ses effets polychromes. C'était un artiste qu'Alphan. Comme il s'entendait au décor, à la mise en scène ! Cette rue du Caire, elle est restée dans les yeux de tous les visiteurs de l'exposition. C'était une vision de l'Orient, une évocation de la vie arabe, sur les bords de la Seine. Et la restauration du faubourg Saint-Antoine et la Bastille !

J'aimais Alphan, pour sa virtuosité, son génie créateur, surtout pour sa belle ardeur au travail. Quand l'ouvrage pressait, (il était directeur des Travaux de Paris), il était de grand matin le premier sur le chantier. C'est là que Roll l'a pris sur le vif, le buste arqué, la tête légèrement inclinée sur l'épaule, l'œil pétillant, un mouchoir noué autour du cou et le col relevé. J'ajoute qu'il excellait à susciter les dévouements autour de lui et à se faire aider dans sa tâche. Il savait commander. Pour me piquer au jeu il disait parfois qu'il connaissait Paris mieux que moi. Et c'était vrai à ce moment. Ne connaît pas Paris qui veut. Les vrais Parisiens s'imaginent le connaître parce qu'ils savent se diriger dans trois ou quatre arrondissements. Ce n'est pas cela. Il faut avoir passé partout, plusieurs fois, connaître l'aspect de toutes les rues aux différentes heures de la journée, et ce qu'on est sûr d'y rencontrer. Il faut avoir gardé dans l'œil l'angle sous lequel chaque voie se raccorde avec les rues voisines. C'était le fort des vieux cochers de fiacre que j'ai connus, race fossile.

Alphand connaissait Paris sur le bout du doigt. Pour tout dire il avait un défaut. C'était un bourreau d'argent. Comme beaucoup de polytechniciens la dépense n'était rien pour lui quand il avait une œuvre à cœur. Il m'avouait un jour que son dilettantisme coûtait 60 millions par an à la ville de Paris. Après lui les Travaux de Paris furent grevés presque aussi lourdement de dépenses improductives sans la compensation d'être bien conduits. Ce qui faisait dire à Poubelle dans sa belle insouciance, quand on se plaignait à lui de l'édilité parisienne : « Que voulez-vous ? il en sera ainsi tant qu'Alphand sera mort. » On ne peut parler de l'Exposition de 1889 sans songer à la Tour Eiffel, sa principale attraction. Ses détracteurs, et elle en a eu beaucoup, conviennent, que comme architecture du fer, comme calcul de la résistance des métaux se fut un chef-d'œuvre ; un tour de force qui n'avait jamais été tenté. Son auteur conquit en un jour la célébrité mais il eut peu de temps pour en jouir, et la considération dont il était entouré s'évanouit aussi en un jour. Sa participation aux travaux de Panama le fit tomber dans un profond discrédit dont il ne se releva jamais et qui assombrit sa fin. J'estime que l'opinion publique a été pour lui trop sévère.

Quant à son œuvre, la Tour, que de griefs n'a-t-on allégués contre elle ? Elle dépare Paris, elle coupe l'horizon. C'est une verrue colossale. Il y avait du snobisme d'atelier dans ces critiques. Je crois bien que l'Ecole Polytechnique n'y est pas restée étrangère. Je parle des camarades qui en sont sortis. Eiffel n'en était pas. Dutert non plus, l'éminent constructeur de la galerie des machines. On le lui a bien fait voir. Lui aussi gênait la perspective, il est vrai que c'était celle d'un beau monument,

mais son œuvre aussi nous faisait honneur, et dans une ville comme Paris où les espaces couverts font si malheureusement défaut, c'était une nef splendide que j'ai été heureux de trouver dans des circonstances dont je me souviens. On y a mis la pioche du démolisseur. Le même sort attendait la Tour Eiffel quand une bonne fée la sauva, la T. S. F. qui ne savait où accrocher ses antennes.

L'année 1890 fut la dernière de mon stage au secrétariat général. En quatre ans bien employés, car j'avais donné un gros effort, j'avais appris ce qu'il m'importait de savoir. Je pouvais chercher autre chose. Aussi fut-ce avec satisfaction qu'à la veille d'un mouvement préfectoral où la Loire était comprise j'appris que tous les parlementaires du département, s'étaient concertés pour me faire nommer chez eux à Saint-Etienne.

En les voyant entrer tous à la fois dans son cabinet Constans ne put se retenir de dire : « Mais c'est le débordement de la Loire » ; il se fit prier pour la forme et promit ma nomination. Dans ce temps-là ces démarches collectives, ces descentes en masse n'étaient pas encore entrées dans les mœurs parlementaires. C'est monnaie courante aujourd'hui. Si j'en parle c'est que c'est la première fois que je dus un avancement à des interventions étrangères. Ce fut aussi la dernière, bien que j'aie changé depuis cinq fois de poste.

SAINT-ÉTIENNE

Une masse ouvrière, des bourgeois petits négociants ; au dessus, d'autres bourgeois devenus par sélection chefs d'industrie dans la rubannerie, la métallurgie, les houil-

lères, d'aristocratie, pas trace. Voilà le Saint-Etienne de 1890. La guerre a beaucoup grossi la population mais n'a changé la physionomie qu'à la surface. Cela fait songer à Tourcoing, à Roubaix.

L'ouvrier stéphanois offre cette particularité qu'il n'est pas l'homme d'un seul métier. Il y en a trois à Saint-Etienne : le ruban, la métallurgie et la mine. Chacun d'eux à ses mortes saisons, suivant les caprices de sa mode ou d'une manière générale la loi de l'offre et de la demande. Heureusement ces périodes de chômage elternent les unes avec les autres. C'est ainsi que l'ouvrier tour à tour prend le pic, le métier à tisser, ou l'outil. Il est dressé à ces trois professions dès l'enfance, et passe de l'une à l'autre sans adaptation, sans effort ; aussi la plaie du chômage est-elle ici moins calamiteuse qu'ailleurs. La grande et la petite bourgeoisie ne se distinguent que par des nuances. Toutes deux sortent du peuple et ont gardé quelque chose de ses goûts et de ses mœurs. Bien entendu les conditions de la vie diffèrent mais le trait commun qui les rapproche c'est un même penchant pour les plaisirs de la table, la même insouciance pour ceux de l'esprit. Je parle en général, on sait qu'il y a partout des exceptions.

Le climat de Saint-Étienne est froid et brumeux, car l'altitude y dépasse cinq cents mètres. Même dans la belle saison une chape de fumée noire voile le ciel et plane sur la ville. L'atmosphère de suie affecte le toucher, l'odorat et la vue ; mais comme on se fait à tout, personne n'y fait attention.

J'ai parlé déjà de Montbrison, ville morte. Roanne est une manufacture de tissage. C'est une industrie propre. On y voit le soleil comme ailleurs, car les usines dégagent peu de

fumées ; je pourrais répéter pour sa population ce que j'ai dit de Saint-Étienne. Elle vit d'ailleurs à l'écart, dans le département. Toutes ses relations commerciales et autres sont avec Lyon. Elle ignore le chef-lieu.

Quant à l'aspect physique de la région, il y a au centre deux plaines fertiles, celle du Forez et celle de Roanne, situées comme altitude à deux étages, séparées par un couloir abrupt, les gorges de la Loire. L'ouest et le sud du département sont des régions de montagne, qui vivent des prairies et des bois.

On comprend maintenant qu'en arrivant dans la Loire je me devais tout d'abord à l'étude des intérêts commerciaux et industriels qui conditionnent la vie d'une agglomération de cent mille âmes, d'une grande cité, plus importante encore parce qu'elle est le centre de notre bassin minier le plus riche, après celui du Nord et du Pas-de-Calais. Descendez le Furens au midi jusqu'à la Fouillouse, dans cette vallée qu'il engraisse de son eau noire et sirupeuse, à l'ouest l'Ondaine jusqu'à Unieux, à l'est le Gier jusqu'à Rive-de-Gier, vous voyez s'égrener devant vous un chapelet continu de quinze autres villes industrielles, si rapprochées que leurs faubourgs se rejoignent, et qu'elles figurent de loin dans trois directions différentes, sur cinquante kilomètres, si on les mettait bout à bout, comme de longues traînées noires de suie et de charbon.

Questions de tarifs douaniers, de main-d'œuvre, de transports et de viabilité, tout aboutissait à mon cabinet. Et quand survenaient des grèves, des explosions de grisou, ou des complications dans la politique locale, je risquais d'être débordé, car je n'étais pas encore rompu à ce genre de difficultés. J'avais besoin de conseils. Heureusement, j'avais des amis autour de moi, recrutés antérieurement. Par

eux je m'en fis d'autres : c'est grâce à tous ces concours que je pus faire face aux événements.

Les grèves d'abord. J'en comptai deux en trois mois, toutes deux acharnées et longues, toutes deux à Rive-de-Gier, l'une des verriers, l'autre des métallurgistes. Je pensais recevoir du Gouvernement des instructions précises, mais le ministre, c'était Ribot, m'apparut comme plus embarrassé et surtout plus nerveux que moi. Il m'accablait de télégrammes, confus et contradictoires, et je dus prendre le parti de me passer de sa direction. Je trouvai plus de ressource chez de Montgolfier, l'homme des aciéries de la Marine.

Il avait conquis cette haute situation par l'éclat de ses services comme ingénieur des Ponts. C'était à lui qu'on devait notamment le barrage de Rochetaillée qui alimente Saint-Etienne, un chef-d'œuvre du genre. Il n'y avait personne de sa valeur dans le département. Son expérience, sa finesse, son énergie, rendaient précieux ses conseils, et bien qu'il ne fût pas dans les eaux du Gouvernement, loin de là, nous nous entendions à merveille. Je puis dire pour ces grèves que les mêmes procédés classiques me servirent à apaiser ces deux conflits sans effusion de sang. C'est à savoir : garantir la sécurité de ceux qui entendaient travailler, tenir en respect les autres, et le grand jour de la rentrée faire escorter les ouvriers par des escadrons de chasseurs à cheval. J'étais sur les lieux pour la circonstance. Ribot voulut bien se déclarer satisfait.

Peu de jours avant mon arrivée à Saint-Étienne une catastrophe avait attristé la ville. Une explosion de grisou avait fait des victimes, et un comité recueillait des fonds pour les familles sinistrées. Le trésorier-payeur général qui en était la cheville ouvrière, c'était précisément Levailant,

ce collègue de promotion que j'avais perdu de vue. Il avait été préfet, puis directeur de la Sûreté générale au Ministère : poste bien dangereux dans ces temps troublés. Plus il y avait rendu de services, plus il s'était fait d'ennemis.

Au lieu de poursuivre une carrière où il avait brillé, il avait dû bifurquer dans les Finances, qui n'étaient pas son affaire : les mêmes haines qu'il avait semées sur son passage étaient venues l'y relancer. C'est ainsi que sous le prétexte d'une irrégularité douteuse, en tout cas vénielle, dans ses comptes de trésorerie, on le dénonça impérieusement au Ministre des Finances comme prévaricateur et Ribot, sans l'avoir entendu, sans lui demander un mot d'explication, prononça sa révocation, par dépêche. Ce coup imprévu terrassa Levailant. Il eut beau clamer son innocence. Il eut beau prendre pour garants et défenseurs des parlementaires influents, Brisson, Bourgeois, d'autres encore, dont il était l'ami. On consentait à le recommander chaudement, on ne manquait pas d'insister en haut lieu en faveur de sa réintégration, mais ces mêmes hommes d'État, quand ils arrivaient à leur tour au pouvoir, oubliaient le malheureux, et le laissaient se morfondre, sans doute pour ne pas réveiller à leurs dépens les animosités assoupies. Il se crut déshonoré ; et cette hantise hâta sa fin. Nous n'étions pas dix pour le conduire au cimetière.

En décembre 1891 survint une nouvelle catastrophe analogue à la précédente, mais plus grave. Il y a des puits de mine dans la ville même. Il y en a deux notamment qui communiquent par des galeries de cinq cents mètres de long, dénommés la Pompe et la Manufacture. C'est à la Pompe que le feu avait pris, mais c'est à la Manufacture qu'il avait fait le plus de ravages. Bien que ce fût un dimanche et qu'il ne fût descendu que l'équipe de rangement, soixante-

treize ouvriers manquaient à l'appel. Il était midi ; j'assistais à un banquet, je courus à la Manufacture.

Il y avait beaucoup d'affolement sur le carreau. Une foule, des femmes et des enfants dans l'attente pleuraient ou se lamentaient. De ces pères, de ces maris, combien remonteraient au jour ? Je trouvai là Curières de Castelnau, ingénieur en chef des Mines, frère du général. Je me concertai brièvement avec lui, et comme le temps pressait, à tout événement, nous décidâmes de descendre, pour le cas où des secours fussent encore utiles. L'orifice ne dégagait plus de flammes, à peine quelques fumées, mais la machinerie de la benne avait été faussée par la poussée des gaz et la chaleur. La benne descendait péniblement en cahotant, en grinçant. Elle s'arrêta même tout à fait à deux mètres du fond et nous dûmes nous laisser glisser dans les ténèbres. Une odeur âcre prenait à la gorge. Ce que nous vîmes alors, à la lueur vacillante de nos lampes, était lamentable. Des chevaux d'abord, le ventre en l'air : puis des plafonds écroulés sur un boisage en lambeaux. Tantôt il fallait escalader les décombres ; tantôt se glisser à plat ventre sous les buttes enchevêtrées. De distance en distance, des mineurs en tas, les membres convulsés, ayant rendu le sang par la gorge ; aucune réponse à nos appels, aucun bruit, sauf, de temps en temps, dans le lointain, des explosions partielles qui se répercutaient sous les galeries.

Nous nous en rendions compte. Nos recherches n'avaient pas d'objet. Où l'ouragan de grisou avait passé, il n'avait rien laissé debout. Pas un de ces malheureux n'avait survécu un instant. Au bout d'une demi-heure nous remontâmes. Pour la première fois que je visitais une mine, c'était un mauvais début.

Je ne connaissais pas M. de Castelnau, car il venait, tout

récemment, de prendre possession de son service. Il était court de taille avec une tête énorme. Je dois dire que j'avais fort apprécié son sang-froid dans la circonstance. En me renseignant sur lui, j'appris qu'il passait pour un homme de valeur dans le corps des mines ; je le mis immédiatement à l'épreuve. Jusque-là, je le répète, les accidents avaient été fréquents dans le bassin. Il ne s'en produisit plus, de ce jour, et tant qu'il fût là. Je n'ai pas connu dans le détail les mesures qu'il crut devoir prendre, les prescriptions qu'il imposa, les dispositions nouvelles auxquelles il eut recours. Je sais qu'il fut obéi aussi bien par les exploitants de la mine que par ses subordonnés. Le résultat est là. Il est tout à son honneur.

Peu de temps après ce sinistre, qui, comme on le verra, influa favorablement sur ma carrière, je changeai mon fusil d'épaule pour me jeter dans une bagarre politique. Saint-Étienne était alors sous la coupe d'une municipalité socialiste : gens ignares, grossiers, jouisseurs, qui aux dépens du budget se passaient toutes les fantaisies. Les frères et amis mettaient la caisse municipale au pillage. Tous les gens sensés gémissaient et demandaient qu'on les libérât de cette humiliante tyrannie. Mais en leur qualité de bons bourgeois ils ne parvenaient pas à secouer leur inertie, à se grouper pour affronter la bataille et pourtant les élections municipales étaient proches. Ce furent mes amis qui leur vinrent en aide. Ils eurent toute la peine et l'honneur fut pour moi. Le soir de l'élection mon huissier m'apporta le bulletin de victoire : « Monsieur le Préfet, Girodet est dans le siau (*sic*). » Girodet c'était le maire, et ce n'était pas le plus mauvais de la bande. Bon vivant, le cœur sur la main et la main dans toutes les mains, pourvu qu'il pût manger, boire et rire, que pouvaient demander de plus ses administrés ?

Bien taillé ! mais il fallait recoudre, et cette tâche incom-
 bait surtout à moi. Il fallait un maire et personne ne s'en
 sentait l'étoffe. J'allai chercher dans sa retraite un vieillard
 qui avait jadis rendu des services à la ville et qu'on oubliait
 parce qu'il ne songeait qu'au repos. Il avait l'expérience et
 le sens des affaires ; et pour cela nous l'avions porté sur
 notre liste. Je lui fis comprendre qu'on lui demandait
 surtout son nom ; qu'il avait le devoir de faire profiter la
 municipalité nouvelle de la considération dont il était
 entouré, que ses avis seraient suivis, que ses adjoints se
 chargeraient de l'administration : avec ce chef de file,
 ceux-ci ne furent pas difficiles à trouver. Il y avait des
 ruines à réparer, comme après une bourrasque. Il y avait
 à remettre en place ce que le désordre avait envahi. Ces
 braves gens dont plusieurs avaient de la valeur n'y épar-
 gnèrent pas leur peine, le succès les récompensa.

Ce furent mes adieux à Saint-Étienne car, sans avoir pu
 le pressentir, j'allais recevoir ma nomination à la préfecture
 de Versailles.

VERSAILLES

Que s'était-il donc passé ? car cette brusque mutation,
 d'ailleurs avantageuse pour moi, avait de quoi me sur-
 prendre. Il n'y avait pas eu de mouvement préfectoral.

On sait que c'est pour Versailles une vieille tradition de
 fêter par des réjouissances et par un banquet l'anniversaire
 de Hoche qui tombe à la fin de juin. Mais sous l'influence de
 la politique une scission s'était faite dans la classe diri-
 geante. Ce ne fut plus un banquet, ce furent deux banquets.

L'un réunissait l'ancien personnel bourgeois ; l'autre fut
 réservé aux nouvelles couches ; c'était celui où par ordre les
 fonctionnaires se rendaient. Cette année-là le préfet s'était
 engagé avec le premier de ces comités ; quand lui vint de
 Paris l'ordre par téléphone de porter son toast à l'autre
 banquet. Tout naturellement il présenta ses objections ;
 je crois même qu'il se cabra. Le ministre peu endurant de sa
 nature et parfois impétueux racrocha le récepteur. Le
 préfet était à pied. Pour le remplacer on dut consulter les
 dossiers des préfets de 1^{re} classe. C'est ainsi, que sans qu'il
 me connût autrement, le ministre me désigna et vu les
 circonstances m'enjoignit de rejoindre mon poste au plus
 vite.

On ne refuse pas Versailles. Mais cette situation anormale
 était assez désagréable pour moi. A l'égard d'un collègue
 disgrâcié j'étais tenu à certains ménagements. Bargeton
 était sans fortune ; il avait de la famille, mais ni mobilier
 ni logement. Je ne pouvais décemment, même pour donner
 satisfaction au ministre, le mettre brutalement à la porte. Je
 pris un moyen terme : je venais tous les matins à mon cabinet
 comme mon huissier. Je déjeunais au restaurant. Le long
 du jour j'expédiais les affaires courantes. Je ne mettais les
 pieds ni dans le jardin qui est magnifique, ni dans les appa-
 retements ; je partais le soir comme les employés et j'allais
 coucher au Terminus de Saint-Lazare.

Ce que j'en dis n'est pas pour être plaint. Si mes jour-
 nées étaient dépourvues d'agrément, j'avais le soir des
 compensations. Paris était bien curieux à voir en ce moment
 là. A propos de mesures prises contre la licence du bal des
 Quat'sarts le quartier latin s'était soulevé. L'effervescence,
 avait même gagné la rive droite, et au même moment, par
 une fâcheuse coïncidence, la fermeture *ab irato* de la Bourse

du travail avait rallumé les colères qui sommeillaient dans les bas-fonds. On bataillait un peu partout, et comme la police, excédée, sur les dents, commettait souvent des fautes de tactique, il m'arrivait, en passant, de rectifier le tir ; ce que mes anciens subordonnés paraissaient trouver tout naturel ; mais je ne pouvais ajourner davantage des devoirs plus sérieux, notamment celui de m'installer. Je fixai ma réception officielle au 12 juillet.

La réception c'est pour un préfet l'acte de prise de possession de ses fonctions. Toutes les autorités du chef-lieu, tous les hauts fonctionnaires avec leur personnel, défilent. Chacun tourne son compliment, auquel le préfet répond. C'est très banal d'ordinaire ; mais les subordonnés n'aiment pas changer de chef et ce qu'on attendait de moi, en la circonstance, c'est que je manifeste l'intention de faire dans le pays le bail le plus long possible. Je n'y manquai pas et de la meilleure foi du monde. Tout se passa donc bien, et quand le dernier groupe eut tourné les talons, je lui emboîtai le pas ; à mon ordinaire j'allais à la gare, quand en passant devant un kiosque de journaux, je lus en manchette ma nomination de Préfet de police. Dans le corps du journal, j'en avais l'explication.

A Paris depuis deux jours les choses avaient pris mauvaise tournure. Une bagarre avait éclaté rue Soufflot¹, un consommateur avait été tué à la terrasse d'un café ; on avait assiégé la Préfecture : Lozé avait perdu la tête et sa démission s'était imposée. Voilà comment et dans quelles conjonctures j'étais appelé à le remplacer.

1. Bien à tort, un officier de paix, Noriot, en avait été rendu responsable. Ce fut plus tard un de mes meilleurs collaborateurs.

V

LA PRÉFECTURE

La Préfecture de police, création originale de Bonaparte, n'a pas de similaire en Europe. Ses attributions sont à la fois d'ordre gouvernemental, judiciaire et municipal. La concentration de ses organes entre les mains d'un chef obéi lui donna la force d'assurer l'ordre, et la sécurité du Gouvernement. Plus heureuse que d'autres institutions, elle n'a pas perdu son prestige, parce que sa résistance n'a pas molli lorsque l'extension des libertés publiques a mis en péril le principe d'autorité. Elle le doit à sa tradition séculaire et à ceux de ses préfets qui, à leurs risques et périls, ont préservé de l'usure un instrument dont Paris ne pourrait se passer. Mais le présent est solidaire du passé. Pour saisir le lien qui rattache à la lieutenance générale la préfecture d'aujourd'hui, il faut scruter ses origines. Je conseille au lecteur plus curieux des faits que de leurs causes de tourner les pages sur la parenthèse que j'ouvre ici.

LES ORIGINES

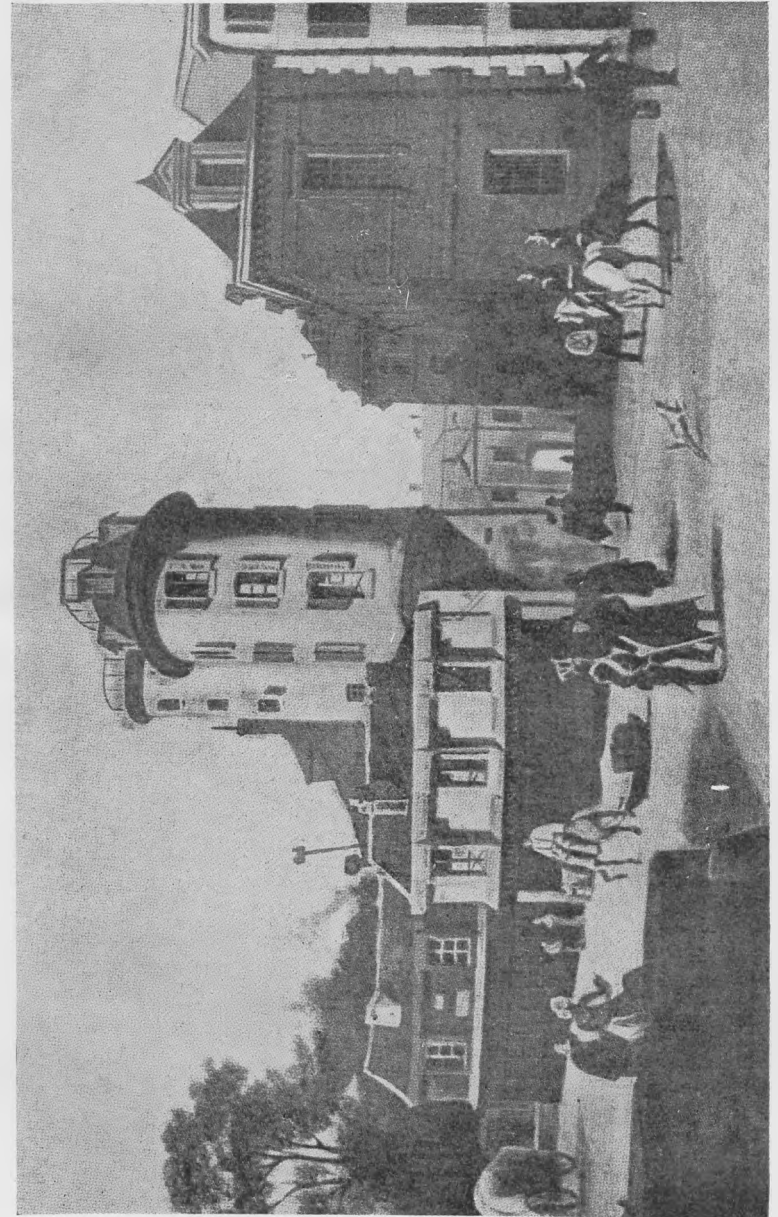
Au moyen-âge, dans cette longue période d'inextricable confusion où tous les pouvoirs s'enchevêtrent, chevauchent et empiètent les uns sur les autres, il ne peut guère être

question d'administration régulière. Tout au plus peut-on voir une ébauche d'organisation dans la création de la Prévôté de Paris qui remonte à 1032. Mais il faut attendre trois siècles (1343) pour qu'elle reçoive les organes qui lui ont permis d'agir, la lieutenance civile pour la justice, la lieutenance criminelle pour la police, Or en face de ces deux magistrats, il y en a d'autres qui contrecarrent leur action, le Prévot des marchands, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, qui a sous sa juridiction tout le commerce de la Seine et de ses abords, et les magistrats du Grand et Petit Châtelet qui au civil et au criminel ont pour ressort toute la région parisienne. Avant d'être le siège d'une prévôté féodale puis royale, le Châtelet, c'est d'abord cette tour que César avait élevée au centre de la cité pour la défense de Lutèce ; ce fut depuis, un palais, résidence de plusieurs empereurs, Julien notamment ¹. Ce fut enfin cette redoutable cour de justice, avec ses geôles infectes et sa chambre de tortures, qui après des avatars successifs a reçu une destination moins rébarbative ; c'est au bout du Pont-au-Change notre Chambre des Notaires.

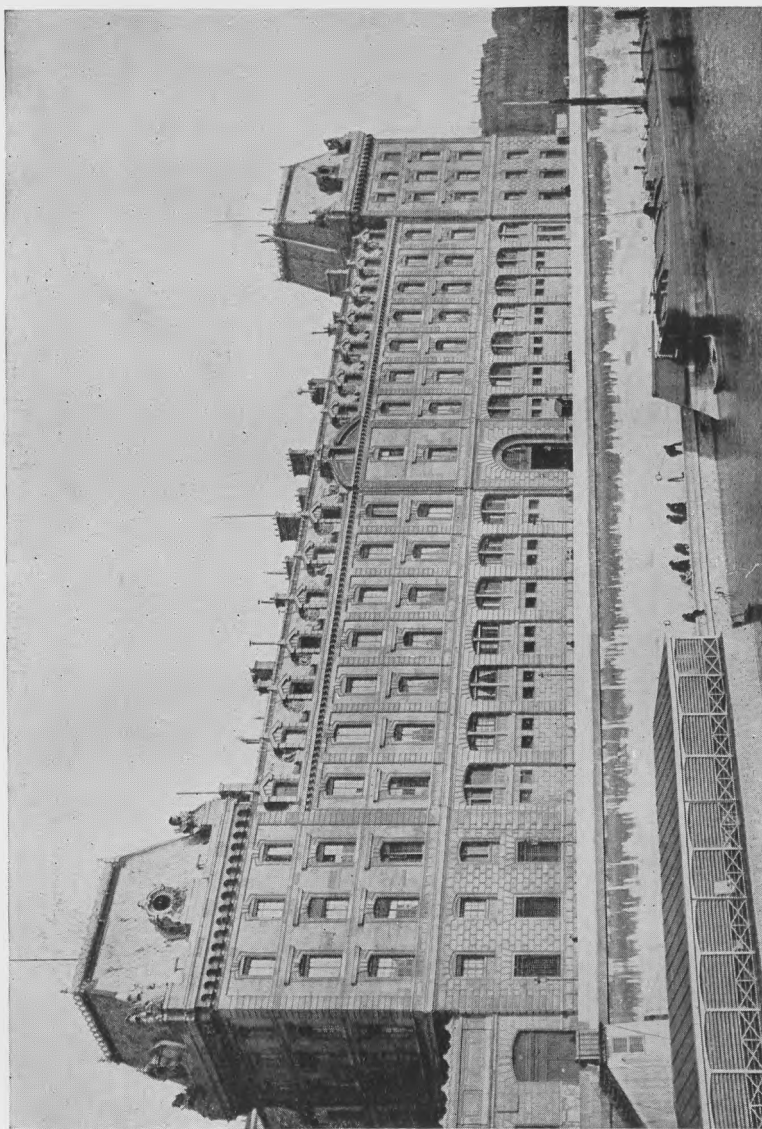
Les pouvoirs du lieutenant de police se perpétuèrent à travers toutes les perturbations qu'a traversées la ville jusqu'à Louis XIV. Le nom même en fut conservé par l'édit de mars 1667, qui étendit ses attributions en raison des besoins nouveaux auxquels il fallait pourvoir : l'approvisionnement de Paris, la protection contre les calamités et surtout l'édilité qui était en souffrance depuis des siècles.

A la fin de la Fronde, Paris était déjà une agglomération

1. On y voyait encore en 1636 une table de marbre avec ces mots inscrits : *Tributum Coesaris* qui prouvent que c'est là qu'on percevait l'impôt.



L'ANCIENNE PRÉFECTURE, RUE DE JÉRUSALEM.



LA PRÉFECTURE, QUAI DU MARCHÉ-NEUF.

de près de 500.000 âmes. S'en fait-on bien une idée ? J'en ai trouvé la description dans un vieil auteur. Le pittoresque y abonde. C'était un millier de rues ou ruelles aux noms baroques, sombres, étroites, qui serpentaient entre des murs déjetés : c'était un écheveau embrouillé de culs-de-sac et de boyaux.

Posées de guingois, maintes bâtisses ventruées coiffées de leurs pignons gothiques risquaient d'écraser de leur poids les arcades surbaissées des boutiques. Les eaux de cuisine croupissaient avec les ordures dans le milieu de la chaussée. Pas de trottoirs. Il fallait se garer sous les portes cochères, derrière les bornes plantées çà et là. Les jours de pluie, l'égoût des toits rejaillissait en cascade sur le dos des passants. Comme pavés, des blocs de grès inégaux et glissants où rebondissaient lourdement les roues des carrosses. Des bœufs affolés, beuglant, poussés dans les tueries, répandaient leur sang et leurs entrailles dans la rue.

On comprend que Louis XIV ait préféré le séjour de Versailles.

Au centre de Paris, le Pont-Neuf avec ses bateleurs, ses chanteurs, ses singes savants. A cheval sur le petit bras de la Seine, entre Notre-Dame et Saint-Julien-le-Pauvre, ce hideux Hôtel-Dieu dont j'ai vu encore il y a 70 ans les ruines lépreuses.

L'Université avec sa population turbulente, les Abbayes du Temple, de Saint-Martin et de Saint-Germain-des-Prés avec leurs vastes dépendances étaient autant de lieux d'asile pour les malandrins qui s'y donnaient rendez-vous, car elles étaient placées sous la juridiction jalouse du Recteur ou de l'Abbé. Enfin le pourtour de la fontaine des Saints-Innocents n'était rien autre chose qu'un charnier à ciel ouvert. On dit pourtant qu'en dépit de la peste c'était

là que modistes et écrivains publics rédigeaient en collaboration les billets galants.

Il fallait un Hercule pour nettoyer ces étables. Louis XIV eut la main heureuse ; il découvrit parmi ses maîtres des requêtes un homme de talent, La Reynie, qui se mit courageusement à la tâche et pour ses débuts s'attaqua au repaire de la Truanderie, ce pays de Bohême où jamais chevalier du guet ne s'était aventuré.

La Cour des Miracles, ainsi nommée parce que les aveugles y recouvraient la vue, les boîteux retrouvaient leurs jambes et les infirmes déposaient le soir jusqu'au lendemain matin leurs pustules postiches et leurs emplâtres, était un vaste enclos au cœur de Paris, où à l'abri de solides murailles mendiants, escarpes et autres gueux, aussi fiers de leurs haillons que de leurs privilèges, bravaient les lois et les rois. Après trois assauts infructueux, la Reynie fit ouvrir la brèche ; puis un héraut signifia aux rebelles qu'ils avaient deux heures pour vider les lieux, passé quoi les douze derniers seraient infailliblement pendus. L'avis était précieux. L'armée loqueteuse plia bagage et comme les petits de l'alouette, « voletant, se culbutant, ils délogèrent sans trompette. »

Derrière eux vinrent les démolisseurs qui aplanirent le sol et assainirent le cloaque nauséabond. C'est là que passent aujourd'hui la rue du Caire et la rue du Nil.

La Reynie s'employa à d'autres opérations méritoires autant qu'opportunes. Il illustra son nom et ses fonctions par une activité féconde. Une rue de Paris porte son nom. Malheureusement ses successeurs ne s'inspirèrent pas de son exemple. C'est que le Grand Roi, le Régent et plus encore Louis XV étaient avant tout friands des scandales du jour. Ils prêtaient l'oreille aux papotages de la cour, aux

rumeurs de la ville, aux anecdotes piquantes, aux commérages, et les lieutenants de police devaient s'employer avant tout à satisfaire la curiosité royale. Voyer d'Argenson s'entoura d'une nuée de mouchards. La police politique a toujours fait tort à l'autre.

Un jour, à son petit lever, devant deux ou trois familiers, le roi, généralement plus circonspect, avait laissé échapper une plaisanterie qu'il regretta bientôt. « Où recrutez-vous vos mouches, dit-il à d'Argenson le lendemain. — Sire, parmi les laquais et les ducs. — Eh bien ! ces messieurs savent-ils pourquoi une grande dame de la Cour veut entrer au couvent ? — Non, Sire, mais ils prétendent que la pauvre maréchale aurait mieux fait de renoncer à son Carme que de s'enfermer chez les Carmélites ». C'étaient les propres termes dont le roi s'était servi.

Saint-Simon parle dans ses *Mémoires* de la hideuse physionomie de d'Argenson qui, dit-il, rappelait celle des trois juges des Enfers, mais il ajoute qu'il avait mis « un tel ordre dans Paris qu'il n'y avait habitant dont jour par jour on ne sût la conduite et les habitudes. » On ne prête qu'aux riches.

Sartines renchérit encore, paraît-il. Il portait ses investigations dans toute l'Europe qu'il enveloppait d'un réseau d'indicateurs. On cite à son actif des coups de police étonnants. Mais c'était surtout à la cour que ses magiciens faisaient merveille. Un soir, au jeu du roi, il paria cinq cents louis au prince de Beauvau qu'il lui escamoterait sans qu'il s'en doutât sa croix et son ruban de l'ordre du Saint-Esprit, et il l'invita à dîner pour le lendemain. Il y avait à table en face du prince un pseudo-chevalier de Calatrava qui engagea avec lui une vive discussion. On s'échauffa de part et d'autre et le prince constata en se levant qu'il n'avait

plus ni croix ni ruban. Sartines se fit un peu prier, puis donna le mot de l'énigme. Un autre chevalier de même farine était dissimulé sous la table, et faisait glisser par intervalles la serviette du prince ; quand celui-ci se baissait pour la retenir, l'autre décousait habilement le ruban, sans le couper, c'était la condition du pari. L'histoire ajoute que le soir même le prince déposa galamment les 500 louis entre les mains de la maîtresse de la maison, qui quêtait dans son salon « pour ses pauvres ».

Après d'Argenson et de Sartines, d'autres lieutenants de police les imitèrent, peut-être avec moins de brio et sans placer leur ambition plus haut. Les taxerons-nous de frivolité ?

Mon Dieu, ils étaient de leur temps, et l'heure n'était pas aux affaires sérieuses. Ils accommodaient la police au goût des salons, de ce monde brillant et léger qui discourt et qui soupe ; qui cause comme on n'a jamais causé.

On discute dans les boudoirs les fondements de la société pour les démolir, et l'on rime des vers à Chloris pour plaire aux dames. On rit de tout ; de tout on fait des couplets. « Après moi le déluge », disait Louis XV. En attendant foin des soucis, plutôt les grâces et les ris. Pour les marquises qui se poudrent, pour les soubrettes qui se posent la mouche assassine, l'amour est toujours le passe-temps favori. « Qui n'a pas connu ce temps-là, disait Talleyrand, n'a pas connu la douceur de vivre. » Pour en finir avec la lieutenance de police il n'est que juste de signaler pourtant deux magistrats qui furent à la hauteur de leur tâche. Lenoir, d'abord, à qui l'on doit l'assainissement des hôpitaux, des prisons et des geôles ; qui créa la Halle aux blés et le Mont de piété. Grâce à lui l'éclairage fut moins parcimonieusement mesuré. Jusque-là, les jours de lune, sur

la foi du calendrier, on n'allumait pas les lanternes. Ce qui faisait dire que les lanternes comptaient sur la lune, la lune sur les lanternes et que le plus clair c'est qu'on n'y voyait rien. Lenoir survit encore dans la mémoire du peuple. En fin de Crosnes qui combla le charnier des Innocents. Il clôt la liste des lieutenants de police. C'était le quinzième depuis La Reynie. Il monta à l'échafaud au bras de son ami d'Estaing, notre glorieux chef d'escadre. Et comme celui-ci le précédait sous la lunette, « nous allons nous retrouver bientôt », dit-il simplement.

Paris avait passé par une crise terrible ; après l'agitation révolutionnaire, le régime de la guillotine. La police est aux mains des comités. Autant dire qu'elle n'existe plus. C'est une éclipse de dix ans. Pour arrêter les suspects, pour perquisitionner chez les ci-devant, pour escorter les charrettes, les sections suffisent. Thermidor put arrêter l'effusion du sang, il ne restaura pas le respect de la loi. Ce n'est pas encore à l'ordre qu'on aspire. Les nerfs secoués veulent se détendre : on veut jouir ; on se rue aux plaisirs faciles. Aux bals qui s'installent à tous les carrefours, aux galeries de bois, aux tripots du Palais-Royal, on va chercher l'ivresse des sens et l'oubli du danger passé.

Il faudra les scandales du Directoire pour que Paris sente le besoin d'une administration régulière, pour qu'on comprenne enfin que la société était en train de couler bas, et que l'heure devienne propice à qui se chargera d'en raffermir les fondements.

De toutes les institutions que le Premier Consul entendait restaurer ou refondre, de toutes les réformes, la plus urgente était évidemment celle de la police. Dès la promulgation de la constitution de l'an VIII une loi de Pluviôse place un préfet à la tête des commissaires des douze muni-

cipalités de Paris. Ce fut Dubois qui fut choisi, et l'arrêté du 12 messidor (2 juillet 1800), détermine et énumère ses diverses fonctions. On retrouve dans ce texte des réminiscences de l'Édit de 1667, mais les pouvoirs du préfet sont plus étendus, plus nettement délimités, mieux centralisés dans sa main. Ils groupent et embrassent en un faisceau serré tout ce qui concerne la répression des délits et des crimes, la mendicité, le vagabondage, les réunions, la salubrité, l'approvisionnement, la navigation, toutes les matières d'ordre public qu'il serait trop long d'énumérer, mais qui font corps. C'est un organisme vivant et le préfet en est la tête.

Cette charte de la police parisienne est toujours en vigueur, sauf les retouches qu'y a apportées le décret du 24 août 1859 dont ont bénéficié les pouvoirs du préfet de la Seine, et que je trouve logiques et justifiées. Ce n'a pas été l'avis de mes prédécesseurs ; mais je vois un intérêt supérieur à ce que les attributions soient dévolues à qui peut le plus utilement les exercer, et l'on verra que c'était le cas dans l'espèce.

Les pouvoirs que j'ai exercés je les ferai connaître en temps et lieu. Quant aux hommes qui m'ont précédé, je ne suis pas juge de leurs mérites et j'en parlerai peu. Il ne m'appartient pas de distribuer à des collègues disparus l'éloge ou le blâme, alors que je ne peux me rendre compte des obstacles qu'ils ont rencontrés sur leur chemin. Ce qui est certain, c'est que prématurément, beaucoup ont succombé à la peine. J'en ai compté 48 en 90 ans. La durée moyenne de leur carrière n'atteint pas deux ans. J'ai eu déjà huit successeurs.

Il n'est pourtant que juste de tirer de l'oubli un préfet de la Restauration, M. de Belleyme, qui, pendant son court passage à la rue de Jérusalem, trouva le temps de créer le

corps des gardiens de la paix (1829), et une petite compagnie d'omnibus. C'est un des rares magistrats égarés à la Préfecture qui s'en soit tiré avec les honneurs de la guerre. Une rue porte son nom, au quartier du Temple.

Louis-Philippe eut deux bons préfets qui ceux-là ont duré : Gisquet qui réprima avec fermeté des émeutes sanglantes et connut des responsabilités redoutables lors de ces attentats répétés à la vie du souverain, Delessert dont les onze années de fonctions s'écoulèrent sans à-coups et qui eut tout le loisir d'empiler ordonnances sur ordonnances. On me reprocherait d'oublier Caussidière, le préfet de 48, un aimable farceur qui faisait « de l'ordre avec du désordre », et j'arrive au second Empire.

Ici mes souvenirs d'enfant s'éveillent. J'avais 7 ans au coup d'État. Bien entendu, je n'ai connu que par ouï dire ce monde de viveurs, ces professionnels de la fête qui valurent au nouveau régime ce renom de licence et de corruption. L'austérité des survivants de 1848 s'effarouchait de ces « turpitudes ». N'exagérons rien ; ne donnons pas dans les pudeurs de commande. La vérité c'est que la haute bourgeoisie, enrichie par la spéculation, prenant la part du lion dans la prospérité générale qui suivit les traités de commerce menait une vie facile. On voyait passer dans ces voies magistrales ouvertes par Haussmann de fringants équipages, de somptueuses toilettes. C'était un décor nouveau. Les Solons n'allaient plus à la Chambre, mais les Arthurs allaient au bois ; ils y faisaient piaffer des montures de prix. Brummel n'était plus, mais un Fitz-James, un Grammont-Caderousse, un Sagan, l'arbitre des élégances, mettaient à la mode le chic anglais et faisaient la loi sur le turf.

Ce fut le beau temps du boulevard des Italiens. L'après-

midi on allait prendre des glaces au perron de Tortoni, où Nestor Roqueplan, Villemot, Jules Noriac, Aurélien Scholl, les princes de la chronique avaient de fondation leur table ; on descendait fumer son cigare sur le boulevard, de la rue du Helder, à la rue Drouot, limites extrêmes du Paris élégant.

A minuit on soupait au Café Anglais, au grand 16, en sortant des petits théâtres où Hortense Schneider, Zulma Bouffar, Thérèse, détaillaient le couplet égrillard, où Déjazet brûlait les planches. Depuis 30 ans elle avait toujours 20 ans.

L'opérette était courue, surtout lorsque le maestro Offenbach dirigeait l'orchestre. On savait par cœur la ronde du Brésilien, la lettre à Metella, le chanson d'Aristée. Le monde où l'on s'amuse semblait emporté par le galop de la *Vie parisienne* et les grands-ducs avant de passer la frontière faisaient retenir l'avant-scène des Variétés.

Mais derrière cette société frivole et jouisseuse il y avait le monde ouvrier, émancipé par la loi des coalitions, et qui ne connaissait pas le chômage, la bourgeoisie qui, insouciant de la politique, faisait bien ses affaires, et recueillait la desserte du banquet.

Au-dessus, c'était la cour, une cour de fraîche date où l'aristocratie du Faubourg ne s'était pas fait présenter. L'empereur mystique et nuageux se retirait dans son cabinet pour caresser les grandes pensées du Règne, la consolidation de la Pyramide qu'il avait, disait-il, replacée sur sa base, l'expédition du Mexique, la théorie des trois tronçons, l'alliance de l'empire et de la liberté, autant de chimères décevantes qui s'envolaient en fumée dans les spirales de sa cigarette. « Il fume trop », disait Emile de Girardin.

La souveraine, Eugénie de Montijo, primesautière et chevaleresque, s'entoura d'abord d'hidalgos et de pimpantes señoritas ; puis elle attira dans son boudoir les littérateurs à la mode : Octave Feuillet, Mérimée, Sardou, etc. ; des officiers gentilshommes comme Gallifet, Duperré ; des gens du monde comme le marquis de Massa, la comtesse de Pourtalès, qui s'était chargée de l'éducation sentimentale du petit prince, et la sémillante ambassadrice, celle dont on disait qu'on peut être jolie femme sans être jolie, la Metternich, l'âme de toutes les fêtes, qui à la première de *Tannhäuser*, indignée des sifflets, cassait son éventail sur le rebord de la loge impériale. On jouait la comédie de salon devant les séries de Compiègne, on courait des bordées sur le yacht impérial dans le golfe de Gascogne, avec Biarritz pour port d'attache. C'était la vie de château, moins les rigueurs de l'étiquette et la gourme.

Il y avait un salon plus intime, plus sérieux, celui de la princesse Mathilde dont les hôtes familiers s'appelaient Renan, Sainte-Beuve, Gaston Boissier, Théophile Gautier et par occasion les Goncourt. C'était une nièce authentique de Napoléon, et légitime celle-là. Ne l'était pas qui voulait dans la famille. En détaillant tous ces accrocs donnés à l'état civil, Morny tout le premier avouait que « tout cela était naturel ». La nièce avait le culte du grand homme. Et si quelqu'imprudent risquait une irrévérence : « Sachez, disait-elle, que sans lui je vendrais des oranges sur les quais d'Ajaccio ». Son frère, « le César déclassé », en brouille intermittente avec l'empereur, ruait dans les brancards. Il frondait. Ce qui faisait dire à l'Impératrice : « Quel régime ! l'empereur est orléaniste, notre cher cousin est socialiste, où en serait l'Empire si je n'étais légitimiste ? »

Je m'arrête ; on voit par ces quelques traits l'évolution

qu'avaient subie nos mœurs depuis moins d'un siècle. Ce palier de dix-huit années est un chapitre à part de notre histoire ; qu'on le blâme ou qu'on le loue, il faut constater une fois de plus que le progrès matériel s'accompagne souvent du fléchissement moral.

Qu'on me pardonne cette digression. C'étaient les années de ma prime jeunesse. J'en reviens à mes prédécesseurs.

Dans la nuit du 2 décembre 1851, M. de Maupas était préfet de police, et il avait perdu la tête, ce qui n'était pas dans son rôle. A ses dépêches affolées, Morny plus maître de lui répondait : « Vous êtes souffrant, mettez-vous au lit et prenez de la camomille. »

Piétri vint après de Maupas. Je voudrais pouvoir dire ce qui a marqué son passage, mais des manœuvres policières il ne reste naturellement nulle trace. Si je me suis flatté plus tard de faire de la Préfecture une maison de verre, le moment eût été mal choisi au lendemain du coup d'État. L'agent secret était alors l'un des piliers du régime ; appui fragile. Orsini et les 150 victimes de ses bombes en témoignent. Piétri paya pour ses agents dont le flair avait été mis en défaut.

Un autre champ s'ouvrit à l'activité de Boittelle. On comprend que pour l'exécution de ses vastes desseins Haussmann voulut avoir ses coudées franches. Car, sur quelques points l'arrêté de Messidor laissait des enclaves hors de son domaine. En face des réclamations de son puissant collègue, Boittelle fit des objections ; il lutta, mais en vain. Un décret du 10 octobre 1859 fixa les attributions respectives des deux préfetures en retirant au préfet de police celles d'entre elles que l'on jugea plus utilement placées entre les mains du Préfet de la Seine et que voici en résumé :

La petite voirie, l'éclairage, le balayage et l'arrosage de la

voie publique, le curage des égoûts, la boulangerie, l'entretien des édifices communaux, enfin les baux, marchés et adjudications relatifs aux services administratifs. L'approbation préalable du préfet de police étant réservée dans certains cas, qui se sont rarement présentés.

Ce partage des pouvoirs, d'ailleurs logique et expédient, je le répète, n'a été modifié depuis que sur des points secondaires, et je l'ai trouvé en vigueur quand j'ai pris possession de mes fonctions. Je vais passer en revue quelques-unes de mes attributions, pour donner une idée du fonctionnement de mes services.

J'ai dit déjà que ce qui caractérise cette administration c'est que ses divers services ne sont pas simplement juxtaposés comme on le voit ailleurs, sans autre lien entre eux qu'une direction commune, mais qu'au contraire ils s'appuient les uns sur les autres et se complètent en se prêtant un concours mutuel. Mais cette cohésion ne fait pas obstacle à ce que l'on distingue trois grandes divisions dans l'ensemble : la police administrative, la police municipale, c'est-à-dire la force publique en uniforme, et la police secrète qui dissimule sa qualité sous le vêtement de tout le monde. Elle se subdivise elle-même en police de sûreté et police politique.

POLICE ADMINISTRATIVE

C'est, dans le partage des pouvoirs municipaux entre les deux préfetures, ceux de ces pouvoirs qui ne pourraient être exercés avec vigueur et célérité sans le concours de la force publique, qui en cas d'infraction et de résistance est

prête à intervenir. Je prends des exemples : la circulation, l'alimentation, la navigation, l'hygiène.

CIRCULATION

La circulation, la liberté d'aller et de venir, suivant l'expression consacrée, est rangée parmi les droits de l'homme et du citoyen.

Le 14 août 1893, j'ai pris une ordonnance en 35 articles concernant le fonctionnement et la circulation des véhicules à moteur mécanique. J'en ai signé une autre en 426 articles le 31 août 1897, sur la conduite et la circulation des bêtes de trait ou de charge, des voitures, et des appareils locomobiles de toute sorte, abrogeant, modifiant, codifiant 48 textes antérieurs.

Mais qu'auraient valu ces ordonnances, sans le bâton blanc des agents et la contravention sur place ou *à vol d'oiseau*¹ ? Elles auraient eu le sort de ces monceaux de lois tombées en désuétude avant d'avoir jamais été appliquées.

L'encombrement tient à plusieurs causes, celle-ci d'abord que la largeur des rues calculée pour un million d'habitants devient insuffisante pour trois millions, alors surtout que 500.000 banlieusards descendent des trains du matin pour s'engouffrer dans Paris. Et cette autre raison dont on ne s'avise que lorsqu'on revient de Londres. Dans les voies fréquentées, le Strand, Regent Street, Piccadilly, Oxford Street, tous les véhicules vont du même train. Une allure

1. La contravention à vol d'oiseau est celle qui est dressée sans avis préalable parce que le délinquant a pris la fuite, ou que, pour autre cause, on n'a pu le prévenir.

uniforme est prescrite à tous et les policemen y tiennent la main. D'ailleurs la plupart des voitures ont le même gabarit. Cela est entré dans les mœurs. Mais allez changer les habitudes du public parisien ! Chez nous les voitures de toute dimension se disputent la chaussée, chacun va son train, celui-ci 5 kilomètres, celui-là 30 à l'heure. Tout le monde lutte de vitesse. Les plus rapides louvoient pour dépasser les autres, et finissent par s'accrocher. C'est un steeple-chase étourdissant entre automobiles, camions de charge ou de livraison, voitures de commerce, autobus, tramways, taxis, side-cars, triporteurs et bicyclettes, sans parler des marchands de quatre-saisons ; vous voyez ce que la liberté de la circulation y perd si la liberté tout court y gagne, mais il nous a coûté à nous, Français, plus cher que cela, notre esprit d'indépendance.

J'ai pu inventer le bâton blanc, la circulation à sens unique ou giratoire, ce que mes successeurs ont remarquablement développé ; pour moi ce sont des palliatifs à un mal sans remède.

A certains jours la circulation serait absolument supprimée si le gardien de la paix ne pouvait compter sur son collègue l'agent secret. C'est lorsque la chaussée est envahie par des bandes tumultueuses. Heureusement il n'y a pas de réunion publique ou privée où celui-ci ne pénètre. Par lui, la police municipale est prévenue. Je vous le disais, que les trois polices n'en font qu'une.

ALIMENTATION

Ce fut jadis la grosse préoccupation du prévôt des marchands, lorsque les moyens de transport n'assuraient pas l'apport des denrées alimentaires avec rapidité ou régula-

rité. Aujourd'hui les producteurs de province envoient en sécurité leur bétail à la Villette, les autres denrées aux Halles centrales. Comment se vendaient-elles, sous le régime de la loi de 1876 ? par l'entremise d'agents de la préfecture, appelés facteurs qui, moyennant une commission proportionnelle tenaient compte du prix aux expéditeurs. Ceux-ci ne savaient jamais exactement si ce compte était fidèle. Ils réclamaient sans cesse. Il y avait évidemment des abus. C'est à quoi voulut remédier la loi des Halles, du 11 juin 1896, que j'ai présentée et discutée au Conseil municipal, à la Chambre et au Sénat, même devant le Conseil d'État, pour le règlement d'administration publique. Voici quel en est le principe : Le mandataire (c'est le nouveau nom du facteur) au moment de la vente, qu'il s'agisse de l'amiable ou de la criée, inscrit le prix sur un registre à souche dont on détache trois volants ; l'un pour l'expéditeur, le second pour l'acheteur, le troisième est collé sur le lot et le suit jusqu'à la livraison, défilant devant le banc de vente sous les yeux du public qui se rend compte ainsi de la conformité du prix annoncé et du prix à payer.

Cette loi qui date de 30 ans a peut-être besoin d'être refondue. Le temps s'attaque à tout, même aux lois, qui doivent être périodiquement mises en harmonie avec les besoins nouveaux qui se révèlent. Mais à son heure elle a donné satisfaction et réalisé un progrès. Les transactions dans les pavillons de gros s'élèvent par an à environ 1 milliard 1/2.

Je n'ai rien à dire du marché du bétail où la vente se fait librement par commissionnaires. Malheureusement avant d'arriver à la Villette les bêtes ont passé par bien des mains : emboucheurs, coureurs de foire, marchands en gros, expéditeurs, etc. Le commissionnaire livre au chevillard qui

abat, et fournit les boucheries de détail. C'est à ce luxe d'intermédiaires, et surtout au nombre excessif des bouchers qui tous, en trois ans, passent la main après fortune faite, qu'il faut attribuer l'écart de prix entre le bœuf au pré, et la viande dans l'assiette.

En dehors du marché officiel sous les pavillons de gros, il y en a deux autres aux halles : d'abord celui des commissionnaires qui s'approvisionnent auprès des producteurs et vendent pour leur propre compte dans des entrepôts situés dans les rues adjacentes, et le marché aux légumes qu'on appelle le *Carreau*. On sait que chaque nuit, par toutes les portes de Paris, entrent d'interminables files de voitures maraîchères qui de la banlieue viennent décharger dans le pourtour des halles. Il s'agit de leur assigner une place et d'étaler la marchandise. C'est l'affaire des forts, qui sont des agents de la préfecture et c'est aussi celle des gardiens de la paix, dont une brigade entière est affectée à maintenir l'ordre dans cette cohue affairée. Mais ce qui complique la besogne c'est un abus invétéré, une pratique indéracinable qu'on appelle le regras. L'intérêt du consommateur c'est d'acheter de première main, mais le regrattier s'interpose. Il va attendre les voitures en dehors de Paris, achète le chargement et permet ainsi au voiturier de rentrer chez lui avant le jour, puis il s'installe au carreau et vend à un prix majoré. C'est une contravention ; mais combien difficile à saisir, si le fort ne recevait la dénonciation de l'agent secret.

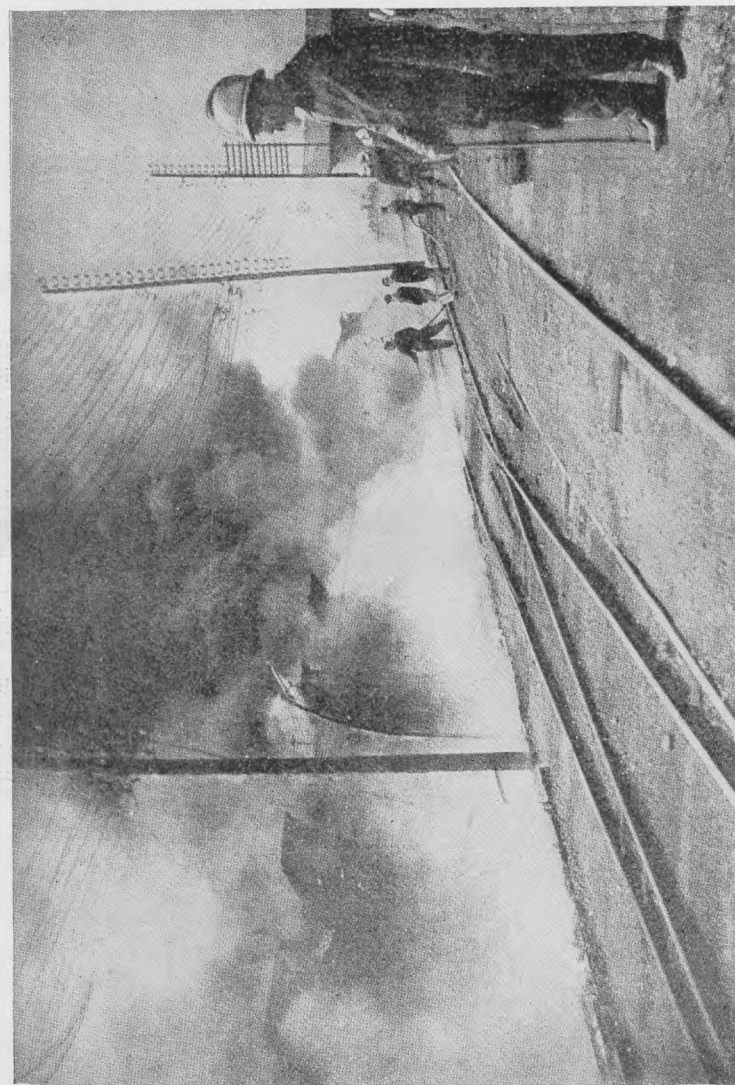
La Préfecture entretient pour les services des marchés et abattoirs une petite armée d'agents de toute catégorie, commissaires de police spéciaux, inspecteurs des ventes en gros et au détail, des marchés aux bestiaux, aux chevaux, des marchés couverts et découverts, des poids et mesures,

des plantes médicinales, inspecteurs sanitaires des viandes, de la répression des fraudes alimentaires, etc. Il faut beaucoup d'activité et même d'ingéniosité à tous ces auxiliaires pour être à la hauteur de leur tâche. Leur ressource c'est la contravention et la menace de la police correctionnelle.

NAVIGATION

J'entends parler depuis cinquante ans de « Paris port de mer ». Mais en attendant que l'utopie devienne la réalité, savez-vous ce que représente le tonnage du port de Paris ? Celui de Marseille et du Havre réunis, 16 millions 450.000 tonnes en 1913, quand j'ai abandonné mes fonctions, 13 millions aujourd'hui, en raison du ralentissement des constructions. 100.000 péniches en moyenne passent annuellement aux écluses, aller et retour. Il y a 30.000 usagers dans le port, des centaines de mille d'ouvriers travaillent dans les industries qui en vivent. Les bateaux à voyageurs ont transporté, pendant l'exposition de 1900, 42 millions de passagers. Comme étendue le port s'étend à toutes les rives de la Seine et de la Marne dans la limite du département, au bassin de la Villette et aux canaux Saint-Denis, Saint-Martin et de l'Ourcq, sans parler du canal latéral à la Marne.

On comprend qu'au point de vue de la sécurité et du bon ordre le mouvement du port réclame des mesures, et une réglementation rigoureuse. Le 30 avril 1895 j'ai pris une ordonnance en 154 articles abrogeant, modifiant ou codifiant 24 lois, décrets, arrêtés ou ordonnances antérieures. Elle est toujours en vigueur ; et en voici quelques titres de chapitre : marche en convoi, trématage et cajolage, des-



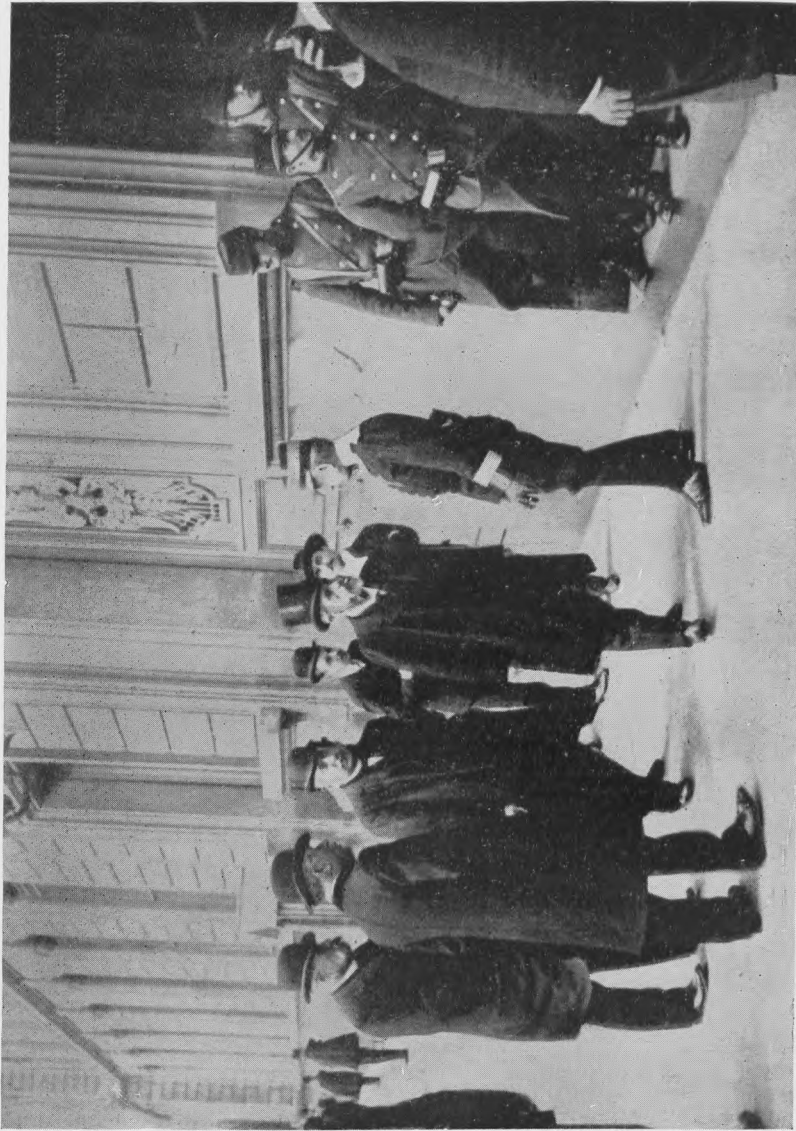
L'INCENDIE DU LENDIT.

(Communiquée par l'Illustration.)

cente en nage, navigation de nuit, rencontres de bateaux, passage aux écluses et pertuis navigables, stationnement à quai, débarquement et embarquement, entrepôt des marchandises et matériaux, ports aux liquides, marchés flottants, manutention des matières dangereuses, fêtes nautiques, baignades, occupation du domaine public, et autres objets moins importants. Par là j'ai épuisé mes attributions sur la matière, sans empiéter sur celles de la Préfecture de la Seine qui ont trait à l'entretien des berges, et bas-ports, à l'endiguement des rivières et canaux, et à tous les travaux d'art qu'ils entraînent. A un certain moment le ministre des Travaux publics, Barthou, avait songé à me confier ces attributions pour réunir dans une seule main tous ces services. Je craignis de trouver, de la part du corps des ingénieurs, moins de docilité que je n'en réclamaï de mes agents. Ces velléités d'indépendance n'auraient pu être que d'un mauvais exemple dans ma maison. Je refusai les présents d'Artaxerxès, car j'attache moins de prix à grossir mes attributions qu'à en user librement.

Parmi elles il y avait une lacune qui me frappa. A moins d'élargir beaucoup le cadre de mes inspecteurs de la Navigation, je devais renoncer à la surveillance des berges et bas-ports : parce que les agents de la police municipale n'y descendent pas, mais que les rôdeurs les fréquentent. Il y a de plus des sauvetages à opérer, quelquefois des incendies de bateaux, plus souvent des bateaux blessés qui coulent, faute d'être renfloués à temps. Pour ces motifs j'ai créé la brigade fluviale chargée de la répression des contraventions commises, sur terre et sur l'eau, pourvue d'embarcations rapides et de tous les engins nécessaires. Je lui ai donné un ponton qui lui sert de poste et de magasin et un bateau-pompe qui est à deux fins : la pompe aspirante

AU CHATEAU-D'EAU, UN JOUR DE MANIFESTATION.



épaise les voies d'eau en attendant l'arrivée des secours, la pompe foulante éteint les feux. C'est ainsi que pendant l'Exposition j'ai pu éteindre un incendie qui s'était déclaré dans une maison du quai de Billy. Dans le port d'Hambourg j'avais vu fonctionner un de ces bateaux qui rendait de grands services. C'est ce qui m'a donné l'idée d'en doter Paris.

HYGIÈNE

L'hygiène consiste surtout dans les mesures prophylactiques. Chez les unes le caractère préventif domine : chez les autres, qui sont du domaine de la préfecture de police c'est le caractère répressif. Je puis en citer quelques-unes. Il y a des maladies dont la déclaration est obligatoire : fièvre typhoïde, peste, variole, scarlatine, diphtérie. Dès qu'un cas est signalé notre médecin des épidémies prescrit l'isolement et, si le logement ne s'y prête pas, il envoie le malade dans un hôpital spécial. Pour l'hygiène de l'habitation il y a départ entre les deux préfectures. Le décret de 1859 nous donne compétence pour les logements loués en garni. C'est que c'est là en effet que les maladies transmissibles sont le plus fréquentes en raison de la promiscuité. C'est pour les taudis que les mesures prophylactiques qui vont jusqu'à l'interdiction de location demandent rigueur et célérité.

C'est également en vue d'une répression rapide et efficace que le Préfet de police surveille l'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie, le trafic des stupéfiants, le travail des enfants et filles mineures dans l'industrie, les établissements insalubres et dangereux. Longtemps on a eu de la peine à faire respecter à ces exploitants les clauses

de leur autorisation. Mais je constate que leurs installations s'améliorent et que de grands progrès ont été réalisés : c'est à tort que le public leur attribue ces odeurs fades et nauséabondes dont on souffre à Paris dans les chaudes soirées d'été. Ces émanations viennent du sous-sol, de tout temps infecté. C'est aussi le relent des bouches d'égoût, et les fumées des automobiles.

Je ne puis passer en revue toutes les attributions de la police administrative. Un volume n'y suffirait pas. On en trouvera au cabinet du préfet un tableau imprimé complet, telles qu'elles sont réparties entre les bureaux. On y trouvera aussi l'énumération des services qui sont rattachés pour ordre à l'Administration centrale mais qui portent le nom de *services extérieurs*, notamment le Conseil d'Hygiène, corps savant dont les avis profitent aux deux préfectures.

C'est au Conseil d'hygiène que j'ai connu Pasteur, en pleine gloire, en pleine activité intellectuelle, bien qu'une attaque d'hémiplégie l'eût en partie privé de l'usage de deux de ses membres. Il venait assidument aux séances, au bras de son gendre, Valléry-Radot, et prenait place à côté de moi

THÉÂTRES

Je veux dire un mot des théâtres, music-halls, cinémas, mais au seul point de vue des risques d'incendie. La catastrophe de l'Opéra-Comique (avril 1887) avait été pour la Préfecture un sérieux avertissement. La commission des théâtres que je présidais imposa aux salles de spectacles, après de longues études, toute une série de mesures de précaution. Les plus importantes s'appliquaient à la scène. C'étaient le rideau de fer qu'on manœuvre en cas d'alerte

pour l'isoler de la salle ; la cheminée d'appel, c'est-à-dire une large trappe ouvrant à volonté sur le toit et destinée à entraîner au dehors les gaz de la combustion ; enfin le *Grand secours*, c'est-à-dire un réseau de tuyaux d'eau disposés dans les frises, qui peuvent en un instant inonder la scène. On a beaucoup discuté la question de l'ignifugeage des décors, mais sans aboutir à des résultats positifs. On n'a pas encore trouvé d'ignifuge qui ne détériore pas les toiles et conserve les couleurs.

La commission des théâtres, en dehors de ses travaux techniques, avait un rôle pratique à jouer. Composée en majorité de professionnels, elle devait contrôler par des visites fréquentes l'exécution de ses prescriptions, et il arrivait que ce fût aux risques et périls de ses membres.

Un jour l'un d'eux, vice-président du Conseil municipal, M. Piault, en explorant les combles du théâtre Marigny, passa malheureusement au travers d'un vitrage et vint s'abîmer sur le sol. C'était une chute de 20 mètres. Quelques temps avant j'eus aux Variétés une mésaventure de même ordre mais moins tragique. Quand je sentis le vitrage craquer sous mes pas et que je me vis précipité, j'étendis instinctivement les bras et l'armature en fer me retint à mi-corps entre ciel et terre. Je n'eus qu'à attendre patiemment que l'on vint me tirer de cette position fatigante.

Après le théâtre je ne puis passer sous silence son succédané le cinéma et la triste renommée que lui fit à ses débuts la catastrophe du Bazar de la Charité. C'était une vente de bienfaisance organisée par le baron de Mackau et M. Amédée Dufaure. Le comité des dames patronnesses groupait tout l'armorial de France. Malheureusement pour diminuer les frais on s'était borné à élever dans un terrain vague de la rue Jean-Goujon des baraquements en bois économique-

ment abrités des intempéries par des toiles bitumées. Il n'y aurait pas eu péril si les organisateurs ne m'avaient caché (et c'est ce qui motiva la condamnation correctionnelle qui les frappa) qu'on se proposait de dissimuler un appareil cinématographique dans quelque coin. Le cinéma était alors à peine connu, c'était la surprise, le clou de la fête.

Le jour arrivé, la foule, si l'on peut qualifier ainsi une assistance aussi élégante et aussi choisie, prend d'assaut les comptoirs ; et au plus fort de l'affluence on fait l'annonce de la représentation improvisée. Quelques instants se passent dans une attente joyeuse, quand tout à coup des crépitements se font entendre derrière la toile et une lueur rouge, obscurcie par une épaisse fumée, donne le signal du sauve-qui-peut. Dans le réduit de l'opérateur, où aucune précaution n'avait été prévue, les pellicules du film avaient pris feu et en un instant tout s'était embrasé à l'entour. Ce que fut cette débandade furieuse, les journaux du temps le signalèrent avec indignation. Il paraît que de petits jeunes gens titrés bousculèrent les femmes, jouant des poings et des cannes, passant sur le corps de ces malheureuses, pour gagner plus tôt le dehors. On citait des détails navrants. Un corridor aboutissait à une impasse. C'est là qu'aveuglées par la fumée un grand nombre de dames de la haute société, quelques religieuses aussi, vinrent s'entasser, croyant trouver une issue ; asphyxiées, brûlées par une pluie de bitume enflammé, atteintes enfin par l'incendie, carbonisées ou liquéfiées elles périrent toutes d'une horrible mort.

Quand j'arrivai sur les lieux, l'eau des pompes avait changé ces cadavres en boue gluante. C'est avec toutes les peines du monde que mes hommes et moi nous pûmes

déblayer le charnier, en gardant à cette opération un semblant de décence.

Les corps étaient méconnaissables. Le lendemain on voulut pourtant tenter d'y mettre des noms, mais les reconnaissances sont pour beaucoup restées douteuses. C'est à une dent aurifiée que les proches de la duchesse d'Alençon durent se fier pour identifier son cadavre, mais cela suffit à Tristan Lambert pour se précipiter à terre à genoux et baiser ces restes. L'incendie avait fait 130 victimes.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que ce tragique événement auquel avaient été mêlés de près ou de loin tant de membres de la société parisienne défraya longtemps les conversations des salons. A les entendre, des centaines de ces dames ayant rendez-vous au Bazar n'avaient dû qu'à un hasard providentiel d'être empêchées de s'y rendre ; ou bien elles n'en étaient sorties qu'un quart d'heure avant la catastrophe. Où peut s'arrêter l'imagination dans des récits sensationnels !

MÉTROPOLITAIN

C'est encore au point de vue des dangers d'incendie que j'ai eu surtout à réglementer l'exploitation du Métropolitain. L'hécatombe de la station des Couronnes avait effrayé la population. On ne s'expliquait pas qu'il y eût eu près de cent victimes. C'est que l'obscurité qui s'était faite dans le souterrain avait empêché les voyageurs de trouver la sortie. Comme à l'Opéra-Comique, comme au Bazar de la Charité, ils s'étaient, par un instinct aveugle, réfugiés à l'extrémité du quai, dans un angle où la chaleur les avait carbonisés.

Plus d'une heure après il me fut impossible de pénétrer dans le souterrain.

La mesure essentielle à prescrire c'était une double canalisation du courant, l'une pour la force motrice et les lampes de la rame, l'autre pour l'éclairage des souterrains et des stations. Depuis l'exécution de ces travaux, et d'autres analogues, tels que l'ouverture de cheminées d'appel, nous n'avons plus eu un seul accident sur le Métro, non plus que sur le Nord-Sud.

SAPEURS-POMPIERS

Tout cela m'amène à parler des secours contre l'incendie et en même temps des pompiers.

Rien dans mes fonctions ne m'a tant intéressé. L'inondation qui s'étale à perte de vue dans la plaine, le fleuve qui sort de son lit, le flot qui vient battre le pied des maisons, ce peut être un spectacle grandiose, mais on y assiste impuissant. J'ai éprouvé ce sentiment pénible en 1910.

C'est autre chose un grand feu ! La violence des flammes électrise. C'est un peu la fièvre de la bataille ; mais plus que d'énergie il est besoin de sang-froid. La promptitude du coup d'œil est la condition du succès.

Et quels braves gens que ces sapeurs ! Quel plaisir et quelle émotion de les voir à l'attaque ! malgré soi on est entraîné à les suivre, à faire comme eux.

Ils sont 1.800, issus du recrutement, comme leurs camarades de l'armée, mais triés dans les corps de métier : maçons, charpentiers, couvreurs, plombiers, etc., et encadrés par des sous-officiers rengagés qui ont la pratique du feu. J'ai connu six ou sept colonels, notamment ce

troupier dégourdi qui à la tribune du Conseil municipal disait crûment que lorsqu'il était arrivé à la tête du régiment il était « pompier comme la lune », ce que le compte rendu analytique traduisait par cette périphrase : « J'étais aussi étranger au service d'incendie qu'aux spéculations astronomiques. » C'étaient tous de braves militaires, mais ils mettaient longtemps à apprendre le métier. Le seul dont j'ai été l'ami, c'est Cordier, un vrai pompier. Il avait gagné tous ses grades au corps, depuis l'épaulette. Ingénieur, il était versé dans la technique et il a réalisé tous les perfectionnements de matériel qui ont valu au régiment de Paris le premier rang parmi les pompiers d'Europe. Avec lui j'étais tranquille et quand il m'accompagnait à une sortie, je pouvais oublier que le « service d'incendie s'exécute d'après les instructions et sous les ordres du préfet de police. » Je sentais ma responsabilité plus légère.

Plus heureux que Froidevaux, l'un de ses prédécesseurs, je l'ai vu vingt fois sortir sain et sauf d'un de ces écroulements de charpentes et de vitrages, si fréquents dans ces feux de courettes utilisées comme magasins. Froidevaux y était resté. Tant qu'il a commandé le régiment, Cordier était avec moi à tous les grands feux, même en banlieue. Je m'en rappelle un aux ateliers Godillot, rue Rochechouart, dont le brasier avait 3.000 mètres carrés. Un autre qui semblait un feu d'artifice. C'était à Saint-Ouen. Dans une vaste cour, 25 cuves de métal, hautes de dix mètres, côte à côte, pleines d'alcool, prenaient feu les unes après les autres, jusqu'à la dernière. Tout le contenu de la cuve flambait d'un seul coup, une gerbe éblouissante montait dans le ciel jusqu'à deux cents mètres. Puis elle s'étalait comme une gigantesque ombrelle et l'alcool condensé retombait sur nous en gouttelettes brûlantes, d'aillures sans nous faire

de mal. Nous étions, comme toujours, casqués de fer et vêtus de cuir. Cette nuit était féérique.

Une autre fois, à 3 heures du matin, en janvier 1910, une usine de produits chimiques inflammables dans l'eau avait été submergée par les inondations ; elle était en contrebas du quai d'Ivry. A mesure que nous avançons des explosions se produisaient. Cela avait l'air d'une gageure de combattre un feu avec de l'eau jusqu'aux aisselles.

Voici le plus grand incendie dont je me souviens. La halle aux cuirs est un vaste rectangle limité par les rues Censier, Santeuil, du Fer-à-Moulins et de la Clef. Elle servait d'entrepôt non seulement aux cuirs verts, mais à beaucoup d'autres denrées, conserves à l'huile, suifs, tourteaux, matières grasses de toute sorte. Le feu avait pris rue Santeuil ; mais en moins d'une demi-heure il avait fait le tour des bâtiments. C'était un immense brasier qui dégageait une chaleur étouffante. Je vis qu'il n'y avait rien à faire qu'à laisser brûler et pour ne pas exposer inutilement les pompiers je fis retirer les échelles. Pour m'assurer que l'ordre était partout exécuté, je parcourais le périmètre et je me trouvais avec le colonel rue de la Clef, quand du sein de la foule amassée à l'extrémité de la rue, derrière le barrage d'agents, s'éleva un cri d'horreur. Le projecteur des pompiers était braqué sur nous, et à cette lumière le public avait vu les murs osciller comme en proie à une secousse sismique. Cette clameur nous fit lever la tête. Sur une longueur de 20 mètres, la muraille s'effondrait, désagrégée par la chaleur ; la rue était étroite, mais une porte était ouverte à deux pas de nous ; nous eûmes la chance d'y bondir, avant que la rue ne fût comblée par les décombres. Nous en fûmes quittes pour des éclaboussures.

En matière d'incendie il y a un axiome : à la première

minute on éteint le feu avec une éponge ; à la seconde avec un seau, à la troisième avec un tonneau. Sans prendre ces prévisions au pied de la lettre, il est incontestable que la rapidité des secours est le facteur d'extinction le plus important. Pour l'obtenir, la traction automobile a été substituée à la traction par chevaux. Nous avons acquis des fourgons-pompes à grande puissance, au débit de 300 mètres cubes à l'heure ; des échelles de vingt mètres, dont le mécanisme élévatoire est actionné non plus à mains mais directement par le moteur de la voiture, etc. Mais l'innovation la plus importante fut l'installation sur la voie publique de cinq cent cinquante avertisseurs téléphoniques qui, placés à une distance qui ne dépasse pas deux cents mètres pour le point le plus éloigné du sinistre, permettent l'appel rapide aux postes ou aux casernes. Nulle part le départ des secours ne demande plus de deux minutes. Quant à la mise en manœuvre, il faut compter 3, 4 ou 5 minutes d'après le degré de pression de l'eau. Voici quels ont été les résultats : quand je suis entré en fonction, sur 1.982 feux par an, il y en avait 60 qualifiés grands feux par les statistiques du corps, il n'y en avait plus que vingt en 1913, au bout de vingt ans, et la moitié seulement avait nécessité de 6 à 20 lances.

Au cours d'un voyage en Angleterre, mon attention avait été retenue sur un service indépendant de celui des pompiers et qui s'appelle le *Salvage Corps*. Ce sont les compagnies d'assurances qui l'ont créé et qui l'entretiennent à leur frais. Voici dans quel but :

Dans certains incendies les dégâts causés par l'eau des lances sont considérables. Ils dépassent parfois ceux du feu. Le Salvage corps arrive derrière les pompiers, étend des toiles cirées sur tout le mobilier (literie, étoffes, tapis,

meubles et bibelots), puis il canalise les torrents d'eau au moyen de collecteurs, de balais, etc., jette de la sciure, prévient les infiltrations des parquets. L'idée est ingénieuse, mais en Angleterre elle pêche par l'exécution.

Pompiers et Salvage corps se considèrent comme des adversaires ; pour les uns il y a toujours trop d'eau, pas assez pour les autres. Cette animosité se traduit souvent par des conflits violents, même pendant la manœuvre. Ils ne cherchent qu'à se gêner les uns les autres. Pour parer à cet inconvénient, j'ai confié aux sapeurs-pompiers eux-mêmes le service dit de *protection*. Partout où les circonstances le comportent, une équipe de nos hommes arrive avec les camarades. Ils s'entendent ; et comme tout métier demande un apprentissage, tous les hommes sont dressés à faire de la protection les uns après les autres.

Je n'ai pas voulu que la Ville supportât les frais de ce service accessoire. J'ai demandé une subvention de 200.000 francs aux compagnies d'assurances qui trouvent leur intérêt à la donner. Le montant des valeurs mobilières protégées atteint annuellement beaucoup plus de 400.000 fr. Les assurances profitent de l'économie, car sur 2.000 sinistres il n'y en a pas 300 qui ne soient assurés.

LABORATOIRE MUNICIPAL

Le laboratoire municipal est une création qui fait honneur à la Préfecture. Elle remonte à 1880 et elle est due à Jules Cambon, alors secrétaire général.

Son objet propre est l'analyse chimique ou bactériologique de toutes les denrées qui entrent dans l'alimentation

parisienne : lait, beurre, vin, huiles, conserves, sel, poivre, matières grasses, etc., tout, la viande exceptée, parce qu'elle est contrôlée par le service vétérinaire sanitaire.

Le service des fraudes fait les prélèvements chez le débitant, le laboratoire les analyse et saisit s'il y a lieu le procureur de la République. Il est à la disposition du public qui peut demander, contre rétribution, toutes les analyses qui l'intéressent. Ces attributions furent les seules que le laboratoire eut à ses débuts ; il les a beaucoup étendues et elles comportent aujourd'hui l'examen de l'eau, du gaz, des installations électriques, des explosifs, des jouets d'enfants, au point de vue de leur nocivité, et d'une foule d'autres matières intéressant l'industrie et le commerce. Je ne veux pas décrire les procédés scientifiques et les instruments dont il use ; c'est une étude réservée aux initiés, mis je tiens à évoquer le souvenir de l'homme en qui pendant trente ans le laboratoire s'est personnifié, son directeur, Charles Girard, qui n'était pas seulement un chimiste professionnel, mais un savant. On lui doit plusieurs découvertes dans le domaine des explosifs, en particulier la cheddite. Ses qualités brillantes, l'intégrité de son caractère lui avaient acquis mon estime et mon affection ; mais j'avoue que ce qui m'a surtout attaché à lui ce sont les rudes combats qu'il eut à livrer contre la meute des fraudeurs acharnés à le démolir.

Rien ne lui a été épargné, ni les diffamations, ni le chantage, ni les campagnes de presse, ni, ce qui était plus dangereux, les ordres du jour de la Chambre où les marchands de vins du Midi disposent de solides sympathies.

Un jour le Ministre de l'Agriculture, Ruau, dont le moral était déjà ébranlé (il a fini comme Viviani dans une maison de santé), allait céder devant l'orage. Je sentais venir un

acte de faiblesse. Il n'était que temps de parer le coup. A la tribune du Conseil municipal je pris hautement la défense de mon subordonné, laissant entendre que s'il était disgracié il ne partirait pas seul. Le conseil se solidarisa avec mon attitude qui n'était pas très hiérarchique, je le reconnais ; mais j'aurais été bien naïf si j'avais pensé que cette sortie en imposerait aux fraudeurs. Ils n'y virent qu'une occasion de piquer au vif l'amour-propre du ministre et ils revinrent à la charge, escomptant le succès, cette fois.

Sommé de prendre une décision, le pauvre Ruau battit piteusement en retraite, et l'ancien rapporteur de mon budget, l'ex-ministre Desplas, qui visait ma succession, s'écria avec un geste découragé, pour faire dévier le débat sur mon dos : « Le préfet est donc inamovible ! » Ce mot à effet n'eut pas d'écho. La Chambre calmée passa à l'ordre du jour et Girard fut laissé tranquille.

J'arrête là ce que j'ai trouvé à dire pour donner une vue d'ensemble de la Police administrative. Son pivot c'est l'administration centrale ; ses organes, les services extérieurs. Mais comme épilogue je dois mentionner un autre service, autonome, celui-là, j'entends qu'il correspondait avec moi sans intermédiaire, et qu'il avait ce caractère particulier, que tous les autres étaient ses justiciables et qu'il les pénétrait tous : c'est le *Contrôle*.

CONTRÔLE

Ceci demande explication.

J'entends beaucoup parler de réforme administrative. J'ai dit et écrit ailleurs qu'elle me paraissait difficile à

réaliser, et j'ai dit pourquoi ; nos méthodes sont mauvaises. Tout le monde le sait, tout le monde s'en plaint. On cherche le remède dans un bouleversement de la hiérarchie. On croit trouver dans le Régionalisme une panacée ; c'est une chimère. Le mal c'est qu'il n'y a plus d'autorité chez les chefs de l'administration, parce que l'axe de l'autorité est déplacé ; c'est que le pouvoir exécutif baisse pavillon devant le pouvoir électif, c'est, par voie de conséquence, l'ingérence des députés qui désorganise les services, leur intervention dans le recrutement du personnel qui engendre l'incompétence et favorise l'indiscipline. J'ai dit aussi quel était le remède, remède héroïque qui pour cette raison n'a aucune chance d'être appliqué. Il est si humain quand on a le pouvoir qu'on en abuse ; si invraisemblable qu'on s'en dessaisisse de plein gré. Mais ce n'est pas ici le lieu d'agiter ces questions d'ordre constitutionnel.

Voyons comment les choses devraient se passer. Supposons pour un instant la réforme politique réalisée. Prenons pour exemple une grande administration où les députés n'ont plus leurs entrées, à sa tête un chef qui, nous le supposons, est à la hauteur de sa tâche. Sous ses ordres un secrétaire général qui le supplée pour les détails dans lesquels il ne peut entrer, qui maintient les traditions et assure la marche régulière des affaires ; des directeurs ayant autorité sur leur personnel, prenant la responsabilité entière de leur service parce que leur position est assurée, et ainsi de suite de degré en degré jusqu'au bas de l'échelle. Dans une telle administration il n'est pas question de statut ou de syndicat de fonctionnaires. La discipline se maintient puisque tout le personnel peut compter sur le chef, et son impartialité : la

compétence est assurée par la sélection dont les candidats sont l'objet. Tout doit donc marcher à souhait. Non. Il y manque un rouage essentiel. Songez que c'est une loi de nature que tout organisme vieillisse. Le jour vient où les plus sages prescriptions manquent leur but, soit que les circonstances aient changé, soit que la vieille règle finisse par être appliquée à contre sens, soit enfin que le zèle se ralentisse à tel ou tel degré de la hiérarchie. On dira, c'est au chef à y veiller. Il n'en a pas toujours le loisir. Il ne peut à tout moment tout voir et tout savoir. Il n'est quelquefois avisé que longtemps après que le mal est fait. Mais qu'un agent de son choix, imbu de son esprit, actif et vigilant aille voir sur place, dans les bureaux, sur la voie publique, lors des opérations des services extérieurs, comment les choses se passent, quels abus se produisent, quelles retouches sont désirables, alors le chef est renseigné et il avise.

Certains ministères, certaines administrations croient posséder un service de contrôle. Je crois devoir les prévenir qu'ils se font illusion. Leurs prétendus contrôleurs sont des bureaucrates qui ne se mettent en mouvement que lorsqu'ils sont saisis d'une plainte. C'est pur enfantillage. J'ai obtenu successivement de trois présidents du Conseil, Ribot, Briand, Clemenceau qu'ils adoptent mes suggestions pour leurs ministères. Les hauts fonctionnaires qu'ils ont investis de cette mission, ou ne l'ont pas comprise ou plutôt ont trouvé au dessous d'eux de la remplir comme elle doit être remplie, et bien entendu l'expérience a échoué et j'ai pu passer aux yeux de ces Messieurs pour un rêveur.

A la préfecture le contrôle fonctionne depuis longtemps. Je ne revendique donc pas l'idée. Elle n'est pas

de moi. Je l'ai simplement adaptée aux circonstances et développée.

Fermeté, impartialité, finesse sont les qualités que je demandais aux agents que j'ai chargés de cette mission délicate. Dirigés par un chef expérimenté, toujours sur pied, ne laissant en dehors de leurs investigations aucun agent d'aucun service ils me renseignaient au jour le jour sur les défaillances des uns, les excès de zèle des autres, enquêtaient sur les fautes commises et me proposaient les améliorations à apporter au fonctionnement de l'administration. C'est à eux que je dois les réformes que j'ai pu réaliser.

POLICE MUNICIPALE

On a dit de moi en pensant me désobliger que je m'absorbais dans la police municipale, que j'étais le préfet « de la rue ». Il y a du vrai dans cette appréciation et je ne veux pas m'en défendre.

La loi est la loi. Si d'autres l'oublient, j'avais le devoir de m'en souvenir. Elle exige que l'ordre règne dans la cité. Et quand c'est le siège du gouvernement la prescription est encore plus rigoureuse.

Est-il admissible qu'une foule tumultueuse vienne protester contre les décisions du gouvernement ou prétende troubler par des rassemblements et des clameurs les délibérations des Chambres ? Les cérémonies officielles doivent se dérouler dans le calme, être protégées contre des manifestations hostiles, et le bon bourgeois qui va à ses affaires doit trouver la voie libre et ne pas être exposé



UNE CONVERSATION AVEC LES ÉTUDIANTS.

(Communiquée par l'illustration.)

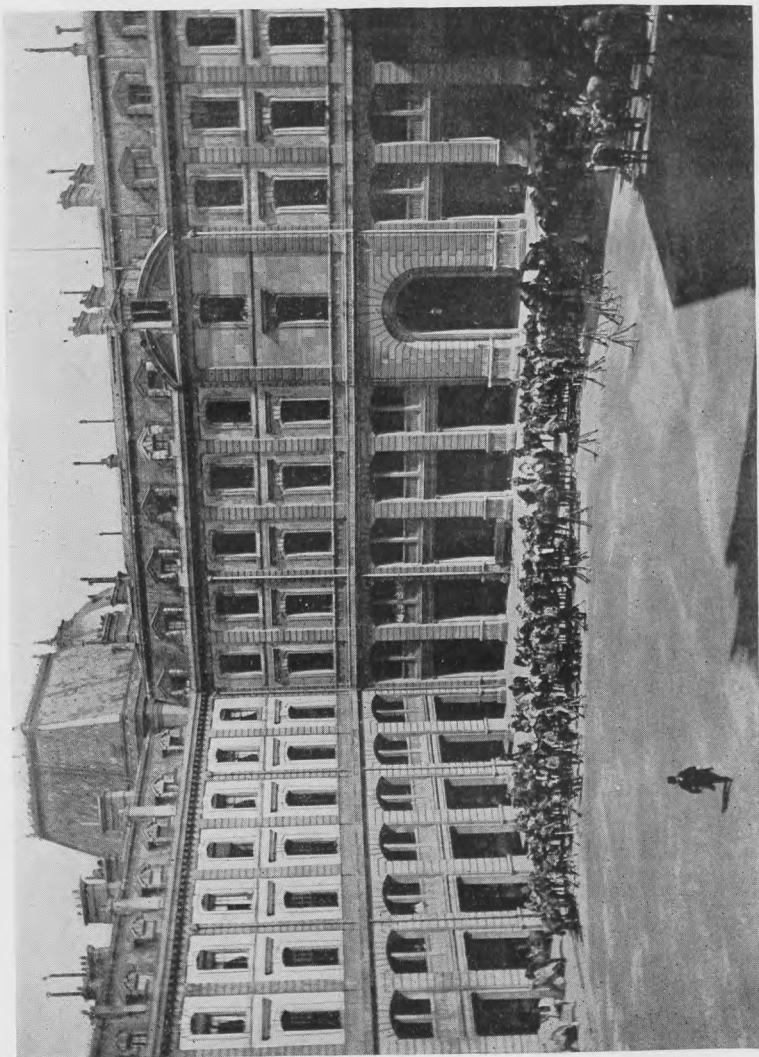
aux hasards des bagarres. C'est ce qui lui arrivait pourtant aux alentours de 1893.

Le boulangisme avait donné à la population parisienne, j'entends à ce qu'elle contient d'éléments turbulents, de bien mauvaises habitudes. Pour des motifs futiles on se donnait des rendez-vous sur la voie publique. On acclamait, on conspuait n'importe qui, n'importe quoi ; pour le plaisir de faire du bruit et de se colleter avec les agents ; car ces agents étaient impopulaires, on leur reprochait des procédés grossiers ou maladroits, en quoi le bon public n'avait pas toujours tort, des brutalités même, et les communistes en parlaient en connaissance de cause. Quand on est faible on devient violent c'est fatal. Mal commandés, mal utilisés ces hommes n'avaient pas confiance en eux-mêmes. Ils ne se sentaient pas les coudes. Au lieu d'en imposer à la foule par une attitude martiale, ils s'en allaient batailler avec elle, par petits paquets, et quand ils avaient le dessous, naturellement les coups pleuvaient. On les leur rendait avec usure.

Que l'humeur de Paris est changeante ! et qu'elle a changé. Pendant mes cinq premières années je n'ai jamais été un jour tranquille. Je viens de dire que les mouvements de la rue étaient fréquents. Sans parler des journées traditionnelles qui mettaient sur pied la police, la garde et la garnison, le 1^{er} mai, la statue Dolet, le mur des fédérés, il y avait l'incident inopiné, le casuel presque quotidien. L'agitation couvait, à l'état latent, et pour un rien éclatait.

Aujourd'hui rien de pareil. Voilà plus de dix ans que la rue est tranquille. Plus de troubles sérieux, plus de grèves, plus de journées. Pourquoi ?

Je suis bien éloigné de croire que la police municipale

LA COUR DE LA PRÉFECTURE UN 1^{er} MAI.

s'en étant tenue aux traditions que je lui avais inculquées, les perturbateurs se sont lassés en constatant à la longue leur impuissance. Ce n'est certainement pas cela, du moins seulement cela. Mais la guerre a changé le cours des idées. Manifester n'est plus un besoin. On a d'autres préoccupations. Tant mieux pour la tranquillité publique. Elle était bien précaire autrefois.

Mais j'avais réfléchi pendant mes quatre années de secrétariat général et j'avais composé une tactique à mon usage que je résume en un mot : Etre partout le plus fort, c'est-à-dire me faire renseigner sur les dispositions adverses, les points de rassemblement, l'objectif des manifestants, arriver avant eux, occuper la place, faire des arrestations pour refus de circuler et attendre les incidents ; à tout événement disposer d'un nombre suffisant d'agents, coude à coude, confiants et résolus, et de gardes municipaux, autant qu'il en fallait à pied ou à cheval.

Lorsqu'une « journée » était en préparation je demandais au Gouvernement militaire de m'envoyer tous les chefs de corps, qui devaient concourir à l'opération. A certain jours j'en ai eu jusqu'à quarante dans mon cabinet, car on faisait venir des régiments de province, et je leur tenais à peu près ce langage : « Quoiqu'il arrive, vous ne croiserez la baïonnette et vous n'ouvrirez le feu que par mon ordre. D'ailleurs vous n'aurez probablement pas à le faire, car vous ne serez jamais en contact avec les manifestants. Ce n'est pas votre affaire. Les procédés de l'armée et de la police sont différents. Ils sont même opposés. Moi je ne dois employer la force qu'à la dernière extrémité, encore moins recourir à la violence, vous, c'est par là que vous commencez. Mais vous êtes là pour occuper les

points stratégiques avant les manifestants, et pour leur en imposer par votre présence. C'est tout. Voici maintenant les dispositions que j'ai prises et comment se déroulera la journée. Si tout va bien vous y aurez largement contribué et je vous autorise à le dire. Si cela tourne mal c'est que je me serai trompé dans mes prévisions et je ne vous demande pas de le taire. » Ces colonels qui m'avaient écouté sans demander d'explications partaient enchantés. Chez nous les officiers sont braves au feu, mais ils n'aiment pas à être chargés de responsabilités en matière civile. Non seulement c'est leur droit, mais je les en approuve. Comment exiger d'eux qu'ils excèdent leur compétence ?

En règle générale les gardiens de la paix doivent être placés en première ligne ; derrière, la garde à cheval, en cas de rupture du barrage pour le rétablir ; de place en place la garde à pied, par compagnie. La troupe comme je l'ai dit a pour destination d'occuper les espaces où les manifestants pourraient se masser, d'y remplacer la police employée ailleurs. Mais dans la plupart des cas il suffit qu'on la sache en réserve, à distance. Je parle en principe, car il y a toujours des incidents inopinés. Il faut prévoir même les surprises auxquelles la décision du chef doit parer. Ce que je demandais aux officiers de paix c'est une attention soutenue. Il faut que rien ne leur échappe. C'est ce que j'ai eu le plus de peine à obtenir.

Il y a un point de Paris où en cas de manifestation annoncée il se passe toujours quelque chose. C'est la place de la République. Sept boulevards ou grandes voies y convergent. C'est là que tendent les foules qui descendent des quartiers populeux, Montmartre, la Chapelle, Belleville, Saint-Fargeau et Ménilmontant. C'est là qu'on

aboutit en venant du Temple. Les gens arrivaient là comme au spectacle et c'était en effet une représentation que je leur offrais, pour qu'ils n'aient pas l'idée de s'égailler ailleurs. Les deux plateaux de la place étaient occupés par la troupe. Sur les chaussées tout autour je faisais défiler au galop de chasse, par rangs de dix et à court intervalle des pelotons de chasseurs à cheval, de hussards, de dragons, toute la cavalerie légère qui tient mieux que l'autre le pavé, d'ailleurs sablé. Il ne venait à l'idée de personne de prendre à partie les chevaux. La foule s'entassait sur les trottoirs et cela durait jusqu'à la nuit. Les gens disaient : « Allons voir le manège Mouquin ». C'était le nom du sous-directeur de la police municipale qui présidait à la manœuvre. Les bagarres étaient refoulées dans les rues adjacentes où les gens de désordre trouvaient à qui parler. Quant aux cortèges avec églantines, ceux qui tentaient de se frayer le chemin des boulevards étaient si bien traqués, bousculés, morcelés qu'ils n'allaient jamais bien loin.

C'est dans ce cadre relativement restreint qu'évoluait la journée du 1^{er} mai, dans les années où elle fut en faveur. C'était bien anodin comme on voit, du moins cela l'était progressivement devenu, car au début c'était plus sérieux, surtout dans l'idée que s'en faisait le public qui s'affole facilement. Il s'est trouvé des naïfs pour amasser des vivres à l'avance, comme dans l'attente d'un siège ou la prévision d'événements tragiques.

Un jour pourtant l'émotion était plus vive parce qu'elle avait un motif. Je ne me rappelle pas pour quelle raison j'avais dû fermer la Bourse du Travail, aussi le manège Mouquin avait moins de succès et la foule un peu houleuse débordait boulevard Magenta en face du monument.

Je circulais dans les groupes pour me rendre compte de leurs dispositions quand je fus reconnu, entouré, bousculé à en perdre la respiration. Les plus animés me prirent par les épaules, me poussant vers la Bourse et criant qu'ils me forceraient bien à la rouvrir. Je songeai au mot de l'abbé Maury qu'on menait pendre : « Et quand je serai à la lanterne y verrez-vous plus clair ? » et reprenant haleine, je dis à ces gens avec un grand sérieux : « Alors, c'est bien compris, c'est la Bourse ou la vie ? » Imprécations, cris et rires. Il y eut flottement, j'avais gagné la première manche. Au même instant un peloton de municipaux à cheval avait aperçu le remous. Ils m'arrivent, bride abattue, sabre au clair, ce fut le dénouement. Je me trouvai bientôt tout seul au milieu des chevaux. Si je mentionne l'incident, c'est que bien souvent, dans des circonstances semblables je me suis mêlé à la foule, et que j'y étais généralement bien accueilli ; je suis même entré une fois sans encombre au Tivoli Vaux hall dans un meeting très houleux. Ce n'est guère que ce jour là où cela ait failli mal tourner.

Pour la sortie d'un meeting, voici quelles étaient les dispositions prises pour éviter la bagarre et les cortèges ; je m'établissais solidement devant la porte et j'écoulais la foule par petits paquets, tantôt à droite tantôt à gauche de la rue, en faisant accompagner les groupes jusqu'à ce qu'ils soient dispersés. C'était un peu long. Il y avait des trépignements dans la salle. Mais, à mon sens ces gens là n'avaient rien de mieux à faire de leur soirée.

Je me rappelle, entre autres un meeting qui se tenait au Trianon-Rochecouart et qui à minuit était près de sa fin, quand on vint en courant me prévenir qu'un fort groupe d'anarchistes, me sachant occupé, faisait une diver-

sion du côté de Montmartre. En ce moment même ils étaient engagés dans la montée Müller, probablement dans le but d'envahir le Sacré-Cœur et de faire un beau scandale. Heureusement, j'avais placé là à tout événement cinq gardiens de la paix et un sous-brigadier, homme de ressources. Dès qu'il aperçut cette bande dont le silence révélait les mauvais desseins, il s'avisa d'un stratagème. Il disposa ses hommes bien en évidence au sommet des marches et se retournant du côté de la Basilique il commanda d'une voix assurée :

« Baïonnette au canon. Gardes, chargez, lâchez les chiens. » Par un hasard heureux un de nos hommes avait amené son chien, qui, au commandement, aboya comme quatre ; alors du haut en bas de la rampe ce fut une stupeur d'abord, une débandade ensuite, une dévalée. Je ne trouvai plus en arrivant qu'à ramasser quelques chapeaux.

J'assistais une fois par an au pèlerinage laïc de la place Maub, à la statue d'Etienne Dolet. Chaque quartier a sa physionomie ; celui-là prêtait aux exhibitions grotesques. Sur le pas des bouges apparaissaient ces figures hâves de malandrins déguenillés qui n'affrontaient la lumière que ce jour-là. Je voyais Viviani, l'orateur écouté de la Salle Octobre descendre sans entrain la Montagne Sainte-Geneviève, car il n'était pas fier de sa suite dépeignée. De tous les coins de Paris arrivaient par groupes avec leurs bannières des libres penseurs de tout acabit. Sur la place, endigué par la garde et les agents, le cortège se formait lentement, pour défiler pendant des heures devant le Martyr de bronze. Ce n'était pas gai. Il n'y a rien de plus déplaisant que le spectacle de la bêtise humaine, rien de plus répugnant que ceux qui l'exploitent.

Ce n'est que le soir qu'il y avait un peu d'effervescence

Il fallait garder tous les établissements d'éducation, les monuments du culte, églises ou chapelles. Une année, un couvent du voisinage avait failli être pris d'assaut. On pouvait tout craindre de ces sectaires avinés. Puis la houle s'assoupissait. On n'entendait plus que par intervalles, au loin, dans la nuit la mélodie monotone, qui nous avait assourdis tout le jour : « Hou ! hou ! la calotte ! »

La commémoration de la *Semaine Sanglante* qui tombait l'un des derniers dimanches de mai ramenait la foule au Mur des Fédérés. Grosse journée avec grand déploiement des forces, car le nombre des manifestants oscillait d'une année à l'autre de 80.000 à 150.000 et plus, quand il y avait de l'orage dans l'air. Mais les communistes assagis par la peur des coups obéissaient en général aux recommandations que leur prodiguaient leurs commissaires. Chaque groupe d'où qu'il vint, des faubourgs ou de la banlieue, avait son drapeau rouge soigneusement plié dans la toile cirée, parce qu'il n'avait permission de le déployer que devant la fosse.

Sur le coup de deux heures les premiers arrivés prenaient la tête du cortège ; on entrait ; les cris étaient interdits par respect pour les morts ; de cent mètres en cent mètres un barrage de gardes s'ouvrait devant une vingtaine d'individus et maintenait les autres jusqu'à ce que les premiers eussent franchi l'autre barrage. De la sorte, les manifestants, disloqués, ne parvenaient au mur que par groupes de vingt ; grâce on le voit à l'« échelle à saumons » c'est ainsi que nous appelions ces barrages échelonnés, l'interdiction de prononcer des discours était facilement maintenue. Chaque année le cacique Vaillant, un rescapé de la Commune, se faisait un devoir de prendre la parole. Je le connaissais de l'hôtel de ville, alors je le

prenais sous le bras : « Vaillant, mon ami, lui disais-je, ferme ton robinet » et il achevait son homélie l'année suivante.

On le voit cette journée traditionnelle qui ne laissait rien à l'imprévu n'était pas très préoccupante. Tout était réglé d'avance même la petite émeute avec drapeaux rouges déployés et cris sanguinaires que chaque année un ramassis de risque-tout, dit « la Jeunesse syndicaliste » organisait à la sortie du Père-Lachaise, rue de la Dhuis. Ils étaient sévèrement châtiés, mais cela ne les corrigeait pas. De ma vie je n'ai été plus copieusement conspué que là, mais les bonnes gens du quartier prenaient ma défense.

Une année ce scénario subit une variante. Un nouveau ministre, un radical, malgré mes représentations, se mit en tête de « faire confiance au peuple » et de lui laisser le champ libre. Les organisateurs lui avaient promis le calme ! Au fond je n'étais pas fâché que l'expérience se fît une fois. Or, dès l'entrée du cimetière, exactement sous la porte, une forte bagarre éclata. Je fus même roulé sur le sol, ainsi qu'un des meneurs Ernest Roche.

Ce fut la première et j'ajoute la dernière fois qu'un ministre, radical ou non, contrecarra mes dispositions.

Voilà comment progressivement j'ai pu non pas certes supprimer les manifestations sur la voie publique, ce n'était pas en mon pouvoir, mais les rendre de plus en plus inoffensives : mais j'ai dû commencer par faire l'éducation de la police municipale. J'ai dit que le commandement laissait à désirer. J'ai renforcé le haut personnel, manifestement insuffisant, en créant un sous-directeur et quatre commissaires divisionnaires, (j'avais déjà un bon direc-

teur,) et je les ai chargés d'appliquer mes méthodes. En ce qui concerne le personnel subalterne, j'ai rétabli et maintenu rigoureusement la discipline et j'ai sélectionné les cadres. J'avais à nommer cinq cents sous-brigadiers par an et naturellement, je voyais individuellement les candidats avant de les désigner. Je n'accueillais aucune recommandation d'où qu'elle vînt. Les candidats qui se font recommander sont ceux qui ne comptent pas sur leurs notes de service ou qui se défient de l'impartialité du chef ; ce sont donc de mauvais candidats, qu'on peut éliminer les yeux fermés. Mais ce fut long pour les en convaincre. La mauvaise habitude était tenace.

Je récompensais largement ceux qui avaient été blessés dans le service ou qui avaient montré de l'initiative. Je punissais les contacts inutiles avec les manifestants et surtout les brutalités. J'ai remplacé un uniforme disgracieux par une tenue plus seyante qui donnait aux hommes de la prestance et une allure militaire. Tout cela ne me coûtait pas grand-peine. Le plus difficile à obtenir c'est que les chefs rompissent avec des habitudes invétérées d'inattention qui les exposaient aux surprises. Il fallait des sanctions, je les ai données en commençant par les hauts grades. Il fallait surtout qu'ils se rendissent compte que je n'étais jamais bien loin, toutes les fois que sur un point la police avait à intervenir.

La garde municipale, alias garde républicaine est un corps de troupe détaché de la gendarmerie et qui se recrute parmi les sous-officiers de l'armée et les gendarmes. Elle n'est pas sous les ordres du Préfet de police comme les Pompiers, mais simplement à sa réquisition ; et comme jadis celui-ci ne l'utilisait que peu, l'habitude était venue d'éparpiller la légion dans une foule de services extérieurs,

d'administrations diverses où ces militaires faisaient offices de scribes, de garçons de bureaux, de plantons etc. Qu'un jour on eût besoin d'eux pour le maintien de l'ordre, il fallait battre le rappel de tous ces indisponibles et on n'arrivait qu'à grand peine à les récupérer.

Ce n'est pas tout. Aux termes du Règlement la troupe ne devait être commandée que par ses officiers. Et cela non plus ne faisait pas mon affaire. C'est environ vingt fois par an que j'avais besoin de la garde par fortes unités, pelotons ou compagnies. C'est tous les jours qu'elle pouvait m'être utile par petits paquets pour renforcer la police municipale, que l'hostilité de l'hôtel de ville maintenait à un effectif notoirement indigent. Qu'une grève éclate ; grève du service des eaux, du gaz, de l'électricité ; combien y a-t-il dans Paris de bouches d'eau, de regards pour le gaz, de postes de distribution à surveiller ? Cela se chiffre par centaines. J'en ai eu jusqu'à 1.500. Il faut trois hommes pour chaque point. Où les prendre quand tous mes gardiens sont sur pied pour parer aux incursions des grévistes ? Je créai « des pâquerettes » j'appelais ainsi un poste de trois hommes armés, deux gardes et un gardien pour les commander, et j'étais tranquille. Mes pâquerettes n'étaient jamais inquiétées. Oui, mais dans ces cas-là et tant d'autres qui se renouvelaient tous les jours, que devenait entre mes mains le Règlement de la Garde ? un chiffon de papier. Un jour il trouva un défenseur en la personne d'un général ¹ qui crut se faire bien venir de ses protecteurs en me créant des embarras. Il en était resté au beau temps des fiches. Il faisait espion-

1. Le général commandant le département de la Seine a la garde sous ses ordres directs.

ner par des sous-officiers à sa dévotion les officiers qui étaient de mon bord « les suppôts de la préfecture » puis quand il se fut composé un dossier, d'autorité, il rétablit la lettre du Règlement. Je dus faire déplacer ce gêneur. Le Ministre de la Guerre s'appelait alors Millerand. Il me donna là une preuve de sa confiance, dont je lui suis reconnaissant. Il m'en a donné d'autres.

L'effectif de la garde égale celui des Pompiers ; mais sa solde était infime ; au point que sans son amie la cuisinière qui lui mettait du bouillon de côté le pauvre municipal aurait risqué de mourir de faim. Ce n'en est pas moins une troupe d'élite, par sa tenue, sa discipline et sa solidité. Je lui suis reconnaissant de tous les services qu'elle m'a rendus. Elle y a mis de la bonne volonté, car je lui ai fait faire un métier auquel elle n'était pas habituée. Mais son attitude à mon égard me laissait croire qu'elle ne m'en savait pas mauvais gré. Dans les engagements sérieux elle se comportait bravement. Elle a eu des blessés, même parmi les officiers.

C'est encore pour le maintien de l'ordre que la police municipale, la garde et la troupe interviennent dans les fêtes officielles, les anniversaires solennels, les réceptions de souverains étrangers, les revues et les obsèques nationales. La fatigue n'est que pour les hommes ; pour les chefs les dispositions à prendre sont en quelque sorte réglées d'avance. Aussi quand je recevais des félicitations sur la belle ordonnance de la cérémonie j'avais peine à les trouver justifiées. C'est plutôt le bon public qui aurait eu droit à l'éloge. Quand les badauds sont solidement établis sur le rebord du trottoir en première place, il ne fait pas bon la leur disputer : c'est eux qui font la police.

J'en dirais presque autant des jours de liesse, le Mardi-

Gras, la Mi-Carême. Pourtant l'affluence est telle que des accidents sont toujours à craindre. 500.000 Parisiens s'entassaient sur les boulevards, de la Madeleine à la place de la République. Je sais bien que les serpentins, les confetti surtout tiennent le monde en place. Mais il y a les poussées provoquées par les pêcheurs en eau trouble, et puis la foule se rue à la suite des masques.

A la Mi-Carême le problème à résoudre c'était de faire passer les chars de blanchisseuses à travers une mer humaine. Un escadron disposé en flèche et s'étalant par derrière à la dimension des chars fendait la cohue. Mais que de cris, de hurlements de peur quand les chevaux piaffaient et se dressaient, tous droits, sur la foule ! Au manège, on leur apprenait cette voltige comminatoire qui n'a jamais causé d'accident. La garde une fois passée tout était à la joie. Les femmes protestaient pour la forme, tout bas, mais se laissaient faire, quand les gardiens sous prétexte de maintenir l'alignement se livraient sur leurs appâts à des pressions prolongées ; les maris n'y trouvaient rien à dire ; moi non plus, car cela prouvait que la police rentrait en grâce auprès des populations.

Vers minuit l'animation tombait, les gens harassés, fourbus, aphones prenaient bien contents le chemin du logis, laissant le champ libre aux balayeurs. C'étaient des montagnes de confetti à pousser à l'égoût, des centaines d'arbres à dépouiller de leur parure multicolore. Car les serpentins faisaient berceau d'un trottoir à l'autre. En dehors du maintien de l'ordre, la police a un autre rôle : surveiller la rue, régler la circulation des voitures, intervenir dans tous les incidents et se tenir à la disposition du public qu'il ait tort ou raison dans ses réclamations. J'exigeai la courtoisie pour les femmes, la politesse

pour tout le monde, au risque de n'être pas payé de retour ; autant de nouveautés dont le public savait gré aux gardiens de la paix ; je créai les postes-vigies, petits édicules où l'on trouvait toujours un agent en correspondance téléphonique avec la préfecture et qui recevait les plaintes, des plantons à poste fixe auxquels on pouvait s'adresser. Pour la sécurité des rues la nuit, je créai les agents cyclistes qui circulent par deux ou trois, munis du revolver. Ils fouillent les ruelles peu fréquentées et au premier appel apportent le secours.

Je ne parle pas des gardiens en bourgeois. Leur rôle est de seconder la police secrète, à laquelle j'arrive enfin.

POLICE SECRÈTE

Quand il est question de police secrète, on aurait tort de dresser l'oreille et de s'attendre à des révélations. Il n'y a pas là de mystère : qu'il s'agisse de mauvaises mœurs, de vol sous toutes ses formes, d'atteintes à la sécurité des personnes ou à la sûreté de l'Etat, le but est le même ; c'est la défense de la société contre l'armée du mal : si les procédés sont discrets c'est qu'on ne peut combattre à visage découvert un adversaire qui s'embusque dans l'ombre, mais ils ne sont pas moins avouables que le but. Tout au plus peut-on distinguer la police de sûreté de la police politique, comme je l'ai indiqué plus loin.

POLICE DE SURETÉ

MŒURS

Parmi les mauvaises mœurs il en est de particulièrement répugnantes, par exemple le vice contre nature. On ne sévit contre ces tristes individus que lorsqu'il leur arrive de s'offrir à la vue des passants. Mais leur inconscience passe les bornes. Je me rappelle de très grands personnages, surtout des étrangers, dont les récidives paraissaient aussi régulières que les accès d'une maladie. C'en est une, à mon avis. Notez que cette dépravation cachée n'est pas exclusivement le fait des gens sans aveu. Elle se concilie parfaitement avec la pratique des vertus familiales et une honorabilité d'emprunt. C'est ce que les magistrats n'arrivent pas à admettre et ce qui a causé quelquefois nos dissentiments. Il est de règle d'étouffer ces scandales, quand cela est possible, mais s'ils échappent aux magistrats, ces malheureux sont la proie des maîtres chanteurs qui s'acharnent à leurs trousses comme la mouche endiablée par le sucre. J'avais répugnance, on le comprend, à intervenir dans leurs conflits. Et pourtant j'ai dû le faire quelquefois ; ainsi ont été restituées de grosses sommes d'argent.

En somme ce vice hideux sévit partout, mais j'ai des raisons de le croire, en France moins qu'ailleurs.

Il en est un autre plus grave, parce qu'infiniment plus répandu, dont nous ne sommes pas exempts, qui n'est

pas limité par des frontières, qui est de tous les temps, c'est la prostitution. Il ne peut être question de guérir cette plaie. La seule ambition permise serait d'endiguer sa propagation et de la rendre moins offensive soit pour les yeux soit pour la santé publique ; affaire de réglementation. C'est un gros problème.

Les maladresses ou les fautes, d'ailleurs exagérées, de la police des mœurs ont provoqué la chute de deux de mes prédécesseurs, en ont ébranlé un troisième, et m'ont causé à moi les plus grands ennuis. Je songe aux campagnes de presse, suscitées par la passion, fomentées par l'intérêt, aux témoins appostés, aux pièges tendus, à toute la mise en scène montée pour faire croire à des erreurs policières. Quelle situation m'était faite à la tribune du conseil municipal lorsqu'une prétendue honnête femme venait clamer son innocence avec des témoins à l'appui et que j'étais enfermé dans ce dilemme, désavouer d'honnêtes agents qui avaient fait leur devoir en conscience, ou paraître diffamer une femme représentée comme honorable ! « Abolissez la réglementation, rendez libre la prostitution ! » voilà ce que l'on me criait aux oreilles. Rivarol si sévère pour les gens en place disait d'eux : « Leur situation ne leur coûte que des lâchetés, et les lâchetés ne leur coûtent rien. » Si j'avais eu celle-là, on m'aurait tressé des couronnes.

J'ai connu des abolitionnistes dans trois camps différents : d'abord la piétiste prédicante, chez qui l'âge plus que canonique n'avait pas refroidi l'ardeur de l'apostolat. Pour ces matrones, c'est pactiser avec la luxure que de chercher à lui assigner des bornes. Le mieux est de la bannir de la pensée. Tout ce qui la rappelle alarme la pudeur.

Le thème du clan féministe, c'est la régénération de la femme par la liberté : « En se plaçant à un point de vue élevé ces créatures dégradées ne sont-elles pas nos sœurs ? Peut-on concevoir que dans une société bien organisée l'amour soit libre et que la prostitution ne le soit pas. » Et les visites sanitaires des filles soumises ? « n'est-ce pas profaner le berceau de l'humanité ? »

Enfin une dernière école moins sentimentale, plus politique, l'abolitionnisme municipal. C'était un tremplin pour monter à l'assaut de la préfecture.

Ecartons ces déclamations, voyons les faits :

Quand la fille tient le haut du pavé, cela s'est vu, qu'elle coudoie les honnêtes femmes, qu'elle barre le trottoir aux hommes et les interpelle en termes grossiers, il semble qu'il faille se résoudre à l'arrestation. Mais, direz-vous, c'est l'arbitraire ! arbitraire légal puisque la Cour de Cassation sanctionne nos vieilles ordonnances, mais c'est l'arbitraire en ce sens que ce n'est plus dans nos mœurs. Alors érigez le racolage scandaleux en délit correctionnel, comme le proposait le sénateur Bérenger, et bien d'autres à sa suite. J'ai accepté cette solution. Mais la magistrature a fait la sourde oreille. Elle éprouve une répugnance caractérisée à se laisser prendre dans l'engrenage de la répression policière. Je pourrai en donner bien des exemples. En voici un que j'emprunte à un abolitionniste farouche, Yves Guyot :

Une jeune fille de la campagne en quête d'une place bourgeoise s'adresse à un bureau qui abuse de son inexpérience et la dirige sur une maison close. Révoltée par les outrages qu'elle y subit, elle réclame sa liberté avec des cris et des larmes. Or un galant homme s'était égaré là. Cela arrive. Il a le courage, ce qui est plus rare, de pren-



BURDEAU.

(Communications par l'illustration.)



RAYNAL.



GÉNÉRAL BOULANGER.



(Communicées par l'illustration.)

SPULLER.

dre fait et cause pour la pauvre fille et d'aller trouver le procureur de la République, car le délit était flagrant.

Mais après s'être entendu féliciter sur un ton d'ironie discrète, de son zèle vertueux, il n'obtint que cette réponse : « Voyez la police. »

Cette inertie voulue a une excuse. Nos magistrats estiment que la majesté de la loi n'a rien à gagner à régler le sort d'êtres avilis dont ils se désintéressent ; pratiquement, ils appréhendent de voir le prétoire envahi par la tourbe des souteneurs et des filles ; ils reculent devant la crudité des témoignages, la difficulté de se faire une conviction devant l'abstention systématique des plaignants et les dénégations bruyantes des prévenus. C'est le scandale introduit dans le sanctuaire de la justice !

Quant au Parlement, qu'en pense-t-il ? C'est à lui qu'appartient la décision. Quand je me suis présenté devant le Sénat sur les instances de M. Bérenger, son accueil a été courtois, même bienveillant, mais je n'ai pas trouvé des accents assez entraînants pour déterminer la haute assemblée à entrer dans une voie qu'elle jugeait dangereuse.

A la Chambre, j'entends encore la grosse voix de Gambetta : « La prostitution c'est une affaire de voirie ! » Et le Président Brisson plus solennel déclarait du haut de son fauteuil « qu'il espérait bien que de pareilles propositions ne figureraient jamais à l'ordre du jour de la Chambre. »

Qu'est-ce à dire ? la magistrature et le Parlement veulent ignorer la prostitution. C'est un moyen commode de se tirer d'affaire. Mais si la police en fait autant, quand le scandale deviendra intolérable, et ce ne sera pas long, le public protestera. On nous refuse une loi ? qu'on ne nous accuse plus d'arbitraire !

On voit les difficultés dans lesquelles se débat la répression du racolage. La protection de la santé publique a soulevé des polémiques aussi irritantes. On sait en quoi consiste la pratique courante. Quand l'agent des mœurs a constaté à plusieurs reprises que telle promeneuse se livre au premier passant venu, il l'arrête et la conduit au dispensaire. S'il résulte de l'examen physique que la fille est saine, le chef de bureau des mœurs qui a qualité de commissaire de police l'admoneste, et suivant les circonstances l'interne pour quelques jours à Saint-Lazare. Si elle n'a pas encore de carte et qu'elle soit majeure, il lui en délivre une, en vertu de laquelle la fille est tenue de se représenter au dispensaire tous les huit jours pour y être visitée ; dès qu'elle est reconnue malade, elle est envoyée à la clinique de Saint-Lazare jusqu'à guérison ou, plutôt, jusqu'à ce qu'elle ne porte plus de germes contagieux. Voilà la réglementation qui a soulevé des orages dans le clan médical, la minorité heureusement.

Pour les uns, les visites ne donnent qu'une fausse sécurité, d'autres prétendent tirer de statistiques¹, fantaisistes d'ailleurs, parce qu'impossibles à établir, la preuve que la réglementation manque son but ; ils allèguent que dans les pays où elle n'existe pas, la propagation du mal ne serait pas plus rapide.

Je vais m'expliquer sur ces critiques, mais d'abord, rendons-nous compte des ravages de la maladie.

1. Ce qui vicie les résultats de ces statistiques, c'est notamment cette circonstance que l'on ne peut connaître le nombre des malades, parce que beaucoup d'entre eux dissimulent leur mal ou ne se font pas soigner. Je me rappelle le mot de Claude Bernard : « le domaine de la statistique commence où finit celui de la science » et cet autre de Disraëli : « la vérité peut être altérée de deux manières : par le mensonge et par la statistique. »

La syphilis est un mal effroyable. Quatre-vingt mille malades en meurent chaque année en France, elle cause un nombre à peu près égal d'avortements avant terme ; plus de vingt mille enfants contaminés dès le sein de leur mère sont emportés dans l'année de leur naissance. Des centaines de mille d'adultes traînent une vie languissante et misérable : les médecins en évaluent le nombre à un chiffre que je n'ose citer, tant il paraît invraisemblable. Quant aux maladies graves, même mortelles à longue échéance, épilepsie, rachitisme, tuberculose, paralysie générale, ataxie, qui ont pour origine certaine l'hérédité syphilitique, le nombre en est effrayant. La syphilis c'est le protée pathologique, elle prend toutes les formes.

Quel que soit le diagnostic que porte le médecin sur la dernière maladie d'un de ces malheureux, soyez sûrs que la syphilis en porte la responsabilité.

Peut-on fermer les yeux sur cette plaie saignante ? guérir le malade est l'affaire des médecins. Limiter la propagation du mal regarde la police. La réglementation dont j'ai parlé donne-t-elle des résultats satisfaisants ? Oui et non. Il s'agit de distinguer d'après les différentes catégories de prostituées.

La maison publique, qui au point de vue moral soulève des objections si justifiées, est au point de vue sanitaire sans reproche. On n'y rencontre pas de malades. D'ailleurs la maison close tend à disparaître. Elle est délaissée pour la maison de rendez-vous, ou le dancing, autrement dangereux.

La fille qui se soumet régulièrement aux visites est très généralement saine. C'est une calomnie que de dire que les médecins du dispensaire ne s'acquittent pas de leur répugnante besogne avec conscience et dévouement.

Ce qui fait qu'on les accuse, c'est que beaucoup de filles en carte se dérobent aux visites, précisément quand elles sont malades, qu'elles changent de domicile et de quartier et qu'on met du temps avant de les retrouver.

Mais la grande lacune de la réglementation administrative, c'est que les filles mineures y échappent parce qu'il est admis que la préfecture ne doit pas leur imposer cette flétrissure. Or ce sont de beaucoup les plus dangereuses, parce qu'elles ignorent les précautions d'hygiène, que chez elle le virus est plus actif que chez les adultes, et aussi, il faut l'avouer, c'est qu'en raison de leur jeunesse ce sont les plus recherchées. Ce sont en même temps les plus nombreuses. Voilà le défaut de la cuirasse. Comment y remédier ?

J'ai cherché d'abord à m'éclairer de l'avis de gens compétents ; mais vingt assemblées, conférences, commissions, sans parler de l'Académie de médecine, ont bâti des projets, élaboré des plans, formulé des propositions, dont aucune n'a abouti, car elles n'étaient pas pratiques. Deux ministres, successivement, ont réuni de grandes commissions, les ont laissé palabrer en paix pendant des années, je le sais, j'en faisais partie, puis le jour où on leur apporta des conclusions, ils les ont enfouies dans les cartons — pourquoi ?... parce qu'ils craignaient d'échouer au Parlement. Las de piétiner sur place, je rédigeai à mon tour un projet qui n'avait d'autre mérite que de donner aux idées du professeur Fournier, le grand syphiligraphe, la forme d'un règlement. Il réclamait le droit pour la société de mettre hors d'état de nuire les porteurs de germes. Voici comment je traduisais sa pensée :

Pour les majeures, je maintenais la pratique adoptée, mais pour atteindre les mineures j'avais recours à la loi

sur le vagabondage spécial et je les faisais condamner à l'emprisonnement comme n'ayant pas de moyens d'existence avouables.

Pour les unes et les autres, dès qu'elles étaient reconnues malades, c'était l'internement prolongé.

Seulement je ne voulais plus de Saint-Lazare qui n'est pas digne de Paris. Je demandais la création d'un hôpital spécial où les malades auraient reçu tous les soins que réclamait leur état, un hôpital suburbain, à la campagne, une villégiature, forcée il est vrai, tant que la guérison complète n'aurait pas été obtenue. Et de quel droit ? du droit que puise le préfet de police, dans ses attributions relatives à l'hygiène, de réglementer sévèrement non seulement les industries mais toutes les professions dangereuses et insalubres.

Je soumis mon projet au Conseil Municipal et j'obtins gain de cause ; mais il ajourna la création de l'hôpital, vu la dépense, jusqu'à la démolition de Saint-Lazare. C'est dire que j'attends encore.

Il règne dans le public les idées les plus fausses sur la moralité des agents des mœurs. Leur recrutement est soumis à la même sélection que celui des autres brigades. Grâce aux billevesées répandues par la presse, il se trouve des gens pour s'imaginer que c'est un ramassis de chenapans, une horde de mauvais drôles toujours prêts à molester les honnêtes femmes et moyennant finances à favoriser le trafic des autres. C'est une fable. N'entrent dans ce service sinon pénible du moins dangereux que des hommes éprouvés, circonspects et modérés d'allures. Quand leur apprentissage est terminé, quand ils connaissent bien le manège des filles de leur quartier, pour l'avoir observé et noté, ils opèrent, sous l'œil du chef

d'escouade qui les conseille au besoin, car il y a toujours à redouter une erreur qui entraînerait pour la Préfecture des ennuis sérieux et pour le coupable des sanctions sévères. Depuis longtemps il n'y a plus de campagnes de presse, soit que les prétextes en aient disparu, soit plutôt que l'attention du public se soit portée sur d'autres objets. Les agents des mœurs ne pénètrent dans les maisons clandestines et les hôtels borgnes que pour renseigner l'administration sur leur tenue. C'est sur leur rapport que le service de sûreté fait ensuite des descentes quand le scandale est flagrant.

VOL ET ASSASSINAT

La brigade dite de Sûreté est une brigade comme les autres les jeux, les garnis, les mœurs, mais spécialisée dans les affaires de vol ou d'assassinat. De ces 300 hommes, quelques-uns seulement marchent avec le Chef, dans les grandes affaires ; tous sont soumis à une dure discipline, sur pied, jour et nuit très exposés, pour une solde médiocre. Mais ils aiment tant leur métier qu'un succès les paie de toutes leurs peines.

Les agents ne sont pas armés. Ils n'ont pas comme le **gendarme** : sabre et mousqueton ; quand ils portent un revolver c'est qu'ils se le sont procuré à leurs frais et sous leur responsabilité. Ils ne s'en servent que dans les grandes circonstances, quand ils se sentent perdus. Leur arme c'est le cabriolet, un bout de ficelle terminé à ses deux extrémités par une olive en bois. Ils le fabriquent eux-mêmes. Inutile de dire que leur passé est irréprochable, et que pour eux la bravoure est de pratique journalière. Je

connais pour en avoir été témoin des cas de sang-froid, de témérité même, admirables. Je n'essaierai pas de décrire leurs opérations, tout dépend des circonstances. Celui-ci qui flaire les pickpockets flâne dans les rues passagères, dans le voisinage des établissements de crédit, à l'affût du vol à la tire, à l'esbrouffe, dont sont victimes les gens qui portent sur eux des valeurs. Celui-là fréquente les bouges, les cabarets de barrière, les bars louches où, camouflé, il peut trouver des gens de bonne prise, des condamnés, des libérés en rupture de ban, des récidivistes qui devraient être à la Nouvelle ; il recueille des indications intéressantes, surprend des propos dont il fait son profit.

Quand un crime est signalé, la brigade est alertée, et les agents choisis selon leur aptitude se mettent en campagne. D'ailleurs la Sûreté a deux genres d'auxiliaires bien différents : d'abord le gardien de la paix en bourgeois, ou l'ilotier qui, sur son chemin, lie conversation avec les gens du quartier et finit par connaître les aîtres ; il est renseigné sur les habitudes, les mœurs de chacun. Il sait qui découche, qui a subitement disparu. J'ai mis la police municipale à la disposition de la sûreté et je m'en suis bien trouvé.

Avec l'autre auxiliaire il faut prendre des précautions : quand on lit dans un journal le récit d'un crime dont il ne reste aucune trace on est quelquefois étonné de voir qu'avant même de s'être lancée sur une piste la Sûreté a mis la main sur le coupable. Soyez certain que dans ce cas le criminel a été « donné. » Vendu serait plus exact. Comment cela ? un vieil agent a des relations, et même de mauvaises connaissances : des rôdeurs de barrière, des camelots sans industrie bien définie, des gouapes, des

filles, quelquefois d'anciens clients ; or ce qui perd ce monde d'escarpes, c'est la vantardise. Il est rare que l'auteur d'un méfait ne soit pas soupçonné ou même connu dans son entourage. Que l'indicateur soit mis dans le secret, et moyennant salaire l'agent est tuyauté et va à coup sûr.

Que le malfaiteur soit appréhendé par ce procédé ou tout autre cela ne suffit pas encore. Il faut savoir son nom qu'il cache, connaître ses antécédents et notamment s'il n'a pas été arrêté déjà, ou condamné, ce qui est presque toujours le cas. Jusqu'à ces dernières années on n'avait pour répondre à ces questions que les reconnaissances, très rares et souvent incertaines, qui d'ailleurs ne faisaient pas le jour complet sur le passé de l'individu. Nous avons maintenant un auxiliaire infaillible, l'Identité judiciaire, précieuse invention.

Alphonse Bertillon était un tout petit commis à la police municipale quand mon attention s'est portée sur lui en raison de sa vive intelligence. Son avancement exceptionnel fut justifié par son mérite. C'est lui, qui a tiré de son cerveau le moyen de prouver par l'anthropométrie que l'individu qu'on vient d'arrêter l'a été antérieurement sous un autre nom, par conséquent qu'il est connu. Et voici comment il s'y prend :

Deux faits sont acquis en morphologie : Le premier c'est que, de même qu'il n'y a pas deux feuilles d'arbres qui se ressemblent absolument, il n'y a pas au monde deux hommes identiquement semblables ; et le second, que chez l'adulte les dimensions des os demeurent constantes pendant le reste de sa vie.

Bertillon en conclut que si l'on prend sur un individu certaines mesures telles que celles de la tête, du médus

de la coudée, de l'écartement des zygomies et si le même homme a été mesuré antérieurement on trouvera au répertoire une fiche reproduisant exactement les mêmes dimensions que celles que l'on vient d'établir et que ces fiches seront toutes deux la fiche du malfaiteur que l'on a sous la main, et pas d'un autre ; une preuve surabondante résulte de la photographie portée sur la première fiche.

En principe voilà le système. Il serait trop long d'entrer dans le détail de l'application et de décrire le mécanisme par lequel, tandis que des millions de fiches garnissent le Répertoire une minute suffit pour mettre la main sur celle que l'on cherche. Je dirai d'un mot qu'on isole la fiche par le procédé des éliminations successives. Tel carton est affecté à telle dimension de tête, tel autre à une autre, etc., mais il n'y a qu'un carton où se trouvent groupées les diverses dimensions qui se rapprochent le plus de l'ensemble de celles de l'individu considéré. On trie ce carton et on trouve la fiche.

L'anthropométrie une fois connue fut une révélation pour toutes les polices d'Europe, qui l'adoptèrent. Depuis, le système des empreintes digitales que Bertillon avait mis à l'essai quelques années avant sa mort a gagné la faveur des polices anglo-saxonnes chez lesquelles il s'est propagé. Il repose sur les mêmes axiomes morphologiques, car tout homme a dans sa main un sceau rigoureusement personnel, mais il a ce défaut qu'il est facile aux malfaiteurs avertis de supprimer leurs traces en mettant des gants. Et ils le font.

Le Répertoire contient actuellement 4.500.000 fiches il en est créé 90.000 par an.

Je ne mentionne que pour mémoire une autre invention

de Bertillon, le « portrait parlé » c'est le relevé analytique des traits et particularités du visage qui permet aux agents de la Sûreté quand ils possèdent le signalement d'un individu établi selon cette méthode, de le reconnaître quand ils le croisent dans la rue. J'en ai fait personnellement l'expérience.

Un autre moyen d'investigation que possède la Sûreté, c'est le grand Répertoire connu sous le nom de *Sommiers Judiciaires*, créé en vertu des articles 600 à 602 du Code d'I. C. et qui groupe les condamnations prononcées par l'ensemble des tribunaux de France et des Colonies. Il rassemble aujourd'hui 6 millions de fiches et répond à environ 1.500 demandes de renseignements, par jour. Les Sommiers et l'Identité judiciaire font réciproquement des échanges.

Bertillon eut l'idée que j'ai encouragée de créer un laboratoire de photographie criminelle et de police scientifiques auquel ses successeurs ont donné beaucoup d'extension. En voici le but. Dans un grand nombre d'enquêtes judiciaires, en matières d'effraction, de vol de valeurs, d'assassinat il est important d'étudier les traces que le malfaiteur a laissées sans s'en douter ou de donner une force probante à certaines pièces à conviction. Il y a une infinité de cas. Il fallait créer des méthodes qui adaptent à cette fin les découvertes modernes. Déjà les malfaiteurs avaient pris les devants.

Les substances à analyser par le praticien ne sont souvent mises à sa disposition qu'en quantité infime : c'est la petite tâche de sang oubliée par le malfaiteur quand il a fait sa toilette, c'est le fil resté adhérent au meuble fracturé qui permettra des comparaisons, c'est le grain de poudre retrouvé dans le tissu perforé et dont la com-

position met sur la trace de l'arme. C'est ce qui reste dans le papier après le lavage et qui peut en permettre la reconstitution.

Cette condition de n'opérer que sur des traces nécessite des méthodes d'analyse particulièrement sensibles dues à nos découvertes en physique et en chimie. Elles ont été mises en œuvre par les successeurs de Bertillon.

En voilà assez pour faire comprendre quel vaste champ est ouvert à la police scientifique. Quant à décrire ses méthodes, qu'on m'en dispense : quant à se faire une idée de la variété d'instruments et d'appareils que sont en usage, je ne puis que conseiller d'aller visiter le laboratoire.

LES JEUX

Je m'excuse d'être mal préparé à parler des jeux. Cette branche de mes attributions ne m'a jamais intéressé.

La brigade traque les bonneteurs partout où ils se donnent rendez-vous : sur les berges de la Seine, aux quatre chemins d'Aubervilliers et sur les pelouses de Longchamp et d'Auteuil. Leur matériel est simple : un tréteau, trois cartes et une galerie d'imbéciles qui cherchent des yeux où a passé la rouge ; faute de tréteau, on étale les cartes dans un parapluie renversé. Il fut un temps où il fallait faire des râfles d'ensemble toutes les semaines. C'étaient des battues, des batailles rangées. Il n'y a pas d'engeance plus tenace que celle de ces vauriens, repris de justice, cambrioleurs, assassins à l'occasion. Aujourd'hui ils jouent encore « la petite consolation » dans le train, au retour des courses. Les volés crient contre la

police. Mais comment empêcher les gens d'être cupides et nigauds ?

Un degré au-dessus du bonneteur c'est le tripot, repaire d'aigrefins et de filles galantes. On taille un bac, mais tout est préparé d'avance pour faire prestement disparaître enjeux et cartes, en cas d'irruption brusque de la police. Quand un cornet acoustique venant de la loge de la concierge ou le bruit fait par les agents a prévenu à temps ce joli monde, on se trouve quelquefois en face d'un souper où une compagnie décente sable le champagne. Que faire ? Le commissaire de police se gratte la tête. Il y a illégalité dans le fait de pénétrer de nuit dans une maison habitée. Il faut donc établir le flagrant délit et ce n'est pas toujours commode. Il faut faire déshabiller grecs et drôlesses ; mettre à sac l'appartement, fouiller les bas et les souliers.

L'agent mondain, portant bien l'habit, la boutonnière fleurie, pénètre souvent à l'insu du maître de la maison dans les bals et soirées et observe la table de jeu. Quand un « philosophe » s'y assied, il le prend à part et lui indique la porte.

Je ne puis parler en connaissance de cause que des cercles ; parce qu'ils m'ont donné de l'occupation, et surtout des préoccupations. Il paraît qu'il y en a d'honorables, en dépit des mésaventures discrètes dont ils subissent de loin en loin l'éclaboussure ; c'est ce qu'on appelle les cercles fermés. Mais les autres ! dont la porte est toujours entrebâillée. Il y a entre eux et le bouge des nuances, mais c'est une transition à peine sensible car ils ont tous un trait commun : l'exploitation de la cagnotte. Ce ne sont pas les titres ronflants, les patronages reluisants qui leur manquent. Il n'y en a pas qui n'aient des accointances recomman-

dables, qui ne soient vus de bon œil par certaines personnes du vrai monde, même par des personnages d'un certain rang.

Que de relations agréables j'ai perdues, que de parlementaires influents me suis-je mis à dos, faute de céder à leurs instances, qu'il se soit agi d'ouvrir un cercle ou de le fermer ; cela ne me troublait pas. Mais ce qui me révoltait, c'est lorsque c'était un ministre, disons son chef de cabinet, qui me faisait grief de mon intransigeance. Plus d'une fois j'ai été sur le point de mettre les pieds dans le plat et de leur faire connaître de quelles louches intrigues ils étaient enveloppés. J'avais peur de ne rien leur apprendre ; plus d'une fois j'aurais pu fixer la somme que les intermédiaires s'étaient partagée d'avance en escomptant ma complaisance, disons le mot mon abdication ¹.

LES GARNIS

C'est un type que l'agent des garnis. A le voir, son calepin sous le bras, un flacon d'encre suspendu à son gilet et un porte-plume fixé aux boutonnières, entrer en habitué dans la loge de la gérante ; on le prendrait pour un agent des contributions ou le brave employé « qui vient pour le gaz. »

En bon bureaucrate il relève les noms des entrants et des sortants, et puis il offre une prise, et l'on cause. Quand elle est en confiance la « dame de l'hôtel » bavarde volontiers. C'est une mine de renseignements de toute nature,

1. Tout ce qui précède n'a plus qu'un intérêt rétrospectif : il a été pris dans ces derniers temps une mesure grave, disons fâcheuse. Aujourd'hui les cercles peuvent se passer d'autorisation.

sur les allures et les fréquentations des locataires, sur les bruits qui circulent dans le quartier, sur ce qu'on pense du gouvernement, etc.

Le service de l'agent des garnis exige tact et adresse. Il faut croire qu'il était mal fait dans les environs de 1869, car il m'est arrivé un jour de constater avant l'agent ce qui se passait dans un garni.

J'étais étudiant et je prenais quelquefois mes repas dans une pension de famille de la rue des Cordiers Saint-Jacques, à deux pas du « Cochon fidèle. » C'était sur le terrain occupé aujourd'hui par la galerie qui traverse la Sorbonne. A une table voisine de la mienne, j'avais remarqué un bon vivant qui faisait meilleure chère que moi. Son repas durait deux heures, arrosé des meilleurs vins de la cave. Il ne se levait que pour le déjeuner, fumait, buvait, dormait toute l'après-midi, mais sortait tous les soirs à la nuit tombante et ne rentrait que le matin. J'ai su qu'une descente de police avait trouvé dans sa chambre tout un attirail de cambrioleur. Mais la pie n'était plus au nid, l'agent n'avait pas fait son métier.

LES ANARCHISTES

Une brigade qui a joui de mon temps d'une légitime notoriété, qu'elle a depuis, perdue, c'est la brigade des anarchistes. Le jour où j'ai pris mes fonctions, Paris était sou le coup de l'émotion causée par les premiers exploits de ces misérables. C'avait été une surprise pour tout le monde, mais surtout pour la préfecture qui fut prise au dépourvu. Nous n'avions pas de service organisé, ni outillage,

ni archives ; il n'y avait surtout pas d'hommes dressés à dépister ces nouveaux crimes.

C'est à quoi je dus pourvoir, toutes affaires cessantes.

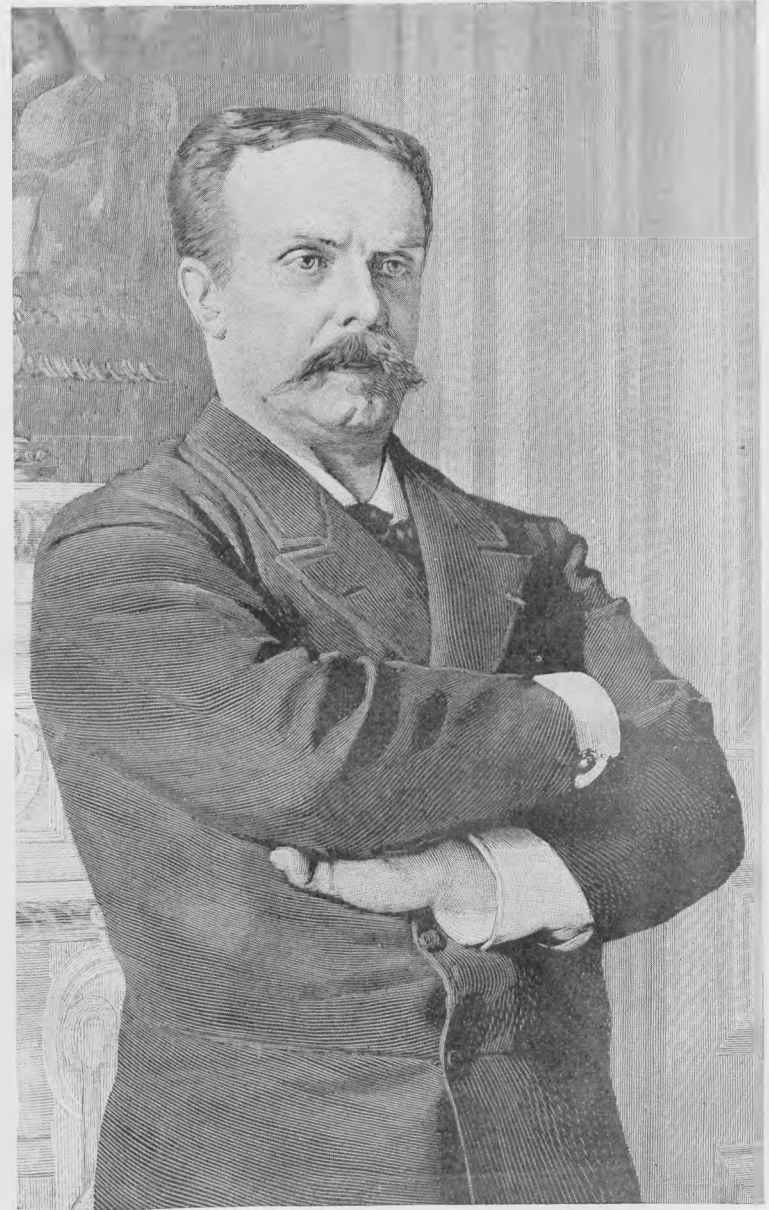
Après l'explosion du restaurant Véry et celle du commissariat des Bons-Enfants, qui avaient été meurtrières, d'autres malfaiteurs se portèrent héritiers de Ravachol, de ses cartouches et de ses leçons et j'allais bientôt en recevoir le choc. Le premier en date fut Vaillant. Une bombe était lancée d'une tribune de la Chambre sur les députés affolés. « La séance continue », avait dit le Président Dupuy, le meilleur des hommes et le moins solennel. C'est le lendemain que la rumeur publique lui apprit qu'il avait été héroïque. Vaillant s'était blessé lui-même avec son engin. Je savais qu'un homme avait été porté de la Chambre à l'Hôtel-Dieu. J'y courus pour l'interroger, mais je n'en pus rien obtenir. Heureusement je me procurai son adresse. Il fallait se hâter, car les compagnons pouvaient venir le déménager. Je trouvai dans son taudis, rue Daguerre, des preuves surabondantes de sa culpabilité. Vaillant mourut bravement. C'était un convaincu. Deux mois après ce fut le tour d'Emile Henry. Celui-là était un ambitieux féroce qui convoitait les galons de général de l'Anarchie. Après avoir jeté sa bombe dans le café de l'hôtel Terminus il avait pu disparaître à la faveur de la confusion qui suivit et des cris des victimes. Mais le flair d'un agent l'avait dépisté ; et à deux pas de là il avait été arrêté rue d'Isly, sur l'impériale d'un omnibus, non sans avoir déchargé son browning sur le gardien de la paix Poisson, qui manqua bien d'y rester.

Nous avions le présumé coupable, mais aucune preuve contre lui. A ce moment on vint me dire que deux vieilles dames, rescapées de la bagarre, étaient logées dans un

hôtel de la rue d'Amsterdam en face de la gare. J'allai les voir pour m'en assurer, je les fis se dissimuler derrière un paravent ; après quoi je conduisis Henry dans la chambre. Il continuait à nier ; mais quand les deux dames se démasquèrent et le reconnurent sans hésitation, il s'effondra. Nous avions l'aveu.

Quand Henry, au sortir de la Roquette, aperçut la guillotine, il pâlit affreusement. Sa face était blafarde et il fallut presque le porter jusqu'à la lunette. La même défaillance fut observée chez Ravachol. Comme préfet de la Loire, à ce moment, j'étais là, et le médecin de la prison de Montbrison me dit que Ravachol avait cessé de vivre avant que le couteau fût tombé. Henry et lui étaient des nerveux.

Après ceux-là d'autres attentats se succédèrent presque sans interruption. Un jour c'était une bombe qui avait été déposée comme un pot de fleurs sur le rebord extérieur d'une fenêtre du restaurant Foyot, rue de Condé. Un poète décadent, Laurent Tailhade, celui-là même qui avait dit après l'attentat Vaillant « qu'importe une vague humanité si le geste est beau ! » achevait de dîner devant la fenêtre. Il fut éclaboussé de gravats et plus ou moins mis en sang. Mais celui que je considérais comme le coupable put échapper au châtimeut car, par une maladresse, peut-être voulue du parquet, les premiers résultats de mon enquête, que je trouvais concluants, furent écartés et l'affaire se termina par un non-lieu. Un autre jour il y avait une cérémonie à la Madeleine et grande affluence. Un anarchiste anglais Pauwels y porta une bombe ; mais entre les deux tambours de la porte latérale, il dut faire un geste maladroit, car l'engin éclata dans ses bras. Il en fut la seule victime. Je passe sur d'autres tentatives qui



(Communiée par l'illustration.)

CASIMIR PÉRIER.



FUNÉRAILLES DE PASTEUR.

n'eurent pas de suites plus fâcheuses et ce fut la fin des attentats. Entre temps, la brigade avait été organisée, elle était bien en main et nous pûmes reprendre haleine.

D'ailleurs les anarchistes ne firent plus guère parler d'eux depuis ce temps-là : sauf dans deux circonstances : le coup de couteau de l'italien Caserio, à Lyon, dont Carnot fut victime et la bombe jetée sur le passage du roi d'Espagne Alphonse XIII. Je savais que les anarchistes espagnols disposaient de quatre bombes. J'en avais saisi trois, j'étais inquiet de la quatrième. C'est celle qui au moment où le cortège prenait le tournant de la rue de Rohan fut projetée sous la voiture royale par un individu qui se tenait derrière la foule, dans l'obscurité des arcades, et qui ne put être retrouvé.

La bombe éclata sous les pieds des chevaux. Le capitaine de l'escorte fut blessé, le plancher du landau éventré. Quand j'arrivai, le roi et le président Loubet debout ne paraissaient pas trop émus et l'on rentra tranquillement à l'ambassade.

Aujourd'hui on compte encore à Paris trois cents anarchistes qui sont journellement surveillés, à domicile, par la brigade. En général ce sont plutôt des théoriciens auxquels l'action directe ne dit plus rien.

Ce sont surtout des profiteurs qui vivent des subsides de l'étranger.

LA PROCÉDURE

On le voit, le travail de ces cinq brigades a un but unique et commun : l'arrestation d'un coupable. Ce qui s'en suit ne nous regarde plus. C'est l'affaire de la magistrature.

Mais ce point de suture entre la préfecture et le parquet, qui logiquement devrait amener un rapprochement entre les deux autorités, a au contraire soulevé entre elles bien des conflits. Il y en a de légendaires, comme la rivalité du procureur Bernard et du préfet Gragnon qui dans l'affaire Wilson eut cette conséquence, entre autres plus graves, la mise à pied du préfet, et tant d'autres animosités que je n'ai connues que par oui-dire, car je n'ai entretenu avec le parquet que des rapports agréables, parfois même cordiaux, du moins en apparence. Le conflit a un prétexte ou, si l'on veut, une cause : la prérogative judiciaire du préfet et le fonctionnement spécial à Paris des rouages de procédure qui en découlent. Cela demande explication.

En province le commissaire de police est non seulement le subordonné mais l'agent, parfois le seul agent, du Procureur de la République. Il est dirigé par lui et clot sa procédure dès que le procureur la juge assez avancée pour être transmise au juge d'instruction. A Paris tout le travail préparatoire se fait dans la brigade et se poursuit tant que le juge d'instruction n'est pas désigné. C'est ainsi qu'il peut arriver à la rigueur que le coupable soit arrêté et envoyé au parquet avant que le juge ait eu le temps d'intervenir. C'est ce que le parquet n'admet pas. Mais dans ce conflit, aux yeux de la loi qui a tort, qui a raison ? Texte en mains le droit est du côté du préfet. Qu'on en juge.

L'article 10 du Code d'I. C. est ainsi conçu : « les préfets des départements et le préfet de police à Paris pourront faire personnellement ou requérir les officiers de police judiciaire de faire tous actes nécessaires à l'effet de constater les crimes, délits et contraventions, et d'en livrer

les auteurs aux tribunaux chargés de les punir conformément à l'article ci-dessus. »

Qu'est-ce à dire sinon que seul ¹ en France le préfet de police est assimilé à un magistrat en ce qui concerne la recherche des crimes et délits, leur constatation et même l'arrestation du coupable. Sa prérogative ne souffre qu'une réserve, qui est dictée par le bon sens, c'est qu'il ne peut se substituer au juge d'instruction et qu'il doit se dessaisir de l'affaire dès que celui-ci est nommé.

Ce fameux article 10 a fait verser beaucoup d'encre. Il a donné lieu à des controverses juridiques interminables, car elles durent encore, à des polémiques de presse, à des débats parlementaires violents. La Chambre l'a abrogé, le Sénat l'a maintenu.

Voyons comme il se justifie historiquement et pratiquement.

Historiquement il a un passé bien compromettant, et qui aux yeux des gens évoque de fâcheux souvenirs. Il a pour lointaine origine ni plus ni moins que la lettre de cachet, mais ceux qui en parlent ne savent pas ce que c'était que la lettre de cachet, *lato sensu*.

Pour le savoir il aurait fallu compulsier les millions de procédures enfouies pendant des siècles dans les Archives de la Bastille ; archives tellement secrètes que le Roi lui-même ne se reconnaissait pas le droit d'y fouiller. Un homme l'a fait. C'est M. Funck-Brentano, bibliothécaire de l'Arsenal, qui avait hérité de ce trésor archaïque, et voici ce qu'il nous en dit. Tout le monde a entendu parler de ces caprices royaux, de cet arbitraire cynique qui dis-

1. Une loi subséquente a enlevé aux préfets des départements une prérogative qu'ils n'étaient pas en mesure d'exercer faute d'agent d'exécution.

posait de la liberté d'un homme, sans enquête, sans jugement, d'un trait de plume. Tantôt la victime était le partenaire d'une intrigue amoureuse qui menaçait de mal tourner pour la considération d'une grande dame ; tantôt c'était un pamphlétaire qui avait commis un libelle, c'était Voltaire bâtonné par les laquais d'un grand seigneur, et emprisonné par surcroît. C'était le légendaire Latude, tant d'autres qui allaient méditer, sous les verrous, sur l'inconvénient qu'il peut y avoir à ne pas se tenir tranquille, et surtout à encourir l'animosité des grands.

La prison était confortable, mais on ne savait pas quand on en sortirait. On en conclut que les victimes changeaient, mais que les lettres de cachet ne changeaient pas, qu'elles étaient toujours coulées dans le même moule. Eh bien, des procédures que l'on peut ranger dans cette catégorie, savez-vous combien M. Brentano en a trouvé : deux ou trois sur mille. Il a pris la peine de les compter. Et les autres ? Elles avaient un tout autre caractère. Il y avait d'abord celles qu'on désignait sous le nom d'*ordres de justice*. La procédure était lente sous la monarchie, plus encore qu'aujourd'hui. Le coupable avait tout le temps de s'échapper. Alors intervenait l'ordre signé du roi qui le mettait en lieu sûr jusqu'à ce qu'on pût le livrer à la justice.

C'est à peu près l'effet de l'article 10 et c'est en quoi je vois son origine dans la lettre de cachet. Il y en avait d'autres dont la légalité serait plus contestable dans nos idées actuelles, car nous n'en sommes plus à dire que le roi est le père du peuple. On les appelait les *lettres de famille*. Elles visaient à aplanir par la correction les différents conjugaux ; à frapper les faux ménages quand la femme légitime se disait abandonnée. On venait au secours d'un beau-père ruiné par les prodigalités de son gendre, on visait

surtout à étouffer des scandales qui auraient porté le déshonneur dans une famille. La plupart de ces affaires donnaient lieu à des enquêtes sérieuses, impartiales, surtout s'il s'agissait de petites gens. Elles portaient le contre-seing d'un ministre. C'était un correctif de l'arbitraire.

Enfin il y avait, en très grand nombre, des affaires que nous appellerions aujourd'hui de *correction paternelle*. On se rappelle les démêlés de Mirabeau avec son père. Ah ! c'est que les pères de l'ancien régime ne plaisaient pas sur les droits que les mœurs du temps leur donnaient sur leurs enfants. Aujourd'hui ce sont les fils qui parlent haut, et les pères qui filent doux. Libre à qui le voudra de voir dans ce fléchissement de l'autorité paternelle un adoucissement de nos mœurs, Libre à moi d'en déplorer le déclin.

Quoi qu'on en pense, les pratiques dont je viens de parler étaient en harmonie avec les mœurs. Laissons ce passé lointain et revenons à l'art. 10. Dans sa teneur actuelle il ne constitue pas un empiètement sur le pouvoir judiciaire. Il n'y a pas d'immixtion. Le préfet n'opère que dans les cas d'urgence, pour empêcher le coupable de se dérober à la justice, ou dans les cas où les preuves du délit risquent de disparaître si l'on laisse passer l'occasion de les recueillir.

Il s'arrête au contraire et passe non seulement son pouvoir mais ses agents au juge d'instruction dès que celui-ci est désigné. Je vais donner en exemple une affaire qui a fait du bruit. On se rappelle M^{me} Humbert et la sensationnelle ouverture du coffre-fort. Le procureur qui était présent désigna sur l'heure un juge d'instruction. Le lendemain, comme on me voyait inactif, ce fut un tolle dans la presse. On me sommait de mettre tous mes limiers aux trousses des fugitifs. On m'indiquait des pistes, on consta-

tait que je ne les utilisais pas. En effet, je m'étais borné à les signaler au juge d'instruction. Interpellation au Conseil municipal. Là je pus me défendre et faire connaître la vérité.

L'article 10 ne distingue pas entre les affaires de droit commun et les affaires politiques. Mais j'estime, peut-être impressionné par le souvenir des lettres de cachet, que le préfet ne doit pas se servir de cette arme quand la politique est en jeu. Pour ma part je ne l'ai jamais fait. Je puis même conter cette anecdote.

Un jour le Ministre de l'Intérieur (il était beaucoup question à ce moment de prétendues machinations cléricales), crut intéressant d'aller perquisitionner à la nonciature apostolique et voulut me charger d'opérer, en vertu de l'article 10. Peut-être se défiait-il du Parquet, je refusai. Clemenceau, c'était lui, est vif d'humeur : « Vous n'êtes pas policier pour deux sous », me dit-il ; je ne protestai pas, c'était vrai ; il se calma. Longtemps après il me rappelait cette scène lorsque, à propos d'un de ses subordonnés, avec lequel je le savais en froid, je lui en demandais la raison. « Ce n'est pas un homme, me répondit-il, il ne sait pas dire non. » Clemenceau acceptait la contradiction. Il admettait qu'on lui tint tête. C'est assez rare chez les chefs pour que je cite le mot.

J'en finis avec l'art. 10. Il est exceptionnel qu'on ait besoin d'y recourir parce que dans la plupart des cas la procédure de flagrant délit suffit. Mais il faut le maintenir dans la loi parce que sans lui on serait désarmé le cas échéant. Un seul exemple :

La traite des blanches ! Une malheureuse enfant, détournée par une matrone, nous est signalée deux heures avant sa mise en route pour quelque maison close de

l'étranger. Le lendemain elle serait en mer. Les cas de ce genre sont assez nombreux.

Je reconnais qu'il y aurait abus si le préfet s'abstenait de prévenir le Parquet dans le cas où la perquisition effectuée serait infructueuse. Mais quelle que soit la législation, les abus sont toujours possibles. Il suffit qu'on puisse les réprimer. C'est ce qu'a appris à ses dépens mon prédécesseur M. Blanc, qui ne s'était pas arrêté devant la nomination d'un juge d'instruction.

RÉUNIONS

On range quelquefois la brigade des *Réunions* dans la police politique parce que le public lui attribue ce caractère. En réalité il se trompe. La brigade n'a pas de rôle actif. Elle ne fait pas de politique. Elle fait, avec plus d'impartialité et de précision, ce que font les reporters de journaux. Les agents vont incognito dans les meetings où l'on péroré et rendent compte de ce qu'ils ont vu et entendu. Le public met du mystère là où il n'y a qu'une précaution prise en vue de la sécurité des agents.

J'ai lu quelquefois ces rapports d'agents. Ce n'est pas de la littérature. Mais c'est clair et précis. Quand on connaît les orateurs on retrouve leurs tournures de phrases. Peu d'hommes, même dans le monde politique, connaissent aussi bien que ces agents le fort et le faible des partis. Ils suivent au jour le jour les progrès ou le déclin de chaque groupe. Ce sont d'utiles serviteurs.

RECHERCHES DANS L'INTÉRÊT DES FAMILLES

Je m'aperçois qu'en divisant la police secrète en Sûreté et police politique j'ai fait ce que les logiciens appellent un dénombrement imparfait.

Il y a une brigade qui fait le pont entre la Sûreté et la politique, c'est le service des *Recherches dans l'intérêt des familles*, dont voici l'office. Un mari ou une femme a quitté le domicile conjugal. Cette conduite, à première vue coupable, puisqu'une loi récente la qualifie de *désertion de famille*, a quelquefois des excuses plausibles ; cela dépend des circonstances. Aussi une enquête s'impose sur les deux conjoints ; et c'est quand on est édifié sur leur moralité réciproque que l'on donne ou que l'on refuse l'adresse au plaignant. Il y a des unions qui, une fois brisées, ne se raccommodent pas. D'autres dont les morceaux sont encore bons.

On vient demander l'adresse d'un parent disparu. Est-ce pour hériter ? Est-ce pour le faire chanter ? Est-ce par un retour d'affection désintéressée ? Enquête. Quand c'est le tribunal, un ministère ou une ambassade qui demande le renseignement, on n'hésite pas à le donner. Nous sommes à couvert.

Restent les enfants mineurs. S'il s'agit d'un enfant enlevé par le conjoint, père ou mère, on se met d'accord avec le parquet qui est généralement saisi avant la préfecture. Dans tous les autres cas on distingue entre les garçons et les filles. Le garçon n'a pas de bonnes raisons pour quitter ses parents à moins qu'on ne le maltraite chez lui et qu'il ait préféré vivre indépendant, de son travail. Quant aux

filles on les rend à leur famille, sauf dans un cas. Il y a des mères qui livrent leurs filles à la débauche, pour en vivre. On retrouve la mineure à Saint-Lazare, sous l'inculpation de vagabondage spécial et on l'y laisse. Outre les prisons, le service a d'autres sources de renseignements, les passeports, les listes électorales, les garnis, les somniers, etc. Il répond à trente mille demandes par an.

OBJETS TROUVÉS

Si les gens disparaissent, les objets mobiliers se perdent et beaucoup, dans une ville comme Paris. Nous avons le service des objets trouvés qui ont été déposés chez le commissaire ou dans les dépôts de voitures. Je n'en parle pas, tout le monde le connaît. Qui ne s'est trouvé dans le cas de venir réclamer quelque chose ? A part les dames qui, dans leur émotion, ont laissé leur corset dans le fiacre. Le service est encombré de ces accessoires que l'on ne vient jamais demander.

Je ne cite que pour mémoire les enquêtes ou renseignements demandés à la préfecture par toutes les administrations de l'État, soit en vue de distinctions honorifiques, soit pour le recrutement de toutes espèces d'emplois, soit pour tout autre objet. Je n'ai rien à en dire si ce n'est que leur nombre va toujours en croissant.

POLICE POLITIQUE

La police politique, c'est une autre affaire. On pense bien que ce n'est pas dans les réunions publiques que se divulgue tout ce que le Gouvernement a intérêt à connaître. Il y a

les parlottes où les compagnons causent à cœur ouvert et où l'on peut surprendre des secrets touchant parfois à la sûreté de l'État. J'ai toujours considéré que nos brigades n'étaient pas faites pour ce métier scabreux et qu'il ne fallait pas les mêler à des tractations louches ; mais on trouve sans les chercher bien loin, d'autres auxiliaires pour les remplacer. Ceux-là opèrent à nos frais, mais à leurs risques et périls. Aussi je ne prends pas à mon compte la boutade d'Andrieux qui disait dans son Eptre aux communistes, comme Jésus à ses disciples : « Rappelez-vous que chaque fois que vous serez trois réunis, je serai au milieu de vous. » Nous avons dégénéré depuis M. de Sartiens. Il était plus malin que nous, mais j'en prends mon parti.

Le déclin de la police politique avait d'ailleurs commencé avant mon arrivée à la préfecture. Il était bien loin le temps où les bavardages de la cour et de la ville absorbaient toute l'attention du lieutenant de police. Gragnon en 1886 se flattait d'entretenir des correspondances occultes dans toutes les capitales de l'Europe ; j'en ai toujours douté. Mais vers 1890 le ministre de l'Intérieur, Sarrien, rognait la bonne moitié du crédit des fonds secrets. Ce en quoi je ne peux que l'approuver, car déjà le préfet n'aurait pu en faire un emploi utile. Pourquoi ? Il saute aux yeux que dans nos mœurs actuelles il ne se trame aucun complot dans les salons, et que ce qui s'y dit manque totalement d'intérêt au point de vue de la sûreté du régime. D'un autre côté les députés ont la langue trop longue et entretiennent trop volontiers le public de leurs querelles, de leurs plans et de leurs petites intrigues pour qu'il y ait beaucoup de secrets à surprendre dans le monde parlementaire. Et quant aux révélations sur tout autre sujet, je pouvais m'en rapporter à la presse elle « dit tout ».

Quels mystères me restait-il donc à percer ? Rien de sensationnel. Rien de troublant. A vrai dire j'avais des agents secrets, puisqu'il faut en avoir. C'était du luxe. Je les faisais voir par un de mes directeurs : aucun n'a franchi le seuil de mon cabinet. Car s'il m'avait fallu entretenir avec eux des rapports directs, cela m'aurait pris un temps précieux. Clemenceau avait raison de le dire, je n'avais pas de vocation pour ce métier.

Le surplus de mes fonds secrets passait à mes brigades, avec lesquelles je ne voulais pas lésiner ; et puis à soulager des misères intéressantes, enfin à boucher les trous de mon budget.

Pendant des années, comme on le verra plus loin, je n'étais pas assez bien en cour à l'hôtel de ville pour que mes crédits ne me fussent mesurés avec parcimonie. Ce n'est qu'à la longue que j'eus mes aises ; et jusque-là mes services pâtissaient ; les fonds secrets mettaient de l'huile dans les rouages.

VI

LE ROLE DU PRÉFET AU DEHORS

A une armée petite ou grande il faut un chef. La commander, la tenir en haleine, c'est pour lui le premier devoir.

Mais le préfet en a d'autres à concilier avec celui-là. Je ne veux faire la leçon à personne et il serait fort impertinent de ma part de tracer les règles à observer par mes successeurs ; mais il m'est bien permis de dire celles que je me suis imposées à moi-même dans mes rapports soit avec le gouvernement, soit avec l'autorité judiciaire, soit avec le pouvoir municipal, soit avec la population. Je les résume en un mot : rendre à César ce qui est à César, mais ne rien sacrifier des intérêts vitaux de la préfecture.

RAPPORTS AVEC LE GOUVERNEMENT

Pour le Gouvernement et son délégué, le ministre de l'Intérieur, le préfet est un subordonné qu'il a intérêt à tenir sous sa dépendance exclusive. C'est pour cela que les efforts que je tentais pour renouer les relations rompues depuis neuf ans avec l'hôtel de ville et faire voter mon budget n'étaient pas vus de bon œil en haut lieu, et qu'on ne m'en savait aucun gré. Mon but n'était pourtant pas

de chercher un contre-poids et un appui au Conseil municipal, mais, comme je le disais, un budget inscrit d'office ne peut être qu'un mauvais budget. Il est rigide dans son ensemble et invariable dans ses articles, par conséquent il ne s'adapte pas aux besoins nouveaux qui surgissent d'une année à l'autre. Il ne profite pas des économies qui s'offrent. L'image du lit de Procuste vient naturellement à l'esprit. N'était-ce pas paradoxal de maintenir en 1893 les crédits de 1884 ? J'ai donc, sans y être encouragé, au contraire, poursuivi une campagne qui devait profiter à mon administration et qui a abouti.

Je n'ai pas besoin d'affirmer que je me suis toujours piqué de correction à l'égard de mes chefs. Je pourrais même, sans trop d'exagération, parler de dévouement méritoire, notamment quand il s'agissait de ministres pour lesquels ma sympathie était médiocre.

Mais je n'admettais pas que mon chef s'interposât entre mes subordonnés et moi. Le personnel était mien. Le ministre ne pouvait intervenir dans ce domaine sans excéder sa compétence. Ç'eut été ébranler mon autorité si nécessaire à la bonne marche de la maison. J'eus parfois l'occasion d'illustrer cette thèse.

Dans une affaire retentissante, dont j'ai parlé, l'affaire Humbert, le juge d'instruction, homme léger, faisait saisir à la poste toute la correspondance des Humbert. C'était son droit et son devoir, mais il avait prescrit aux agents de la sûreté mis par moi à sa disposition de décacheter adroitement ce courrier, de le lui communiquer, et de le recacheter avec les mêmes précautions. Cette pratique parut vicieuse au chef de la Sûreté et il l'interdit. Immédiatement, plainte au ministère. M. Combes me demanda de punir le chef de la Sûreté, Cochefert, qui était un excellent serviteur. Je fis

observer à M. Combes que je me solidaraisais avec lui, que s'il avait à s'en plaindre, il n'avait qu'à s'en prendre à moi ; je mis donc ma démission à sa disposition. L'affaire n'eut pas d'autre suite.

Un autre jour, il s'agissait d'une petite société dite amicale qui s'était constituée dans mon personnel. Je la voyais sans bienveillance, car je me défie toujours de ces clans où germe et se propage l'indiscipline. Sans me consulter, le sous-secrétaire d'État à l'Intérieur accepta de présider une réunion de cette société. Y voyait-il un moyen de m'infliger un dessous ? Bref, il me prescrivit de l'accompagner à cette séance. Je lui répondis que je craindrais de donner par ma présence un encouragement à ces velléités d'indépendance, et je refusai. Le cabinet où nous conversions est contigu à celui du ministre. Mon interlocuteur y passa et, au bout de cinq minutes, revint me dire qu'il renonçait à son projet. Je n'en demandais pas davantage. Au surplus je n'avais pas à regretter ces incidents qui profitaient à mon autorité. C'est en offrant, à l'occasion, de s'en aller, que l'on reste et que l'on est maître chez soi.

Je n'ai pas eu d'autres conflits avec mes ministres, au nombre d'une vingtaine. Je n'ai eu au contraire que de bonnes relations avec eux.

J'ai fait allusion plus haut à une divergence de vues avec M. Clemenceau. Ce fut un nuage passager qui ne refroidit en rien nos rapports. Le jour où, à la Chambre, il fut amené à parler des préventions qu'il avait longtemps nourries contre moi (il aurait même pu ajouter, car je ne le lui avais pas caché, qu'elles avaient été réciproques) et qu'il conclut en ces termes : « C'est un homme brave, et un brave homme, » j'ai été touché à l'endroit sensible, plus que s'il avait fait de moi toute autre appréciation.

Il fut d'ailleurs fort applaudi.

Le premier en date de mes ministres, c'est celui qui m'a nommé préfet sans m'avoir jamais vu, Charles Dupuy. C'était un montagnard de la Haute-Loire, d'extraction paysanne, fils de ses œuvres. Mais quel brave homme ! Je ne sais comment se font les réputations, mais quand je l'entendais traiter de fin matois et de rusé compagnon, je haussais les épaules. Sa franchise frisait l'ingénuité. Il n'entendait rien aux intrigues de couloirs. Il connaissait mal le monde parlementaire ; il marchait sur les pièges sans les voir. Plus d'une fois, je lui ai épargné des pas de clerc. Il n'a pas tenu à moi de lui éviter la grosse faute qui a brisé sa carrière politique : cette malencontreuse candidature à la présidence de la République, contre Casimir Périer. On avait abusé de sa crédulité, son entourage lui promettait le succès. Tombé du haut de ses illusions, il se punit lui-même de sa présomption en demeurant silencieux, effacé, à son banc de sénateur jusqu'à l'âge de la retraite. Il aurait pu se maintenir au pouvoir, car il avait un talent de bon aloi et c'était la droiture même.

Le ministère qui m'a laissé les plus attachants souvenirs, c'est celui que constitua Casimir Périer quand il céda à Dupuy la présidence de la Chambre. Il en était l'âme. Il avait su communiquer à ses collègues son entrain et sa largeur de vues ; son ascendant s'était imposé sans trouver de résistance. Il faut dire que ses collaborateurs s'étaient groupés autour de lui en une solidarité étroite ; que la bonne grâce dont il savait tempérer une franchise parfois un peu rude lui avait acquis les sympathies de son entourage.

Son ministre des Finances était Burdeau, auquel il témoignait une particulière affection. Talent, culture, jugement, Burdeau avait tout cela. Il ne lui a manqué que de

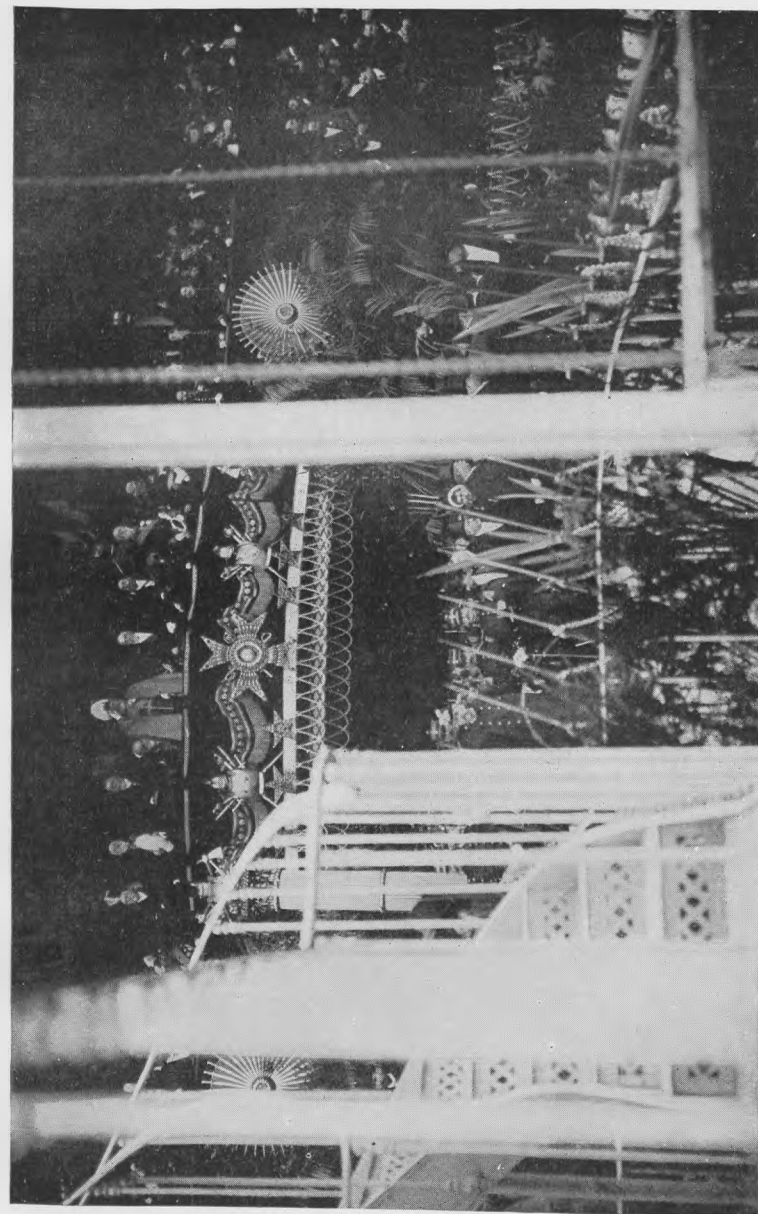
vivre pour donner toute sa mesure ; mais les attaques odieuses de la *Libre Parole* l'avaient miné. Son abord était froid. Il était grave d'aspect, soit qu'un labeur acharné ne lui permît pas la détente, soit qu'il eût gardé un pli au front des difficultés matérielles dans lesquelles s'était débattue sa jeunesse. C'était comme moi un Lyonnais, fils d'un canut de la Croix-Rousse, lequel était chargé de famille. Mari d'une sémillante créole qui n'avait pas beaucoup d'ordre, Burdeau se tua de travail pour satisfaire aux besoins de son ménage. Avec ses dons et son acquit, il était marqué pour aller loin.

A la Justice c'était Antonin Dubost qui a fini président du Sénat.

Petit clerc sous l'Empire, puis vague journaliste sur le pavé de Paris, il avait triomphé de ces premières difficultés grâce à la robuste confiance qu'il avait dans son étoile. Longtemps il avait gravité dans l'orbite de Gambetta. Au 4 septembre il était allé de son chef, dès la première heure, prendre possession du secrétariat général de la préfecture de police avec la satisfaction que devait éprouver un « irrécyclable » à purifier l'atmosphère de la rue de Jérusalem. Préfet de l'Orne le mois suivant il était tombé en ballon dans son département, suivant la mode du temps. Conseiller d'État, chef de cabinet de Leroyer à la chancellerie, son assurance grandissait à chaque échelon qu'il escaladait. Il ne fit pas mauvaise figure dans le cabinet dont je parle : il s'était assagi, avait répudié la bohème, et il était laborieux.

Jonnart, le gendre d'Aynard, était aux Travaux publics. C'est son attitude courageuse à l'égard d'un syndicat de cheminots qui entraîna la chute prématurée du Ministère.

L'Instruction publique avait été dévolue à Spuller, l'ami



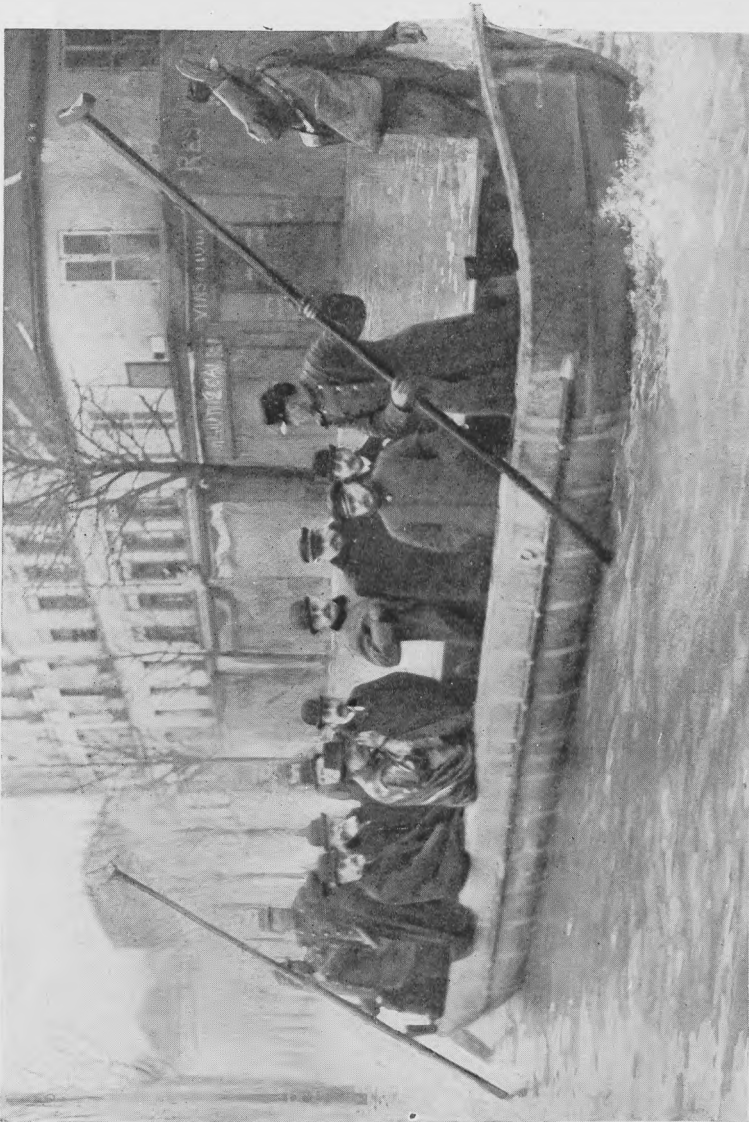
de cœur du grand tribun. Ce gros homme était instruit et fin. Il avait des vues d'avenir.

J'ai entendu le discours où il a glissé cette allusion à l'« Esprit nouveau », qui a soulevé des tempêtes à la Chambre, et j'eus sur le moment l'impression que cette généreuse invite à la tolérance était malheureusement prématurée.

Il y avait dans ce ministère un nouveau portefeuille, celui des Colonies, et celui qui l'occupait, Ernest Boulenger, était aussi un homme nouveau. C'était une figure originale que ce financier rompu aux affaires, caustique et malin, parlementaire de bonne compagnie, qui de pièces et de morceaux, prenant son bien où il le trouvait, à la Marine, au Commerce, ailleurs encore, a su en quelques mois mettre sur pied une administration toute neuve, qui a de grandes destinées mais qui n'a pas toujours été dirigée depuis avec le même discernement.

J'ai laissé pour le dernier le meilleur ami que j'eusse dans le cabinet, mon ministre Raynal, le plus galant homme, le causeur le plus spirituel, le plus séduisant gascon qu'on pût voir. Au physique, le portrait d'Henri IV, avec sa barbe argentée et sa chevelure aux boucles soyeuses, son œil caressant, sa bouche pétillante de malice. A la tribune il était inégal. Parfois de belles envolées et puis aussi des répétitions pénibles, quand le souffle lui manquait. Mais c'était le boute-en-train du cabinet et il avait un dévouement touchant pour le chef. Je dois à son intimité quelques-uns de ces bons moments qui donnent du prix à la vie de société et qui compensent les servitudes qu'elle impose.

Tels furent les éléments de ce ministère auquel ni son sincère libéralisme, ni son souci de l'intérêt public n'ont pu conférer la longévité.



(Communiquée par l'Illustration.)
LE GOUVERNEMENT EN BATEAU PENDANT LES INONDATIONS.

Barthou fut mon ministre dans le cabinet Méline. C'est dire que, dès cette date, j'avais connu l'attrait de son caractère primesautier, de ces saillies imprévues, de ces propos de table si amusants ; quelle agilité dans l'esprit !

A ce moment, il ne s'était encore signalé que par son talent et sa jeunesse, et cette démission sensationnelle qui avait coûté la vie au ministère Dupuy.

Ce n'est que plus tard que j'ai jugé sa valeur. J'étais simple député, il était Président du Conseil. C'était à la veille de la guerre, que personne ne croyait imminente, mais que l'on savait possible, et l'armée n'avait pas le service de trois ans. Malgré la froideur non dissimulée de la Chambre, en présence d'un grand devoir à accomplir, Barthou n'hésita pas à risquer l'existence de son cabinet et à se jeter dans la mêlée. Le commissaire du Gouvernement, le général Legrand, n'avait pas l'oreille de la Chambre.

Barthou soutint seul, avec une énergie et une souplesse remarquables tout le poids de la discussion. Quelqu'argument qu'on lui opposât, au pied levé, il était prêt à répondre. Et c'était toujours avec une clarté, une force qui imposaient la conviction.

On peut dire que d'un bout à l'autre de ces longs débats, il a bien mérité du pays.

Quand j'ai connu Leygues, l'élégance de son talent et de sa personne lui avait concilié la faveur de la Chambre. Il avait le même succès dans le monde. On aime les gascons bien doués, à Paris, et il faut avouer qu'il était de ceux-là. Clair, ferme, précis, on peut l'être sous toutes les latitudes ; mais en plus être aimable, c'est le privilège du terroir. Barthou et Leygues en sont des exemples. La fortune ministérielle de Leygues subit une éclipse. Mais il sut mettre à profit les années de recueillement que lui assurèrent les

vicissitudes de la politique. Aujourd'hui notre marine bénéficie de son expérience et de son esprit réalisateur. Je n'ai eu qu'à me louer de nos relations.

Je pourrais le répéter de Briand. Dirai-je qu'il me donnait raison, sans hésiter, quand ses coreligionnaires récriminaient contre mes brigades ? C'est un mérite qu'il avait, surtout à mes yeux. Il en a eu de plus éclatants au cours de ces ministères sans nombre qu'il a collectionnés. Il doit ces succès à son sens politique et à son éloquence.

Parmi les grands orateurs je n'en ai connu que trois capables d'improviser (j'appelle ainsi ce don si rare de pouvoir s'en fier à l'inspiration, sans notes, sans préparation et de n'en être que plus puissant) Ollivier, Gambetta et lui. La parole d'Ollivier était aussi chaude et son style était plus pur, mais il était moins séduisant. Gambetta, plus tumultueux était plus entraînant. Briand a dans l'organe une gamme harmonieuse. Sa pensée a toutes les souplesses. Son discours se déroule, comme s'il l'avait préparé, et je l'en crois incapable : ce n'est pas dans son tempérament.

Pourtant il serait peut-être plus exact de dire qu'il ne préparait rien la plume à la main. Il m'est arrivé de le surprendre au saut du lit ; il s'était levé tard. En pyjama, la chevelure en broussailles, il circulait de droite et de gauche dans sa chambre, sa conversation était décousue, il répondait paresseusement à mes questions. Au bout d'une demi-heure sa toilette était finie et je vis à certains indices que son discours l'était aussi. Il partait pour la Chambre.

J. Simon vieillissant avait la voix caressante. Il séduisait par sa bonhomie qui était un jeu savant. Mais il ne se lançait pas dans une longue traversée oratoire sans avoir dans le creux de la main, sur un bout de papier, l'indication des escales qui lui permettraient d'atteindre le port. J. Favre,

si académique, avait toutes les divisions de son discours tracées sur une grande feuille. De distance en distance il avait dessiné le panache d'une cheminée qui fume. C'étaient les passages où l'orateur se réservait de donner carrière à son indignation. Delcassé apprenait tout par cœur, même ses répliques. Allou, merveilleux orateur, n'improvisait pas ; ce qui explique qu'il n'ait pas eu de succès au Sénat. Je pourrais parler ici d'autres hommes tels W.-Rousseau, Clemenceau. J'aurai l'occasion de le faire plus loin. Mais puisque j'en suis à mes rapports avec le Gouvernement, les Présidents de la République n'en font-ils pas partie, au moins à titre décoratif ?

Ce qui fait que la question se pose, c'est que gouverner, c'est diriger, influencer sur la marche des affaires publiques et que depuis Carnot, ils ne s'en sont jamais avisés, et pour cause. Ils se sont cantonnés dans les prétendues limites de leurs prérogatives, ils se sont fait un mérite de leur correction constitutionnelle, nom décent de l'abdication, du renoncement à toute initiative.

Mais, dit-on, la Constitution a entendu qu'il en fût ainsi. Est-ce bien sûr ? Reportez-vous aux textes, vous serez moins affirmatif. La vérité c'est que le jour où Grévy est tombé pour n'avoir pu constituer de ministère, la Chambre a pu mesurer sa puissance ; elle s'est emparée tacitement du pouvoir et l'a confisqué à son profit. Ne voyons-nous pas se substituant à l'autorité du chef de l'État celle du Président du Conseil des Ministres, une fonction que la Constitution n'avait pas prévue et ce président désigné, imposé par la Chambre ne prendre ses collaborateurs que de sa main. L'intervention du Président de la République dans le choix des ministres est une formalité pure et simple. Mais laissons ce sujet attristant.

J'ai connu huit Présidents de la République depuis Grévy. Je n'en ai connu qu'un qui ait rué dans les brancards — j'exagère — qui ait aspiré à l'indépendance. Il a été brisé, sur l'heure, pour l'exemple.

Est-ce à Casimir Périer que je fais allusion ? Non. Son cas est autre. Personne, parmi ses successeurs, n'a subi plus impatiemment que lui le joug de la Chambre ; personne n'en a souffert avec une nervosité plus aiguë. Il s'irritait quand tel ou tel de ses ministres lui cachait une dépêche ou agissait de son chef sans le consulter, quand la magistrature hésitait à sévir contre les aboyeurs de la presse socialiste qui l'insultaient lâchement, lui et son grand-père ; il mordait son frein et attendait son heure ; l'occasion ne vint pas ou plutôt il la devança, abreuvé de dégoût, à bout de patience, et se donna du moins la satisfaction de dire tout haut sa pensée dans le message du 5 janvier 1895, qui contient ces mots : « La Présidence de la République dépourvue de moyens d'action et de contrôle ne peut puiser que dans la confiance de la Nation la force sans laquelle elle n'est rien... Peut-être me comprendra-t-on si j'affirme que la fiction constitutionnelle ne peut faire taire les exigences de la conscience », et il donna sa démission. J'ai eu entre les mains un document très étendu auquel Casimir Périer avait longtemps travaillé presque sous mes yeux et où il développait avec conviction les idées dont son message n'était que l'écho affaibli. Ce travail sur lequel il comptait pour retourner l'opinion publique en sa faveur n'a pas vu le jour. Il doit être entre les mains de M^{me} Edme Sommier, dernière survivante de cette famille dont la mémoire m'est chère. J'ai beaucoup connu la mère du Président, M^{me} Fontenillat-Casimir-Périer, veuve du ministre de M. Thiers, chez qui je rencontrais le duc d'Audiffret-Pasquier, son beau-frère.

C'était une femme de tête, pleine d'esprit, une bourgeoise, grande dame comme sa bru. Elle jouissait d'une grande autorité dans sa famille. J'avais fréquenté à Fontainebleau, où il était capitaine attaché à l'École d'application, Pierre, son second fils, qui s'y était signalé par sa passion pour les sports, tous les sports, et son humeur joyeuse. C'est lui qui se trouvant un jour en gare au passage d'un train, montait à côté du chauffeur sur la locomotive et la conduisait lui-même jusqu'à Dijon. Il partit un jour pour la Colombie, escalada le Chimborazo et en redescendit toujours courant, si bien qu'au débotté il dut se mettre au lit avec une fluxion de poitrine qui l'emporta. Les deux frères avaient, comme on dit, du sang dans les veines. Leur sœur, M^{me} de Ségur, était de la même trempe. Quand il était en confiance, le Président se délassait avec abandon du souci des affaires. Il était jovial comme s'il n'avait pas eu souvent ses humeurs noires. Un soir, après une journée de chasse à Marly, qui avait été très gaie, nous rentrions, lorsqu'en gare Saint-Lazare un officier de l'Élysée lui remit un pli dont la lecture l'assombrit. « C'est ma démission pour demain », me dit-il à l'oreille.

Et le lendemain la démission était donnée : sa mère, sa femme et moi nous tentions des efforts inutiles pour la lui faire reprendre. Nous luttions depuis deux heures quand on annonce M. Félix Faure, ministre de la Marine. Nous pensions qu'il allait se joindre à nous. Bien au contraire, il démontra au Président que sa situation était compromise et qu'il n'avait qu'à s'en aller. Deux jours après le Congrès se réunissait et Félix Faure, qui s'était porté candidat, était élu Président de la République. Sans commentaire. Est-ce le souvenir de cet incident qui a refroidi mes dispositions à l'égard du nouveau Président ? Peut-être. Mais je n'ai eu

qu'à me louer de ses procédés parfaits à mon endroit. Malheureusement la sympathie ne se commande pas. J'ai été long à lui donner la mienne. Je ne lui reprochais pas, loin de là, ses origines qui n'avaient rien que d'honorable. Je reconnaissais son application au travail et son désir de bien faire. Bien qu'il ait joui auprès du public d'un incontestable prestige, j'estime qu'il n'a pas rehaussé celui des fonctions présidentielles. Il y apportait pourtant beaucoup de dignité, de tenue et même de solennité. Mais les circonstances malheureuses qui ont accompagné sa mort ont contrasté avec la correction de sa vie publique, si j'en crois les plaisanteries de mauvais goût auxquelles elles ont donné prétexte. Après tout, Louis XIV, son prédécesseur, n'a-t-il pas eu ses faiblesses.

J'ai eu des rapports officiels et même de très cordiaux rapports avec MM. Loubet et Fallières, mais ils sont Dieu merci tous deux vivants. C'est à leur vie simple qu'ils sont redevables de cette longévité de patriarches. Le respect que je leur garde suffit à me fermer la bouche. Et pourtant en ce qui concerne M. Fallières, n'ai-je pas le devoir de détruire une légende désobligeante puisque je sais qu'elle est fautive ?

Tout le monde a entendu parler de la finesse de son esprit et tous ceux qui l'ont approché ont goûté le charme de son commerce. Mais la foule l'a méconnu. Disons qu'elle ne l'a pas connu. Je ne sais qui le premier a répandu ce bruit absurde, mais il y a eu des gens pour s'imaginer que le Président Fallières ne déliait pas facilement les cordons de sa bourse. La vérité est tout autre. M. Fallières n'a jamais donné dans le faste, encore moins dans l'ostentation. Il aime trop son intérieur. Il est simple de goûts et de mœurs.

Mais quand il s'agissait de représenter, il faisait violence à ses habitudes. Ses réceptions à l'Élysée étaient aussi luxueuses que celles de n'importe lequel de ses prédécesseurs ou successeurs. Il tenait table ouverte. Ses grands dîners étaient somptueux. J'ajoute, dussè-je être indiscret et lever un voile qui ne l'a jamais été, que son budget de bienfaisance était considérable. Personne n'a connu l'étendue de ses libéralités ; je me trompe, quelqu'un les a soupçonnées et en est resté étonné. C'est l'homme politique qui a pris sa succession et qui, comptes en mains, s'est demandé s'il pourrait bien la recueillir sans invoquer le bénéfice d'inventaire.

Dès lors pourquoi cette fable ? Je ne lui ai pas connu d'ennemis. Non, mais Fallières était un délicat, un timide. Il aurait voulu pouvoir cacher sa vie. Il détestait la réclame. Il aimait le silence comme d'autres recherchent le bruit. A mon sens il a poussé trop loin la modestie, non pas seulement dans son intérêt mais dans celui de ses fonctions. Plus d'une fois je le lui ai dit. Il souriait. C'est tout ce que j'en ai obtenu.

RAPPORTS AVEC LA JUSTICE

Ce qui caractérise la magistrature debout, à Paris comme en province, c'est la crainte des responsabilités ; d'où le soin qu'elle met à s'abriter le plus possible derrière l'autorité de ses chefs, et d'autre part l'hésitation qu'elle manifeste à collaborer franchement avec les préfets, parce qu'elle est hantée de la peur d'être entraînée à leur suite hors des limites d'une légalité rigoureuse. Cette disposition m'était connue et m'imposait la réserve. Avec certains chefs de

Parquet j'aurais même eu le droit d'être méfiant. Dans les affaires d'anarchistes, n'avais-je pas éprouvé que l'un d'eux fermait les yeux sur les preuves de culpabilité que j'avais recueillies, que dans l'affaire Rochette, qui avait déchaîné contre moi de la part d'une presse inspirée un tolle de récriminations, le Procureur général n'hésitait pas à faire, en sourdine, sa partie dans le concert. Tel autre, comme Bulot, m'inspirait une antipathie instinctive et ce n'était pas du tout parce que Brisson lui avait promis ma place. Mais ce sont là des misères qui ne méritent pas qu'on s'y arrête, surtout lorsqu'on peut mettre en balance le concours loyal que j'ai trouvé auprès des magistrats distingués, éminents, qui s'appelaient notamment Chenest, Athalin, Baudoin, Lescouvé. Je suis assez vengé. Entre Chenest et moi il n'y eut jamais d'autres liens que ceux d'une mutuelle estime. C'est de l'amitié sans arrière-pensée, sans réserve, que j'ai trouvée chez les trois autres. Elle persiste avec Lescouvé. Athalin a malheureusement disparu depuis longtemps. Baudoin est mort dans mes bras au cours d'une séance du *Secours National*.

RAPPORTS AVEC L'HÔTEL DE VILLE

Je ne veux pas répéter ce que j'ai dit plus haut de mes orageux débuts au Conseil municipal. J'ai souffert longtemps de cette hostilité déclarée. J'étais révolté de ces injustices criantes, mais j'attendais ma revanche ; et déjà au cours de mes quatre ans de secrétariat général les haines s'étaient assoupies et j'avais joui de quelques accalmies ; malheureusement, la veille de ma rentrée à la Préfecture, la fermeture de la Bourse du travail et les émeutes du quartier latin

avaient mis le feu aux poudres. A la première séance ce fut un tolle. Un énergumène se jeta sur moi et je faillis être précipité de la tribune. Vingt ans plus tard, le jour où je pris ma retraite, le président Galli, du haut de son fauteuil, me fit des adieux touchants. Mon émotion n'était pas moindre et toutes les mains se tendaient vers moi. J'avais remonté la pente.

On n'attend pas de moi que je m'attarde au récit de ces longues luttes dont le détail a perdu tout intérêt. Je me suis armé de patience et si j'ai pris pied progressivement c'est en allant au-devant des attaques et en répondant de parti pris à toutes les interpellations. Il y en avait de saugrenues qu'il fallait prendre au sérieux. Il y en avait de prévues, celles qui avaient trait aux manifestations sur la voie publique. Ceux qui voulaient y prendre part se faisaient inscrire avant l'événement, escomptant les méfaits de la police ; d'autres étaient périodiques, c'étaient les plaintes sur l'insécurité des rues, les embarras de la circulation et surtout l'insuffisance de la police, à laquelle personne ne se serait avisé de remédier en votant l'augmentation des effectifs.

En ce qui concerne l'insécurité de Paris, je me défendais en dénonçant la responsabilité encourue par la magistrature et la législation, la mollesse déplorable de la répression ; la vague d'humanitarisme béat qui avait submergé notre législation pénale, l'intérêt déplacé dont public et magistrats faisaient bénéficier les seuls criminels aux dépens des honnêtes gens, et j'ajoutais :

« Pour contrebalancer dans l'esprit du malfaiteur l'attrait du vice et de la paresse, il ne suffit pas qu'il soit certain d'être arrêté, il faut qu'il sache qu'il sera puni d'une manière afflictive. Il faut que le citoyen paisible puisse compter sur

une police vigilante et courageuse, mais surtout sur de justes lois appliquées sans faiblesse. »

Je mets en fait que depuis vingt ans le Législateur n'a pas touché au Code pénal sans que la législation nouvelle n'ait eu pour résultat sinon pour but d'énervier la répression. Et je citais la libération conditionnelle automatiquement appliquée, l'instruction contradictoire, ce duel entre l'avocat et le juge où celui-ci a fatalement le dessous, l'élévation de la majorité pénale à 18 ans, la loi de pardon que la magistrature interprète comme autorisant le sursis pour tous les condamnés primaires, sans aggravation pour la récidive, les circonstances atténuantes qui sont devenues de style, c'est-à-dire appliquées sans discernement, la relégation qui n'est prononcée qu'exceptionnellement. Enfin le quart cellulaire et l'imputation de la prévention sur la peine à subir et tant d'autres lois de même inspiration.

Tout cela, c'étaient des escarmouches dont je me tirais parfois par l'ordre du jour pur et simple ; j'étais au contraire assuré d'avance d'un vote de blâme toutes les fois que le maintien de l'ordre sur la voie publique m'avait mis dans la nécessité de molester les manifestants ; et tous, à tour de rôle, trouvaient des sympathies tantôt à droite, tantôt à gauche de l'assemblée municipale.

« Les brutalités de la police », c'était le cheval de bataille de tous ceux qui restaient réfractaires au vote de mon budget. Heureusement le nombre en diminuait chaque année.

Quatre ans après, en 1897, quand je partis pour l'Algérie, nos rapports étaient empreints, entre deux bourrasques, d'une sérénité relative, comme en témoigne le compte rendu de la séance du 11 octobre 1897, où je pris congé de l'hôtel de ville :

« M. LE PRÉFET DE POLICE. — Messieurs, ce n'est pas sans une certaine émotion que je monte à cette tribune, parce que je songe que c'est pour la dernière fois. C'est aujourd'hui pour moi quelque chose qui s'achève, c'est dix ans de ma vie que je laisse ici ; c'est une œuvre que j'interromps ; ce sont des collaborateurs dont je me sépare. des amis que je quitte !

D'ailleurs, mon cher Président, vous n'avez rien fait pour adoucir mes regrets.

Votre appréciation trop bienveillante de mon passage à la Préfecture de Police prouve que, avec ce sens élevé que je vous connais, vous avez bien discerné la tâche que je me suis donnée : faire aimer la police par la population parisienne (*Très bien ! Très bien !*) parce que je les aime également l'une et l'autre. (*Très bien !*)

Vos paroles prouvent encore ceci : c'est qu'en dépit des divergences politiques, des intransigeances de principe, on finit toujours par s'entendre entre gens d'honneur qui se respectent et s'estiment. (*Très bien ! Très bien !*)

Enfin, Messieurs, je parle aux élus de la cité et j'ajoute que l'amour de Paris, que le dévouement à ses intérêts, à sa grandeur, constituent un terrain neutre où les mains se serrent, où les cœurs se rapprochent...

Adieu, Messieurs ! » (*Très bien ! Très bien ! — Applaudissements prolongés.*)

D'ailleurs il ne faudrait pas conclure des altercations à la tribune, si vives, parfois si grossières, que les relations privées eussent le même caractère d'hostilité. Les éclats de voix étaient pour la galerie mais, la discussion publique une fois close, sans transition le bon garçonisme reprenait ses droits et c'était le revenant bon de la « camaraderie de l'hôtel de ville. »

Plus tard, je me sentis plus à l'aise. J'étais chez moi. C'est que, ce qui impose aux gens plus sûrement que des qualités brillantes c'est la sincérité. Je faisais ce que j'avais

dit. Ce que j'avais promis, je le tenais d'autant plus facilement parce que je n'avais jamais contracté d'obligations que je ne puisse remplir. On le savait, on le disait. A la camaraderie banale succéda la confiance, la sympathie, l'amitié, oui, l'amitié. J'ai eu des amis sur tous les bancs, aussi bien à droite qu'à gauche, même Vaillant me serrait la main quand il ne risquait pas d'être vu. D'autres étaient plus francs comme Brousse et Dejeante. Avec tout le monde, sauf Joffrin et Chaussé, j'avais des relations cordiales ; quelques-uns, à droite et au centre, m'ont témoigné une affection durable. La mienne leur restera fidèle. On l'a dit, de tout temps, que j'avais la nostalgie de l'hôtel de ville. Si je ne cite pas de noms, c'est que je ne puis les citer tous.

LA POPULATION PARISIENNE

Ce que le Gouvernement a le droit de demander à ses représentants en province, c'est de s'acquitter de leurs multiples fonctions avec intégrité, avec zèle, cela va sans dire. Mais il ne peut pas attacher moins d'importance à ce qu'ils se rendent sympathiques aux populations, car il en bénéficie.

En serait-il autrement pour Paris ? on n'en verrait pas la raison. Vivre en bons termes avec les ministres, les magistrats, les édiles, cela peut suffire pour assurer la sécurité du fonctionnaire ; mais il peut se proposer un but plus élevé. Une agglomération de trois millions d'hommes avec lesquels ses fonctions le mettent en contact permanent, cela compte aussi. Comprendrait-on qu'il n'ait pas l'ambition d'établir entre cette population et lui des relations de bon voisinage ? Ainsi le fonctionnaire obéit à sa consigne, et l'homme satisfait à ses instincts sociables : par là il rehausse sa fonction.

De toutes les classes de la société, au temps dont je parle, la plus impénétrable à qui ne montrait pas patte blanche, la moins attirée vers un gouvernement qui d'ailleurs, affectait de l'ignorer, c'était l'aristocratie de race, ce qu'on appelle le grand monde. Il boudait. Il pouvait être intéressant de tenter de ce côté des approches.

Mais se jeter à la tête des gens n'est pas le moyen de s'en faire bien venir. Il fallait attendre qu'ils aient besoin de moi. Je dois dire que je fus servi par les circonstances.

Un jour éclata un scandale mondain. Je pourrais citer le nom de l'héroïne, puisqu'il a été jeté à tous les échos de la renommée. La fille d'un transatlantique de marque mariée à un prince étranger et par là même alliée à de grandes familles de France et d'ailleurs, avait jeté son bonnet par-dessus tous les moulins de la Butte. Elle faisait la fête à Montmartre. Comme elle croyait pouvoir se permettre tous les défis au bon sens et à la décence publique, elle imagina de paraître sur la scène des Folies-Bergères en maillot collant, quasi diaphane, et le gala fut affiché sur les colonnes Morris.

La gentry s'émut. Des dames vinrent me solliciter, des jeunes gens très échauffés firent provision de choux, de carottes, sans parler de lapins vivants pour bombarder le plateau. Comme cela se fait, en cas de désordre prévu, j'interdis la représentation. L'aimable directeur, M. Michau, résilia l'engagement et je fis embarquer l'indésirable pour une destination lointaine. : les lapins ne virent pas le feu de la rampe.

A peu de temps de là, une autre mésaventure du même genre menaçait une honorable et vieille famille dont plusieurs membres avaient joué un rôle dans les hautes sphères du pouvoir. Là encore il y avait du bruit en perspective. J'intervins et l'affaire passa inaperçue du public. La pré-

fecture a le devoir, elle l'a toujours compris, d'éviter les scandales parce qu'ils démoralisent par l'exemple, et d'autant plus que celui-ci part de plus haut.

De combien de plaies cachées on m'a fait le confident ; car, à mesure que l'on avait pris confiance dans ma discrétion, on venait de plus en plus au confessionnal, je ne dis pas sans émotion, mais sans réticences.

J'exigeais la sincérité. Quand une grande dame venait me dire qu'elle avait eu des complaisances pour son valet de chambre, lequel devenait arrogant, avant d'entreprendre Joseph je voulais connaître toutes les circonstances. Quand des parents éplorés venaient me demander s'ils pouvaient, en conscience, laisser leur fils épouser sa maîtresse, je faisais mon enquête et je répondais oui ou non. Ils n'ont jamais eu à se repentir d'avoir suivi mes conseils ; j'en pourrais citer qui pendant vingt ans me l'ont témoigné chaque année au jour de l'an.

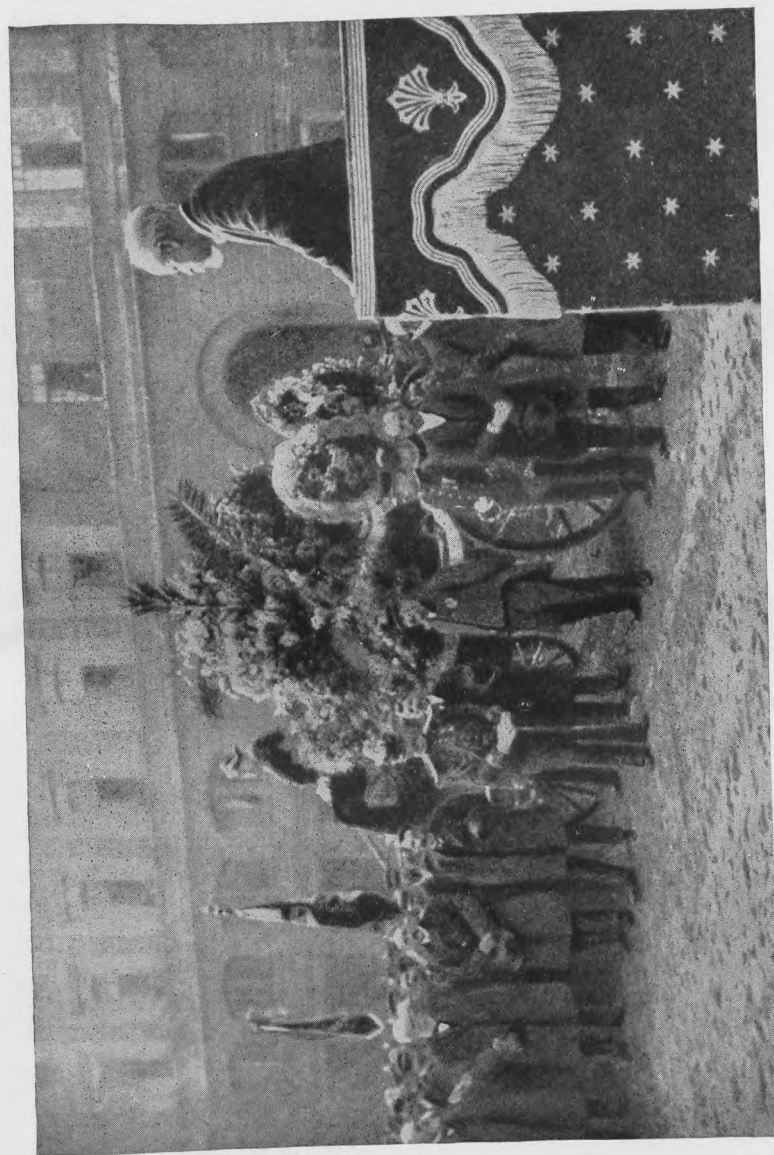
Imaginez un instant ce drame intime : La mère est très lancée dans le monde. Elle ne trouve pas le loisir de surveiller sa maison, d'élever sa fille comme elle le doit. Mais il y a là une gouvernante, personne d'âge et de tout repos. Or, pour avoir emprise sur la jeune fille, ce qui peut être lucratif, la matrone ferme volontairement les yeux sur des imprudences graves, même elle ménage des entrevues. Un beau jour le malheur arrive que l'expérience de la vieille n'a pas réussi à éviter. Dans ces affaires les circonstances varient, mais le résultat est le même. C'est une catastrophe pour la famille. Que devenir ? Les dames Saint-Michel étaient mes amies ¹, j'étais assuré de leur discrétion ; dans

1. Leur couvent occupait avec les jardins l'immense terrain où l'Université a construit des annexes, des laboratoires de physique, de chimie, le petit Palais du Radium. Il s'est éloigné de Paris.

un cas comme celui-là, je leur confiais la malheureuse enfant qui passait, dans le monde, pour visiter l'Italie. Voyages de neuf mois ! mais je ne sais plus où aller trouver mes braves religieuses et je l'ai regretté depuis ; pendant la guerre les hôpitaux auxiliaires mettaient en contact journalier de jeunes infirmières et d'élégants embusqués qui n'auraient pas trouvé autant d'agrément dans les tranchées. Tant va la cruche à l'eau... Quand on venait me trouver par habitude j'étais bien embarrassé.

Mes lointains prédécesseurs avaient la lettre de cachet, cette institution vénérable qui avait parfois du bon ; j'en aurais tiré parti sans scrupule dans les affaires de chantage, car c'est une plaie répugnante ; mais faute de mieux, j'ai dû chercher un succédané. Je n'en donnerai qu'un exemple.

J'avais rencontré dans le Faubourg une exotique tout à fait charmante ; l'oiseau des Iles, quant au plumage et au babil, pour son malheur mariée à un Othello. L'imprudente enfant entretenait depuis des mois une correspondance enflammée avec un diplomate accrédité auprès du Gouvernement français : celui-ci est rappelé dans son pays et il meurt — mais avant tous scellés son valet de chambre fait main basse sur ses bibelots et aussi sur le coffret où sont cataloguées ses lettres privées, puis il se rembarque pour la France, incertain s'il en tirera parti auprès de la femme ou du mari. La pauvre était affolée et je partageais son émoi, car le mari était un hidalgo intraitable, et n'aurait pas reculé devant un drame passionnel. Heureusement j'avais un commissaire de police resté légendaire à la Préfecture pour sa tenue imposante, son grand air et son aplomb. Les juges d'instruction étaient de petits garçons à côté de lui. Quand le maître chanteur pénétrait dans son cabinet, il était glacé par l'appareil de la Justice. Clément,



UNE VICTIME DU DEVOIR.

impayable de gravité, se levait, prenait le code pénal sur son bureau, l'ouvrait aux articles 305 et suivants et les lisait comme on sait lire à la Comédie-Française. Cela prenait toujours. Le coupable s'effondrait et restituait les pièces à conviction. C'est le bonheur qui échet à ma jeune protégée. Clément était le tombeau des secrets, je lui confiais les opérations les plus difficiles quand je me défiais de moi-même.

Les femmes ne peuvent tenir leur langue. Quoiqu'elles fussent les premières intéressées à se taire, je m'aperçus qu'elles causaient et qu'elles m'attribuaient entre elles un tour de main particulier dont, à les entendre, avaient bénéficié plusieurs de leurs amies. Ces bavardages faisaient mon jeu et comme je laissais entendre que je n'aurais rien pu faire sans l'assentiment tacite du Gouvernement, on regardait ses représentants de meilleur œil, l'hostilité se faisait moins hautaine. Ceux des personnages publics de ce temps qui le voulurent trouvèrent accès dans le Faubourg. C'est ainsi que je pourrais citer un salon très fermé où ont pénétré après moi, je ne dis pas à ma suite, des hommes à qui je n'ai pourtant pas connu d'ancêtres, les Antonin Dubost, les Jules Roche, les Briand et bien d'autres qui ne paraissaient pas s'y déplaire. Ils y étaient venus tout seuls, j'entends de leur chef, et y étaient bien accueillis.

Et maintenant quel profit personnel ai-je tiré de ces relations mondaines ? J'ai fréquenté des gens titrés, des élégants, beaucoup de femmes aimables, mais ce furent des relations aussi passagères que mes fonctions. D'amis, dans le sens propre du mot, je n'ai gardé qu'un petit nombre :

Kerjégu, d'Arenberg, Cochin, Melchior de Vogüé, Breteuil, Detaille, pour ne parler que des disparus. Même dans



GOBLET.

(Communiquées par l'illustration.)



CHALLEMEL-LACOUR.

le temps de ma plus grande faveur, les obligations auxquelles j'étais astreint m'étaient souvent à charge. Pour moi il n'y a pas de dîners succulents, de soirées brillantes qui vailent la satisfaction de me coucher de bonne heure. Et pourtant il faut bien avouer que le bon ton, la vraie politesse, l'éducation, l'élégance des manières ne sont pas choses aussi frivoles que certaines gens le croient. Ce sont des impondérables qui gardent leur prix.

Aujourd'hui, ce qui manque peut-être à la haute société, c'est ce qui faisait le charme de l'ancienne, l'esprit de conversation, la curiosité pour les choses de l'art, et la littérature. Ils sont devenus rares, les salons de l'ancien régime, où l'on goûtait « la douceur de vivre ». C'est l'ambition de ceux d'aujourd'hui de renouer la chaîne avec le passé.

En parlant des plaies secrètes de la société, ai-je laissé croire qu'elles fussent épargnées à la grande et petite bourgeoisie et au reste de la population. La nature est partout la même. Un peu partout les mêmes défaillances se retrouvent et souvent elles se ressemblent. Seulement dans les milieux bourgeois elles sont appelées à un moindre retentissement et pour cette raison je suis intervenu moins souvent. J'avais d'ailleurs d'autres moyens de me faire bien venir de l'ensemble des Parisiens.

Plus que toute autre administration la mienne est celle à qui tout le monde s'adresse, à laquelle on est sans cesse forcé de recourir, celle qui entretient avec le public un contact de tous les instants. Pour donner satisfaction, il suffisait de prescrire à mes bureaux d'abandonner des traditions de mesquine tracasserie, de recevoir avec courtoisie les réclamants, d'étudier les affaires et de leur donner une solution rapide. J'ai tort de dire qu'il suffisait

de prescrire, car ce qui importe c'est d'y tenir la main¹. Le public, qui s'en aperçut, prit bonne opinion de la maison.

Les journaux avaient tellement abusé des récriminations contre la police et ses brutalités que j'avais à faire un gros effort pour changer à l'égard de mes agents les dispositions de la foule. Il fallait rendre le gardien populaire en le rendant poli et serviable, empressé à se mettre à la disposition de qui requérait ses services. Ces braves gens, je leur ai fait faire tous les métiers : croque-morts, vidangeurs, sauveteurs, pompiers, balayeurs, ferrassiers ; j'en oublie.

Je voulais qu'en cas d'accident, étant sur place, ils eussent à prendre toutes les mesures urgentes, faire toutes les opérations nécessaires en attendant que les gens du métier vinsent les relever. Mais savez-vous à quoi le Parisien a été le plus sensible ? C'est à voir le gardien de la paix convoyer à la traversée des rues la nourrice avec sa voiturette, la femme du peuple portant son enfant. C'était bien peu de chose, mais il n'y a pas de petit détail, et j'avais tant envie de réconcilier la police avec la population.

Un préfet qu'on ne voit pas, dont la silhouette n'est pas familière, dont on ne reconnaît pas la physionomie dans les caricatures des journaux, qu'on n'a pas coudoyé dans les rues, avec lequel on n'a pas échangé quelques propos, ce préfet-là peut avoir toutes les qualités du monde, pour le Parisien il lui en manquera toujours une : « Ce ne sera pas son homme. » Tant pis pour lui ! — Eh oui ! tant pis ! Savez-vous pourquoi ? C'est que la police a en somme une tâche assez ingrate, elle a le devoir de réprimer, c'est-à-

1. Napoléon, qui s'y connaissait, avait coutume de dire : « Donner un ordre c'est ne rien faire si l'on ne s'assure de son exécution. »

dire de molester, de sévir. Cela ne lui fait pas d'amis. Si par ailleurs elle ne trouve pas le moyen de se concilier des sympathies, il arrive que le flot des rancunes s'amasse et qu'elle se trouve, un beau jour, précisément dans la situation où je l'ai trouvée en arrivant Boulevard du Palais, honnie, calomniée.

En vue des aléas de son commerce, l'industriel avisé se constitue des réserves de caisse. Le préfet de police a, lui aussi, besoin de thésauriser. Le capital qu'il grossit jalousement c'est la confiance du public, sa sympathie : pour les gagner il faut qu'il se montre à toute heure, toute affaire cessante, partout où sa présence peut être utile. Évidemment, cela peut être fastidieux, tant qu'on n'en a pas pris l'habitude. Peu importe ! Être là lors des fêtes, des accidents, des grands feux, intervenir dans tous les désordres de la voie publique pour diriger ou surveiller son personnel, attendre le soir la sortie des meetings devant la porte, quelque temps qu'il fasse, se faire l'impresario des manifestations pacifiques, mes prédécesseurs n'en avaient pas compris l'importance, ils ne voulaient pas s'y astreindre. Je me suis même laissé dire que l'un d'eux, Bourgeois, se scandalisait fort de me voir un jour de Mi-Carême me dépenser en efforts pour parer à l'écrasement des badauds. Évidemment, c'était accepter une servitude. Mais mon tempérament s'en accommodait ; j'y trouvais ce grand avantage de me précautionner contre les maladroites d'agents, les fautes que la presse n'aurait pas manqué de signaler. C'était aussi le seul procédé pour acquérir le droit de cité dans Paris.

La foule m'attendait ; elle aurait été déçue de ne pas me voir ; non seulement les badauds mais les manifestants eux-mêmes m'ouvraient leurs rangs. On disait plaisamment que

je valais une brigade d'agents. Quand j'entendais crier « vive Lépine », j'étais fort gêné de ces démonstrations bruyantes. C'est souvent bien désagréable d'être trop connu ; mais ne pas l'être assez prive d'un point d'appui. Il fallait opter.

Le bourgeois ne descend dans la rue que pour aller à ses affaires ; mais on le rencontre dans ces réunions, sociétés, corporations qui pullulent. Il en naît tous les jours plus qu'il n'en disparaît.

Un jour je m'y laissai conduire, et depuis je n'ai pas pu m'en retirer. Il n'y avait guère de réception, de vin d'honneur, de banquet où je ne fusse convié. J'étais de tous les anniversaires. Pourtant après une journée fatigante, endosser l'habit était une corvée contraire à mes goûts. Il fallait écouter les toasts, il fallait y répondre. Ces braves gens me recevaient de bon cœur. J'aurais eu mauvaise grâce à me dérober. Passe encore pour les banquets de la Chambre de Commerce ! c'est là qu'un jour je lançai l'idée de la Foire de Paris. D'autres l'ont recueillie et menée à bien.

Il y avait une industrie que je trouvais intéressante : c'est celle des fabricants de jouets, de la bimbeloterie, de l'article de Paris ; les petits inventeurs font un métier de dupes parce qu'ils n'ont que leur idée, et pas le premier sou pour en tirer parti. Comment faire un tri entre les inventions, discerner ce qu'il y a de neuf, récompenser l'inventeur et lui mettre dans la main de quoi monter un petit atelier, en un mot l'émanciper d'une tutelle ruineuse, le sauver de la dent de l'usurier, du requin ? Le seul moyen était de créer une caisse, donc une société. A cet effet j'ai créé la société à laquelle le concours Lépine a fourni les ressources. Le premier en date est de 1901, il s'est renouvelé tous les ans depuis, avec un succès soutenu.

Comme la presse a retenti souvent de mes démêlés avec la corporation des étudiants, je suis bien obligé d'en parler. On a vu plus haut que c'est à une de leurs folles incartades que je devais mon poste de préfet. Ce n'est pas cela qui me les rendait sympathiques, mais la jeunesse est un âge aimable, et l'on est disposé à lui en passer beaucoup. C'est bien ce que j'ai fait, soyez-en sûrs. C'était dur d'avoir à mobiliser mes brigades pour maintenir le calme dans un concours d'agrégation, et les exposer aux injures et aux coups. (La canne d'un étudiant pèse aussi lourd que le poing d'un costaud), une autre fois pour protéger dans sa chaire un professeur qui avait cessé de plaire. Expérience faite, je laissai mes gardiens à leur besogne journalière qui ne consistait pas précisément à surveiller des candidats et leurs copies, et j'entrepris par mes propres moyens la pacification du quartier latin. Au fond il ne s'agit que de s'entendre. Mais pour s'entendre, il faut causer. J'ai causé, beaucoup causé. J'avais parfois trois ou quatre cents étudiants qui m'entouraient en criant si fort que je m'en bouchais les oreilles. Une autre fois je poursuivais une bande débridée jusque sur la rive droite pour leur rappeler qu'ils sortaient de leur domaine : alors ils me ramenaient en chantant jusqu'au quartier.

Du quartier latin, la route conduit au Palais Mazarin, puisque tous chemins mènent à Rome, mais il y a entre les deux bien des carrefours où l'on peut s'égarer.

On peut m'en croire, je n'avais jamais songé à l'Institut, c'est en 1910, lors des inondations, que l'Académie des Sciences morales eut l'idée de m'attribuer le prix Audiffred (actes de dévouement). Ce fut le prétexte que prirent des gens bien intentionnés pour m'ouvrir les portes de la maison. Si le public en fut surpris, comme je le suppose, je le fus

bien plus que lui. A part des allocutions, des discours sans prétentions littéraires, et un traité sur une matière spéciale, je n'avais rien publié. A la vérité, j'avais de bons amis dans la place. Georges Picot, Leroy-Beaulieu, Béranger et à l'Académie française, Gaston Boissier, Lavis, Mézières Sardou, de Ségur, Loti, de Mun, Ludovic Halévy. Je ne cite que les morts. J'ai toujours considéré qu'un Parisien doit pouvoir voisiner avec le quai Conti.

L'origine de ces relations fut un incident minime. De tout temps, les jours de séance publique une compagnie de la ligne présentait les armes sur le passage des académiciens, au son des tambours. Un beau jour un ministre radical eut l'inconvenance de retirer le détachement. Du tac au tac, je commandai pour le remplacer une compagnie de garde à pied et un peloton de cavaliers, en grande tenue. Le ministre « encaissa » la leçon ; l'impolitesse était réparée avant que personne pût s'en offusquer. C'est à peine si l'on remarqua le changement de décor.

Un préfet reçoit au cours de l'année beaucoup de politesses, surtout d'invitations à dîner. Je pris l'habitude de les rendre en bloc, au cours de l'hiver en quatre ou cinq fois. C'étaient des déjeuners où je réunissais des convives qui, pour quelques-uns, ne se rencontraient guère que chez moi : Tous gens connus, qui ne se connaissaient pas tous, comme il arrive à Paris : l'Institut, l'armée, les ambassades, le barreau, les Chambres, le haut commerce, la grande industrie et à l'occasion mais avec discernement des membres du Gouvernement.

Placer à table une cinquantaine de personnages appartenant à des hiérarchies différentes eût été un casse-tête au-dessus de mes moyens. J'avais recours aux lumières du Protocole dont c'est la spécialité. Je me réservais le soin de

grouper des gens qui eussent plaisir à se rencontrer et trouvassent intéressant de pénétrer dans un monde différent du leur. C'est par là, plus que par l'ordonnance de la réception, que ces déjeuners étaient connus.

Ai-je fait le tour de la population parisienne ? N'ai-je oublié personne ? Si, la classe sinon la plus nombreuse, du moins la plus intéressante au point de vue de la solidarité humaine.

Je ne descends pas des Croisés ; et peut-être pour cela je me sens un faible pour les petites gens, les artisans, les ouvriers : j'entends les bons ouvriers ; et il y en a plus que l'on ne pense parce qu'ils ne font pas parler d'eux. Je vois de bons travailleurs attelés à une rude besogne, chargés de famille, peu aisés qui acceptent leur sort sans se plaindre. Ils ont même le respect de la hiérarchie sociale, simples de cœur et, je n'ajoute pas et d'esprit, pour qu'on ne me soupçonne pas d'ironie. Ils ne jalourent pas leur patron qui mène sous leurs yeux une vie large ; tels ils sont, tels ils resteraient presque tous, s'il n'y avait pas de mauvais bergers qui par intérêt personnel, le plus souvent par ambition politique, leur montent la tête et les excitent contre la société.

Comme tous les honnêtes gens, je réprouve ces agissements odieux ; mais ce n'est pas pour une raison de sentiment que je condamne le collectivisme. C'est parce qu'il colore d'une apparence généreuse une idée fautive. C'est beau, n'est-ce pas, la Cité future ! D'un coup de baguette, la fraternité est réalisée. Plus de lutte pour la vie, plus de cette concurrence funeste qui absorbe tant de forces vives sans profit pour personne, plus de rivalités de classes, plus de misères, moins de crimes. Plus d'attentats à la propriété, puisqu'il n'y a plus de propriété. Spontanément chacun

travaille et produit pour le compte de l'État, et en revanche l'État pourvoit intégralement aux besoins de chacun. C'est bien l'égalité vraie, puisqu'il n'y a plus ni riches ni pauvres. Quant à la liberté, on s'en passe. Qu'en ferait-on ? puisqu'il n'y a plus de combats à livrer ni de conquêtes à faire. Ce serait l'âge d'or. Il n'y a qu'un malheur, c'est que nous ne sommes pas tous des sages ou des saints, et qu'on n'a encore trouvé que l'aiguillon de l'intérêt personnel pour déterminer l'homme à obéir et à travailler.

Laissons ces billevesées ; pourtant, dans ce monde, toute erreur contient une parcelle de vérité. Voyez plutôt.

La société est une grande famille. Avec nos collatéraux plus ou moins éloignés, le sang crée des liens. Par une pente naturelle nous sommes portés à étendre cette sympathie à d'autres encore, à nos amis, à ceux que les circonstances ont rapprochés de nous. Et si, de ceux-là notre pensée s'élève jusqu'à la foule des inconnus, dont nous sommes solidaires pourtant, par cela seul qu'ils font partie de la grande collectivité, nous croirons-nous quittes envers eux parce que nous avons payé l'impôt et acquitté les charges sociales ? Cela c'est la dette stricte. Il y en a une autre qui n'est pas inscrite dans la loi, d'autant plus sacrée qu'elle est volontaire, c'est la simple contre-partie de toutes les jouissances, de tous les bénéfices matériels et moraux que nous retirons de la vie en société, bienfaits d'autant plus grands que notre rang y est plus élevé.

La monnaie pour payer cette dette, c'est l'intérêt que nous devons aux humbles, la bienveillance pour les uns, l'assistance pour les autres. L'Évangile nous l'a dit : chacun de ces étrangers est notre prochain.

Léon Bourgeois a prétendu, dans un livre qui a fait quelque bruit, que la dette dont je parle était de droit

positif et il en a tiré les conséquences. Elles seraient funestes. Rendre l'altruisme obligatoire, c'est dénaturer le devoir et paralyser les plus beaux élans du cœur.

Bourgeois trouvait au mot charité comme un parfum clérical, à l'aumône, une odeur de sacristie. C'est pour cela qu'il voulait mettre quelque chose à la place, la solidarité obligatoire, au moins c'est laïc. Mais ne vaut-il pas mieux laisser à la libéralité son caractère généreux et spontané ?

Je sais bien que le devoir n'est pas toujours pratique ! On salue au passage ceux qui s'en acquittent ; mais trop de gens qui le pourraient ne font rien pour les imiter ou ce qu'ils donnent autour d'eux est une part infime de ce qu'ils gaspillent en frivolités ou en vanités. Si vous me demandez pourquoi, je ne crois pas que ce soit toujours indifférence et sécheresse de cœur. C'est distraction. Ils sont absorbés par leurs affaires, lancés dans le tourbillon du monde. Ils n'ont jamais vu de malheureux qui souffrent, ils ne connaissent que ceux qui mendient. S'ils avaient vu !

Eh bien cette excuse, si c'en est une, n'est pas à la portée de tout le monde ; et le préfet de police serait mal venu à l'invoquer. Il voit, tous les jours.

Par ses yeux ou ceux de ses subordonnés, il se rend compte de ce qu'il grouille de parias dans cette agglomération de quatre et cinq millions d'êtres humains, dans ces mansardes, dans ces bouges. Il est entré dans ces taudis où le soleil ne pénètre pas, mais où la tuberculose est à demeure installée. D'où proviennent ces infortunes ? La misère a bien des causes et je reconnais que l'inconduite en est une.

Soyons pourtant de bon compte. Voilà un garni. La pièce unique est sale et humide. Les papiers du mur se décollent et pendent en morceaux, deux, trois lits côte à

côte, des draps souillés, déchirés, — quand il y a des draps, — une paille, un lambeau de tapis ou de couverture puante, sous laquelle deux ou trois enfants se pelotonnent, contagieux ou bien portants, ensemble frères, sœurs, de tout âge, pêle-mêle. Vous devinez le désordre, les haillons jetés au hasard ou pendus à une corde. En hiver pas de feu. L'air vient du couloir ou du toit.

Le père de famille qui grelotte dans cet intérieur répugnant, qui est assourdi des récriminations de la femme ou des piailleries des enfants, étonnez-vous qu'il aille chercher ailleurs chaleur et lumière, la diversion de l'assommoir auquel il laisse ses derniers sous. Que l'honorabilité est plus difficile aux uns qu'aux autres ! Et à côté que de misères imméritées ! Que de luttes héroïques pour rester debout !

L'expérience m'a appris que la déchéance dont sont frappées tant de familles a presque toujours pour origine, la maladie. Si celle-ci est si fréquente c'est que l'atavisme morbide, quelque un des fléaux sociaux la cause ou l'entretien, sans parler des déplorables conditions d'hygiène. Qu'un ouvrier chargé d'enfants tombe malade : C'est un désastre. Le chômage n'a pas les mêmes conséquences ; et quand de chute en chute le malheureux tombe au garni, son relèvement, sans une aide, devient problématique. Mais je n'en finirais pas si je disais tout ce que je sais sur ce triste sujet.

Ce qui console c'est de voir en pleine activité tous ces succédanés de l'assistance publique, ces œuvres privées dont le *Paris Bienfaisant* donne en 722 pages la liste reconfortante. Elles pourraient mieux faire encore si quelques-unes n'avaient pas l'ambition maladroite d'éparpiller leurs ressources sur trop d'objets. Les plus utiles ce sont celles qui se donnent pour but de lutter contre la

mortalité infantile, et celles aussi qui se spécialisent dans le « secours immédiat ». Je sais bien qu'il faut se défier de la mendicité professionnelle, mais qu'ils sont nombreux les cas où une petite somme d'argent, donnée à une heure de crise, peut sauver une famille entière de l'écroulement. Bien des gens ne veulent pas croire à l'efficacité des primes aux familles nombreuses. Ils se trompent. C'est à la prime que nous sommes redevables de la survie de quantité d'enfants. Il faudrait pouvoir l'augmenter. Ce que je dis là je le sais.

Toutes ces œuvres font beaucoup et laissent beaucoup à faire. Heureusement de simples particuliers qui apportent sans bruit leur obole ne sont pas sans procurer quelque soulagement. Est-ce seulement de l'argent qu'ils donnent ? non. Il y a tant de manières de rendre service, par des conseils, par des démarches, par des interventions opportunes, des recommandations ; par une aide personnelle, en cherchant de l'ouvrage, des places, sans que cela coûte rien que du temps.

Voilà une manière de se rendre utile pour laquelle j'étais en quelque sorte prédestiné par la nature de mes fonctions, tant d'occasions m'étaient offertes, sans les chercher, tous les jours. Si je m'y étais refusé on m'aurait justement blâmé. Indirectement, ces mêmes fonctions m'ont permis de mettre à la disposition de qui de droit mieux que mon temps, l'argent des autres. C'est pour cela que j'en parle ou plutôt que je me ferais scrupule de n'en pas parler.

Pendant tout le temps que j'ai passé à la Préfecture, le traitement des gardiens et agents était minime, pas même le cinquième de ce qu'il est aujourd'hui. Quand ils mouraient, beaucoup laissaient leur famille dans le besoin. C'est pour venir en aide à leurs orphelins que je fis appel à la

générosité de la population parisienne. Environ 700 donateurs m'apportèrent 400.000 francs. Ils ont continué ; leur nombre est allé en croissant. En 1913, quand j'ai pris ma retraite, l'œuvre avait reçu 1.228.000 francs, et avait distribué 599.000 francs à 1.544 orphelins. Elle subsiste encore après 27 ans. Son capital est de 1.566.988 francs.

Plus tard, pour stimuler le zèle de mes hommes, je voulus pouvoir gratifier les agents blessés en service commandé. J'hésitais à demander cet argent au Conseil municipal, crainte de refus, mais les Parisiens se montrèrent empressés à venir à mon aide. On m'apporta des centaines de mille francs. Je donnai à l'œuvre le nom d'Alphonse Peyrat, parce que la marquise Arconati Visconti, sa fille, s'était inscrite pour 150.000 francs. La fondation n'épuise pas aujourd'hui l'intérêt de son capital. Il était tout naturel que je songeasse d'abord à mes agents : mais mon ambition allait plus loin. Je voulais créer une caisse pour les désespérés, tous ces naufrages, *rari nantes in gurgite vasto*, qui après s'être débattus longtemps sombrent dans le gouffre parisien, faute d'une aide opportune :

Gratter les fonds de tiroir, économiser sur les fonds secrets, donner moi-même, cela ne m'aurait pas mené bien loin, s'il ne m'était tombé du ciel un secours inespéré. Comment a-t-on connu mon impécuniosité ? Il paraît que cela s'est su ; je n'ai pourtant sollicité personne. En tout cas les dons en argent affluèrent de la part d'une foule de gens que je ne connaissais même pas.

Santos-Dumont m'envoya 75.000 francs, montant d'un prix d'aviation. Une dame qui garda l'anonymat m'adressa un chèque de 150.000 francs, sans affectation spéciale. Je me rappelle ces chiffres en raison de leur importance. Mais quantité de personnes généreuses qui voulaient faire dans

leurs revenus la part des pauvres me choisirent pour leur intermédiaire, pensant que j'étais en mesure de faire de leur argent un usage plus judicieux qu'elles-mêmes. Indéfiniment je reçus ainsi des subsides. Il me fallut organiser un bureau spécial, mettre à sa disposition des agents pour les enquêtes et pendant une quinzaine d'années ce bureau eut à répartir de 100.000 à 120.000 francs par an, que le public prenait à sa charge pour la plus grande partie. Je le dis pour rendre à César ce qui est à César et lui témoigner ma réelle reconnaissance¹.

Ma gratitude, je la dois encore aux Parisiens à un autre titre.

Quand un de mes agents tombait victime du devoir sous le browning d'un malfaiteur ou dans une catastrophe, et cela arrivait souvent², je convoquais à ses obsèques le Gouvernement, les Présidents des Chambres, la magistrature et l'Hôtel de ville. Mais une foule considérable suivait le char funèbre de la Préfecture à Notre-Dame et de Notre-Dame au monument de Montparnasse, et par son attitude recueillie s'associait à l'hommage que nous rendions à l'un des nôtres.

1. Aux personnes qui se reconnaîtraient parmi ces bienfaiteurs anonymes et qui voudraient continuer leurs bonnes œuvres, je suis obligé, aujourd'hui que je n'ai plus d'enquêteurs à mon service, de leur indiquer un autre intermédiaire.

1° Qu'ils s'adressent à l'abbé Viollet, 92, rue du Moulin-Vert, le fondateur du *Logement Ouvrier* ;

2° ou à M^{me} Zimmern, Œuvre de Travail et d'Assistance, 22, rue des Grands-Augustins.

Leurs libéralités recevront une destination utile.

2. La table de marbre que le ministre Etienne a inaugurée le 20 mars 1905, sous le péristyle de mon hôtel, boulevard du Palais, contenait déjà à cette date 54 noms.

VII

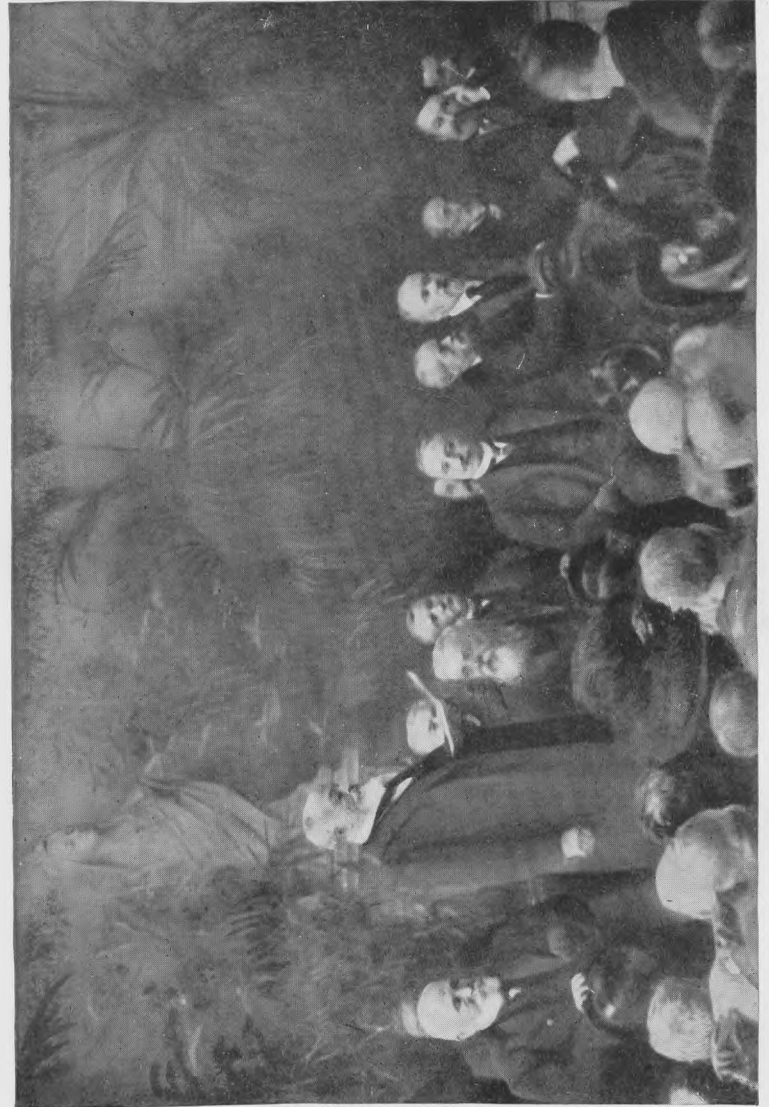
ÉPISODES

J'ai dit plus haut de la Préfecture de police que c'était un organisme vivant ; c'était peut-être m'engager envers le lecteur à la montrer en activité, en marche. Ainsi j'ai été amené à dire comment j'en avais manœuvré le mécanisme pendant vingt ans ; comment la lourde machine s'est animée, et par le libre jeu de ses rouages, s'est assouplie, disons mieux, rajeunie. Si j'ai été long, c'est qu'ils sont multiples et complexes. Mais je l'aurais été davantage si je n'avais dû laisser de côté quelques souvenirs étrangers à ma démonstration. Ils n'ont qu'un intérêt épisodique. Tels qu'ils me reviennent, les voici.

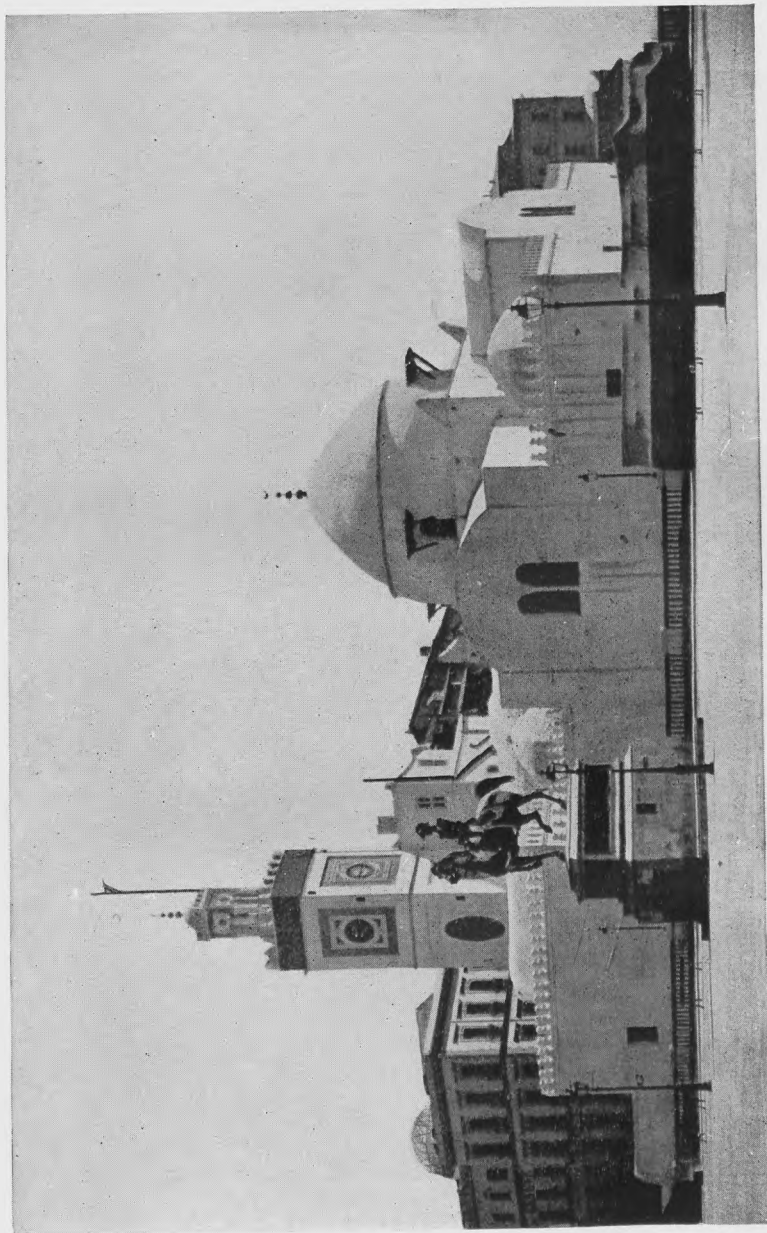
L'ALGÉRIE

En octobre 1897 le ministère Méline offrit à Lozé qui était sans situation depuis son Trafalgar, le poste de Gouverneur général de l'Algérie. Heureusement pour lui il avait été renseigné sur la gravité de la crise que traversait notre colonie. Il refusa. A moi on persuada qu'elle ne serait pas durable ; je partis.

Rien dans mon passé ne me qualifiait pour une entreprise de colonisation. J'étais un colonial d'imagination, hanté par les attrayantes perspectives de notre empire d'Outremer ; et puis j'avais été impressionné par cette belle campagne que Prévost-Paradol avait menée contre notre apathie. Je me remémorais ce passage de la *France Nouvelle* : « Nous avons encore une chance suprême, et cette chance « s'appelle d'un nom qui devrait être plus populaire en « France, l'Algérie. Cette terre est féconde. L'amélioration « du régime des eaux n'est pas au-dessus de notre science « et de nos richesses... Puisse-t-il venir bientôt ce jour où « nos concitoyens à l'étroit dans notre pays déborderont « sur la Tunisie et le Maroc et fonderont enfin cet empire « méditerranéen qui sera certainement dans l'état futur « du monde la dernière ressource de notre grandeur ! » (1868). Je me sentais encore jeune, j'aimais mon pays. Pourquoi ne pas tenter la chance ? l'enjeu était d'intérêt général et le risque tout personnel. Ou bien je ferais du neuf sur une terre neuve, où l'on taille en plein drap ; je tracerais une voie ; ou bien je reviendrais planter mes



(Communique par l'illustration.)
L'INAUGURATION DU MONUMENT D'ARTHUR RANG (FÉVRIER 1913).



PLACE DU GOUVERNEMENT A ALGER.

choux. L'alternative n'avait rien d'effrayant. Aujourd'hui, après 30 ans, je regrette sans doute d'avoir échoué mais non pas d'avoir pris le parti viril.

Où je me trompais, c'est que ce pays n'était pas une terre neuve. Alger, mon premier horizon, était très civilisé, c'est-à-dire qu'avec le luxe et le confort modernes, on y voyait éclore des ambitions et des mœurs qui ne s'inspiraient pas de la simplicité primitive. Les politiciens tenaient le haut du pavé, et la politique se mêlait à tout. Le colon, oisif et aimant ses aises, voyait dans le budget colonial une vache à lait complaisante. Il vivait dans les cafés. Je parle d'une époque lointaine. Il n'en doit plus être de même aujourd'hui.

Pour un administrateur qui prend en main de nouvelles fonctions, le premier instrument sur lequel il doit compter ce sont ses bureaux. Mais il paraît que les miens avaient pris la précaution de se renseigner sur leur chef. De Paris on m'avait représenté sans doute comme un chef demandant du travail et intraitable sur la discipline. Du travail et de la discipline ! c'était justement à quoi ils se sentaient le moins disposés : j'étais un gêneur qui allait bouleverser de chères habitudes. Les chefs m'accueillirent par une bienvenue obséquieuse et sournoise qui ne me disait rien de bon et les sous-ordres par la grève perlée, la coalition des bras croisés. C'était un fâcheux début : je pensais venir à bout de cette mobilisation des manches de lustrine avec un peu de patience et de fermeté. Mais ce n'était qu'un prodrome.

J'aurais compris qu'on me demandât, lors de ma prise de possession, d'apporter enfin mieux que des paroles, un plan, une politique de colonisation. C'est ce dont personne n'avait cure. De toutes parts au contraire on me réclama avec

ensemble une satisfaction longtemps attendue, une mesure toute spéciale qui devait m'être comptée comme un acte décisif, libérateur, auquel on subordonnait tous les autres, la promesse de faire aux juifs une guerre implacable. C'était la seule que ma conscience m'interdisait de faire ; mon silence, tant fut grande la déception, fut interprété comme une profession de foi sémitique, qui me coûta la confiance de l'Algérie. Voici l'explication de ces exigences qui étaient faites pour me surprendre et de la réserve qui m'était imposée aussi bien par l'esprit de tolérance que par les instructions formelles du Gouvernement.

L'israélite vit en France sans que rien le différencie des autres citoyens, si ce n'est peut-être quelques particularités physiques et des traits de caractère. Il jouit des mêmes droits, vit de la même vie, exerce les mêmes professions et, quand il y réussit, on lui sait le même gré qu'aux autres des services qu'il rend à la société. Aucune défaveur ne s'attache à lui. Nous disons de lui qu'il s'est assimilé. C'est ce que les juifs de l'Europe orientale et les sionistes traitent de défection envers la nation hébraïque.

Il était loin d'en être de même en Afrique.

Si les juifs encourageaient l'animadversion à la fois des colons et des indigènes qui ne s'entendaient que sur ce point, c'était leur faute ; en tout cas, ils y avaient donné prise. Là-bas, ils vivent à part, en marge de la société, humbles et dédaigneux à la fois. Et puis surtout, et cela datait de la conquête, ils pressuraient colons et indigènes, les indigènes surtout.

Ils détenaient à peu près tout le commerce. Eux seuls avaient de l'argent liquide ; quand par suite de leur apathie ou de leur imprévoyance le colon ou l'indigène avaient besoin d'une avance, ils allaient trouver le juif, si le juif

n'avait pas pris les devants, car il ne craint pas ses pas, il est cupide et insinuant. A partir de ce moment, c'est l'engrenage : l'emprunt à un taux usuraire, le renouvellement plus onéreux encore, l'impossibilité de s'acquitter. Le prêteur s'empare du gage, car Shylock est impitoyable : Le spolié ne peut que gémir et maudire son persécuteur.

C'est ainsi que de jour en jour les colères s'amassaient et grondaient. Un acte inconsidéré du gouvernement vint y mettre le comble. Le bon Crémieux, dans une pensée charitable, voulut donner au juif algérien droit de cité dans la colonie. Son décret fut un présent funeste. On comprend la rancœur du colon qui voit ce juif méprisé son égal devant la loi, du politicien jusque-là maître de l'urne, dont un intrus bouleverse les calculs électoraux. Aux yeux de l'indigène, qui reste seul soumis au code rigoureux de l'indigénat, cette faveur est un déni de justice. Je n'en dis pas plus. La seule chose qui puisse surprendre c'est que cette exaspération si longtemps contenue n'ait pas éclaté plus tôt et l'on s'explique que l'arrivée d'un nouveau gouverneur parut à tous l'occasion favorable pour se venger du passé ; on comprend moins pourtant que ces revendications aient pris la forme d'un ultimatum au moins étrange.

Est-ce que je pouvais l'accepter ? Si je n'avais tenu la balance égale entre citoyens anciens et nouveaux, si j'avais paru la laisser pencher, à plus forte raison si j'avais jeté dans un plateau l'autorité que je tenais de mes fonctions, je déchaînais la guerre civile. Qui sait si des pogromes sanglants n'en auraient pas été la conséquence ? comme en Arménie, comme en Pologne. Et la preuve que nous n'en avons pas été loin, c'est qu'à Saint-Eugène, un jour de troubles, un juif fut assommé dans un tramway.

Car il y eut des troubles, et même un jour une émeute.

Cela commença par des monômes d'étudiants, puis les esprits se montèrent par contagion, sans compter que la presse locale dénaturait étrangement mes paroles et mes actes. Pourtant les Algérois hésitaient à descendre dans la rue. Ils y poussaient les indigènes qui étaient flattés de compter pour quelque chose et que les colons, d'ordinaire si dédaigneux, en fussent réduits à recourir à eux. Quand je me promenais dans les rues populeuses j'avais sur les talons deux ou trois cents arabes qui semblaient n'attendre qu'une occasion pour faire un éclat. Ce n'était pas bien sérieux, car je n'avais qu'à me retourner pour qu'ils prissent la fuite. Mais un jour cette fermentation sourde aboutit à des violences. Dans le quartier des juifs des éventaires furent renversés, des boutiques saccagées. On essaya même de faire flamber une épicerie et je me vis contraint, ce jour-là, ne pouvant compter sur la garnison, d'aller en personne avec quatre tirailleurs, recrutés dans la rue, mettre en fuite les pillards et les incendiaires. Bien entendu, personne ne m'en sut gré. Au contraire. Et Jaurès traduisit le sentiment général en me plaisantant en pleine Chambre « de ma nostalgie des brigades centrales. »

Hélas ! j'étais bien obligé d'opérer moi-même comme à Paris ! la police était aux mains du maire. Je n'avais pas l'armée sous mes ordres. La requérir ? évidemment, j'en avais le droit. Mais quand je le faisais, je me heurtais à la répugnance du haut commandement, car les officiers, établis dans le pays sympathisaient avec la population, et cela se voyait à la mollesse, à la maladresse de l'exécution.

Heureusement cette dangereuse effervescence fut, en somme passagère. Dans le Midi, plus qu'ailleurs, on peut compter sur la versatilité des foules. Une accalmie survint et j'en profitai pour mettre sur pied un projet qui me

tenait fort à cœur. D'autant que le moment n'était guère propice à des entreprises de longue haleine où j'aurais eu besoin du concours de toute la colonie. Je jetai les yeux sur nos territoires du Sud. Le Gourara, le Touat et le Tidikeld sont une longue suite d'oasis qui ne sont séparées du Tell que par les 500 kilomètres de l'Erg. La population y serait prospère, grâce au commerce des dattes, si elle n'était périodiquement razzinée par les incursions des pirates du désert.

On pouvait se demander si ces sédentaires peu belliqueux n'achèteraient pas volontiers la sécurité et la paix au prix de leur indépendance, et la question était d'importance au point de vue de l'avenir de nos possessions africaines et de notre emprise sur le Sahara. Elle valait d'être élucidée et pour cela il fallait y aller voir.

Sans entrer dans des détails rétrospectifs, je dirai que l'idée m'avait été suggérée par mes officiers des affaires indigènes, l'un surtout, un saharien expérimenté, le commandant Godron, avec lequel j'avais minutieusement étudié toutes les difficultés de l'entreprise.

Il s'agissait de contourner les sables. Nous passions donc par le Sud Oranais, Aïn-Sefra, Colom-Béchar, Igli, pour atteindre la longue vallée de l'Oued Saoura, qui coule sous le sable, et là, par un crochet dans l'Erg nous tombions sur Timimoun à l'improviste, si le secret de notre marche était bien gardé.

A 300 mètres de l'oasis nous coupions les sources qui l'alimentent, et quand les indigènes, surpris et privés d'eau, seraient entrés en composition, nous aurions causé, échangé des présents et nous aurions proposé un accord qu'ils auraient accepté sans aucun doute. C'eût été là le premier pas dans la voie de la pénétration pacifique dans le Désert ;

plus tard, sans plus de difficultés, nous aurions progressé à petits pas à travers le chapelet des oasis jusqu'à Taourirt dans le Touat, jusqu'à In Salah, la capitale du Tidikelt.

Quant aux moyens d'exécution, ils étaient très simples : un canon de campagne, 100 tirailleurs à pied, 500 goumiers à cheval.

Il faut dire que j'avais eu récemment la chance de me réconcilier avec une tribu de 3.000 tentes, la plus puissante du Sahara, avec laquelle nous étions brouillés depuis vingt ans, les célèbres Ouled Sidi Cheik : Leurs grands chefs en burnous écarlate étaient venus me faire leur soumission au Palais de Mustapha. C'est eux qui me fournissaient gratuitement les goumiers.

Quant aux frais de l'expédition, ils ne dépassaient pas les ressources de mon budget. On me demandait 60.000 pour l'orge. C'était à bon compte. Le 19^e corps fournissait les vivres pour les 100 tirailleurs et les officiers qui devaient m'accompagner. Il fallait seulement des chameaux pour le transport. Mais tout était arrangé, prévu. Les points d'eau étaient reconnus dans l'Erg. J'avais l'assentiment du Ministre de la Guerre, général Billot. Tout était prêt. Tout échoua, car la mauvaise chance me poursuivait. Il paraît qu'à ce moment les Anglais suivaient avec une attention jalouse nos agissements dans le Maroc, dont je devais côtoyer la frontière pendant 50 kilomètres aux alentours de Duvyrier. Hanotaux, ministre des Affaires étrangères, qui pourtant était mon ami, s'interposa dans l'appréhension peut-être vaine d'un incident diplomatique.

Or je ne pouvais pas passer ailleurs. Je ne pouvais pas entrer dans l'Erg avec les moyens de fortune dont je disposais, je ne pouvais donc utiliser l'itinéraire direct du Nord au Sud par El Golea et le fort Mac Mahon.

Depuis, nous avons occupé ces oasis, mais il fallut une expédition militaire en règle. Je me suis laissé dire qu'elle avait coûté 25 millions.

Cette période de répit dans mon existence fiévreuse et surmenée fut de courte durée parce qu'une dernière épreuve m'était réservée : Les élections approchaient. Et Drumont, déjà célèbre par son antisémitisme farouche, était appelé par l'Algérie comme un candidat prédestiné. Il débarqua un matin à la Marine et y reçut de la population massée sur les quais un accueil enthousiaste, on peut dire délirant. Parisien, homme du monde, il fit d'abord au Parisien qu'il avait connu une visite courtoise, qui stupéfia la population.

Ce fut un autre ton le lendemain, et je laisse à deviner l'allure de cette campagne électorale. Drumont ne fut pourtant pas élu à une majorité écrasante, comme je le croyais. Loin de là ; ce qui indiquait que les gens avaient commencé à réfléchir. Mais avant même de remercier ses électeurs, le nouveau député demandait à interpeller le Gouvernement sur « mon attitude contraire au vœu des populations ».

Je connaissais bien Brisson. Le courage parlementaire n'était pas sa qualité dominante. Aussi quand il me manda à son cabinet, fût-ce sans surprise que je l'entendis m'adresser ces mots de son timbre caverneux : « Monsieur le Gouverneur général, vous avez rendu au Pays d'éminents services ; mais, vous le comprenez vous-même, chacun son tour. Il faut songer enfin à ceux qui attendent... » et quand il me congédia après un long discours ponctué de regrets bien sentis, sa voix tremblait d'une émotion contenue. L'austère Brisson était toujours convaincu, même quand il jouait la comédie.

Mes vues d'avenir sur l'Algérie, mes espoirs, tout s'était écroulé en huit mois. Je me dis qu'il y avait eu maldonne.

Je sortais d'un mauvais rêve, mais la conscience libérée, avec soulagement, sans remords ; et j'allai planter mes choux ; on se rappelle que c'était la seconde face de l'alternative que j'avais pesée.

Deux mois après, j'étais chez moi, bien tranquille dans la Loire, occupé de mes propriétés, quand par un revirement inexplicable, sauf que Drumont, je crois, avait retiré son interpellation, le ministère revint à résipiscence en m'offrant un poste de Conseiller d'État.

CONSEIL D'ÉTAT

Les vacances passèrent. Je fus installé le 15 octobre 1898. C'était une bonne maison. L'ambiance était sympathique, mes collègues la plupart distingués, quelques-uns éminents, Mayniel, Marguery, Braun Colson, Hébrard de Villeneuve, pour ne parler que des anciens, tous de bonne compagnie, me faisaient la vie agréable et leur commerce était intéressant. Les premières difficultés aplanies (partout, il faut s'adapter) je crois que j'aurais suivi la filière, et que j'aurais fini par faire au Conseil une nouvelle carrière, si la Providence n'en avait disposé autrement.

L AFFAIRE DREYFUS

Ce n'est que pour les débuts de l'affaire Dreyfus que je peux faire état de mon témoignage.

Dans le courant d'octobre 1894 on constata des fuites au ministère de la Guerre. Les soupçons se portèrent sur un officier juif employé dans un bureau et qui avait déjà fait parler de lui, je ne sais à quel sujet. Le Ministre, général Mercier, était très ennuyé. Il me fit venir, et me demanda mon avis.

J'avais dans l'esprit une vieille histoire qui datait de Constans. On s'était aperçu alors des conciliabules que tenait l'attaché militaire allemand avec un garde d'artillerie de Saint-Thomas-d'Aquin ; cela se passait sur un banc de l'avenue Mac-Mahon. Constans, qui ne s'embarrassait pas de vains scrupules, avait fait disparaître le coupable, je ne me rappelle plus comment. Il fallait accommoder ce procédé sommaire aux exigences de la légalité. Je demandai au général s'il ne trouverait pas au fond de la Tunisie quelque poste d'artilleur où l'on pût oublier le capitaine Dreyfus pendant quelque temps. Il adopta l'idée et je crus bien l'incident clos. Mais deux jours après paraissait dans la *Libre Parole* le petit bleu d'Henry qui déclanchait l'affaire. Elle allait donc suivre son cours.

On se rappelle comment j'avais fait la connaissance du Grand Rabbin Zadock Kahn. Je ne l'avais pas revu depuis Fontainebleau, quand un matin il entra dans mon cabinet avec une allure singulière. Il paraissait

très monté : « Vous savez ce qui se passe, me dit-il. On veut envoyer au Conseil de Guerre un des nôtres. Si vous avez quelque influence sur ce Gouvernement, c'est le cas de le montrer. Si pareille chose arrivait, vous porteriez la responsabilité de ce que je vous annonce : le pays coupé en deux, tous mes coreligionnaires debout, et la guerre déchaînée entre les deux camps. Quant aux moyens de la soutenir, vous pouvez vous en fier à nous. » Je n'avais pas le pouvoir qu'il m'attribuait, mais je ne jugeai pas vaines ses menaces. Quand bientôt après j'assistai aux apprêts de la mobilisation hébraïque, je fus confirmé dans mes pressentiments.

Les gens qui, après coup, jugent de l'importance d'un événement par ses conséquences sont disposés à croire que le premier procès Dreyfus a présenté un intérêt exceptionnel. Ils se trompent. J'étais à l'audience. Elle fut terne et se traîna en longueur. Un seul incident réveilla l'attention, c'est l'apparition du commandant Henry à la barre. Sanglé dans un uniforme neuf, constellé de décorations, ce soudard prétentieux posait pour la galerie. Je n'ai retenu qu'un mot de sa déposition : « C'est lui, montrant l'accusé, je le sais, je le jure. » C'était le geste d'un justicier.

Quant à Dreyfus, on l'eût dit étranger au débat. Il répondait paresseusement aux questions, d'une voix blanche. Les accusations les plus précises le laissaient impassible. Pas un sursaut d'indignation, pas un cri du cœur. C'est ce que j'ai dit lorsque la Cour de Cassation m'a interrogé plus tard. J'ai assisté à la dégradation militaire qui m'a fait une impression pénible. Mais je ne fus pas autrement mêlé à l'affaire. Quand, en octobre 1897, Scheurer-Kestner fit paraître sa lettre qui remettait tout en question, ce jour-là même je m'embarquais pour l'Algérie.

L'ARRESTATION D'ARTON

Au rebours de l'affaire Dreyfus je n'ai connu du Panama que le dénouement. Mais le drame parlementaire a fait verser assez d'encre pour me dispenser d'y revenir.

Arton était un démarcheur. Il était entré en relations avec un certain nombre de députés pour déterminer leur vote en faveur d'une émission d'obligations, pour laquelle la Compagnie de Panama sollicitait l'autorisation du Parlement. Quand le scandale éclata, Arton, le grand tentateur, le détenteur présumé de la liste des 104, en somme, le bouc émissaire, allait être compris dans les poursuites quand il prit du champ, et depuis ce temps-là, l'arrestation d'Arton, la confrontation d'Arton avec les députés compromis était le legs que chaque ministère transmettait à son successeur, sous bénéfice d'inventaire, c'est le cas de le dire. La Chambre talonnée par l'opinion publique et la presse, affectait une impatience grandissante, trop bruyante pour être sincère. Quant aux ministres successifs, ils étaient, au fond, moins pressés encore et pour la même raison, la crainte des éclaboussures.

Arton recherché partout, sur terre et sur mer, Arton était introuvable. C'est dans ces circonstances qu'un agent secret me fit savoir de Londres qu'il était sur les traces du coupable et que l'arrestation était une question d'heures. A cette date, 29 novembre 1895, le ministère était démissionnaire, l'affaire ne le regardait plus, j'attendis donc patiemment, escomptant l'événement et le prenant à mon compte. Trois

jours après, Bourgeois était Président du Conseil. Dans la nuit je reçois la dépêche de Londres, « Arton arrêté », et par le téléphone j'en fais part à mon chef ; mais j'en reçois par la même voie tout autre chose que des félicitations. Il était abasourdi de ce coup imprévu qui l'inquiétait fort.

Tout autre fut l'attitude du garde des sceaux, Ricard, un naïf. A la nouvelle que je lui apportais, le lendemain matin, pendant son déjeuner, il se leva d'un bond, jeta, de joie, sa serviette sur la table et esquissa dans la salle une sorte d'entrechat.

Je n'avais pas compris jusque-là pourquoi on l'appelait « la belle Fatma ».

LA PREMIÈRE COMBINAISON WALDECK

Un des premiers dimanches de juin 1899, c'était le Grand Prix d'Auteuil. Le Président Loubet était dans sa tribune entouré des ambassadeurs et grands dignitaires de l'État, quand brusquement un sportsman de la bonne société escalada les degrés et d'un coup de canne bien asséné, écrasa le haut de forme du Président. Scandale, tumulte, personne ne comprenait rien à cet acte inqualifiable. — J'étais là, juste en face, sur la pelouse, par le plus grand hasard. J'avais profité du beau temps pour faire une tournée en bicyclette. J'étais aussi ahuri que les autres. Sans le savoir nous assistions à la première explosion du nationalisme des salons. Le dimanche suivant, à Longchamp, ce fut le tour des socialistes, l'églantine rouge à la boutonnière, de se signaler par d'autres violences, sans compter que sachant Paris démuni, ce jour-là, de toute police, ils en avaient profité pour se livrer dans plusieurs arrondissements à des désordres sanglants. La situation politique était critique, la police impuissante, la Chambre désarmée et livrée aux passions contraires. Loubet fit appeler Waldeck-Rousseau et malgré la vive répugnance de celui-ci lui imposa, presque de force, de former un ministère. Selon lui, le salut de la République en dépendait.

C'était une tâche ardue que Waldeck n'accepta qu'à la double condition de choisir ses ministres sans consulter la Chambre et de me ramener du Conseil d'État à la Préfecture. Loubet adhéra. Le pivot de la combinaison reposait

sur les noms de quatre modérés : Leygues, Krantz, Guillain et Poincaré. J'ai parlé de Leygues. Krantz était un vieil ami à moi, moins talentueux que judicieux, et d'une droiture éprouvée.

Guillain avait donné sa mesure comme directeur aux Travaux publics. C'était un autre Tisserand. Il avait repris la tradition de Franqueville. C'était un esprit pondéré, un homme d'affaires expérimenté et compétent. Je le connaissais bien et je l'aimais. C'était le technicien qualifié pour les Travaux publics qu'on lui offrait, car je n'ai jamais partagé la manière de voir de mon camarade Pérouse, directeur au même ministère, à qui je demandais un jour ce qu'il pensait de son chef, parlementaire de haut parage : « C'est l'idéal du ministre. Il n'entend rien au métier ! » Quant à Poincaré, froid, distant, la raideur de son caractère lui avait nui auprès des esprits superficiels, mais il y en a beaucoup. Classé comme modéré il ne se défendait pas de subir de loin, en ce qui concerne le programme radical et laïc, ce genre d'attraction qu'exerçait sur les hébreux le mirage de la Terre promise. Il n'avait pas d'intimes et n'en sentait pas le besoin. Plus tard on a connu cette puissance de travail, cette étendue de connaissances, cette intégrité de caractère si remarquables en elles-mêmes, mais dans le milieu parlementaire d'autant plus remarquées. On s'attendait à lui voir déployer au grand jour ces éminentes qualités pendant la guerre. Mais les seuls initiés ont su quelle direction discrète il a imprimée à la défense, ses angoisses patriotiques, et la valeur de ses conseils. Il cachait ses initiatives. C'était une concession qu'il croyait devoir faire à la fiction constitutionnelle. S'il n'en a pas souffert auprès de l'opinion publique, c'est que l'avenir lui réservait une éclatante revanche, une franche popu-

larité. Voilà les quatre hommes sur lesquels reposait la combinaison ministérielle. A 4 heures le ministère était fait. Il était même entré en fonctions, car Poincaré, ministre de l'Intérieur, m'avait appelé pour conférer avec moi. A 8 heures du soir le ministère était par terre. Krantz, Guillain, Poincaré se retiraient. Que s'était-il passé ? Je ne l'ai jamais su exactement, pourtant je suppose que par un esprit mesquin de marchandage, pour obtenir mieux, les modérés de la Chambre avaient fait grise mine à leurs collègues. C'eût été, dans ce cas, plus qu'une fausse manœuvre. Mais les partis ont tous de ces aveuglements. Nous avons chèrement payé celui-là. N'oublions pas d'ailleurs que Waldeck avait tenu à choisir ses ministres sans consulter la Chambre. Ce n'était pas une bonne note auprès d'elle.

Cette fois, Waldeck écœuré entendait en rester là. Il céda pourtant, une fois encore, aux supplications émues du Président, à l'évocation de la République en danger. Je crois que c'était surtout Loubet qui l'était. Et ce fut l'entrée en scène des socialistes, Baudin et Millerand, sensationnelle.

La suite mérite d'être connue. J'y reviendrai, mais il faut d'abord parler du nationalisme.

LE NATIONALISME

Mon premier soin, en rentrant à mon cabinet, le 24 juin 1899, fut de reprendre en mains la direction de la police municipale ; je prévoyais que sous peu j'allais en avoir besoin ; mon distingué prédécesseur M. Blanc, pendant les dix-huit mois de son intérim, n'avait modifié en rien l'organisation établie, et je lui en savais gré ; mais faute d'une pratique suffisante il avait laissé flotter les rênes. Or une troupe qu'on ne tient pas de près, forcément se relâche. Il n'était que temps de réagir, et je dus le faire sur l'heure.

Heureusement l'esprit de corps était intact et je venais d'en avoir la preuve. Le jour d'Auteuil, en sortant des courses, j'étais tombé sur un de mes vieux brigadiers à qui, en me voyant, les larmes vinrent aux yeux. « Un coup de canne sur la tête du Président ! Que va-t-on penser de l'administration ?¹ » C'était toute sa préoccupation.

Ce qui motivait mes appréhensions, c'est que le jour des funérailles de Félix Faure, il y avait eu des troubles aux abords du Père-Lachaise. Moi qui me rappelais les cohues boulangistes, tapageuses, mais sans cohésion, violentes, mais sans discipline, j'étais frappé de voir ces bandes de

1. Dans leur langage les agents désignent par ce mot la préfecture de police. C'est de ce terme que se servit un jour, du haut de l'échafaud, un gardien de la paix devenu assassin : « Je demande pardon à l'administration » dit-il. C'est à l'égard de l'administration qu'il se sentait coupable. C'est à elle qu'il songeait et qu'il voulait payer sa dette lors du règlement des comptes.

ligueurs, encadrées par des chefs, organisées, obéissant à des mots d'ordre, bien en mains.

Il est vrai que cette agitation s'était calmée du moins à la surface, mais je savais par mes agents qu'elle se continuait clandestinement par des conciliabules.

Depuis longtemps j'avais entendu parler de plusieurs groupements qui se qualifiaient de ligues. Il y avait des royalistes, des nationalistes, des antisémites. Mais la ligue royaliste c'était quelques chefs. Les deux autres étaient en sommeil.

Il paraît qu'elles avaient beaucoup grossi pendant mon absence de Paris, surtout la dernière, qui était devenue puissante sous l'impulsion énergique d'un homme de tête, Guérin, un aventurier sans foi ni loi, dont je me rappelais les exploits pendant la campagne électorale de Drumont en Algérie ; et voici ce que l'on m'apprit. Le 30 mai, les 15 et 17 juin, chacune de ces ligues s'était réunie en secret. Au sein de chacune, séparément, on s'était décidé à tenter un coup de force ; et enfin le 21 juin, trois jours avant ma rentrée à la Préfecture, l'ancien député boulangiste Turquet, avait fait acclamer dans une réunion générale la constitution d'un « syndicat de démolisseurs », et 50 affiliés mandatés par les trois ligues en avaient voté la fusion, à l'unanimité.

Je trouvai Waldeck fort impressionné par ces révélations qui concordaient avec ce qu'il avait appris d'une autre source. Il aurait voulu agir sans tarder. Moi j'étais pour la temporisation, car je savais que si, dans ces réunions, on avait beaucoup parlé de triumvirat ou de septumvirat, on ne s'était pas mis d'accord sur les noms. Je craignais que, faute de précisions à l'égard des personnalités, la justice eût peine à établir l'existence d'un véritable complot. Nos

hésitations durèrent quelques semaines, puis brusquement les mesures de rigueur furent décidées et je fus chargé d'arrêter les agitateurs les plus en vue, Déroulède, Godefroy, de Sabran, de Lur Saluce, Guérin, Paulin Méry, etc., en tout une quinzaine. Guérin seul put échapper aux agents et se réfugia au siège de sa ligue, rue de Chabrol, où il s'était fortifié. Les autres prirent le chemin de la Santé en attendant la réunion de la Haute-Cour. Fût-ce une simple coïncidence ? est-ce l'acte de vigueur du Gouvernement qui détermina l'explosion d'une agitation latente ? Je peux dire qu'en quelques jours le trouble dans les esprits, sinon dans la rue, le ton de la presse, et ce que j'appellerai l'air ambiant, tout démontrait une hostilité déclarée du Parisien contre le régime établi. A l'hôtel de ville le Conseil municipal, dans son ensemble, suivait le mouvement et prenait l'étiquette nationaliste. On se serait cru en Algérie, de mon temps. Naturellement les prisonniers de la Santé bénéficiaient de la faveur du public. Mais c'est à Guérin, dans son repaire, qu'allaient toutes les pensées, je pourrais dire tous les cœurs. C'était le « Martyr ». Je vais y revenir mais l'émeute allait éclater. Il faut s'y arrêter un instant.

Il y avait dans les clubs un vieil anarchiste doctrinaire, un roublard dangereux. Il joignait la théorie à la pratique et faisait figure d'apôtre. Il se nommait Sébastien Faure.

Il avait su s'insinuer dans tous les milieux, même dans les Ligues ; mais là on l'y tenait à l'œil. Tacticien consommé, il avait compris le parti qu'il pouvait tirer pour ses propres fins d'une situation troublée.

Un dimanche d'août, le 20, j'apprenais que des groupes se formaient sur la place de la Bastille. Ce n'avait pas l'air bien méchant. Ces mauvais gars se dispersaient sans trop de résistance, quand bientôt je reçus deux mauvaises nouvelles.

Sébastien Faure, car c'était lui, avec ses habitudes cachottières, avait fait deux parts inégales de sa bande. Il avait expédié l'une, par tout petits groupes, place de la Nation, et l'autre, la plus nombreuse, avec plus de précautions encore à l'église Saint-Maur, à l'autre bout de Paris. A la Nation, on avait surpris dans son bureau et mis à mal mon commissaire de police, mais vu le petit nombre des agresseurs la police avait eu le dessus ; à Saint-Maur, au contraire, dans un quartier que rien ne semblait menacer, on avait saccagé les objets du culte et profané le sanctuaire. Puis les anarchistes avaient décampé sans être inquiétés. Il en restait pourtant assez pour assaillir ma voiture de coups de feu, quand j'arrivai. Sébastien Faure n'avait mis personne dans sa confiance. De ces deux incartades nous n'avions rien soupçonné d'avance. Mes agents secrets avaient été joués.

Tout cela n'était qu'un lever de rideau dont les anarchistes s'étaient complaisamment chargés. Maintenant c'était le tour de la grande pièce où les nationalistes allaient se montrer. Ils devaient les uns et les autres être d'accord.

Je ne sais si l'on se souvient d'un personnage encombrant, un marquis dévoyé qui pérorait dans les réunions et tour à tour dans les ligues, légitimiste, orléaniste, antisémite ; Morès eut son heure de célébrité. Il mourut d'ailleurs très bravement, au cours d'une randonnée d'exploration dans la région saharienne. A un moment il avait été très populaire aux abattoirs de la Villette parmi les chevillards, servants d'échaudoir et garçons bouchers il en avait fait sa garde prétorienne, « les amis de Morès », cette bande aux poings solides représentait le noyau le plus résistant, le mieux entraîné des forces nationalistes. Ce soir du 20 août vers 10 heures, ces gaillards-là, au nombre de 1.500, le

nerf de bœuf à la main, attendaient le renfort des Ligues sur le trottoir nord du boulevard Magenta, dans les environs et en face la rue de Chabrol.

Mais j'ai dit que c'était un dimanche d'été ; des milliers de Parisiens, retour de banlieue, débouchaient de la gare du Nord et de la gare de l'Est et à la vue de cette foule, prévoyant un événement ils s'étaient arrêtés ; ils stationnaient sur la chaussée, en bons badauds qu'ils étaient. L'affaire commença par des engagements sans gravité. J'étais sur le bord du trottoir opposé, avec 200 hommes des brigades centrales, des hommes de six pieds, que j'avais adossés, bien en rang, au marché couvert qui fait le coin de la rue de Chabrol. Tout d'un coup, sans avoir aperçu aucun signal, nous nous vîmes bombardés, par-dessus la chaussée, par une grêle de projectiles, surtout des boulons de fer, qui nous tomba du ciel et nous décima. En dix minutes, près de 150 de mes hommes jonchaient le trottoir, blessés aux jambes pour la plupart. Leur sang coulait.

Allais-je être enfoncé ? Les Ligueurs allaient-ils s'engouffrer en masse dans la rue de Chabrol, jusqu'au fort Chabrol, délivrer Guérin. C'était évidemment leur dessein, et ils ne se seraient arrêtés qu'à l'Élysée.

Je vis tout cela dans un éclair. Mes hommes étaient ébranlés, sinon démoralisés. On aurait pu l'être à moins. J'appelai mes réserves et à la tête de tout ce qui se trouva sous ma main, je fonçai sur ces sauvages, je crevai leurs rangs, et quand la débandade commença je les poussai sabre au clair jusqu'à la grille de la gare de l'Est d'abord, jusqu'aux bâtiments ensuite, et jusqu'aux quais. Là, ayant de l'espace devant eux, ils se dispersèrent, et on ne les revit plus.

Quant aux badauds, je n'ai pas besoin de dire qu'ils

s'étaient enfuis avant la bagarre. Le corps à corps n'avait duré que dix minutes, et comme la répression avait été sévère, cela mit fin à l'agitation.

Je fis relever les noms des gardiens blessés avant de les diriger sur Lariboisière. Par la suite, à toute occasion, je leur ai témoigné ma reconnaissance. Leur fiche individuelle portait la mention : « blessé du 20 août 1899 ».

Je reviens au fort Chabrol.

En chef prévoyant, Guérin s'était pourvu d'un approvisionnement de siège, vivres, boissons, armes, engins divers etc., comme l'ont révélé les débats de la Haute-Cour. Il avait avec lui 8 acolytes qui montaient une garde sévère. Pour se rendre intéressant, il faisait dire dans ses journaux qu'il mourait de faim et de soif, quoiqu'il eût organisé avec la maison voisine un va et vient aérien qui ne le laissait manquer de rien. Mais la légende était tenace. Ainsi, comme je passais par une chaude après-midi sous les arcades de la rue de Rivoli, un orage vient à éclater, la pluie tombe à grosses gouttes ; j'entends alors les bijoutières sur le pas de leurs portes s'appeler entre elles en s'exclamant : « Ah ! quel bonheur ! Il va pouvoir boire ! »

Un détachement de la garde était censé bloquer la maison de Guérin sur ses deux faces. Blocus sérieux ? je n'en répondrais pas, car je voyais l'officier, assis sur sa chaise, sous les fenêtres du Fort, déplier ostensiblement la *Libre Parole*. Mais on ne pouvait songer aux gardiens pour cet office. Dès qu'apparaissait un inspecteur ou quelqu'un de chez nous, une décharge criblait le pavé de balles tout autour de lui.

Maintenant, une question que le lecteur s'est déjà posée. Comment expliquer qu'une situation aussi paradoxale se soit prolongée pendant trois semaines ? Un bluffeur, un

bravache, assuré, j'en conviens, de l'impunité s'il passait devant le jury de la Seine, tenait en échec la Préfecture de police et son chef, en haleine une population qui conspirait pour lui et se riait de la loi. Cela peut paraître invraisemblable. Mais voilà, Waldeck avait horreur du sang. Ce n'était pas tant le tolle de Paris qu'il redoutait au cas où Guérin eût rendu sa belle âme à Dieu, c'est l'idée que mes hommes et moi pouvions y rester. Il ne me l'a jamais dit, mais j'en étais sûr. Il ne pouvait pas en prendre son parti. J'avais beau lui dire que je répondais de l'opération. Chaque matin c'était la même question : « Me garantissez-vous sur l'honneur qu'il n'y aura pas de sang versé ? » Que répondre ?

Dans les papiers qu'il a laissés, dans les notes que le journal *le Matin* a publiées, la même préoccupation perce à chaque ligne. D'ailleurs tous ses ministres, Millerand excepté, étaient unanimement de son avis. Galliffet était le plus buté.

Ma position n'en était pas moins intenable. J'en étais exaspéré. Et quelle que fût ma déférence pour un chef comme Waldeck, je devenais tous les jours plus pressant. Je faisais valoir que Paris s'énervait, que notre faiblesse enhardissait nos adversaires et que pour ménager la peau d'un Guérin, nous risquions d'être acculés à une répression sanglante.

Enfin j'obtins carte blanche : et immédiatement je laissai discrètement filtrer l'annonce de l'opération pour la nuit suivante. Il en arriva précisément ce que j'attendais.

Tous les amis de Guérin assiégèrent ma porte. On demanda à négocier. Millevoys ne voulait pas me quitter sans que je lui eusse promis de laisser Guérin sortir librement lui et ses complices. Cela n'était pas possible, néanmoins pour en finir j'acceptai que le prisonnier fût conduit

au Dépôt, sans menottes, et sous la conduite d'un officier de la garde. C'est ce qui fut fait.

A 3 heures du matin, nous entrions au fort Chabrol. Guérin en sortait et mon cauchemar avait cessé. Quand j'allai au Ministère pour en donner la nouvelle, Waldeck, qui n'avait pu s'endormir, vint au-devant de moi, dans son antichambre, les mains tendues, en costume de nuit, pieds nus, tant il avait hâte d'apprendre que tout était bien fini.

WALDECK-ROUSSEAU

En juin 1899, dans l'atmosphère orageuse où je retrouvais Paris, personne ne se serait étonné que j'hésitasse à reprendre le collier. J'étais bien tranquille au Conseil d'État, *Otium cum dignitate*. J'avais eu la chance de sortir indemne de la Préfecture, alors qu'il faut si peu de chose pour trébucher. J'y suis rentré pourtant parce que j'éprouvais pour Waldeck une vive sympathie, et qu'il jouait une partie où il avait besoin de tous les concours. Cette sympathie datait de loin.

Quand je faisais mon droit en 1869, une des maisons où j'étais reçu en ami était celle de Charcot, le savant, le chef de l'École de la Salpêtrière. Il avait déjà eu beaucoup d'élèves, dont plusieurs s'étaient fait un nom ; Bonchard et mon frère étaient parmi les plus anciens. Il recevait tout Paris, jusqu'à Don Pedro, l'empereur du Brésil, avec lequel j'ai dîné à sa table. C'est chez lui que j'ai connu Waldeck-Rousseau, qui plus tard épousa sa belle-fille.

Waldeck avait l'esprit fin, de grandes manières, un maintien de sobre élégance, mais son abord était réservé ; néanmoins quand après le Grand Ministère il revint place Beauvau, j'y déjeunais souvent, venant de Fontainebleau, et quand il rentra dans la vie privée, je fus heureux de trouver à sa table des commensaux intéressants, presque toujours les mêmes, Challemel-Lacour, Raynal, Jules Roche Henri Germain, etc.

Challemel-Lacour, dont on se rappelle la grande allure,

tenait le dé de la conversation. Dans ses simples propos de table il avait du trait, parfois même de l'éloquence. Le soir, adossé à la cheminée il parlait et il nous tenait sous le charme. C'est le seul homme auquel j'aie vu Waldeck marquer de la déférence. Raynal, je l'ai dit, c'était le cadet de Gascogne, avec la tête du Béarnais. Il avait une bonhomie charmante. J. Roche était un escrimeur en politique. Quant à Germain, bien loin de faire état de sa maîtrise, en matière financière, il avait la modestie d'interroger des jeunes gens tels que moi qui auraient été bien empêchés de rien lui apprendre. On n'aurait pas dit, à le voir si simple, qu'il avait édifié de ses mains un établissement comme le Crédit Lyonnais.

Waldeck, grand avocat, travaillait beaucoup, et ce n'était pas dans ses goûts. Mais son père, l'avocat de Nantes, dans sa lutte contre l'Empire, avait épuisé ses ressources, et ne lui avait pas laissé grand chose. M^{me} Waldeck, au contraire, était riche. Par un scrupule de délicatesse, le mari tenait à rétablir l'équilibre des revenus.

J'ai vu de près cet intérieur. J'ai peu connu d'époux plus unis. Ils ne se ressemblaient pas ; mais jamais entre eux une note discordante. La femme ne voyait que par ses yeux. Lui était tendre, car il était bon. Je sais bien que ce mot pourra surprendre ceux qui ne se rappellent que son talent lucide et froid, son attitude sinon raide, du moins sans souplesse, son langage circonspect, sa poignée de mains qui manquait de chaleur. Mais c'était là les dehors de l'homme public dont une timidité insoupçonnée paralysait l'expansion. Avec ses familiers, le soir, la journée finie, il se détendait. Il leur passait des plaisanteries parfois un peu lestes. Entre deux bouffées de cigarette, il accueillait en silence ces gauloiseries d'un sourire indulgent. Et ce n'était même pas

dans cette intimité qu'il découvrait le défaut de sa cuirasse. Paraître ému, se montrer sensible, tel qu'il était, généralement il s'en gardait. C'était sa pudeur. Et pourtant je l'ai vu expansif et bon en plus d'une circonstance. Quand ma femme est morte, j'ai senti son étreinte qui n'était pas d'un indifférent.

Je n'avais pas attendu ce moment pour m'attacher à lui d'une affection solide, mais je connaissais ses défauts. Le plus grave, qu'il partageait avec plusieurs des intimes de Gambetta, c'était son indifférence à l'égard de l'opinion du vulgaire. Fort de son intégrité, il se considérait comme au-dessus des éclaboussures. Il les dédaignait. Il ne se donnait pas la peine d'étudier les hommes et ne les connaissait pas. Il ne se gardait pas assez de la fréquentation de gens d'un passé inconnu. C'est ainsi qu'un Edwards, brasseur d'affaires, avait, par des manœuvres adroites, obtenu la main de la demi-sœur de M^{me} Waldeck-Rousseau, la fille de Charcot. Ce jour-là, Waldeck, qui n'avait pu empêcher le mariage, eut un sursaut de fierté. Il éconduisit l'intrus auquel il avait ouvert imprudemment sa maison. Edwards, pour s'en venger, créa à grands frais un journal de diffamation et d'injures. Ce qui faisait dire à Waldeck avec une moue dédaigneuse : « Je ne sais pas pourquoi il se donne tant de mal pour me nuire. Il n'a qu'à dire qu'il est mon beau-frère. »

Ces quelques traits font voir l'homme. Inutile de dépeindre l'orateur ; on se rappelle cette langue souple, limpide, ce style pur, cette pensée dont l'élévation ravissait l'auditeur, moins par l'éclat des images que par la simplicité de l'expression. Improvisait-il ? pas d'ordinaire. Il avait l'habitude de tracer sur le papier les grandes lignes de son discours, d'où l'ordre magistral des développements ; mais

pour la forme à leur donner il s'en fait à son propre fond. La parole coulait de source, impeccable. Il ne lui a manqué pour électriser les assemblées que la chaleur d'un Gambetta ou d'un Berryer.

J'aurai plus de peine à expliquer l'homme d'État, parce que la rectitude de sa ligne politique paraît avoir subi une déviation grave, précisément en cette année 1899, dont je parlais tout à l'heure. Je dis, paraît, et je dois compte de cette réserve formelle.

Waldeck était bien le fils de son père. *Vir bonus dicendi peritus*. Le bon sens, la modération des idées, la fermeté des principes, il avait sucé tout cela avec le lait. Tel il était à ses débuts d'avocat à Rennes, à son premier ministère sous l'égide de Gambetta, tel on l'a connu dans les Chambres dans la première partie de sa carrière, tel il était quand à mon instigation Audiffred et Reymond vinrent le chercher pour lui offrir une candidature sénatoriale dans la Loire. Ni Audiffred ni Reymond ne pouvaient s'y tromper. Waldeck avait pu assister à l'évolution de beaucoup de ses amis vers le radicalisme. Il n'en avait pas été ébranlé dans ses convictions. Et pourtant Goblet lui-même, qui valait surtout par la fermeté du caractère, s'était laissé contagionner par l'exemple.

Mais voici le coup de canne de Christiani, voici les prodromes menaçants de l'agitation nationaliste et ce désarroi des esprits : Les uns dominés par le prestige de l'autorité en raison des déceptions qu'une démocratie sans boussole leur apportaient ; les autres fermement attachés au régime républicain et voulant le conserver à tout prix. En dehors des uns et des autres se plaçait le parti démagogique qui comprit admirablement ce qu'il avait à gagner à cette scission des partisans de l'ordre. C'est lui qui inventa la

formule : « Défense républicaine », qui a fait fortune et devint le signe de ralliement de tous les républicains. C'est grâce au succès de ce mot qu'il put tirer les marrons du feu ; offrant son concours et celui de ses hommes de main aux républicains qui par terreur du Nationalisme eurent la faiblesse de l'accepter. Une sorte de pacte fut tacitement consenti : on en connaît les conséquences.

C'est l'heure où la République cherche un sauveur, et Loubet un appui.

Il appelle Waldeck qui, sans enthousiasme, consent une première fois à faire un ministère qu'il puisse avouer, comptant sur son prestige personnel pour séparer l'ivraie du bon grain. Il avait songé à Casimir Périer et m'avait chargé de lui assurer son concours. J'échouai. C'est alors qu'il prit Galliffet. Son projet était de faire appel aux radicaux de bon sens alliés aux modérés pour pouvoir se passer d'éléments indésirables, louvoyer devant la houle et atteindre la terre ferme. Était-ce possible ? Il le croyait. La combinaison était-elle viable ? Je le pensais.

J'ai dit ce qu'il en advint. Si, comme j'en ai le soupçon, ce sont les modérés de la Chambre qui sont responsables de l'événement, ils doivent porter le poids de tout ce que nous avons vu et subi depuis.

Quoi qu'il en soit, j'ai assisté à la crise de conscience à laquelle Waldeck fut en proie quand Loubet revint à la charge. Loubet le suppliait de se laisser fléchir encore une fois, d'essayer. Il ne voyait que lui pour conjurer l'orage, et c'était vrai. Waldeck pouvait-il s'en remettre à quelqu'un de ces politiciens, sans caractère, comme il y en avait sur les bancs de la gauche pour garantir l'intégrité du régime républicain et en même temps maintenir hors d'at-

teinte les principes d'ordre sans lesquels une démocratie est frappée de déchéance. D'autres que lui pouvaient se proposer cette double tâche, personne que lui, dans la conjoncture présente, n'aurait pu l'accomplir. Personne n'a influé sur sa détermination. Il n'a pas cherché les conseils. Seul avec lui-même il prit son parti, mais ce ne fut pas sans une sorte de frémissement. La majorité avec laquelle Waldeck allait avoir à compter était ce qu'on appellerait aujourd'hui une majorité de gauche, c'est-à-dire les représentants des partis qui avaient conclu sans l'avouer cette alliance peu reluisante dont j'ai parlé. Le ministère devait en être le reflet. C'était entr'ouvrir la porte aux socialistes. Du moins Waldeck fit les meilleurs choix possibles. Millerand avait de la valeur. Il s'était fait connaître comme tacticien des gauches. Baudin non plus n'était pas réfractaire à l'esprit de gouvernement. L'ascendant que Waldeck prit sur eux les préserva des imprudences. Il s'en louait.

On aurait pu espérer que la présence de ces deux hommes dans le Cabinet assurât au ministère un bon accueil lorsqu'il se présenta à la Chambre. De ma vie je n'ai entendu pareil charivari, plus de clameurs stupides. « Assassin l'assassin ! » criait la gauche en montrant le poing à Galliffet. Waldeck n'obtint qu'une faible majorité. La veille Aynard était venu me trouver. Il est mort ; c'est à peine si l'on se souvient de lui aujourd'hui. C'était un vrai libéral, la droiture même, la fermeté, le bon sens, surtout le bon sens, aiguë en pointes caustiques. Nous avions l'un dans l'autre une confiance absolue. « Comment faut-il voter », me dit-il. Je lui exposai tout ce que je savais des plans secrets de Waldeck, et de son désintéressement. Je me portai garant de son attachement au principe d'ordre. Aynard, il me le laissait entendre, me laissa la responsabilité de mon

conseil, mais il vota, et d'autres avec lui. Il ne s'en est jamais repenti.

Tant que dura l'agitation nationaliste le ministère ne connut pas de difficultés, il lui suffisait de se réclamer de la Défense républicaine. C'est à peine si ceux qui avaient inventé cette mystique trouvèrent que Waldeck en abusait. Puis vinrent les 47 séances de la Haute-Cour, qui me donnèrent à moi de l'occupation, mais du répit au Ministère. Le Luxembourg fit diversion à la Chambre. Et quand le 19 novembre le Triomphe de la République, œuvre de Dalou, attira place de la Nation une cohue enthousiaste, des cortèges interminables, des couronnes et des bannières, il n'y eut d'autre désordre que l'incident du drapeau noir, qui, sans la présence du Président de la République, aurait passé inaperçu¹.

L'exposition universelle, ses fêtes et ses cérémonies, le banquet des 22.000 maires, des réceptions de souverains prolongèrent très heureusement la lune de miel. L'agitation s'était assoupie dans les deux camps. Mais après ? Waldeck louvoya, batailla, cherchant à lasser ses adversaires. Il n'abandonnait pas les principes auxquels il tenait ; il dérivait les appétits sur des satisfactions d'ordre secondaire.

Ainsi il laissait Millerand créer la direction du travail à son ministère et réorganiser le Conseil supérieur. C'était de la bureaucratie inoffensive. Quant à lui, il avait des griefs contre « les Moines ligueurs », jésuites et assumptionnistes ; il voulait étendre en quelque sorte le Concordat aux congré-

1. J'aurais voulu escamoter cette loque et je m'étais même précipité pour la saisir. Mais les anarchistes m'entourèrent, le surin à la main et je ne dus de me tirer de leurs griffes qu'à la force herculéenne d'un officier de paix qui me protégea. L'un et l'autre nous fûmes saufs.

gations. (C'est la Chambre qui changea le caractère de la loi et en fit une menace pour l'enseignement libre.) Bref, il gagnait du temps. Mais, hélas, il se trompait en croyant l'avoir pour lui.

La lutte pied à pied, incessante, avait eu raison de ses forces physiques. Il ignorait encore le mal dont il était miné. Mais il se sentait fatigué. C'est alors qu'il eut cette inspiration brusque, que les contemporains ne se sont pas expliquée. Cette lassitude n'était dans sa pensée que du surmenage. Quelques mois de repos le rétabliraient. Il allait donc provisoirement passer la main, laisser couler l'eau sous les ponts ; dans six mois la situation serait changée en bien ou en mal : dans l'un et l'autre cas il rentrerait en scène avec son programme et il livrait la grande bataille. Que risquait-il ? d'échouer ? mais du moins aurait-il fait tout son devoir. Ce plan paraissait plausible et raisonnable. Il devait s'avérer chimérique pour deux raisons décisives :

L'une, dont on ne peut lui faire grief : il était atteint du cancer et il ne le savait pas. L'autre, dont j'ai parlé : il connaissait mal les hommes. Quand il eut besoin d'un intérimaire pour mener la barque à sa place, il jeta les yeux sur Combes. Celui-ci promit tout, et Waldeck le mena chez Loubet sur cette fallacieuse assurance. Le fin matois avait l'allure monacale : mais l'habit ne fait pas le moine. Waldeck s'en rendit compte quand il était trop tard.

Quand il l'interpella au Sénat pour reprendre sa place, l'autre répondit comme Tartuffe à M. Loyal. Waldeck répliqua faiblement. Il était désabusé, et d'ailleurs à bout de souffle ; il ne tenait plus debout. Il ne sortit du Sénat que pour se livrer aux médecins d'abord, aux chirurgiens ensuite. Un instant il crut retrouver un peu de vie au soleil de Cap d'Ail. Puis il rentra à Paris pour ne plus se

relever. Je passe sur les jours d'agonie qui furent navrants : sentant sa fin, il m'appela à son chevet et, devant les personnes présentes, il me dit d'une voix encore forte : « Lépine, vous direz, n'est-ce pas, que je n'ai jamais été ni socialiste, ni radical. » Je m'acquitte envers ce grand mort.

L'ÉMEUTE FERRER

Vers le mois de juillet 1909 éclata à l'improviste la plus terrible insurrection qui eût encore ensanglanté la capitale de la Catalogne. Elle était l'œuvre de Ferrer, patriote catalan, un conspirateur rendu célèbre par des exploits antérieurs, homme d'action et homme de tête. En raison de sa notoriété compromettante il ne s'était pas mis en avant, mais il avait travaillé dans l'ombre. En réalité, c'est lui qui avait organisé le soulèvement.

Au jour fixé, par un coup de surprise bien concerté, les chefs du mouvement séparatiste s'étaient emparés de Barcelone, presque sans coup férir. Les autorités avaient été prises au dépourvu, les deux gouverneurs n'avaient eu que le temps de s'enfuir, le civil à Tarragone, et le militaire à Figueras, mais les insurgés avaient déshonoré leur victoire par le sac des propriétés particulières, l'incendie, le massacre.

Quant au gouvernement de Madrid, déconcerté par l'événement, il avait d'abord jugé prudent d'attendre que l'agitation s'apaisât, que les rivalités qui ne manqueraient pas de surgir entre les vainqueurs ne les missent aux prises avec les difficultés inhérentes à l'installation d'un nouveau gouvernement ; puis il avait chargé le maréchal Weiler de rétablir à Barcelone l'autorité du pouvoir central. Weiler avait pleins pouvoirs. Il était homme à s'en servir. On sait que son énergie légendaire ne s'embarrassait pas des formalités légales.

En effet, dès que l'insurrection fut vaincue, la cour martiale ne manqua pas d'exercer des représailles. A mort Ferrer, et les rebelles les plus notoires. Quant au fretin, si j'en crois ce qui se racontait à voix basse sur la Rambla, on lui réserva une justice plus expéditive. Embarqués à la brume sur des canots, ils servirent de pâture aux requins de la rade ; et lorsque plus tard des camarades vinrent demander au Maréchal ce qu'ils étaient devenus, celui-ci leur énuméra avec désinvolture les maladies variées auxquelles ils avaient malheureusement succombé dans les trois jours de leur incarcération, ajoutant en manière de conclusion, comme il voyait ses interlocuteurs incrédules, « Prenez garde, on ne sait jamais ni qui vit ni qui meurt. Je vous trouve bien mauvais teint. Hâtez-vous de vous mettre au lit et de consulter un médecin. » Ce n'était pas le cas d'épiloguer. Ils prirent la porte sans insister.

Pendant ce temps Ferrer languissait dans les geôles de Monjuich, la sinistre citadelle, qui surplombe le port. Le Gouvernement n'était pas pressé d'exécuter la sentence, par crainte des répercussions ; et quand il le fit, il n'annonça pas la mort. Il attendit que le bruit s'en répandit. En réalité l'exécution du « martyr de l'indépendance catalane » ne fut l'occasion de troubles ni à Barcelone ni à Madrid. C'est Paris qui s'en émut.

Un soir, les journaux donnèrent la nouvelle. J'étais devant *le Matin*, qui recevait la visite d'un aviateur et de son appareil, en présence d'une grande foule, quand le bruit circula dans les groupes. A l'empressement avec lequel il était accueilli je ne mis pas en doute qu'il y aurait des clameurs le soir devant l'Ambassade d'Espagne. J'étais dans les meilleurs termes avec Leon y Castillo. Je le prévins par un mot et à 8 heures j'étais boulevard de Courcelles,

attendant les événements. Le temps avait manqué à la C. G. T. pour lancer un mot d'ordre, mais à la sortie des ateliers la nouvelle avait fusé en trainée de poudre et de toutes les bouches du Métro environnantes des groupes émergeaient pour se rendre au point de rassemblement. A 9 heures la foule faisait déjà pression sur les barrages.

Successivement Vaillant, Jaurès, d'autres meneurs, avaient essayé d'ameuter la foule et de la pousser aux violences. Leurs tentatives avaient été repoussées. Il y avait beaucoup de bruit, rien que du bruit, et je me félicitais déjà d'en être quitte à bon compte, quand vers 10 heures, mon attention fut appelée par un tumulte lointain dans la direction du carrefour de Villiers ; on abattait des arbres, des gerbes de gaz enflammé s'élevaient du socle des réverbères après qu'on les eût renversés. Je mis au trot un peloton de la garde, et les suivant sur le boulevard j'arrivai à une barricade que les chevaux n'avaient pu franchir. Des projectiles fondaient sur nous : cailloux, fragments de fonte provenant du pourtour des arbres. Je laissai là mes pauvres gardes, dont plusieurs étaient blessés et avec quelques hommes je m'avançai jusqu'à la bouche du Métro Villiers. Là j'essayai d'haranguer la foule ; mais les hurlements couvraient ma voix, quand tout à coup, presque à bout portant, à moins de deux mètres en tout cas, deux furieux déchargent sur moi leur browning ; la bourre de l'une des balles m'ensanglanta la figure. L'autre alla frapper à vingt mètres derrière moi un agent qui défendait l'agence du Comptoir d'Escompte qui se trouve là.

Ce fut la fin de la bagarre. La foule intimidée par l'événement, et voyant arriver les chevaux qui s'étaient dégagés, ne songea plus qu'à fuir à toutes jambes dans toutes les directions. Une charge sabre au clair, et la place était vide.

A 10 h. 1/2 nous pouvions rentrer, les services étaient levés.

J'ajoute, sans insister autrement, que mes deux agresseurs, Torrès et un autre, anarchistes espagnols, furent tous deux déclarés non coupables par la cour d'Assises, et pourtant l'un des revolvers fumait encore lorsque les deux assassins furent empoignés sous mes yeux. Déjà le jury de la Seine avait acquit Ravachol.

Il n'aime pas à se mettre les anarchistes à dos

LES INVENTAIRES

Quand Gambetta s'est écrié : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » il était en retard d'un siècle ou deux. Certes, la domination des prêtres sous l'ancien régime était tyrannique. Quand du domaine des consciences elle s'étendait à la vie civile, quand elle inspirait des mesures néfastes comme la révocation de l'Edit de Nantes, on la subissait dans ce temps-là, mais nous la jugions odieuse dans le nôtre. Et cette ingérence de l'esprit clérical a subsisté jusqu'à la Révolution

Sous la Restauration il a relevé la tête mais déjà on se révoltait contre les billets de confession.

Sa dernière poussée date du Second Empire, où la protection du pouvoir temporel des papes lui a servi de prétexte pour élever la voix.

Mais depuis longtemps le clergé n'est plus menaçant ni agressif. Il a assez à faire de se défendre.

Le traiter en factieux est un anachronisme. Aussi quand le grand tribun lançait son cri de guerre, il songeait moins à défendre la société qui n'était pas en péril, qu'à donner à ses amis un mot d'ordre habile, une plate-forme électorale, qui leur assurât le pouvoir. Je crois bien qu'il n'avait pas exactement calculé le mal qu'il allait faire. Le suffrage universel est simpliste. Religion, cléricalisme, il confond facilement les deux choses et l'une reçoit tous les coups qu'aurait mérité l'autre. En attendant le parti radical récolte le butin.

C'est que la haine des robes noires n'était pas éteinte dans le peuple. Elle couvait. Souvent l'effet survit à la cause. Rallumer la flamme était un jeu dangereux.

Enumérer les méfaits de l'anticléricalisme, ses vexations voulues, ses dénis de justice est bien inutile. On l'a vu à l'œuvre. Il suffit de rappeler les brimades qu'il exerce contre l'enseignement libre.

J'admets le dogme de la neutralité de l'école publique ; si on la pratique loyalement. Mais ce n'est pas ce que nous voyons. Le mot est vidé de son sens, et l'hypocrisie officielle s'en empare pour détruire la semence morale chez l'enfant, pour stériliser de jeunes âmes, pour purger du sentiment religieux l'écolier qui en a reçu le germe au foyer domestique. C'est empiéter gravement sur la liberté du père de famille ; et le clergé a le beau rôle en demandant en son nom qu'on respecte les traditions familiales, ou qu'on lui permette de soustraire des innocents sans défense aux prédications sectaires d'instituteurs comme il y en a tant.

On fait grief au clergé de défendre cette thèse. J'admets que c'est son intérêt ; peu importe. S'il se taisait, qui ferait entendre cette plainte si légitime ? Ne comptez pas sur l'héroïsme de nos hommes politiques qui pourraient craindre à juste titre pour leur réélection.

Voilà où nous en sommes arrivés, un demi-siècle après la boutade de Gambetta. Je le répète, a-t-il voulu fomenter la discorde ? non, il aimait trop son pays.

L'une des conséquences de la campagne anticléricale au commencement du siècle fut le dépôt du projet de loi sur la Séparation des Églises et de l'État.

Entendons-nous. Je n'ai pas d'objections contre le principe de la loi. Au contraire. C'est surtout en matière de conscience qu'il faut opter pour la liberté. Mais que l'ap-

plication en ait été faite dans une pensée agressive, il fallait s'y attendre. Sans cela les passions n'y auraient pas trouvé leur compte.

Voyons les textes essentiels de la loi du 9 décembre 1905 :

« Dès la promulgation de la présente loi, il sera procédé, par les agents de l'Administration des domaines, à l'inventaire descriptif et estimatif :

1^o des biens mobiliers et immobiliers des dits établissements (les établissements publics du culte).

2^o des biens de l'État des départements et des communes dont ces établissements ont la jouissance. »

Et l'on stipulait que les biens des menses, fabriques, etc., seraient transférés par les représentants légaux de ces établissements aux associations cultuelles, dont on escomptait à ce moment l'organisation. Au fond, il n'y avait pas de spoliation pour le clergé ; on comprend très bien qu'il y eût un intérêt à faire un tri entre les biens propres de l'établissement et ceux qui lui avaient été prêtés. C'était l'objet des inventaires et leur justification.

La procédure pouvait-elle soulever des objections ? C'est ce qu'il me restait à examiner.

Je ne donne pas dans l'anticléricalisme, dans le cléricalisme, pas davantage. J'avouerai même que pendant longtemps j'avais un préjugé irraisonné contre la robe du prêtre. Je ne l'ai plus ; mais encore aujourd'hui je suis loin de goûter les manières onctueuses, les habiletés d'où la franchise est absente, l'obséquiosité des pharisiens.

C'est donc avec une entière liberté d'esprit que je pouvais juger la situation. Elle me parut délicate, parce qu'on risquait de froisser les susceptibilités, légitimes ou non, de l'autorité ecclésiastique qui jusqu'alors n'avait pas eu à subir l'ingérence et le contrôle de l'administration.

Serait-elle assez dégagée de l'esprit particulariste, aurait-elle assez de largeur de vues pour les admettre ? Peut-être, si l'on y mettait les formes. En toutes choses, il y a la manière.

Malheureusement, c'est la tentation des gouvernements débiles d'abuser de la force, quand ils peuvent sans danger faire acte d'autorité. Quelle chance ! ils se le permettent si rarement, si ce n'est à l'égard d'adversaires désarmés ! Peut-on d'ailleurs laisser passer une occasion favorable de jeter un os à la meute des aboyeurs ? Quand je me rendis compte de ces dispositions, je m'interposai. Je conseillai la courtoisie et la prudence ; mais il faut croire que je n'avais pas l'oreille du pouvoir, car on prit le contre-pied de mes suggestions : « On ne négocie pas avec les rebelles quand on a la loi pour soi. On l'exécute sur l'heure ». Voilà ce qui me fut répondu.

Le délai était trop court. Je le fis entendre en haut lieu. J'avais ma responsabilité à sauvegarder, des dispositions à prendre dont dépendait le succès de l'opération. Quand on se mêle de diplomatie, on ne va pas courir la poste.

Dans les églises de Paris, les bas-officiers, sacristains, bedeaux, le personnel des sacristies vivait en bons termes avec la police. Les Suisses sont de beaux hommes, ils ont six pieds, comme mes gardiens de la première brigade, c'est qu'ils en viennent. C'est par le canal de ces modestes agents que je fis part aux curés de mes intentions conciliantes.

De son côté, le haut clergé n'est pas combatif. Il est de trop bonne compagnie et trop intelligent pour cela, et dans la circonstance il m'en donna la preuve. Par prudence on ne répondit pas à mes avances, mais j'étais avisé qu'il en serait tenu compte. Et en effet le premier juor,

quand l'agent des domaines se présenta, il trouva la porte entrebâillée. Les couloirs de l'église étaient à peu près déserts. Il était de si bonne heure ! Quand il rencontrait un ecclésiastique, celui-ci l'exorcisait peut-être *in petto*, ou bien il montrait par un geste que sa vue en était offusquée. Mais la résistance n'allait pas plus loin. Les curés firent la grasse matinée, moi de même. Aucune irrévérence ne fut commise à l'égard des objets du culte : tout se passa en douceur.

Le lendemain et jours suivants ce fut à peu près le même scénario. Évidemment, ces Messieurs ne nourrissaient aucun mauvais sentiment à mon égard et ils s'étaient probablement mis tous d'accord sur une même attitude à prendre. Tous ? non, tous ceux qui l'avaient pu et ne s'étaient pas trouvés en présence d'un conseil de fabrique intransigeant. C'est ainsi que deux paroisses firent scission et bande à part ; aussi chez elles il y eut la bataille souhaitée par le gouvernement. Quand l'éventualité se dessina, j'allai trouver mon ministre pour le déterminer à gagner du temps. Avec le temps, tout s'arrange. Mais j'en fus pour mes frais d'argumentation. Le pauvre homme, si effacé, que j'ai même oublié son nom (je me rappelle seulement qu'il avait été directeur d'un asile d'aliénés en province), ne devait sa fortune politique qu'à ses états de service dans l'anticléricalisme. Ce lui était une occasion de gagner ses éperons.

Le curé de Sainte-Clotilde était un prêtre des plus estimables, érudit, bon théologien, mais trop absorbé par ses études pour tenir en main sa paroisse. C'était le Conseil de fabrique qui décidait tout, c'est-à-dire quelques nobles de vieille roche, de grands bourgeois dévots, et des généraux au cadre de réserve, à qui souriait l'idée de faire encore la petite guerre. Ils avaient convoqué pour la circonstance la

fine fleur, l'ardente jeunesse du Faubourg, deux à trois cents adolescents entraînés aux sports.

Quand je me présentai à la grille dont l'intérieur était bondé de combattants, je fus accueilli par des exclamations et même des injures. Je dus subir une longue diatribe du conseiller municipal Odelin, le frère du vénérable vicaire général de l'archevêché. C'était un clérical haineux que je connaissais par l'hôtel de ville. Je répondis par une allocution mesurée de ton, plutôt émoullente. Mais c'était peine perdue. Il fallait en découdre.

Les municipaux qui cherchaient à ébranler la grille recevaient sur les mains des coups de canne bien assés, mais quand elle fut prise ces paladins s'enfuirent en désordre comme une volée de moineaux, sans être inquiétés d'ailleurs. Je me trouvai en face d'une montagne de chaises enchevêtrées, un blockhaus ingénieusement construit qui trahissait la main des militaires. Il fallut le démolir pièce à pièce. Entre temps les projectiles volaient par-dessus la barricade. Un officier de paix, derrière moi, eut la tête à moitié fendue et le brave garçon en porte encore une balafre au travers du front.

A la fin nous entrâmes en silence et en bon ordre. Les défenseurs de la bonne cause avaient disparu et les fabriciens chantaient des cantiques. Je m'inclinai devant le curé qui était là en surplus, mais dont la contenance gênée indiquait assez qu'il ne se sentait pas à sa place, et je laissai l'agent des domaines vaquer à ses opérations. Ce fut toute la bataille.

Plus sérieuse aurait pu être l'autre rencontre parce que j'avais à faire à des adversaires plus déterminés.

Le quartier du Gros-Caillou, bourgeois ou artisans paisibles, n'avait rien d'une population fanatisée. Il

assista indifférent à la bagarre et n'y prit aucune part.

Mais les organisateurs de la manifestation avaient battu le rappel. Les bureaux de la *Libre Parole*, le journal des antisémites leur servaient de permanence et de quartier général. La rédaction mobilisée devait encadrer la milice. De fait, depuis plusieurs jours une garnison de volontaires veillait sur le pied de guerre au Gros-Caillou.

Quand nous nous présentâmes un matin devant l'église, les grilles du pourtour étaient barricadées. Derrière, une cohue très échauffée. Naturellement, il fallut essayer le feu des harangues et y répondre au milieu des imprécations et des injures. Gaston Méry, le rédacteur en chef du journal, se devait à lui-même d'être le plus véhément. Ce n'était pas un mauvais garçon, mais la colère lui faisait perdre toute mesure comme je l'avais constaté ailleurs, car il était conseiller municipal. Facilement il écumait.

La grille forcée, non sans horions, tumulte, arrestations, une fois les manifestants dispersés et maintenus à distance on se trouvait en face de deux portes closes : La grande, solidement étayée à l'intérieur par des arcs-boutants, et une petite de frêle apparence, donnant sur une chapelle latérale. Je ne cherchais pas les dégâts, j'optai pour la porte basse. D'ailleurs je n'étais pas pressé. Je voulais laisser aux colères le temps de se calmer, et pour y aider la douche me parut toute indiquée. Je fis donc venir une pompe du poste Malar, et sur mes indications, le sous-officier, homme de sens rassis, dirigea la lance avec circonspection. Je voulais stupéfier et démoraliser les dévotes, mais non pas les enrhummer. Une pesée pratiquée par un homme de l'art fit chavirer la porte et je pénétraï. Mais dès l'abord je fus pris de méfiance. Huit à dix confessionnaux avaient été entraînés là. Entre eux n'était ménagé

qu'un étroit passage où deux hommes n'auraient pas avancé de front, pas même un gaillard solide, si ce n'est de guingois. Le couloir était tortueux, comme fait à ma taille ; j'avançai avec prudence quand, dans une encoignure dissimulée avec soin, je vis passer le bout d'une de ces petites masses de plomb qui fixées à une tige flexible servent aux cantonniers à casser des cailloux sur les routes. La baguette et le bras pour la manœuvrer ne devaient pas être loin ; en effet un petit abbichon était là en arrêt, rouge de colère, les yeux injectés. Ce candidat au martyr avait probablement calculé que je passerais en tête, devant lui, et s'était flatté de me casser la figure, au nom de l'Évangile, bien entendu. Se voyant découvert il s'effaça d'abord puis s'esquiva par derrière. Je ne songeai pas à le mettre en état d'arrestation.

Sans coup férir, j'étais dans la place. A tout événement j'avais dit à quelques gardiens de me suivre. Nous pataignons un peu dans l'eau, mais arrivé devant l'autel où stationnait le bon curé aux cheveux blancs, auquel on avait passé ses vêtements sacerdotaux pour attendre décemment le coup de grâce, je le saluai profondément, comme à Sainte-Clotilde, j'écoutai même quelques instants les chants des fidèles, des cantiques à l'instar de ceux qu'avaient entonnés les premiers chrétiens dans le cirque, mais sans attendre que l'agent des domaines en eût fini avec sa procédure, je me retirai à petit bruit.

Ce brave curé, chargé d'années, émacié, tenait à peine debout : on l'avait amené là comme figurant, mais la mise en scène n'était pas son œuvre.

Le même soir, le Gouvernement dont l'énergie s'était montrée à la hauteur des événements le fit savoir aux agences. Ce qui prouve que les deux camps s'entendaient aussi bien l'un que l'autre à jouer la comédie.

CLEMENCEAU

Au point de vue politique, M. Clemenceau et moi nous étions aux antipodes. Depuis vingt ans il s'était fait un jeu de démolir tous les ministères plus ou moins modérés ; mais c'était plutôt par malin plaisir, par dilettantisme que par ambition. Il avait été notamment le tombeur de Jules Ferry chez lequel le soir de Langson j'étais allé témoigner de mes sympathies. Il m'accusait dans son journal de pousser à bout la patience des révolutionnaires, parce qu'un soir j'avais selon lui nargué des manifestants en faisant les cent pas, en habit, barré du grand cordon de la Légion d'honneur devant la porte de la Bourse du Travail. Il ignorait qu'on fêtait, ce jour-là, à l'Élysée, dans une grande réception, le centenaire du code civil et qu'au milieu du dîner j'avais été alerté sans avoir le temps de changer de costume.

J'étais donc prévenu contre lui, mais lui surtout contre moi. J'imagine qu'il avait prêté l'oreille aux récriminations de sa clientèle. Quant à moi je n'avais jamais cherché à le rencontrer.

Un beau jour, par un *motu proprio* de Fallières, qui m'avait surpris, il devient président du Conseil et ministre de l'Intérieur. C'était la collaboration forcée. On devine que notre première entrevue fut plutôt froide. Six mois après on ne nous aurait pas reconnus. C'est que dans l'intervalle, à ma grande surprise, j'avais pressenti un homme de Gouvernement chez ce frondeur. Et lui qui, dans l'opposition, s'était fait de la police une idée fantaisiste, presque

romanesque, il avait compris qu'elle avait un rôle dans l'État, nécessaire et légitime, celui de le garantir contre les écarts de la démocratie.

Quand il en fut bien persuadé, avec cette logique impétueuse qui ne s'arrête pas à moitié chemin, il me donna sa confiance. Moi j'étais séduit par sa franchise, qui éclatait à l'occasion dans les boutades les plus déconcertantes, comme de me dire un jour que je lui reprochais le rachat de la Compagnie de l'Ouest, une opération ruineuse : « Eh, mon ami, c'est l'article le moins critiquable de mon programme. » Bref, nous étions désormais d'accord. De cette collaboration je veux citer deux épisodes qui lui font honneur.

Un matin, sans crier gare, les postiers se mettent en grève, à Paris, par toute la France. Les correspondances sont arrêtées. Les lettres s'entassent dans les bureaux. Je guettais mon ministre dans ce rôle nouveau pour lui de briseur de grève. Il ne m'infligea pas de déception. Il fit tête et fonça comme un taureau. D'accord avec lui je réquisitionnai des autos, je pris un peu partout, même dans la police municipale, des facteurs pour Paris, des ambulants pour la province. La galerie des machines, encore debout, était mon hôtel des Postes et mon garage. Et nos courriers partaient dans toutes les directions. Cela dura peu. Les grévistes déconcertés, capitulèrent, et Clemenceau fut hautement félicité de cet acte d'énergie. C'était justice.

L'autre incident me causa plus de tracas.

On se rappelle les exploits du célèbre Rochette, dont retentirent les échos de la Chambre car, du prétoire de la police correctionnelle, l'affaire, en passant sur une autre scène, prit les proportions et l'ampleur d'un grand débat politique.

Rochette avait eu des débuts modestes, il avait été chasseur de restaurant, paraît-il, mais il avait de l'étoffe, le génie des affaires, si les affaires c'est, comme on dit, l'argent des autres. Entendons-nous. Je ne prétends pas qu'il ait rien inventé, mais plus qu'un autre, il a vu grand. Il y a un procédé classique pour se procurer de l'argent, à bon compte. C'est de fonder une société par actions sous n'importe quel titre, pour un objet même fictif, avec un prospectus affriolant ; à condition de disposer d'une armée de rabatteurs, démarcheurs et autres auxiliaires, on est sûr de voir affluer l'argent des gogos. La réclame est si puissante sur l'esprit des naïfs et la cupidité est si aveugle. On commence par distribuer de beaux dividendes. C'est l'appât ; dès que les fonds s'épuisent on met sur pied une autre société par les mêmes moyens. Nouvelle émission avec le même succès, et l'on consolide à mesure l'édifice fragile de la confiance. Puis une troisième affaire, et ainsi de suite. Cela devient une pyramide vertigineuse dont la base est sur le sable et le sommet dans les nuages. Fatalement, cela doit aboutir à la catastrophe ; mais en attendant le metteur en scène tire son épingle du jeu.

Est-ce le cas de Rochette ? oui, pour le début des opérations, et c'est en quoi je l'admire. Que de ressources a-t-il dû déployer, que d'entregent, que de talent pour lancer la première affaire ! Pour les autres il n'avait qu'à se répéter. Il n'a pas assisté au dénouement. Je lui ai évité cette épreuve en lui coupant les ailes en plein essor. Voici dans quelles circonstances.

Depuis quelque temps mes rapports d'agents étaient pleins de révélations plus ou moins fantaisistes sur cette floraison de sociétés financières qui chaque jour sortaient de terre. J'avais peine à y ajouter foi. Cela paraissait tenir

de la légende. Par acquit de conscience, je fis du moins enquêter. On me cita des chiffres. Il était question de deux cents millions soutirés aux bas de laine. Tout était illusoire et fallacieux dans les garanties des opérations. Cela me donna à réfléchir. La presse financière se taisait. Elle avait peut-être des raisons pour cela. Le parquet qui en savait plus que moi, car il avait reçu des dénonciations en grand nombre, se croisait les bras. C'est qu'il sentait qu'en agissant il assumait une responsabilité redoutable. S'attaquer de front à une puissance d'argent étayée sur des milliers de porteurs de bonne foi et de hardis spéculateurs, qui en étaient solidaires ; provoquer un effondrement des cours à la Bourse, un krack peut-être. Quel aléa ! Il y avait un fondement à cette appréhension. N'importe ! Les affaires Rochette continuaient à drainer la petite épargne. La planche aux assignats ne chôma pas. J'allai trouver mon ministre une fois, deux fois, et j'essayai de lui faire partager mon émoi. Mais il n'accueillait mes ouvertures que d'une oreille distraite. Il considérait l'affaire comme du domaine de la justice exclusivement. Visiblement cela ne l'intéressait pas. Rebuté de ce côté, je me retournai vers le Parquet : sans plus de succès. De tout temps, et cette jurisprudence venait d'être rappelée par une circulaire, le Parquet, en matière d'escroquerie n'intéressant que des particuliers, ne devait se mettre en mouvement que nanti d'une plainte. Or s'il en avait reçu, il les avait qualifiées de dénonciations et d'ailleurs en ce moment il n'en avait plus. Elles avaient toutes été retirées, soit que le plaignant eût été désintéressé par qui avait intérêt à le faire, soit pour cette autre raison qui saute aux yeux. Voici un petit capitaliste qui sur la foi d'une notice alléchante a souscrit à l'une des émissions Rochette : puis



NICOLAS SOKOLOFF

Juge d'Instruction près le Tribunal d'Omsk

ENQUÊTE JUDICIAIRE SUR L'ASSASSINAT de la Famille Impériale Russe

avec les preuves, les interrogatoires, les dépositions des témoins et des accusés, 5 plans et 83 photographies inédites

Un volume in-8 de la *Collection de Mémoires, Etudes et Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre mondiale.* 24 fr.

Une histoire sanglante, comme dit Hamlet, mais qui est de l'Histoire. C'est le récit authentique de la mort du tsar, de cet assassinat sinistre de toute la famille impériale, récit établi avec des documents judiciaires, des interrogatoires de témoins, des procès-verbaux, par un magistrat, M. Nicolas Sokoloff, juge d'instruction près le Tribunal d'Omsk...

Le livre se termine par la publication des dépêches chiffrées qui ont voulu faire croire qu'on avait jugé le tsar et sauvé sa famille. Peut-être au fond de quelque isba, un paysan croit-il encore à la survie de Nicolas II, le "petit père". L'enquête officielle que publie M. Sokoloff mettra définitivement fin à cette légende. Je ne connais pas de livre plus saisissant. Et c'est de l'Histoire.

GEORGES CLARETIE (*Le Figaro*).

Le dernier document atteint à un pathétique dans l'effroyable que donnent bien peu d'œuvres de génie.

H. DE FELS (*La Liberté*).

De cet ensemble se dégage une impression formidable comme ne saurait en produire le roman le mieux conçu et le plus habilement réalisé...

ROLAND DE MARES (*Le Temps*).

PAYOT. 106. BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS



PIERRE GILLIARD

Ancien Précepteur du Grand-Duc héritier Alexis Nicolaïevitch

TREIZE ANNÉES A LA COUR DE RUSSIE
(Péterhof, Septembre 1905 — Ekaterinbourg, Mai 1918)

LE TRAGIQUE DESTIN DE NICOLAS II ET DE SA FAMILLE

Un vol. in-8 de la *Collection de Mémoires, Etudes et Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre Mondiale*, illustré de 67 sensationnelles photographies fac-similés, cartes et plans 25 fr.

Ce livre dont les pages relatent toutes les tristesses que peut contenir une destinée humaine, est un des plus émouvants qui se puissent lire... Son auteur a eu cette singulière fortune, si l'on ose employer ce mot, d'assister à l'effondrement du plus grand empire qui fut au monde, aux côtés de ceux qui en étaient les maîtres et qui, sous ses yeux, sont passés de l'extrême grandeur à l'extrême misère. Il a constaté que, si la grandeur les accablait parfois, la misère les avait trouvés résolus et d'une belle élévation morale. Aussi lorsque M. Pierre Gilliard déclare qu'il a fait un acte de piété et de fidélité il se trompe : il a fait un acte de justice et d'équité. (*Le Temps*.)

Le sort de Nicolas II et de sa famille dépasse assurément en tragique horreur celui qui fut réservé à Louis XVI et à Marie-Antoinette. M. Pierre Gilliard, ancien précepteur du tsarévitch, apporte sur ce drame un témoignage d'une valeur exceptionnelle, puisqu'il vécut pendant treize ans dans l'entourage immédiat de l'Empereur, et ne dut qu'au hasard de n'avoir pas péri avec lui dans la tragédie d'Ekaterinbourg. (*La Revue de Paris*.)

il a pris des renseignements. Sa confiance a été ébranlée, il sent venir le vent du désastre. Va-t-il déposer une plainte, faire arrêter Rochette ? Alors son titre tombe à rien, il est ruiné. Naturellement il aime mieux passer la main, vendre la valeur et faire Charlemagne. C'est ainsi que Rochette gardait son équilibre et qu'il pouvait danser sur la corde raide sans trébucher. Il calculait de tomber à son heure, peut-être même de pouvoir se retirer de la bagarre, après fortune faite, abandonnant ses sociétés à leur sort.

Pleinement éclairé, je revins trouver mon ministre et je le trouvai en meilleures dispositions. Le bruit avait couru à la Chambre qu'il protégeait Rochette à l'instigation de députés compromis. Clemenceau avait bondi sous l'outrage. Dès qu'il sut de moi que le Parquet marcherait si je lui procurais un plaignant : « Qu'à cela ne tienne, me dit-il sans hésiter, trouvez un plaignant ! » Pas un mot de plus. Je n'en demandais d'ailleurs pas davantage. Je sortis en coup de vent et, rentré chez moi, j'enjoignis à mon chef de cabinet de me trouver un plaignant, sur l'heure. Il fallait aller vite, crainte d'un coup de bourse, et que l'arrestation ne traînât pas.

Yves Durand était pour moi un collaborateur dévoué, trop zélé même pour être circonspect. Tout d'abord il crut trouver en M. le sénateur Prevet le plaignant décidé à marcher. Prevet, on le lui avait dit au Parquet, tenait Rochette à l'œil, depuis que celui-ci, pour s'assurer l'appui d'une feuille très répandue, avait essayé de lui enlever de haute lutte la présidence du Conseil d'administration du *Petit Journal*. Mais Prevet alléguait ne pas avoir d'intérêts dans les affaires du financier et conduisit Yves Durand chez un banquier qui devait en avoir. Ce dernier se déroba à son tour, tout en indiquant un tiers, habitant Seine-et-Oise.

Bref, la journée se passa en allées et venues et ce n'est que le lendemain que la plainte remise au Parquet provoqua la nomination d'un juge d'instruction et bientôt après l'arrestation. Je bouillais d'impatience. Heureusement, si quelque indiscretion fut commise, ce que j'ignore, il se trouva quelqu'un pour soutenir les cours. Les valeurs Rochette fléchirent lentement, sans que la déconfiture finale ait été brusquée par des spéculations massives. C'est ce qu'il me fallait. Ma responsabilité morale était dégagée. Je croyais être au bout de mes peines. Hélas, non !

Rochette était à la Santé, au secret. Mais la bande des spéculateurs à la hausse qui gravitait autour de lui ne restait pas inactive. A tout prix il fallait éviter, tout au moins retarder la condamnation qui pour eux eût été la ruine. L'instruction marchait à pas lents. On avait le temps en s'y prenant bien de retourner l'opinion publique, et si possible d'intimider le tribunal. Il suffisait de clameurs concertées, de crier fort. De là une de ces campagnes de presse les plus violentes que j'aie connues. A moi l'on reprochait d'avoir joué du fameux article 10, ce qui était matériellement faux, puisque mon rôle avait été purement officieux ; au Parquet, au juge d'instruction d'avoir agi avec une précipitation coupable. J'ai dit l'intérêt qu'il y avait à aller vite. Les choses en vinrent au point que la Chambre évoqua l'affaire et nomma une commission de 33 membres pour enquêter « sur les circonstances qui avaient précédé ou suivi l'arrestation du financier Rochette ». Jaurès en fut le président.

A quel mobile avait-elle obéi ? était-ce pour constater les prétendues irrégularités de procédure dénoncées par la presse ? C'était le prétexte. Au fond ce n'était ni la Justice ni moi qui étions visés. Mais la Chambre qui venait de ren-

verser Clemenceau eût été fort aise de le disqualifier par surcroît en le prenant en flagrant délit d'illégalité. Imaginez qu'à force de ressasser le même thème les journaux étaient parvenus à suggestionner à ce point l'opinion publique que chercher un plaignant passait alors pour un méfait. On croit rêver quand on y songe aujourd'hui ; mais pour le gros public c'était devenu un article de foi. Ce que l'on croyait être un fait inusité, inouï, c'est ce qui est au contraire de pratique courante, un procédé légal. Comme je le disais à la Commission d'enquête, « je l'ai fait cinquante fois depuis le début de l'affaire Rochette. En matière d'entôlage par exemple, la victime a souvent de bonnes raisons pour rester coite. Il faut la pousser, la provoquer presque de force à porter plainte. Et dans tant d'autres cas ! J'ajoutais, en me tournant vers Jaurès qui présidait : « Vous connaissez *la chasse aux renards*, cette chose abominable ! Les grévistes s'emparent du malheureux jaune qui persiste à travailler. On le traîne à la Permanence. On y institue une parodie de tribunal, on le condamne, on le flétrit, puis on le barbouille de jaune des pieds à la tête, on lui impose de sales besognes, comme d'éplucher les légumes de la soupe communiste. Il souffre tout. Il est dans la terreur. Si mes agents n'allaient pas le provoquer à se porter plaignant, il n'y aurait pas de répression. Ce serait encourager ces pratiques. » Et si c'est là l'exercice d'un droit qui importe à la bonne administration de la justice, il faudrait donc y renoncer parce qu'on trouve sur son chemin une coalition de spéculateurs ameutés, et qu'il y a danger à passer outre ? et j'ajoutais : « C'est précisément parce que c'est dangereux que cela est honorable. Faire son devoir sans rien risquer ? Le beau mérite ! Qui n'en ferait pas autant. »

Je suis revenu plusieurs fois sur ce thème. Je lis notam-

ment cette phrase dans une de mes dépositions : « Quand je me retirerai, quand j'aurai quitté le harnais, et qu'au coin de mon feu je tisonnerai, quand je me remémorerai ce que j'ai pu dans ma profession faire d'utile, je me dirai : j'ai fait telle chose, tel jour, et je crois que j'ajouterai, en songeant à l'affaire Rochette : je n'ai pas perdu ma journée. »

Et le président Jaurès concluait : « Nous n'avons ni à contester votre opinion, ni à la contresigner. »

Au fond, il n'était pas convaincu. On ne l'est jamais quand on ne veut pas l'être. Car la commission n'avait pas renoncé à trouver la main de Clemenceau dans l'affaire. C'était le seul but de l'enquête, et cela devint évident dès l'ouverture des débats.

Par une coïncidence que l'on ne peut croire fortuite, on avait attendu pour mettre mon ancien chef sur la sellette qu'il fût hors d'état de se défendre. En quittant le ministère il était allé faire dans l'Argentine une tournée de conférences. On comptait sur mon témoignage pour le confondre. Cela dictait ma conduite.

Aussi lorsque après bien des détours habiles, bien des circonlocutions, Jaurès venant au fait, voulut mettre en cause Clemenceau, je l'arrêtai pour le prévenir que je ne répondrais pas à la question.

« Le subordonné, lui dis-je, qui irait raconter ce qui s'est passé entre lui et son ministre ferait échec au principe d'autorité. Je sais bien que pour certains ce mot autorité représente une vieillerie démodée. Mais je suis de la vieille école, je tiens au mot parce que je tiens à la chose. Je veux rester fidèle à mon passé.

LE PRÉSIDENT. — Mais alors la commission ne pourra pas se rendre compte de votre rôle.

— J'en ai pris la responsabilité.

LE PRÉSIDENT, — Quand vous avez envoyé chercher un plaignant, avez-vous agi de votre initiative ou de celle de votre chef ?

— Je ne saurais le dire.

FRANKLIN-BOUILLON. — Tout Paris sait aujourd'hui que vous aviez des instructions de l'ancien Président du Conseil. C'est un fait public que Paris a appris par d'autres.

— Paris ne le saura pas par moi. »

Sur ce mot, l'enquête tourne court, et si on l'a continuée pour la forme avec des comparses, le Président furieux ajourne la suite de ma déposition jusqu'au retour de Clemenceau à Paris.

M. Clemenceau était mal préparé à subir un interrogatoire. En Argentine il n'avait été tenu au courant de ce qui se passait à Paris que par quelques dépêches de son frère, à cent sous le mot, auxquelles il n'avait rien pu comprendre.

C'est pour le documenter que je lui demandai une entrevue. Il me la refusa, et j'en ai compris le motif, sinon sur le moment, du moins depuis. Il craignit qu'on l'accusât d'une collusion avec moi. La réputation de véracité est une grande force pour un homme d'État, parce que peu en jouissent ; il l'avait et naturellement il y tenait.

Il n'y aurait eu que demi-mal à cette réserve, s'il avait conservé un souvenir exact de la dernière conversation qu'il avait eue avec moi, ces quelques mots échangés entre deux portes.

Comme l'affaire ne l'avait intéressé, je l'ai dit, qu'en raison de l'accusation colportée contre lui, de protéger Rochette, que tout le reste regardait selon lui la justice, il n'en avait rien gardé dans l'esprit, il avait oublié, et en même temps comme il était médecin de son métier et

non juriconsulte, il se faisait l'idée la plus erronée des attributions respectives du Parquet et de la Préfecture de police. Il me considérait comme le subordonné des magistrats et en avait tiré cette conséquence que je devais me mettre à la remorque du Parquet et qu'il n'avait pu me donner d'autres instructions.

Dans sa pensée je devais ne chercher un plaignant qu'en prenant l'attache et en suivant les instructions du parquet.

Aussi quand il parut devant la Commission, son premier mot, de la meilleure foi du monde ce fut : « J'ai dit à Lépine, voyez le Parquet. Je ne sais rien de plus de toute cette affaire. »

Mais il se trompait fort s'il croyait en avoir fini par là. Jaurès voulait obtenir davantage et alors ce furent d'interminables colloques, de perpétuelles variations sur le même thème.

On cherchait à le prendre en défaut, de toutes les manières. Tantôt on le faisait comparaître seul, tantôt on le confrontait avec moi, une fois, deux fois, etc., et la discussion papilonnante, touchant à tous les sujets, était ramenée toujours au fameux : « Voyez le Parquet », dont Clemenceau ne démordait pas. Mon attitude à moi était très embarrassante. J'étais décidé à ne rien dire, ni à confirmer, ni à démentir ; alors j'en étais réduit à m'abriter derrière les déclarations de mon ancien chef. C'était lui qui devait se rappeler le mieux l'incident, j'avais du mal à interpréter quelques mots jetés à la volée.

De guerre lasse la commission nous rendit notre liberté.

Évidemment elle n'était rien moins que satisfaite, mais moi j'étais enchanté d'être libéré ; et dans un accès d'exubérance, en sortant de la salle, dans l'encoignure d'un couloir, j'arrêtai Clemenceau pour lui dire : « C'est fini,

nous ne reverrons plus ces gens-là que le diable emporte ! On peut parler à cœur ouvert. En réalité, vous m'avez dit : « Cherchez un plaignant », car il n'y avait pas autre chose à faire. » Mon interlocuteur n'en revenait pas. Ses traits exprimaient la stupéfaction. Je regrettais d'avoir parlé. Mais il reprit vite contenance et nous nous séparâmes en nous serrant la main, sans plus d'explication.

Si l'affaire en était restée là, je ne lui aurais pas donné un si long commentaire. Mais il y eut un dénouement, et peu banal. Que d'autres à la place de Clemenceau auraient affecté de traiter de boutade ma confiance, et s'ils ne l'avaient pas révoquée en doute, se seraient peu souciés d'en faire état, alors que l'affaire était enterrée et qu'il ne serait venu à l'idée de personne de la faire renaître. Mais quoi qu'il puisse lui en coûter, il n'est pas homme à capituler avec un scrupule de conscience. En voici la preuve.

Le lendemain j'appris de lui par un petit bleu, sans être autrement ravi d'ailleurs, qu'il demandait à la commission d'enquête de nous entendre encore une fois.

Quand nous fûmes devant elle, Clemenceau avec une aisance parfaite dit qu'il y avait un fait nouveau qui changeait la face des choses, puis il m'invita galamment à confirmer son récit. Je m'exécutai, avec plus d'embarras que lui.

Vous pensez peut-être que la commission triompha de ce coup de théâtre. Eh bien non. C'était trop tard. Soit qu'à la fin elle en fût arrivée à s'avouer qu'il n'y avait rien de critiquable dans le fait de rechercher un plaignant, soit plutôt qu'elle ait été désarçonnée par cette franchise ahurissante du prétendu coupable, elle fit mine d'en chercher d'autres et n'en trouvant point elle se sépara.

L'incident finit donc en eau de boudin. Mais Jaures ne put cacher sa mauvaise humeur. Par dépit, il constata en termes amers que je m'étais moqué de la commission. J'aurais haussé les épaules si ce n'avait été, au fond, mon avis. Quant à Clemenceau, d'une passe scabreuse il se tirait à son honneur. En fonçant sur l'obstacle il l'avait fait disparaître. Mais essayez de persuader aux habiles que la vraie force c'est de dire la vérité.

Je ne consigne ici que le souvenir des faits auxquels j'ai été mêlé. Si j'écrivais des Mémoires je reproduirais d'autres traits de cette figure originale.

On n'a pas oublié l'émoi, je devrais dire l'angoisse, dans laquelle le pays fut plongé par la bravade d'Agadir. Un homme conserva son sang-froid, j'en fus témoin ; c'est avec une belle crânerie que le premier ministre Clemenceau attendit les événements sans rompre d'une semelle.

Et la Grande Guerre ! Pétain devant Verdun soutint le moral du soldat. Les civils n'avaient pas moins besoin de réconfort. « Pourvu qu'ils tiennent », disait Forain.

Clemenceau fut l'animateur de la défense nationale. « Il faisait la guerre », c'est-à-dire qu'au front il galvanisait les troupes et qu'il donnait le ton à l'arrière.

Au temps où je servais sous ses ordres il n'avait pas encore acquis ce prestige. Mais il faisait oublier les éclats d'une humeur un peu vive par des qualités peu communes, l'entrain, l'esprit, la sincérité, la décision. On sentait courir le sang vendéen dans ses veines. Et puis il aimait bien son pays. Avec cela simple d'allures, familier de ton, si bien qu'à la place d'un personnage, de plein pied on trouvait un homme. Tout cela m'avait conquis ; je parle comme parlera la postérité, si, comme je l'espère, elle est équitable.

LES « BANDITS TRAGIQUES »

« Vivre sa vie ! » C'est l'ambition commune des outlaws de tout acabit. Elle germe dans tous les cerveaux. Ici elle prend le masque honnête d'une thèse sociale. Ailleurs c'est un système de gouvernement : tel celui des Soviets dont le prestige lointain leur suscite un peu partout des adeptes.

Nous n'en étions pas encore là en 1911, bien que nous ayions connu les exploits de l'anarchie. Aussi, l'explosion soudaine d'un nouvel accès de sauvagerie frappa l'imagination du public. Ce fut une stupeur dans Paris.

Un « prolétaire » énergique, nommé Bonnot, très intelligent et qui gagnait de bonnes journées, se dit un jour que c'était une duperie que de travailler quand il pouvait, comme tel financier célèbre, vivre aux dépens de la société. Mais pour s'élever jusqu'à ce niveau, le marche-pied lui manquait. Il ne pouvait être financier, il serait brigand ! L'essentiel était de vivre à son aise.

Il commença donc par recruter une bande de risque-tout, qui ne boudent pas à la besogne. Il en trouva dix. Garnier, Vallet, étaient ses lieutenants ; maintenant, en route !

Leur début fut l'échauffourée de Chantilly. Un matin, vers dix heures, devant l'agence de la Société générale, située au centre de la ville, dans le quartier commerçant, quatre à cinq individus descendent d'une automobile, font irruption dans le hall, et fusillent indistinctement clients et commis. Puis ils s'emparent de l'argent des caisses, remontent en voiture devant une foule ahurie, et disparaissent comme le vent.

Un autre jour, c'est en forêt de Sénart qu'ils opèrent, sur cette route de Fontainebleau si fréquentée, ou bien en pleine cour Saint-Lazare, dans la cohue des voyageurs. J'ai cru me rendre maître de Bonnot ce jour-là, mais le gardien qui l'arrêtait fut frappé à mort et « l'auto grise » se faufila au travers des voitures. « De l'audace, toujours de l'audace », ce fut le mot de Danton que Bonnot s'appropriait. Mes agents étaient sur les dents. Toutes nos pistes s'évanouissaient. Nous crûmes le prendre un jour dans ce labyrinthe de ruelles enchevêtrées, derrière le cirque Gaumont ; une autre fois rue du Plateau, aux Buttes-Chaumont. Enfin le sous-chef de la Sûreté, Jouin, l'avait découvert dans un taudis d'Ivry. Il craignit de le laisser fuir et s'introduisit seul dans sa chambre ; mais il fut foudroyé dès le seuil. Bonnot échappa cette fois encore, comme toujours, parce qu'il trouvait partout des complices. Tandis que les uns après les autres ses compagnons tombaient entre nos mains, Garnier, Vallet et lui restaient introuvables. Le hasard vint à mon secours, le pur hasard.

J'avais un jour à me rendre à Villeneuve-Saint-Georges, je pris mon chemin par la rive gauche ; mais à 500 mètres après Choisy-le-Roi, en ce temps-là, la route s'arrêtait devant une maisonnette et c'est un sentier à talon qui la continuait en ondulant à travers les broussailles et les herbes folles jusqu'au pont de Saint-Georges. Je pédalais, l'esprit plein de Bonnot, qui était mon idée fixe, quand tournant la tête je m'aperçus que j'étais suivi par un individu de mauvaise mine, en bicyclette comme moi, à petite distance, et il me gagnait de vitesse. J'allais mettre pied à terre pour l'attendre, quand un autre cycliste apparut à l'horizon et, me retournant, je vis mon homme faire demi-tour et s'enfuir rapidement.

J'avais un instant envisagé le cas d'être jeté à la Seine dont nous suivions le bord ; cette dérobade me donna à réfléchir. Je rentrai chez moi et envoyai mes agents battre les buissons dans ces parages. Deux jours après, un dimanche matin, j'apprenais que Bonnot était à Choisy et qu'il avait reçu asile chez un copain, un nommé Dupont, qui habitait cette maisonnette en pleins champs, à deux pas de la ville, celle même devant laquelle j'avais passé l'avant-veille. Une heure plus tard, j'étais sur les lieux, mais l'alarme avait été donnée, je trouvai la ville en rumeur. Tous les chasseurs d'un pays où ils le sont tous, le maire en tête, avaient pris leurs fusils et s'étaient postés à distance de la maisonnette qu'ils cernaient de tous les côtés à la fois, abrités derrière des talus. Bientôt la fusillade crépite. Bonnot et Dupont répondaient. Je m'étais établi chez un mastroquet où je fus rejoint par Lescouvé, procureur de la République, et mon état-major. Mais il fallait se hâter. Grâce au téléphone, je pouvais avoir une heure après sur le dos quelques milliers de Parisiens qui n'auraient pas facilité nos opérations ; l'hypothèse était des plus vraisemblables, comme le lecteur le verra plus loin. J'envoyai chercher un char de paille. Je le fis retourner et à reculons je dirigeai ce nouveau cheval de Troie sur la maisonnette. Nous cheminions pas à pas, trois gardiens, les frères Guichard et moi, (l'aîné était chef de la Sûreté, l'autre est aujourd'hui le distingué directeur de la police municipale), deux hommes sûrs, très braves tous deux. D'ailleurs la voiture nous prêtait son abri. Les balles de Bonnot se perdaient dans la paille. Arrivés à la porte, nous nous trouvons en présence d'un cadavre étendu, c'était Dupont. Sa pauvre chienne percée de balles gisait à côté de lui. En même temps, les deux Guichard avaient escaladé l'échelle qui montait au gre-

nier. Quatre détonations coup sur coup retentissent, et ce fut tout. Bonnot caché sous une couverture avait commencé par se défendre, mais deux balles l'avaient terrassé. La loque humaine qu'était le malheureux, descendue avec précaution par l'échelle, agonisa quelques heures à l'Hôtel-Dieu. En 15 jours Bonnot avait « vécu sa vie ».

Et d'un ! Il ne restait plus que Garnier et Vallet : les deux inséparables. Où pouvaient-ils gîter ? Je me perdais en conjectures, tandis que les Parisiens frémissaient dans l'attente.

On connaît ce beau viaduc de la ligne de Bâle qui enjambe élégamment les deux bras de la Marne au Perreux, de la colline de Nogent à celle du Tremblay. Tout au bas, je long de ces arches de 30 mètres d'élévation, sont alignées de gentilles maisonnettes entourées de jardins fleuris, de modestes villas, dissimulées dans la verdure. C'est dans l'une d'elles, la plus rapprochée de l'eau, que Garnier et Vallet, jouissant de la société d'une amie, tels, dans l'idylle de Florian, le lapin et la sarcelle,

Vivaient heureux et contents.

Pour se distraire ils tiraient à la cible. (Ils avaient des monceaux de cartouches et un ratelier de fusils de tout calibre) ; ils grimpaient aux agrès de leur portique, ils chantaient au piano des romances. C'était la vie champêtre, la plus innocente. D'ailleurs ils avaient des économies. Et personne ne s'inquiétait de leur présence, car ils ne fréquentaient personne. Personne ne soupçonnait leur identité. Si, un voisin, plus avisé que les autres. C'est lui qui un soir, avec mille réticences, découvrit le pot aux roses en venant à mon cabinet.

Vous pouvez croire que nos dispositions furent bientôt

prises. En quatre autos, la Préfecture n'en possédait pas davantage, nous filons sur le Perreux. Reconnaître les lieux, sans donner l'éveil, cerner la villa à distance, tout cela ne fut pas très long. mais après, il fallut attendre. J'avais demandé un détachement de zouaves au fort de Nogent, en vue de l'affluence de Parisiens qui ne manqueraient pas de nous encombrer, mais qu'il fallait retenir au loin en prévision des balles égarées. J'avais demandé aussi de la dynamite et des détonateurs, car il y aurait peut-être à faire sauter la villa, si la fusillade ne donnait pas de résultats, des réflecteurs pour combattre les ténèbres. Et rien de cela n'arrivait ; par une malchance, nous étions un samedi soir, le garde d'artillerie détenteur des explosifs était allé passer sa soirée à Paris. Il fallut le faire revenir. Une fois les zouaves en place, avant de donner la parole à la mousqueterie, il y avait une formalité préliminaire à remplir, à laquelle mon brave Guichard, esclave de la forme et respectueux de la magistrature, attachait une importance excessive selon moi. C'était de notifier le mandat de comparution décerné par le juge d'instruction. Il voulut y aller, et par acquit de conscience professionnel, ou plutôt pour ne par le laisser seul, je l'accompagnai. Envoyer les gens au danger et se tenir à l'abri quand il s'agit d'une œuvre commune m'a toujours paru un geste inélegant.

Quand nous nous présentâmes à la grille et que nous eûmes sonné, les locataires de la villa qui prenaient leurs ébats dans le jardin rentrèrent précipitamment. La donzelle qui se balançait à l'escarpolette sentit venir la bagarre où elle ne se souciait pas de jouer un rôle. Elle vint en courant de notre côté, ouvrit la grille et disparut dans les bosquets ; assez à temps, heureusement, pour éviter de recevoir sa part dans la décharge qui nous était à tous trois

destinée et à laquelle nous échappâmes pourtant, Guichard grâce au bouclier dont il avait eu l'idée de se munir, et moi, je pense, grâce à ma bonne étoile. Devant cet accueil qui n'avait rien pour surprendre, je considérai comme dûment faite la notification à personne, et revenu auprès des zouaves j'autorisai le tir à volonté. Ces braves troupiers, grossis de ceux de leurs camarades que l'arrivée des renforts laissaient disponibles aux barrages, ne se le firent pas dire deux fois. Dès ce moment ce fut pendant des heures une fusillade éperdue. Garnier et Vallet tiraillaient sans arrêt, abrités derrière un monceau de matelas. De notre côté les zouaves étaient aussi à couvert. Seuls, quelques agents furent victimes de leur imprudence parce que malgré les ordres, ils s'exposèrent, et que la tôle étant trop mince les balles perçaient le bouclier.

J'attendais les explosifs avec d'autant plus d'impatience que derrière les barrages une foule énorme s'était amassée ; le téléphone avait marché. C'avait été une rumeur sur les boulevards. Quatre ou cinq cents taxis qui avaient fait de folles recettes avaient déversé sur le Perreux tous les badauds avides d'émotions et de spectacles, ils sont nombreux à Paris, et le public spécial des exécutions capitales, les filles en toilette tapageuse, les snobs en smoking, échappés des restaurants de Montmartre, tout le gratin, une cohue aussi bruyante que bigarrée. La fusillade les énervait, ils criaient. Ils voulaient voir, car ils ne voyaient absolument rien. La troupe et les agents avaient peine à les contenir. Heureusement Lescouvé qui était là veillait. Je n'avais pas trouvé d'artificier pour manier les explosifs, mais un officier se présenta. Je le fis passer à couvert derrière la villa. Il plaça l'engin. L'explosion eut lieu, mais la maison à peine endommagée ne croula pas. Il renouvela

trois fois la tentative, sans plus de succès. Que faire ? Je ne pouvais pourtant pas coucher là. Je m'élançai dans la cour avec Touny, mon directeur de la police municipale, homme de sang-froid, un gendarme qui se trouvait là, et cinq agents. L'obscurité était complète, car j'avais pris la précaution de faire éteindre toutes les lumières. Ce fut un instant saisissant, qu'on n'oublie pas, vivrait-on quatre-vingts ans : une nuit opaque sillonnée d'éclairs de feu, un silence déchiré par les détonations, au loin la houle de la foule. Les deux bandits faisaient feu des quatre pieds. Mes hommes ripostaient, ceux qui restaient debout, car deux avaient été blessés dès la première minute. Pour me garantir, je manœuvrais dans tous les sens le contre-vent de la fenêtre d'où l'on tirait, quand le gendarme, voyant les assiégés occupés avec moi, bondit jusqu'à la porte, fit irruption dans la chambre et descendit les deux bandits des deux coups de son revolver d'ordonnance. C'est une arme qui ne pardonne pas. Brave gendarme ! Il méritait les honneurs du pied. C'était le vrai héros de la journée, si l'on peut dire : Il était deux heures du matin.

A la nouvelle répercutée par les échos, naturellement le barrage creva sous la poussée de la foule et ce fut une ruée, des clameurs, une explosion de joie indécente, devant ces deux cadavres réhabilités par la mort. Partout où on le rencontre le courage a droit à la considération. La foule est laide quand elle est lâche. Passe encore pour l'hallali, je n'aime pas voir la curée.

Je me sauvai à Paris pour fuir des acclamations importunes, d'autant que j'étais en retard. J'avais un dîner en ville ce soir-là. On m'avait pas attendu sans doute pour se mettre à table ; mais chez moi on m'avait gardé du bouillon.

A Paris ce fut un événement. Le lendemain et les jours suivants les journaux firent des éditions spéciales, pour satisfaire à la curiosité du public. Autocars, tramways, taxis, trains de banlieue amenèrent les pèlerins pour la visite des lieux. Il n'y manqua que des trains de plaisir. Le propriétaire de la villa tragique, homme pratique, installa un tourniquet pour s'indemniser des dégâts qui étaient grands. Je suppose qu'il fit recette.

Et maintenant, une question qui nous reporte à une vieille controverse. Ces opérations étaient-elles légales ? Évidemment non. Que dit la loi ? qu'une fois le juge d'instruction nommé, le préfet est dessaisi. Ses agents passent sous l'autorité du magistrat. C'est à celui-ci de les diriger, de les mettre en mouvement. Or, dans cette foule dont je parlais, on n'a pas aperçu le juge d'instruction, chargé de l'affaire depuis un mois. Je n'aurais pas le mauvais goût de dire, comme, Sosie, que dans le fond de son cabinet

Il prenait un peu de courage
Pour nos gens qui se battaient.

Non. Ce serait malséant, et profondément injuste. *Mores supra legibus*, les mœurs sont au-dessus des lois. Ce qu'a fait le juge d'instruction, tous ses collègues l'auraient fait à sa place — ce que j'ai fait, l'opinion publique l'attendait de moi. Mais alors, Messieurs, pourquoi clabauder contre l'article 10 ? Pourquoi revendiquer si haut des attributions dont les traditions vous interdisent l'exercice, le cas échéant ? Franchement, ce n'est pas sérieux.

ÉPILOGUE

J'arrête là ces souvenirs, qui me reviennent en ordre dispersé. Je m'y retrouve à des heures diverses de ma vie. Mais malgré leur caractère personnel mon excuse pour les avoir retracés c'est qu'après cette Guerre qui a fait un trou dans notre histoire, qui a creusé un fossé profond entre le temps présent et celui qui l'a précédé, les curieux du passé y noteront des traits de mœurs et la mentalité d'une société disparue.

Je me suis proposé d'être vrai et équitable. Il est difficile de savoir à quels mobiles secrets un homme obéit. Pour le juger il faudrait pénétrer dans sa conscience. C'est pourquoi parmi tant de personnages politiques que j'ai connus, je ne parle que d'un petit nombre, ceux que j'ai bien connus. Et encore ne me suis-je pas trompé dans mes appréciations ? Si je leur ai fait tort je m'en excuse, mais c'est de bonne foi ; le bien que j'ai dit, je le maintiens avec les réserves que j'ai faites ou sous-entendues.

Il est pourtant des hommes que j'ai vus de près, contre lesquels même j'ai lutté, à ma modeste place et dont je ne dis rien. Pourquoi ? C'étaient les représentants de ce parti avancé qui, dès la fin du dernier siècle, a occupé le devant de la scène et a introduit dans la pratique du Gouvernement les procédés auxquels il est enclin, l'intimidation pour les uns, les faveurs pour les autres, l'oubli au profit d'un

parti des intérêts de tous. Mais ces hommes c'étaient à des titres divers le gouvernement de la France. J'aime mieux m'en taire. Pourquoi donner au dedans et au dehors un aliment à la malignité publique ? Ils sont morts pour la plupart, respectons leur sommeil. Il en est même dans le nombre que je plains plus que je ne blâme.

Les peuples ont, dit-on, le Gouvernement qu'ils méritent. Quand une Chambre, écho fidèle du suffrage universel (et l'on sait ce qu'il représente de passions et d'erreurs) donne le choix à un ministre entre se soumettre ou se démettre, peut-on lui demander l'héroïsme ? Plier n'est pas beau. Mais c'est humain. Voilà une autre raison pour être discret.

Au surplus, j'avais des notes sur bien des sujets, mais rien sur la Préfecture de police. Par principe, je n'en ai emporté aucun document ; surtout pas de « petits papiers ».

Cela dit, pour rassurer des consciences inquiètes et répondre à de bien naturelles préoccupations.

Ce que m'a appris la vie c'est que le bruit, les distinctions, ce qu'on appelle les honneurs, c'est vent et fumée. On ne fonde rien sur le vent. Je ne dis pas comme le grillon de la fable :

pour vivre heureux
vivons cachés,

mais je crois que même et surtout dans les situations en vue il convient grandement d'être modeste. C'est une force de croire à son étoile, mais il ne faut pas s'y fier. J'aime la sagesse de Paul Deschanel qui répondait, quand on venait lui offrir un ministère : « Je connais mes limites. J'aurais plus à perdre qu'à gagner. » C'était un parlementaire laborieux, même brillant, dévoué au bien public, cela suffisait pour qu'il eût à la Chambre une place à part.

Autre règle de conduite : l'homme qui connaît le prix du temps ne regarde pas en arrière. Il a commis des erreurs, il a laissé échapper des occasions favorables ; ce n'est pas une raison pour s'attarder à de stériles regrets. On lui a nui méchamment, va-t-il poursuivre des représailles ? A quoi bon ? pour quel profit ? tout cela c'est du temps perdu.

Ami lecteur, car si tu n'étais pas un ami tu ne m'aurais pas suivi si longtemps, c'est la première fois que je sollicite ton attention ; si j'en ai abusé, mes quatre-vingt-deux ans te donnent l'assurance que je ne recommencerai pas. L'heure passe et le temps m'est mesuré.

1928.

TABLE DES MATIÈRES

I. — MES GRANDS PARENTS

II. — ANNÉES DE JEUNESSE

Les universités allemandes	21
Le siège de Belfort	24
Le barreau lyonnais	37

III. — LE TOUR DE FRANCE

La Palisse	46
Montbrison	51
Langres	53
Fontainebleau.....	56
Chateauroux	58

IV. — LE STAGE

Le secrétariat général	61
Le Boulangisme	65
L'affaire Wilson	74
Saint-Etienne	85
Versailles.....	92

V. — LA PRÉFECTURE DE POLICE

Les origines	95
La Police administrative	107
La Police Municipale	128
La Police de Sûreté	142

VI. — LE RÔLE DU PRÉFET AU DEHORS

Rapports avec le Gouvernement.....	172
Rapports avec la Justice.....	184
Rapports avec l'Hôtel de Ville	185
La population	189

VII. — LES ÉPISODES

L'Algérie	208
L'affaire Dreyfus	217
L'arrestation d'Arton	219
La première combinaison Waldeck.....	221
Le Nationalisme	224
Waldeck-Rousseau	232
L'émeute Ferrer	241
Les inventaires	245
Clemenceau.....	253
Les « bandits tragiques »	265
ÉPILOGUE	273

L'ancienne Préfecture de police, rue de Jérusalem....	96
La Préfecture, quai du Marché-Neuf.....	97
Incendie du Lendit.....	112
Au Château d'Eau, un jour de manifestation.....	113
Une conversation avec les étudiants.....	128
La cour de la Préfecture un 1 ^{er} mai.....	129
Raynal	144
Burdeau	144
Spuller.....	145
Général Boulanger	145
Casimir Périer.....	160
Funérailles de Pasteur.....	161
Edouard VII à la Revue de Vincennes.....	176
Le Gouvernement en bateau pendant les inondations....	177
Une victime du devoir.....	192
Challemel-Lacour	193
Goblet	193
Inauguration du monument d'Arthur Ranc.....	208
Place du Gouvernement à Alger.....	209

PAYOT, 106, boulevard Saint-Germain, PARIS

LOUIS ANDRIEUX

Ex-préfet de police

A TRAVERS LA RÉPUBLIQUE

MÉMOIRES

In-8 de la *Collection d'Études, de Documents et de Témoignages*
pour servir à l'histoire de notre temps 30 fr.

ERNEST RAYNAUD

SOUVENIRS DE POLICE

AU TEMPS DE RAVACHOL

Lettre-Préface de M. LOUIS BARTHOU

de l'Académie française

In-16 9 fr.

AU TEMPS DE FÉLIX FAURE

In-16 9 fr.

**LA VIE INTIME
DES COMMISSARIATS**

In-16 12 fr.

PAYOT, 106, boulevard Saint-Germain, PARIS

HENRI-ROBERT
de l'Académie Française

**LES
GRANDS PROCÈS
DE L'HISTOIRE**
SIX SÉRIES

Chaque vol. in-16 Jésus orné de nombreuses illustrations. 15 fr.

ÉDOUARD HERRIOT

**MADAME RÉCAMIER
ET SES AMIS**

Un volume in-16 de la *Collection écu*. 15 fr.

GIOVANNI PAPINI

HISTOIRE DU CHRIST

Un volume in-16 de la *Collection écu*. 15 fr.

LYTTON STRACHEY

LA REINE VICTORIA

Traduit de l'anglais par F. ROGER-CORNAZ

Un vol. in-16 de la *Collection écu*, avec 4 portraits hors texte. 15 fr.

PAYOT, 106, boulevard Saint-Germain, PARIS

HENRI CLOUZOT
Conservateur du Musée Galliera

DES TUILERIES A SAINT-CLOUD
*L'ART DÉCORATIF
DU SECOND EMPIRE*

Un volume petit in-4 de la *Collection l'Art et le Goût*, avec 3 plans
et 34 illustrations hors-texte. 36 fr.
Exemplaires sur pur fil Lafuma 60 fr.

**LE GRANT KALENDRIER
ET COMPOST DES BERGIERS**

Un beau volume in-4 sur papier de luxe et à tirage restreint,
réimprimé d'après l'édition troyenne du xv^e siècle et orné de
73 gravures sur bois 36 fr.
Exemplaire sur vélin de Rives 60 fr.
Exemplaire sur Hollande Van Gelder 120 fr.

MAURICE DES OMBIAUX

LE GOTHA DES VINS DE FRANCE

Un volume in-4 de la *Collection l'Art et le Goût*, avec 28 illustra-
tions et 12 héliogravures hors-texte 36 fr.

PAYOT, 106, boulevard Saint-Germain, PARIS

VILFREDO PARETO

**TRAITÉ
DE
SOCIOLOGIE GÉNÉRALE**

Deux volumes grand in-8, ensemble 100 fr.

PIERRE KOHLER

**MADAME DE STAËL
ET
LA SUISSE**

Un volume grand in-8 24 fr.

DANIEL BERTHELOT

Membre de l'Académie des Sciences

**LA SCIENCE
ET
LA VIE MODERNE**

Un volume in-8 de la *Bibliothèque Scientifique* 15 fr.

PAYOT, 106, boulevard Saint-Germain, PARIS

JAMES BRYCE

Ancien Ministre, ancien Ambassadeur d'Angleterre
à Washington, Professeur à l'Université d'Oxford,
Ancien Président de l'Académie Britannique,
Membre Correspondant de l'Institut

**LES
DÉMOCRATIES MODERNES**

Préface de M. JOSEPH-BARTHÉLEMY

Professeur agrégé à la Faculté de Droit de Paris

Deux volumes in-8 de la *Bibliothèque politique et économique*,
ensemble 120 fr.

FRANCIS DELAISI

**LES CONTRADICTIONS
DU
MONDE MODERNE**

Un volume in-8 de la *Bibliothèque politique et économique*. 30 fr.

F. CARLI

Chargé de cours à l'Université de Padoue

L'ÉQUILIBRE DES NATIONS

D'APRÈS LA DÉMOGRAPHIE APPLIQUÉE

Édition française par M. MAURICE MILLIoud

Professeur de Sociologie à l'Université de Lausanne

Un volume in-8 de la *Bibliothèque politique et économique*. 24 fr.

PAYOT, 106, boulevard Saint-Germain, PARIS

L'ARCHITECTURE AUX ÉTATS-UNIS

Par **JACQUES GRÉBER**, Architecte S. A. D. G.

Préface de VICTOR CAMBON

Ingénieur E. C. P.

Ouvrage en 2 magnifiques volumes, grand in-4°, comprenant
479 illustrations, dont 140 hors texte, 22 en héliogravure, 4 en
couleurs et plus de 100 plans cotés.

Prix 200 fr.

J.-G. PROD'HOMME

LA JEUNESSE DE BEETHOVEN

(1770-1800)

Un volume in-4 sur papier pur fil Lafuma, avec 3 planches en
héliogravure. 120 fr.

H. G. WELLS

ESQUISSE

DE

L'HISTOIRE UNIVERSELLE

TRADUCTION FRANÇAISE DE **M. ÉDOUARD GUYOT**
PROFESSEUR A LA SORBONNE

Un volume in-4, avec 112 cartes et gravures, broché. . 60 fr.
— — — — — relié . . 72 fr.

COLLECTION D'ÉTUDES, DE DOCUMENTS ET DE TÉMOIGNAGES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE NOTRE TEMPS

A. ALBANOFF, premier pilote du brick <i>Sainte-Anna</i> . — Au Pays de la mort blanche.	18 »
LOUIS ANDRIEUX, ancien député, ancien préfet de police de Paris. — A travers la République	30 »
MARGOT ASQUITH. — Autobiographie.	24 »
W. BERDROW. — Krupp, d'après la correspondance privée et les archives de la Maison Krupp.	40 »
YOURI BEZSONOV, ancien capitaine de cavalerie de la Division Caucasienne dite " Division Sauvage ". — Mes vingt-six prisons et mon évacuation de Solovki.	20 »
Journal de la Générale Bogdanovitch (1879-1912).	24 »
G. H. BOUSQUET, ancien secrétaire au contrôle des finances autrichiennes, chargé de cours à la Faculté de droit d'Alger. — Vilfredo Pareto, sa vie et son œuvre.	20 »
A. BOUTARIC, Professeur à la Faculté des Sciences de Dijon. — Marcellin Berthelot (1827-1907).	15 »
RENÉ FULOP-MILLER. — Le diable sacré. Raspoutine et les Femmes.	25 »
P. GILLIARD, ancien Précepteur du Tsarévitch et C. SAVITCH, ancien Président de la Cour d'Assises de Pétrograd. — La Fausse Anastasie, Histoire d'une prétendue Grande-Duchesse de Russie.	20 »
MADISON GRANT, président de la Zoological Society de New-York. — Le déclin de la Grande Race.	30 »
GUILLAUME II. — Souvenirs de ma Vie (1859-1888).	30 »
Lieutenant-Colonel HOWARD-BURY. — A la conquête du mont Everest.	30 »
WILLIAM JAMES. — Correspondance.	18 »
D ^r A. F. LEGENDRE, ancien directeur de l'Ecole Impériale de Médecine de Tchentou. — La Civilisation chinoise moderne.	24 »
LOUIS LÉPINE, ex-Préfet de Police, Membre de l'Institut. Mes Souvenirs	25 »
RICHARD LEWINSOHN. — A la conquête de la richesse	25 »
S. P. MELGOUNOV, membre de l'Union Académique russe. — La Terreur rouge en Russie (1918-1924).	20 »
NÉON. — Une Illusion La conquête de l'air.	25 »
Lieutenant-Colonel NORTON, et d'autres membres de l'expédition. — La dernière expédition au mont Everest.	32 »
KAKUZO OKAKURA. — Les Idéaux de l'Orient.	15 »
HARRIET VON RATHLEF-KEILMANN. — Anastasie ? Enquête sur la survivance de la plus jeune des filles du Tsar Nicolas II.	20 »
VASSILI SCHOULGUINE, ancien député de la Douma d'Empire. — La Résurrection de la Russie. Mon voyage secret en Russie soviétique.	20 »
ERNEST SEILLIÈRE, membre de l'Institut. — Morales et religions nouvelles en Allemagne.	25 »
ARTHUR H. SMITH. — Mœurs curieuses des Chinois.	25 »
Journal intime de A. Souvorine, ancien directeur du Novoïe-Vremia.	16 »
LOTHROP STODDARD. — Le nouveau monde de l'Islam.	24 »
ANNA VIROBOVA, dame d'honneur de l'Impératrice Alexandra Feodorovna. — Souvenirs de ma vie.	25 »
Journal secret d'Anna Viroubova	20 »
ALEXIS VOLKOV, valet de chambre de la Tsarine Alexandra Feodorovna. — Souvenirs	16 »
M. A. DE WOLFE HOWE. — La Vie et la Correspondance de Barrett Wendell	60 »